



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

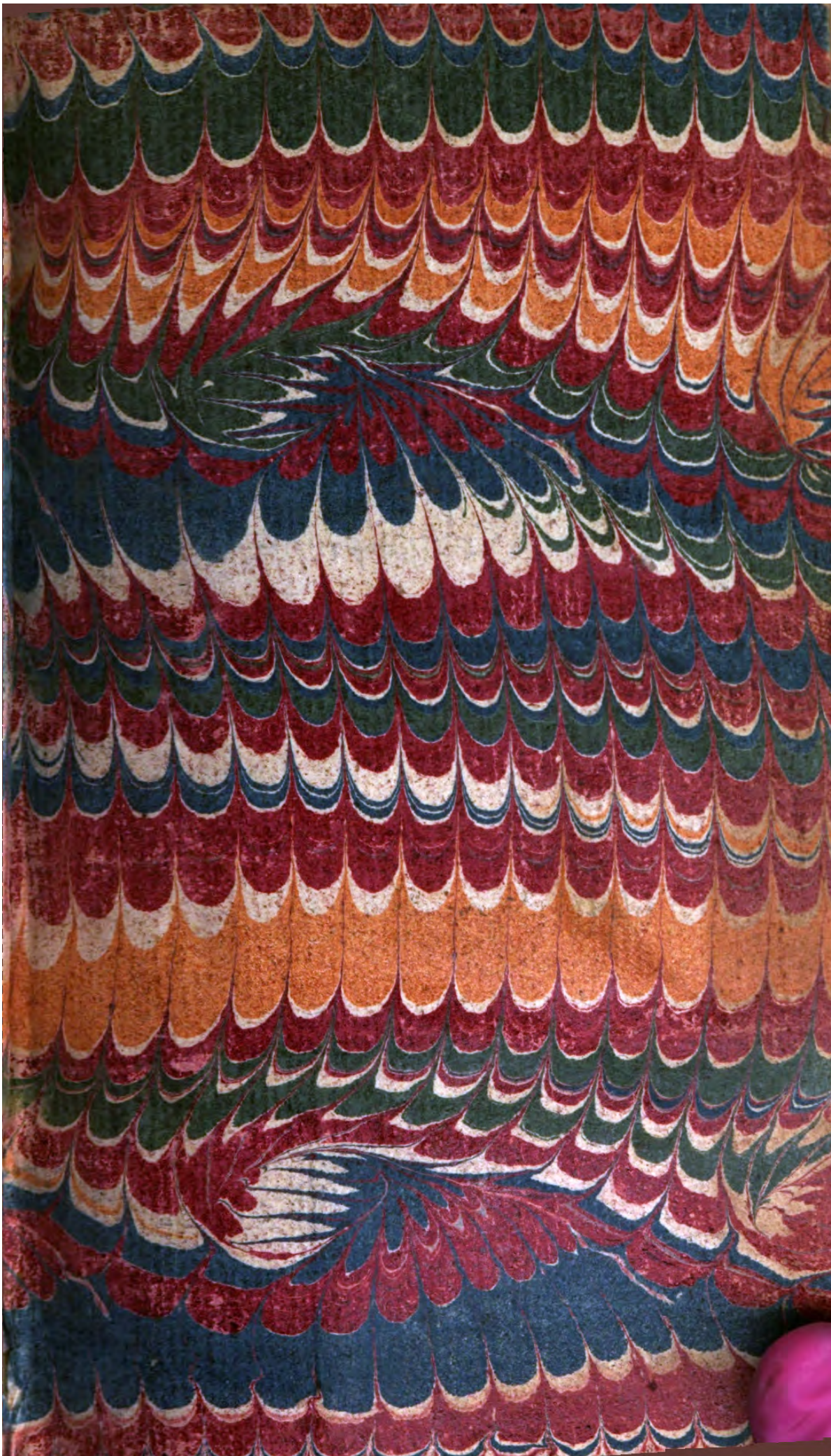
<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.







for B.

Q. 154.



PRINCIPES

DISCUTÉS.

TOME NEUVIÈME.

PRINCIPES *DISCUTÉS,*

Pour faciliter l'intelligence des Livres Prophétiques, & spécialement des Psaumes ;
relativement à la Langue originale ;

Subsequi grandia nostra lux,
Non nova, sed novè.

TOME NEUVIÈME.



A PARIS,

Chez **CLAUDE HERRISSANT, Libraire-Imprimeur ;**
rue neuve Notre-Dame.

M. DCC. LIX.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



PRINCIPES DISCUTÉS.

*Pour faciliter l'intelligence des Livres
Prophétiques, & spécialement des
Psaumes, relativement à la Langue
originale.*

PSAUME CVI. HÉBR. CVII.

Commencant dans la Vulgate par ces
mots, *Confitemini Domino . . . dicant
qui redempti sunt.*

AVERTISSEMENT.

LES plus célèbres d'entre les
Rabbins partagent communé-
ment cette excellente Ode en
plusieurs parties, qui n'ont
entr'elles aucune liaison. On y voit, selon
Tome IX. A

ces Docteurs, quatre sortes de personnes tenues de rendre à l'Être suprême de très-grandes actions de grâces : les voyageurs qui traversent les déserts : les prisonniers qui ont recouvré leur liberté : ceux qui ont essuyé des maladies dangereuses : enfin ceux qui font sur la mer des voyages de long cours.

Il est aisé de démontrer que ces Commentateurs n'ont pas saisi le véritable point de vue de cette Prophétie. Car, quoiqu'il n'y ait pas de titre à la tête de ce Cantique, l'objet n'en est point absolument impénétrable, puisque ses expressions seules sont capables de le faire découvrir. En effet, pour peu qu'on veuille les examiner, on s'apperçoit qu'elles annoncent la captivité d'Israël à Babylone, & son retour dans sa patrie. L'Auteur même de la Paraphrase Chaldaïque semble le reconnoître par la manière dont il le traduit dans son Targum. Veut-on des autorités plus respectables? L'Interprète Syriaque, l'ancien Paraphraste Grec du Pere Cordier, Théodore d'Heraclee, Théodoret, le vénérable Bède, Ferrand, Dom Calmet, & plusieurs autres Commentateurs mo-

sur le Psaume 106. Hébr. 107. 3
dernes donnent cette Poësie à la captivité de Babylone. Mais comme certains voiles répandus sur cette Pièce n'ont point encore été levés, & la rendent inintelligible en plusieurs endroits; il est nécessaire, pour la mettre dans tout son jour, de faire les remarques suivantes.

I°. Les expressions générales & les termes particuliers qui forment l'obscurité répandue sur un grand nombre de Psaumes, jettent sur celui-ci des nuages qu'il faut faire disparaître.

II°. Il est rempli de termes énigmatiques dont on ne s'est point avisé de développer le sens. Cependant n'étoit-il pas aisé de s'appercevoir qu'un *désert*, une *mer*, des *vaisseaux*, une *tempête*, & une *manœuvre pénible* sont autant d'emblèmes des plus naturels de la *Chaldée*, & de la *situation orageuse* où les Israélites se trouvoient dans l'Empire de Babylone? Etoit-il difficile de sentir que le *calme* est le symbole de *leur délivrance*, & que le *port* désigne *leur patrie*, où ils désiroient ardemment de retourner?

III°. Les Enallages augmentent encore l'obscurité de cette Prophétie, &

jetent un Traducteur dans l'embarras. Incertain s'il doit regarder ce Cantique comme le récit d'une histoire déjà passée, ou comme une prédiction qui doit s'accomplir parmi les Israélites, il ne fait quelle lumière suivre pour se décider. Il paroît que le premier sentiment a prévalu, même parmi les Chrétiens. A l'exemple des Juifs, ils ont uni plusieurs faits ensemble, quoiqu'ils fussent totalement étrangers les uns aux autres.

Nous ne prétendons point parler ici des SS. Pères, des Théologiens, & des Ministres de la parole, ou des Ecrivains qui ne cherchent que le sens spirituel de l'Eglise Chrétienne. Nous envisageons une autre classe de Commentateurs. Ce sont ceux qui ont dû s'appliquer plus spécialement à la recherche du sens littéral relatif aux Israélites, & qui ont regardé ce premier sens comme la figure du sens de la nouvelle alliance. Or parmi ces Commentateurs, nous choisissons les plus célèbres, & ceux qui passent communément pour les plus littéraux.

Vatable paroît partager ce morceau en dix parties, qui forment autant

Sur le Psaume 106. Hébr. 107. §
d'objets différens , qui n'ont entr'eux
aucun rapport.

1°. Selon ce sçavant Professeur Royal,
le Prophète exhorte le peuple dans les
trois premiers Versets à chanter les
louanges du Tout-puissant, en recon-
noissance de ce qu'il l'a délivré.

2°. Il apprend dans le 4^e Verset
que le Très-haut remet dans le droit
chemin ceux qui s'en écartent.

3°. Qu'il rassasie ceux qui souffrent
la faim ou la soif. Motifs d'actions de
graces.

4°. Qu'il délivre ceux , qui , en
punition de leurs crimes , avoient été
réduits dans l'esclavage, ou jettés dans
les prisons.

5°. Qu'il renvoie la santé à ceux
qui sont punis de leurs péchés par la
maladie.

6°. Qu'il ramène au port ceux qui
commercent sur la mer, lorsque dans
la tempête ils lui adressent leurs
vœux.

7°. Que c'est la méchanceté des
hommes qui oblige l'Être suprême à
rendre stériles les campagnes qui pro-
duisoient avec la plus grande abon-
dance.

8°. Qu'il comble de biens ceux qui sont fidèles à ses commandemens.

9°. Qu'il change l'état des Princes orgueilleux, & qu'il élève les pauvres à son gré.

10°. Enfin qu'il forme à la sagesse divine ceux qui ont le cœur droit, afin qu'ils parviennent à le connoître.

On voit par ce détail, que Vatable n'avoit en vuë qu'un sens édifiant, qu'il a pris pour le sens littéral historique du Psaume.

Mr Du Pin assure que cette Poësie prouve que les biens & les maux viennent également du souverain Arbitre de l'Univers.

Génebrard, Tirin, Ménochius, Demuis prétendent que ce Cantique invite ceux qui ont été délivrés de quelque péril, à témoigner leur reconnaissance à l'Eternel.

Michel Angriani Carme, si connu sous le nom d'*Incognitus in Psalmos*, croit y voir la délivrance de l'Egypte, le passage de la mer rouge, & tous les dangers auxquels furent exposés les Israélites dans les vastes déserts de l'Arabie.

Pour nous qui sommes convaincus

sur le Psaume 106. Hébr. 107. 7
que presque tous les Psaumes ont une Prophétie pour objet, nous croyons que celui-ci regarde la captivité de Babylone. En conséquence nous changeons tous les Prétérits que l'on y voit en des Futurs, pour les trois raisons suivantes.

La première, parce que les Israélites voyant que les maux qu'ils souffroient dans la Chaldée, avoient été prédits, les soutenoient avec une constance & une résignation d'autant plus grande, qu'ils étoient persuadés que ces afflictions leur venoient de la part du Seigneur.

La seconde, parce que, lorsqu'ils lisoient leur liberté future, ils se sentoient animés par une vive reconnoissance qui les consolait, & qui les rendoit fidèles à observer la Loi de Dieu: fidélité d'autant plus intéressante pour eux, que leur délivrance devoit en être le prix.

La troisième, parce que les Futurs étant en plus grand nombre que les Prétérits, déterminent le Traducteur en faveur des premiers, qui seuls peuvent établir l'harmonie que ce Psaume exige.

IV°. Enfin les Réticences forment

une autre espèce de nuage que l'on a quelquefois bien de la peine à dissiper.

Voici maintenant les difficultés qu'il faut vaincre pour réussir dans la Traduction de cette Poësie prophétique ; c'est-à-dire , 1°. les expressions générales à restreindre, & quelquefois les particulières à étendre , 2°. les termes énigmatiques à développer , 3°. les Enallages à fixer , & 4°. les Réticences à suppléer. Ces difficultés une fois levées , la Pièce devient très-intelligible , & nous offre une Ode dont la beauté surpasse tout ce que l'Antiquité profane présente de plus parfait dans le genre sublime.

Il ne faut point oublier les refrains de ce Cantique : ils y produisent un très-bon effet , & servent à rendre la Pièce plus intéressante.

Mais en vain nous efforcerions-nous de surmonter tous ces obstacles , si nous ne démontrions évidemment que les Israélites captifs à Babylone sont l'unique point de vuë de cette Poësie prise dans le sens littéral de l'Eglise d'Israël.

Il est évident qu'une Prophétie dont on n'a pas saisi l'objet , produit une

Sur le Psaume 106. Hébr. 107. 9
Version obscure , & sur laquelle on ne peut compter. Il peut arriver , il est vrai , que l'on rende quelques morceaux avec succès ; mais le Traducteur se dément bientôt , s'il n'est pas au fait de l'objet que le Prophète annonce. En effet , si celui qui fait une Version , prend les termes énigmatiques de son original dans la signification ordinaire , sans pénétrer le véritable sens que le Poëte inspiré cache à dessein : si ce Traducteur ne fait point une attention singulière à la manière dont il doit rendre les Prépositions & les Conjonctions : s'il se fait un devoir d'exprimer servilement les Tems des Verbes , comme il les trouve dans l'original Hébreu : enfin s'il néglige les autres espèces d'Enallages , & s'il ne rend point la force des lettres énergiques ; on doit être assuré qu'une Version faite sans toutes ces précautions ne rendra jamais la pensée du Texte sacré.

Alors quel jugement portera-t-on d'un Commentaire fait sur une pareille Version ? Plus il sera développé , plus il éloignera le Lecteur du vrai sens que le Prophète avoit en vuë.

Revenons à l'objet du Psaume. Nous

osons croire que nous avons faisi le véritable; & pour le démontrer, nous allons exposer la méthode que nous avons suivie pour le découvrir.

1^o. Après avoir lu cette Poésie sacrée en entier, nous nous sommes attachés particulièrement à la dernière Section, pour l'étudier avec une attention singulière. D'abord nous y découvrons des *menaces* & des *promesses*. Nous examinons de quelle nature sont les unes & les autres. Nous voyons d'un côté, que les *menaces* consistent à changer *un pays fertile en un désert*, & de le rendre *stérile* comme une terre où l'on auroit semé du sel; & d'un autre côté, nous appercevons que les *promesses* annoncent le changement d'une terre déserte en un pays arrosé d'eaux, & par conséquent *très-fertile*. Alors nous cherchons dans les Prophètes s'ils contiennent des *menaces* & des *promesses* semblables. Nous trouvons les premières dans Jér. L. ψ. 12, & 13. Voyez les pages 105, & 106. de notre III. Vol. Nous lisons les secondes dans Isaïe XLIV. ψ. 26. *

C'est lui qui remplit la *promesse*

* Qui *excquitur promissum*

Sur le Psaume 106. Hébr. 107. 11

Faite à son serviteur ;
Qui exécute les desseins
Que ses envoyés font connoître ;
Qui dit à Jérusalem :
Vous serez habitée ;
Et aux villes de Juda :
Vous serez rebâties ,
Après que j'aurai rendu à ses déserts
Leur premier état.

Nous nous bornons à ce seul passage pour le moment : nous aurons occasion dans la suite d'ajouter de nouvelles preuves.

On voit dès-à-présent par ce Texte d'Isaïe , que les promesses favorables de cette espèce regardent la terre d'Israël.

Nous allons plus loin , & nous examinons pourquoi la *terre d'Israël* sera *fertilisée*. Nous découvrons dans ce Psaume , que c'est *pour y placer un*

Factum servo suo ,
Et consilium nuntiorum suorum
Perficit ;
Qui dicit Jerusalem :
Habitaberis ;
Et civitatibus Juda :
Reædificabimini ,
Postquam deserta ipsius instauravero.

A vj

peuple que Dieu comblera de bienfaits, que ce peuple y bâtira des villes pour s'y établir, qu'il cultivera les terres de ce pays, qu'il s'y multipliera considérablement, aussi bien que ses bestiaux. Sur le champ nous consultons les Prophètes. Nous voyons dans Jér. XXXI. 4, 5, 8, 27, & 28. *

Je ferai de nouveau
 Rebâtir vos villes,
 O vierge d'Israël;
 Et elles resteront dans cet état.
 Accompagnée de vos tambours,
 Vous marcherez encore
 A la tête de ceux
 Qui se livreront à la joie.
 Vous planterez encore des vignes
 Sur les montagnes de Samarie.
 On en plantera en abondance
 Au son des instrumens.

.....

* Rursus ædificabo te,
 Et ædificaberis, virgo Israël.
 Rursusque decorata tympanis tuis
 Procedes cum choro oblectantium te.
 Rursus plantabis vineas
 Super montes Samariæ:
 Copiosè plantabunt,
 Personantibus instrumentis.

.....

Jur le Psaume 106. Hébr. 107. 13

Je vais les faire revenir
Du pays de l'Aquilon,
Après que je les aurai rassemblés
Des extrémités de la terre.
L'aveugle & le boiteux,
La femme enceinte,
Et celle qui aura enfanté,
Seront de ce nombre :
Ils s'y rendront en foule.

Le tems approche, dit l'Eternel,
Que j'ensemencrai la maison d'Israël
Et la maison de Juda.
J'ensemencrai l'une & l'autre
D'hommes & d'animaux.
Et je ferai aussi attentif
A les rétablir & à les planter,
Que je l'ai été à les enlever,
A les disperfer & à les détruire,

Mox ego reducam eos
De terrâ aquilonis,
Postquàm collegero eos
Ab extremis terræ.
Inter quos erunt cæcus & claudus,
Prægnans, pariensque pariter;
Magnâ frequentiâ huc revertentur.

Veniunt dies, inquit Æternus,
In quibus insemnabo
Domum Israël & domum Judæ:
Insemnabo in illis
Homines & jumenta.
Et sicut invigilavi eis evellendis,
Destruendis & subvertendis,
Perdendis & affligendis;
Ita invigilabo.

A les exterminer & à les accabler de
maux.

Tel est le décret de l'Eternel.

Nous considérons ensuite pourquoi la première terre sera rendue déserte. Nous en avons vu le motif au commencement de la Section VI^e. C'est pour punir la méchanceté des habitans de ce pays. Nous ouvrons les Prophètes, & nous trouvons qu'Habacuc III, 7. menace d'exterminer les Babylo niens, de détruire leur Empire en punition des traitemens injustes qu'ils auront faits aux Israélites pendant leur captivité. Voyez ce Texte à la pag. 113. de notre III^e Vol.

Nous observons encore si nous ne faisons pas quelques termes qui désignent quels sont les deux peuples, dont l'un sera détruit, & dont l'autre sera rétabli. Nous découvrons que le dernier est caractérisé par les termes de *pauvre dans l'oppression*, & dont le cœur est droit. Isaïe XXV. 4. & l'Auteur du Psaume CXXIV. Hébr. CXXV. 4. nous apprennent que ce peuple est

Eis ædificandis & plantandis.
Sic decernit Æternus.

sur le Psaume 106. Hébr. 107. 15
l'Israélite captif. Ils lui donnent les
mêmes épithètes, & les peignent avec
les mêmes traits.

Comblez les bons de vos faveurs, ô
mon Dieu,

dit le Psalmiste,

Ceux qui ont le cœur droit ;

pendant que Daniel III. 32. donne le
surnom d'*injustes* aux Chaldéens que
le Tout-puissant perdra sans ressource.

De cet examen il résulte clairement
que toute cette VI^e Section doit s'en-
tendre 1^o. *des Israélites rétablis dans*
leur patrie au sortir de leur captivité.
2^o. *Des Babyloniens dont l'Empire*
sera renversé en punition des trai-
temens injustes qu'il auront exercés
envers Israël.

Enfin nous cherchons pourquoi *les*
Israélites & les Chaldéens ne sont point
ici désignés par leurs noms. Nous en
appercevons bientôt la raison. Ce
Psaume est énigmatique ; & par con-
séquent il ne doit indiquer ni *les peu-*
ples, ni *les pays* qu'il menace, ou
qu'il console. Pour sentir que ce Can-
tique est un tissu d'énigmes, il suffit

de faire attention au Verset qui le termine.

Quel est l'homme assez pénétrant
Pour saisir ce que j'annonce,
Pour sonder toute la profondeur
De la miséricorde de l'Éternel?

II°. Après nous être convaincus que cette dernière Section n'a pour objet que *la délivrance des Israélites*, & *la ruine des Babyloniens* leurs persécuteurs, nous examinons si tout ce qui précède, peut se lier avec cette dernière Section; & si d'ailleurs toutes les parties du Psaume réunies ensemble forment entr'elles un sens suivi.

Nous découvrons dans la première Section, que l'Auteur de ce Cantique s'adresse à des hommes que l'on *aura vengés de leurs tyrans*. Nous reconnaissons aussitôt, d'un côté, les *Israélites opprimés à Babylone*, & de l'autre, les *Chaldéens leurs persécuteurs*. Mais remarquez que cette Prophétie est énigmatique, & que l'Auteur se contente de désigner ces deux peuples par les expressions générales de *vengés* & de *tyrans*. Les Poètes sacrés attribuent le premier aux *Israélites*,

Sur le Psaume 106. Hébr. 107. 17
& le second aux *Babyloniens*, comme nous le ferons voir dans notre première Observation.

Nous remarquons ensuite, que dans les Sections II, III, IV, & V, ceux que le Psalmiste dépeint accablés de malheurs, *crieront vers l'Eternel*, qui les délivrera. L'on reconnoît à ces traits, c'est-à-dire, à *leur confiance dans le Seigneur*, qu'il ne s'agit ici que des *Israélites*, à qui seul il appartient de *recourir au vrai Dieu*, & de lui témoigner publiquement leur reconnaissance.

Mais observez que ces Sections, depuis la seconde jusqu'à la VI^e, deviennent toujours de plus en plus énigmatiques.

Dans la seconde Section *la Chaldée* est désignée sous le terme énigmatique de *désert & de pays où les Israélites ne trouvent point de chemin qui les conduise à quelque ville pour y fixer leur demeure*. Ces termes signifient, que les descendants de Jacob captifs dans *la Chaldée* y seront aussi malheureux que dans un désert que personne ne traverse, où l'on ne peut faire de solide établissement, & où ils

souffriront la faim & la soif, jusqu'à tomber en défaillance. Mais le Tout-puissant les retirera de ce triste état : il les menera droit dans la terre d'Israël, où ils retrouveront leurs villes qu'ils habiteront de nouveau. Remarquez l'opposition que le Psalmiste met entre les termes, *ils seront errans, & ceux de chemins droits.* Les premiers indiquent le séjour des Israélites dans l'Empire de Babylone, & les seconds la route dans laquelle ils ne trouveront aucun obstacle pour retourner dans leur patrie.

Dans la III^e Section les termes de *ténèbres & d'ombre de la mort* sont énigmatiques, & caractérisent la *captivité de Babylone*, où les Israélites se trouvoient souvent exposés à périr. L'on ne peut guères douter qu'il ne s'agisse de *cet esclavage*, si l'on fait attention aux mots *d'oppression & de fer* qui suivent immédiatement après. On conçoit aussi facilement que les termes de *portes d'airain & de barres de fer* sont des expressions énigmatiques, qui désignent *l'impuissance* où se trouvoient les Israélites de sortir de leur captivité.

sur le Psaume 106. Hébr. 107. 19

Dans la IV^e Section les paroles paroissent encore moins intelligibles dans l'Hébreu. Au Verset 17. on lit mot à mot :

Ils deviendront insensés
Par la voie de leur prévarication :
Ils seront abaissés
A cause de leurs iniquités.

Nous développerons dans la IV^e Observation les raisons qui nous ont déterminés à traduire ces termes de la manière dont on les lit dans notre Version Françoisé.

Les expressions suivantes , *toute nourriture , & aux portes de la mort* , sont énigmatiques. La première signifie *toute nourriture spirituelle* , telle que *l'exhortation à la patience & à se convertir au Seigneur*. Les autres indiquent *l'extinction de toute la nation dans sa captivité* , dont elle ne devoit jamais sortir , si les Israélites ne se fussent convertis , comme l'avoit prédit Moysé , Deuter. XXX. & s'ils n'eussent poussé des cris vers le Très-haut , qui , pour les guérir de leurs blessures , & les délivrer de toutes leurs calamités , leur envoie *ses Prophètes* ,

désignés énigmatiquement au Vers. 20^o par le terme général de *sa parole*.

La V^e Section est un tissu de termes énigmatiques , comme nous le prouvons dans l'Observation qui la développera. *La mer* signifie *la Chaldée & son Empire*. *Les vaisseaux* désignent *la situation incertaine & orageuse* où les Israélites se trouvoient dans leur esclavage.

La manœuvre pénible marque *les efforts que feront les descendans de Jacob* pour se garantir *des persécutions des Babyloniens*. *Persécutions comparées aux grosses eaux* que nous avons rendues par le terme de *tempête*.

Le vent orageux qui se levera , annonce *la fureur avec laquelle les captifs* seront persécutés.

Les flots de la mer sont *les malheurs* dont on accablera la nation sainte pendant son exil.

Les vagues qui s'élancent vers les cieux , & qui se précipitent dans les abysses , sont les symboles des *persécutions extraordinaires* qui mettront les Israélites à deux doigts de leur perte.

Le calme figure *la liberté* que

sur le Psaume 106. Hébr. 107. 21.
l'Éternel doit rendre à son peuple captif, & le port caractérise évidemment *sa patrie*, où il souhaitoit avec ardeur de retourner.

Nous avons déjà prouvé par l'autorité des Pères & des Interprètes, & nous prouverons encore plus bas, que l'explication de ces termes n'est point arbitraire, puisque les Prophètes en font usage dans les endroits où ils parlent de la captivité de Babylone.

III°. Lorsqu'après ces remarques préliminaires nous relisons la VI^e Section, nous nous appercevons qu'elle est liée inséparablement avec les cinq premières, & que toutes ensemble forment une Pièce suivie dans toutes ses parties, & composent un tout admirable, mais dont les beautés ont échappé en partie aux Traducteurs, parce qu'ils négligeoient la recherche des termes généraux & particuliers, & qu'ils ne faisoient aucune attention aux expressions énigmatiques. Il falloit donc réduire les premiers à des significations particulières, étendre les autres, & développer les dernières, en expliquant les mots de l'énigme sous lesquels sont cachées les vérités conso-

lantes annoncées aux Israélites. Nous avons dit ailleurs quelle est l'origine de ce style énigmatique.

IV°. Si les remarques que nous venons de faire, sont essentielles à l'intelligence des Psaumes, il en reste encore une également nécessaire & indispensable. Elle regarde l'usage que les Ecrivains sacrés ont fait des *Mœufs* & des *Tems des Verbes*, qu'ils emploient indifféremment. Cet usage doit son origine au style énigmatique, & en fait partie. En effet est-il un meilleur moyen pour se rendre impénétrable, que celui de mettre son Lecteur en défaut, en exprimant les *choses futures* comme *déjà passées*? On croit lire *une ancienne histoire*, & l'on ne s'apperçoit pas que l'on tient *une prophétie* entre les mains. Peut-on mieux se cacher qu'en mettant *au Futur* la *situation actuelle* dont l'Eglise d'Israël rend compte à Dieu dans sa prière? Peut-on s'exprimer d'une manière plus énigmatique qu'en mettant *une seconde personne du Parfait* à la place d'un *Impératif*? On prend alors pour *accomplie & déjà passée* une chose

sur le Psaume 106. Hébr. 107. 23
que l'Eglise d'Israël prie le Tout-puissant d'exécuter.

V°. Les Participes mis tantôt pour des Présens , tantôt pour des Futurs , & quelquefois pour des Prétérits , ne répandent-ils point sur les Psaumes & sur les Cantiques des voiles impénétrables à quiconque ignore l'objet de chacune de ces divines Poësies ?

Tous ces changemens de Tems faisant partie du style énigmatique , on ne doit point être étonné de les voir en usage , soit dans les Odes sacrées , soit dans les Prophètes. Nous tâcherons d'établir dans les Observations suivantes quelques règles de critique capables de fixer l'incertitude où l'on est sur la manière de traduire différens Tems que l'on rend assez souvent au hasard.

Nous observons enfin qu'il régné dans cette admirable Poësie un double refrain , dont le premier marque *la ressource d'Israël au fort de ses malheurs* , & le second lui prescrit *une reconnoissance éclatante*. Non seulement ces refrains savent plaire , mais ils consolent , ils instruisent , ils animent le Fidèle qui s'y intéresse.

D'ailleurs quelle noblesse , quel goût , quel sublime dans les tableaux qui précèdent ces refrains !

Les Strophes de cette Poësie , depuis la seconde jusqu'à la dernière , sont autant de tableaux différens , qui rassemblés sous le même point de vuë , représentent les malheurs de la captivité d'Israël , & ses consolantes ressources.

Dans la seconde Strophe qui forme le premier Tableau , on apperçoit de malheureux captifs , pour qui *les plus beaux pays sont des déserts* ; parce que destitués de tout secours , rebutés de tout le monde , sans asyle , sans nourriture , ils sont accablés de misère. Un contraste paroît à côté ; nous voulons dire le refrain qui leur promet une délivrance entière de ces malheurs.

Quelle image dans le second Tableau , c'est-à-dire , dans la troisième Strophe ! *Des coupables languissant au fond d'une prison ténébreuse , opprimés & chargés de fers , le cœur abbatu , cherchant à se soutenir , sans que personne les empêche de tomber.* Mais quelle force dans le peu de mots qui composent le refrain parallèle à cette image ! Dieu
briser

*sur le Psaume 106. Hébr. 107. 25
brisera leurs fers ; il les fera sortir
des ombres de la mort.*

Le troisième Tableau nous représente, non des corps languissans , mais des hommes accablés des maladies de l'ame. Le Prophète peint à nos yeux de foibles Israélites , plongés dans les plus grands malheurs en punition de leur idolatrie. La nourriture spirituelle, qui les soustenoit auparavant , est pour eux un objet d'horreur. Devenus idolâtres , ils sont entrés dans les temples profanes , vrai séjour de la mort. Heureux contraste ! Ceux qui par foiblesse seront tombés , & qui écouteront la parole du Seigneur , seront guéris & délivrés de toutes leurs calamités.

Quel sublime nous frappe & nous étonne dans le quatrième Tableau ! A l'ordre du souverain Maître , la Chaldée devient en un instant une mer en furie. Chaque séjour des Israélites se convertit en un vaisseau battu par la tempête , & chacun de ces captifs infortunés fait une triste & laborieuse manœuvre pour se sauver du naufrage : leur habileté ne les en délivrera point. Le contraste que le Poëte oppose , ne

cede point en sublime au Tableau qui l'accompagne. Les Israélites crient vers l'Eternel ; aussi-tôt les *flots tombent*, les *vagues s'appaisent*. La bonace succède à l'orage ; & les descendans de Jacob , à la faveur de ce calme , voguent heureusement vers le port si long - tems désiré , c'est - à - dire , retournent dans *leur patrie*.

Enfin le cinquième Tableau offre à nos yeux l'image la plus terrible pour les Chaldéens , & la plus riante pour les Israélites. En effet , pendant que l'Empire florissant de Babylone se change en un *désert affreux* , le pays des Israélites présente un spectacle charmant , *leur terre abandonnée , inculte & condamnée à la stérilité* , vous offre des *campagnes arrosées , couvertes d'abondantes moissons , des vignes chargées de leurs fruits , des habitans enrichis & multipliés , des troupeaux nombreux , des villes rebâties , habitées & florissantes*. De tous côtés vous voyez des peuples enivrés de joie & pénétrés de reconnoissance. Mais jetez les yeux sur ce lointain , remarquez-y *l'Empire de Babylone dévasté , changé en un désert*. Les Chaldéens & leurs

sur le Psaume 106. Hébr. 107. 27
 Princes couverts d'ignominie, y sont
 accablés des douleurs les plus vives. Ils
 sont errans à leur tour *dans les déserts*
 où les Israélites tomboient en défail-
 lance. Un morne silence régné parmi
 les Babyloniens, pendant que la Na-
 tion sainte, les appercevant dans cet
 humiliant état, est transportée d'allé-
 gresse.

Tels sont les morceaux admirables
 qui composent la Poésie énigmatique,
 dont nous venons de donner l'idée,
 & que nous mettons dans une entière
 évidence dans les Observations que
 l'on trouve après nos Versions Latine
 & Françoisé.

ARGUMENS DE CE PSAUME.

SENS LITERAL DE
 L'ANCIEN ISRAEL.

I. Le Prophète ex-
 horte les Israélites à
 rendre leurs actions
 de graces au Tout-
 puissant de la miséri-
 corde infinie, par la-
 quelle il les aura ven-
 gés de leurs tyrans,
 c'est-à-dire, des Ba-
 byloniens, qui les re-

SENS LITERAL DU
 NOUVEL ISRAEL.

I. Le Poëte sacré
 anime l'Eglise Chré-
 tienne à témoigner au
 Très-haut sa reconnois-
 sance de la miséricorde
 infinie, par laquelle il
 aura délivré ses enfans
 de la persécution des
 Juifs & des Empereurs
 payens.

II. Les Chrétiens persécutés seront errans dans les déserts, selon Théodoret. Ils y souffriront la faim & la soif. Ils y seront accablés d'afflictions, telles que les dépeint saint Paul, Epître aux Hébreux XI, 37 & 38. Mais le Verbe incarné les soutiendra par la foi, & par l'espérance de la paix qu'il doit leur accorder sous Constantin. Ils reviendront en pleine liberté dans les villes. Reconnoissance de l'Eglise.

III. Les fidèles Disciples de Jésus-Christ pendant la persécution seront chargés de fers. Leur cœur sera dans l'abattement & dans la détresse. Mais l'Eternel brisera leurs chaînes : il les enlèvera à leurs tyrans. Actions de grâces de l'Eglise.

tenoient captifs dans leur Empire.

II. Il prédit que les descendans de Jacob seront errans dans les déserts, c'est-à-dire, dans les Provinces de la Chaldée, où relégués, comme dans une vaste solitude, ils souffriront la faim & la soif. Pressés de tous côtés par leurs ennemis, ils adresseront leurs vœux au Dieu des miséricordes. Il les écouterá favorablement. Il les délivrera de leurs malheurs. Il les ramenera dans des villes où ils fixeront leur séjour, c'est-à-dire, dans les villes des dix Tribus, & dans celles de Juda. Israël lui en témoigne sa reconnoissance.

III. Les Israélites captifs à Babylone en punition de leurs crimes, y seront accablés de détresse, & chargés de fers. Le souverain Maître brisera leurs chaînes. Il les retirera des ombres de la mort ; c'est-à-dire de leur captivité. Ac-

tions de graces d'Israël.

IV. Ils seront humiliés en punition de leur folie, c'est-à-dire, de ce qu'ils auront adoré les Idoles. Ils perdront par ce culte impie le goût de toute nourriture spirituelle. Mais le Seigneur les guérira par sa parole: il les délivrera de tous leurs défâstres. Israël en témoigne sa gratitude au souverain Maître.

V. Dans la Chaldée désignée sous le nom de mer, & dans les vaisseaux symboles des villes de cette vaste monarchie, les captifs feront une manœuvre pénible. Ils verront éclater la tempête. Ils en éprouveront les fureurs; mais l'Eternel fera succéder le calme à l'orage. Il les ramènera dans le port, c'est-à-dire, dans leur patrie. Israël reconnoît les bontés du Maître absolu de l'Univers.

IV. Elle aura la douleur de voir plusieurs de ses enfans renoncer à la foi. Les Apostats seront humiliés. Ils perdront le goût de toute nourriture céleste. Mais ceux qui crieront vers le Très-haut, seront guéris par le ministère de sa parole. Ils reviendront à Jésus-Christ. Reconnoissance de l'Eglise.

V. Sous les persécutions désignées par les noms de mer, & dans les vaisseaux, c'est-à-dire, dans la situation orageuse où se trouveront les Chrétiens dans les différentes parties de l'Univers, le gouvernement de chaque Eglise sera pénible. La tempête éclatera de toutes parts. La fureur des persécutions mettra l'Eglise à deux doigts de sa perte; mais Jésus-Christ fera succéder le calme à l'orage. Il conduira son épouse au port de la paix désirée.

30 *Versions Latine & Françoise*

depuis si long-tems. Actions de graces de l'Eglise.

VI. Le Paganisme si bien établi dans l'Univers sera détruit. L'Eglise au contraire rejetée, persécutée de toutes parts, & qui d'abord avoit peu d'ensans, deviendra plus florissante que ne l'étoit le Paganisme. Les Idolâtres seront réduits au silence, & couverts d'ignominie, pendant

VI. Les Provinces de l'Empire de Babylone si florissantes, représentées sous l'emblème de fleuves, de fontaines, & de pays fertiles seront condamnées à la stérilité; pendant que la terre d'Israël stérile & désolée deviendra féconde. Ses villes seront rebâties, & les champs

I.

1. **G**ratias agite Aeterno,
Quoniam optimus est;
Quoniam immensa est misericordia ejus.
2. Dicent ii,
Quorum vindex fuerit Dominus;
Illi quos redemerit
De manu angustiâ prementis;
3. Illi quos de terris congregaverit,
Ab Ortu & Occasu
Ab Aquilone & Meridie.

II.

4. Errantes in deserto
Et in terrâ inaquosâ,

du Psaume 106. Hébr. 107. 31
 cultivés. On y replan- que l'Eglise verra ses
 tera des vignes. Les enfans se multiplier à
 hommes & les ani l'infini.
 maux s'y multiplieront
 abondamment. Les Israélites pousseront des
 cris de joie, tandis que les Chaldéens gar-
 deront un morne silence.

Que vous fûtes heureux, Fidèles de
 l'une & de l'autre Eglise, d'entendre
 le sens de cette Prophétie, & de com-
 prendre toute l'étenduë de la miséri-
 corde de l'Eternel sur son peuple
 persécuté !

I.

1. **R**endez graces à l'Eternel,
 Parce qu'il est plein de bonté ;
 Parce que sa miséricorde est sans bornes.
2. Ainsi s'écrieront ceux dont le Seigneur
 Aura pris en main la vengeance ;
 Ceux qu'il aura rachetés
 Du pouvoir de leurs tyrans ;
3. Ceux qu'il aura rassemblés
 De différentes régions,
 Du Levant & du Couchant,
 De l'Aquilon & du Midi.

II.

4. Errans dans une terre
 Déserte & aride,

32 *Versions Latine & Française*

Viam civitatis habitandæ
Non invenient.

5. Esurientes & sitientes erunt:
Anima eorum
In ipsis tota deficiet.
6. At clamabunt ad Æternum
In angustiâ quâ prementur.
De tribulationibus eorum
Eripiet eos.
7. Deducet eos per viam rectam,
Quâ pervenient ad civitatem quam
habitent.
8. Celebrabunt coram Æterno
Misericordiam ejus,
Et mirabilia ejus
Coram filiis hominum;
9. Eò quòd satiaverit
Animam egentem,
Et animam esurientem
Cumulaverit bonis.

III.

10. Jacebunt in tenebris
Et in umbrâ mortis,
Vincti oppressione & ferro.
11. Eò quòd rebelles fuerint
Legibus Omnipotentis,
Et minas Altissimi respuerint.
12. Ideò per laborem
Cor eorum deprimet:
Impingent, nec eis erit adjutor.
13. At clamabunt ad Æternum

du Psaume 106. Hébr. 107. 33

Ils ne trouveront point de chemin
Qui les conduise à aucune ville
Où ils puissent fixer leur demeure.

5. Pressés de la faim, brûlés par la soif,
Ils sentiront leurs forces
Totalelement épuisées.

6. Mais au fort de leur détresse
Ils pousseront des cris vers l'Eternel.
Il les fera sortir de leur misère extrême.

7. Il les conduira par un chemin droit
A la ville qu'ils doivent habiter.

8. En présence de l'Eternel
Ils célébreront sa miséricorde,
Ils publieront ses merveilles
Au milieu des enfans des hommes ;

9. En reconnoissance de ce qu'il aura
Rassasié l'ame affamée,
De ce qu'il aura comblé de biens l'in-
digent.

III.

10. Assis dans les ténèbres,
Enveloppés des ombres de la mort,
Ils seront accablés de malheurs
Et chargés de fers.

11. Juste punition de leur révolte
Contre les Loix du Tout-puissant ;
Et de leur mépris
Pour les menaces du Très-haut.

12. Il humiliera leur orgueil
Par de pénibles travaux.
Ils succomberont,
Sans que personne vienne à leur secours.

13. Mais au fort de leur détresse

34 *Versions Latine & Françoise*

- In angustia quâ prementur.
De tribulationibus eorum
Liberabit eos.
14. Educet eos de tenebris
Et umbrâ mortis ;
Et vincula eorum dirumpet.
15. Celebrabunt coram *Æterno*
Misericordiam ejus,
Et mirabilia ejus
Coram filiis hominum.
16. Eò quòd confregerit
Portas æneas,
Et vectes ferreos contriverit.

I V.

17. Infanient
Cultu prævaricatore suo,
Propter iniquitates suas
Oppressione prementur.
18. Quamlibet escam
Abominabitur anima eorum,
Et attingent ad portas mortis.
19. At clamabunt ad *Æternum*
In angustia quâ prementur.
De tribulationibus eorum
Liberabit eos.
20. Mittet Verbum suum:
Ipsam sanabit eos;
Et eruet eos
De interitu eorum.
21. Celebrabunt coram *Æterno*
Misericordiam ejus,
Et mirabilia ejus
Coram filiis hominum.
21. Et innumera offerent sacrificia

du Psaume 106. Hébr. 107. 35

Ils pousseront des cris vers l'Eternel.

Il les délivrera

De leurs tribulations.

14. Il les fera sortir des ténèbres

Et des ombres de la mort :

Il brisera leurs liens.

15. En présence de l'Eternel

Ils célébreront sa miséricorde :

Ils publieront ses merveilles

Au milieu des enfans des hommes ;

16. Parce qu'il aura rompu

Les portes d'airain ,

Et qu'il aura brisé

Les barres de fer.

IV.

17. Leur culte prévaricateur

Les rendra insensés :

Les fléaux les plus terribles

Seront la peine de leurs iniquités.

18. Leur ame aura

Toute nourriture en horreur :

Ils toucheront aux portes de la mort.

19. Mais au fort de leur détresse

Ils pousseront des cris vers l'Eternel.

Il les délivrera

De leurs tribulations.

20. Il leur enverra sa Parole

Pour les guérir :

Pour les retirer

Des horreurs de la mort.

21. En présence de l'Eternel

Ils célébreront sa miséricorde :

Ils publieront ses merveilles

Au milieu des enfans des hommes.

22. Ils lui offriront en actions de graces

B vj

36 *Versions Latine & Françoise*

Gratiarum actionis,
Et narrabunt opera ejus
Cum canticis festivis.

V.

23. Descendent in mare,
In navibus luctabuntur
Adversus undas validas.
24. Attoniti videbunt
Opera Domini,
Et mirabilia ejus
Adversus profundum.
25. Simul ac edixerit,
Orietur ventus procellosus,
Quo attollentur fluctus ejus.
26. Ascendent ad cœlos;
Descendent in abyssos:
Anima eorum
Malis tota eliquescet.
27. Titubabunt,
Et agitabuntur instar ebrii:
Et omnis peritia eorum
Penitus absorbebitur.
28. At clamabunt ad Dominum
In angustiâ quâ prementur:
De tribulationibus eorum
Educet eos.
29. Exortam tempestatem sedabit:
Silebunt fluctus eorum.
30. Tunc lætitiâ afficientur,
Eò quòd conticuerint undæ;
Et deduxerit eos
Ad portum quem appetebant.

Des sacrifices innombrables:
Par leurs chants d'allégresse
Ils publieront les œuvres.

V.

23. Jettés en pleine mer
Ils lutteront dans leurs vaisseaux
Contre la fureur des flots.
24. Ils verront avec surprise
Les œuvres du Seigneur:
Ils verront par quels prodiges
Il domptera l'orgueil de l'abysme.
25. A sa voix
Un vent orageux soufflera,
Il soulèvera les flots.
26. Les vagues s'élèveront jusqu'aux cieux,
Les abysmes s'entrouvriront:
A la vuë du péril
Leur cœur fondra comme la cire.
27. Semblables à des hommes pris de vin,
L'esprit troublé, les pas chancelans,
Toute leur habileté sera pour eux
Sans aucune ressource.
28. Mais au fort de leur détresse
Ils pousseront des cris vers le Seigneur:
Il les fera sortir
De leurs tribulations.
29. Il fera succéder
Le calme à la tempête:
Il imposera silence
Aux flots prêts à les submerger.
30. A la vuë de ce calme
Ils seront transportés de joie,
Et l'Eternel les conduira au port
Après lequel ils soupiroient.

38 *Versions Latine & Françoise*

31. Celebrabunt coram Æterno
Misericordiam ejus,
Et mirabilia ejus
Coram filiis hominum.
32. Extollent gloriam ejus
In cœtu populi,
Et in confessu seniorum
Collaudabunt eum.

V I.

33. Rediget flumina in desertum;
Et scaturientes aquas in aridum,
34. Terram fructiferam
In seminatam sale humum
Ob nequitiam habitantium in eâ.
35. Restituet desertum
In stagnum aquarum,
Et terram arenem
In scaturientes aquas.
36. Et habitare ibi faciet esurientes,
Ubi fundabunt
Civitatem habitandam.
37. Tunc seminabunt agros,
Et plantabunt vineas
Fructuosum edituras proventum.
38. Bonis cumulabit eos,
Et multiplicabuntur mirum in modum;
Et jumenta eorum innumera fient.
39. At pauci fient
[Inimici eorum:]
Humiliabuntur,
Urgente calamitate & dolore.

31. En présence de l'Eternel
Ils célébreront sa miséricorde,
Ils publieront ses merveilles
Au milieu des enfans des hommes.
32. Ils exalteront sa gloire
Au milieu d'un peuple nombreux ;
Ils publieront ses louanges
Dans l'assemblée des anciens.

VI.

33. Il changera les fleuves en déserts :
Il tarira les sources les plus abondantes.
34. Il semera de sel
La terre la plus fertile,
En punition des crimes de ses habitans.
35. Il changera le désert
En un étang plein d'eaux :
La terre qui étoit aride,
Sera arrosée de fontaines.
36. Il y placera
Ceux qui seront pressés par la faim ;
Ils y bâtiront des villes,
Et s'y établiront.
37. Ils ensemeront les campagnes,
Ils y planteront des vignes,
Et d'année en année
Ils en recueilleront les fruits.
38. Le Très-haut les comblera
De ses bienfaits,
Il les multipliera à l'infini ;
Leurs troupeaux même seront innombrables.
39. Mais leurs ennemis,
Réduits à un petit nombre,
Succomberont enfin sous le poids
De leur misère & de leurs maux.

40 *Versions Latine & Françoise*

40. Effundet ignominiam super principes;
Et errare faciet eos
Per loca inania & invia.

41. Dum sublevabit pauperem ab oppres-
sione,
Et ponet ut gregem familias.

42. Videbunt recti,
Hinc lætitiâ afficientur:
At omnes iniqui
Obturabunt os suum.

43. Quis ita sapiet
Ut observet hæc,
Et scrutetur
Omnimodam Æterni misericordiam?

Oserions nous espérer que l'on aura
ressenti quelque satisfaction à lire ces
Versions Latine & Françoise? Mais

PREMIERE OBSERVATION

*Qui contient les trois premiers
Versets.*

LEs malheurs des captifs d'Israël &
leur délivrance sont, comme
on l'a vu plus haut, les deux objets
généraux, qui composent les magni-
fiques peintures de la Poësie que nous
venons de présenter. Ce Cantique est

du Psaume 106. Hébr. 107. 41

40. Il couvrira leurs princes d'opprobre,
Il les fera errer dans des déserts
Dont il leur fermera toutes les issues.
41. Il tirera les pauvres de l'oppression;
Il rendra leurs familles
Aussi nombreuses que des troupeaux.
42. Les cœurs droits
Seront témoins de ces merveilles,
Ils en seront transportés de joie;
Mais tous les ouvriers d'iniquité
N'oseront ouvrir la bouche.
43. Quel est l'homme assez pénétrant
Pour saisir ces oracles?
Pour sonder toute la profondeur
De la miséricorde de l'Eternel?

pour les mettre dans un plus grand
jour, nous allons les développer dans
les Observations suivantes.

donc une *action* de graces anticipée de
la liberté qu'ils obtiendront. C'est ce
qui nous engage à mettre au Futur du
Subjonctif les Verbes qui se trouvent
dans les Versets deux & trois.

V E R S E T I.

*Rendez graces à l'Eternel,
Parce qu'il est plein de bonté;
Parce que sa miséricorde est sans bornes.*

*Cette bonté du Tout-puissant &
cette miséricorde sans bornes sont*

42 *Première Observation*
développées non seulement dans ce
Psaume, mais dans plusieurs autres,
& dans les Prophètes, où ces termes
sont employés pour désigner *la misé-
ricorde infinie* par laquelle le souve-
rain Maître fera sortir Israël de capti-
vité, en lui accordant une justice
dont ils s'étoient rendus indignes par
leurs révoltes, & sur-tout par leur
idolatrie. Il suffit, pour s'en con-
vaincre, de jeter les yeux sur les
vers. 10. & 11. du XXXIII. Chap.
de Jérémie où le Seigneur adresse aux
Israélites les paroles suivantes : *

Voici ce que dit l'Eternel :
Dans ce lieu que vous dites
Etre un affreux désert,
Parce qu'il n'y a plus ni hommes, ni
bêtes :
Dans les villes de Juda,
Et dans les places de Jérusalem
Qui sont ravagées au point

* Hæc dicit Æternus :
Adhuc audietur in loco hoc,
Quem vos dicitis desertum esse,
Eò quòd nulli sint homines
Nullæque bestiaë,
In civitatibus Juda
Et in plateis Jerusalem,
Quæ ita desolatae sunt,

Sur le Psaume 106. Vers. 1. 43

Qu'il n'y a ni hommes,
Ni habitans, ni troupeaux;
On entendra encore
Des cris de joie & des cris d'alle-
gresse,
Les chants de l'époux & les chants de
l'épouse,
La voix de ceux qui crieront:
Rendez graces au Seigneur des armées;
*Parce que l'Eternel est plein de bonté,
Parce que sa miséricorde est sans bornes.*

Qu'il s'agisse dans cet endroit de
*la reconnoissance des Israélites affran-
chis du joug des Babyloniens*, c'est
ce qu'on ne peut révoquer en doute,
lorsqu'on lit la suite de ce Verset où
le Prophète ajoûte :

On entendra aussi les Cantiques
De ceux qui offriront leurs actions de
graces

Ut nullus sit homo,
Nullus habitator, nullaque bestia,
Vox gaudii & vox lætitiæ,
Cantus sponsi & cantus sponsæ,
Vox canentium:
Gratias agite Domino exercituum;
Quoniam optimus est Æternus,
Quoniam immensa est misericordia ejus.
Et vox offerentium,
Gratiarum actiones

44 *Première Observation*

Dans la Maison du Seigneur,
De ce que j'aurai fait revenir
Les captifs de la terre,
Pour les rétablir dans leur premier état.
C'est l'Eternel qui l'assure.

Cette Prophétie a eu son accomplissement sous Esdras. Les Israélites de retour chanterent des Hymnes, & publierent en ces termes la gloire du Seigneur : *Il est plein de bonté, sa miséricorde est sans bornes pour Israël.* *

Nous traduisons le terme Hébreu *ng'hôlâmé* par ces deux mots *sans bornes* ; parce que la signification d'*éternel* ne sauroit avoir lieu, lorsqu'il est question d'*évènements temporels*, & par conséquent *passagers*. Ainsi l'on doit reconnoître plus d'une signification dans ce *Substantif* Hébreu.

In Domo Domini ;
Eò quòd reduxerim
Captivos terræ
Ad pristinum statum.
Asserit Æternus.

* Et concinebant in Hymnis & in confessione Domino, quoniam *bonus*, quoniam *in aeternum misericordia ejus* super Israel.
Lib. I. Cap. III. vers. 11.

sur le Psaume 106. Vers. I. 45
 1°. Lorsqu'il est après un Verbe, & qu'il ne s'agit que de *promesses temporelles*, alors il marque un *tems plus ou moins long*; mais il se prend pour l'*éternité*, lorsqu'il est question de *biens éternels*. 2°. Quand le mot *ghôlâmé* se trouve joint à quelque attribut, tel que celui de *miséricorde*, alors il se prend, non pour l'*éternité* de cet attribut, mais pour son *immensité*. En effet un Israélite transporté de joie, parce qu'il est hors de captivité, doit être bien plus touché de ce que la *miséricorde* du souverain Maître est *sans bornes*, que de ce qu'elle est *éternelle*. Ce dernier attribut ne nous touchera pleinement que dans l'*éternité bienheureuse*.

V E R S E T II.

*Ainsi s'écrieront ceux dont l'Eternel
 Aura pris en main la vengeance;
 Ceux qu'il aura rachetés
 Du pouvoir de leurs tyrans.*

**Art. I. CEUX DONT L'ÉTERNEL
 AURA PRIS EN MAIN LA VENGEANCE.**

Mot à mot *les vengés de l'Eternel*, selon l'original יהוה יגוול גְּאוּלֵי *gheoulé*

iehôâh, c'est-à-dire, *les Israélites dont l'Eternel aura vengé le sang répandu par les Chaldéens*, soit avant, soit pendant la captivité. Telle est la vraie signification du Verbe לָנָא (ghâ-âl) dont le Participe Bénoni לָנָא (gho-él) veut dire *celui qui venge le sang répandu*, & dont le Participe Phaoul לָנָא (ghâ-oûl) se prend pour *celui dont on a vengé le sang*.

Isaïe Ch. LXII. v. 11. & 12. donne la même épithète aux Israélites que le Tout-puissant doit délivrer de la captivité de Babylone.

(a) J'entens l'Eternel qui donne cet ordre
 Jusqu'aux extrémités de la terre :
 Dites à la fille de Sion :
 Considérez votre libérateur (b).
 Il s'avance portant avec lui
 La rançon qu'il doit donner pour vous :
 Il ne perd point son œuvre de vûë (c).

(a) Audio Æternum

Audire facientem usque ad fines terræ :

Dicite filiæ Sion :

Prospice liberatorem tuum adventantem.

Affert mercedem ipsius secum :

Et opus ejus ad conspectum ejus.

(b) Cyrus.

(c) Le renversement de Babylone & la délivrance d'Israël.

sur le Psaume 106. Vers. 1. 47

Alors on appellera un peuple saint
Ceux dont l'Eternel
Aura pris en main la vengeance.

On sent bien que l'expression & la pensée du Psalmiste & du Prophète sont parfaitement parallèles. Or selon saint Thomas (a), ce Texte d'Isaïe a pour objet literal Cyrus libérateur d'Israël.

Dans le verset 4^e du Chap. LXIII. du même Prophète, le Participe que nous expliquons, n'a pas un rapport moins sensible avec l'endroit de notre Cantique. Le Seigneur parle ainsi de la délivrance de son peuple par les Perses (b):

Car le tems que je réservois en moi-même
Pour la récompense, est écoulé ;
Et l'année déterminée
Pour *venger mon peuple* (c) est arrivée.

Tunc vocabuntur illi
Populus sanctus *vindicati* ab Æterno.
(a) *Dicite filia Sion, plebi Judæorum ;*
Salvator Deus vel Cyrus ; merces ut vobis
bona, & hostibus mala reddantur.
(b) *Dies enim retributionis*
Reconditus in corde meo,
Et annus vindictorum meorum advenit.
(c) *A la lettre, de mes vengés.*

48 *Première Observation*

Sanctius commente cet endroit de la manière suivante : * » Si pour suivre » le Texte de la Vulgate , selon les » corrections de Sixtè- Quint , vous » aimez mieux lire le terme de *ré-* » *demption* , que celui de *punition* , » ce sera toujours le même sens. Car » dans le même jour que le Dieu » vengeur a fait périr les Chaldéens , » c'est-à-dire , les ennemis de son peu- » ple ; ce Dieu bienfaisant & plein » de miséricorde a procuré la liberté » aux Juifs qu'ils tenoient en esclav- » vage. En effet le même oracle , » & le même décret renfermoit tout » à la fois , & l'extinction de l'Em- » pire des Babyloniens , & le com- » mencement de la liberté des Israë- » lites. «

* Quòd si pro *retributionis* legas *redemptionis*, ut habent Codices Sextiani, sensus est idem. Nam idem dies, qui Chaldæis, id est, inimicis exitium attulit ab ultore Deo, idem Judæis apud ipsos captivis à misericorde & benefico attulit libertatem. Imò eodem vaticinio, atque decreto consignata sunt & Babylonicæ Imperii finis, & Judaicæ libertatis exordium.

Mais

sur le Psaume 106. Vers. 2. 49

Mais pourquoi nous arrêter ici ?
L'application que nous faisons de cet
endroit du Psaume CVI. Hébr. CVII.
au retour de la captivité de Babylone,
est si palpable, que Dom Calmet n'a
pu s'empêcher d'en donner l'explica-
tion suivante : » Vous autres que le
» Seigneur a tirés de la captivité, &
» qu'il a rétablis dans votre patrie,
» publiez aujourd'hui ses louanges. Il
» parle à toute l'assemblée du peuple
» retourné depuis peu de Babylone.«

Art. II. CEUX QU'IL AURA RACHETÉS.

Nous rendons ainsi le Verbe *ghâ-âl* ;
afin de rentrer dans la pensée du
Psalviste, qui veut faire comprendre
que le Tout-puissant n'a pas laissé Cy-
rus sans récompense de la liberté qu'il
a procurée à ses fidèles adorateurs.
Tel est aussi le sentiment de Dom
Calmet sur le 3^e Verset du Chapi-
tre XLIII. d'Isaïe. » Les peuples, dit
» cet Auteur, (les habitans de l'Egypte,
» de l'Ethiopie & de Céba) viendront
» se prosterner devant vous, ô Cy-
» rus, & avoueront que le Seigneur
» est avec vous Ils vous demeure-
» ront assujettis: vous les conserverez

50 *Première Observation*

» pour vous dédommager du tort que
» peut faire à vos Etats le retour des
» Juifs. «

Art. III. DE LEURS TYRANS.

Mot à mot, de celui qui les tenoit dans l'oppression, c'est-à-dire, des Chaldéens. Dans le Verset 10. du premier Chap. de ses Lamentations, Jérémie caractérise par le même Substantif ceux qui avoient ravagé la terre de Juda, & qui avoient conduit ses habitans en captivité.

*Ses tyrans (tsâr) ont porté la main
Sur tout ce qu'elle avoit de plus cher,
Lorsqu'elle a eu la douleur de voir
Entrer dans votre Sanctuaire
Les nations que vous aviez exclues
De l'endroit qui vous étoit consacré.*

On voit par les Versets 13, 14, 15, 16, 17 & 18 du XXV^e Chap. du quatrième Livre des Rois, que ce sont les Chaldéens qui ont enlevé tout ce que Jérusalem avoit de plus précieux dans le Temple. Ce sont par conséquent ces ennemis d'Israël que Jérémie désigne dans cet endroit. C'est ce que reconnoît Maldonat, lorsqu'il s'exprime ainsi sur

sur le Psaume 106. Vers. 3. 51
 ce passage des Lamentations. * » L'en-
 » nemi a porté la main, c'est-à-dire,
 » a enlevé tout ce qu'il y avoit de
 » plus précieux. Il faut entendre ces
 » paroles de la déprédation de toute
 » la ville, mais sur-tout de celle du
 » Temple . . . Les Interprètes Latins
 » donnent un meilleur sens à ce Texte,
 » lorsque par le terme d'ennemis ils
 » entendent les Chaldéens qui ont pillé
 » les vases du Temple.

V E R S E T III.

*Ceux qu'il aura rassemblés
 De différentes régions,
 Du Levant & du Couchant,
 De l'Aquilon & du Midi.*

*Ces hommes rassemblés de différens
 pays sont assurément les Israélites
 rachetés de la captivité de Babylone.*
 Isaïe développe la pensée de ce Psaume
 dans son Chap. XLIII. v. 5. & 6. On

* *Manum suam misit*, id est, spoliavit ho-
 stis quicquid illic pretiosum erat. Hoc de
 totius civitatis, maximè verò de Templi spo-
 liatione intelligendum est. Per *hostem* me-
 liùs Latini *de Chaldæis* interpretantur, qui
 Templi vasa diripuerunt . . . propterea Deum
 permisisse ut Chaldæi Templum spoliarent.

52 *Première Observation*

a vu ce Texte à la pag. 415. de notre VI^e Volume.

» Ce bienfait a été accordé , dit Théodoret * sur ce passage d'Isaïe, » après la perte des Babyloniens. Car » Cyrus permit aux Israélites de re- » tourner dans la Judée. Or par les » climats, il désigne les Royaumes. » Car Babylone est plus au Nord que » Jérusalem. L'Égypte est située dans » l'Afrique. C'est donc à ces nations » que j'ordonnerai, dit-il, de laisser » revenir mon peuple sans aucun obsta- » cle. « Nous pourrions citer beau- coup d'autres passages de différens Prophètes & des saints Pères, pour appuyer la même vérité : mais lorsqu'elle se fait sentir pleinement par un seul Texte, il est inutile de s'y arrêter plus long-tems. Nous ferons seulement remarquer que Ferrand, appuyé des témoignages de Théodore d'Héraclée &

* Hæc, post Babyloniorum occasum, finem sortita sunt. Cyrus enim redire illos jussit in Judæam. Ex climatibus autem reges designavit. Borealior quippe est Babylon quàm Jerusalem. Ad Africum verò sita est Ægyptus. His ergò præcipiam, inquit, ut populum meum reducat, neque illi adversetur.

sur le Psaume 106. Vers. 3. 53
 du Paraphraste Grec, donne à ce passage
 le même point de vuë. Voyez encore
 la Dissertation où Dom Calmet prouve
 qu'il revint un grand nombre d'Israë-
 lites de toutes les parties du monde
 sous Cyrus & sous ses successeurs. En
 effet, dit M. Berenger sur ce Ver-
 set *, » le temps de la captivité de
 Babylone étant écoulé, il revint un
 » grand nombre de Juifs de toutes les
 » parties du monde. «

Art. II. DU MIDI.

Nous ne sommes pas du sentiment
 de plusieurs Commentateurs modernes,
 qui croient qu'il y a une faute de Co-
 piste dans le Texte original, & qu'au
 lieu de מִן (iârne) il faut lire מִיָּמִין (iâmîne),
 qui veut dire la *Mer droite*, ou plutôt
le Midi, quand il s'agit de situation de
 lieu; mais nous pensons, selon la re-
 marque de Robertson, d'Alberti, de
 Buxtorf & de Vatable, que ce terme
 indique ici la *Mer rouge* qui étoit au
Midi de la terre d'Israël, & que c'est

* *Reverà ex omnibus mundi partibus rediit
 multitudo Judeorum, post solutam captivita-
 tem Babylonicam.*

54 *Seconde Observation*

cette partie du monde que le Prophète veut désigner , lorsqu'il emploie ce Substantif Nous pensons donc qu'il faut prendre dans ce sens le terme de *Mer*, dont toutes les Versions de la Polyglotte d'Angleterre ont fait usage dans l'endroit que nous examinons ; & en cela nous suivons l'exemple de Felix Pratensis qui traduit le mot *îâmîne* par à *Meridie* , du Midi.

SECONDE OBSERVATION

Qui renferme les Versets 4, 5, 6, 7, 8 & 9.

Après avoir relevé le courage des captifs par l'espérance de leur retour, le Psalmiste va peindre, dans les deux premiers Versets de cette Section, ce qu'ils auront à souffrir avant de jouir de ce bienfait. L'image en est effrayante ; mais nous la verrons bientôt disparaître pour faire place à une plus consolante idée , qui se trouvera dans les Versets 7, 8 & 9.

V E R S E T I V.

*Errans dans une terre
Déserte & aride,*

sur le Psaume 106. Vers. 4. 55
Ils ne trouveront point de chemin
Qui les conduise à aucune ville,
Où ils puissent fixer leur séjour.

Art. I. ERRANS.

Ce Verbe que nous traduisons ici par un Participe qui vaut un Futur, est au Prétérit dans l'original, qui porte : *ils ont erré*. Mais si l'on fait attention à ce qui suit immédiatement après, on sentira facilement que ce n'est qu'une pure énalage, ou un changement de Tems. En effet, si l'on examine cette Section & les trois suivantes, on verra qu'elles sont composées de trois parties qui dépendent l'une de l'autre. La première est une annonce de châtimens ; & les deux autres, que nous appellons des refrains, prophétisent la délivrance & la reconnoissance d'Israël.

1°. Faites attention que dans l'Hébreu l'annonce des châtimens finit par un Futur, pendant que les deux Tems qui précèdent sont au Prétérit. C'est un usage très ordinaire dans les Psaumes & dans les Prophetes ; & de cet usage nous osons établir un principe que nous croyons utile en beaucoup d'endroits. Le voici : *Lorsqu'un discours est terminé par un Futur, il y a touc*

56. *Seconde Observation*
lieu de présumer que ce Futur donne
le ton aux Prétérits qui précèdent , &
les change en autant de Futurs. Cette
règle n'est pas à la vérité sans excep-
tion ; mais ici, comme par-tout ailleurs ,
les exceptions fortifient le principe.
Ainsi dès que l'on voudra traduire le
récitatif mot à mot sur l'original ; voici
la manière dont il faudra le rendre :

 Ils ont erré dans le désert ,
 Dans une terre de désolation.
 Ils ne trouveront point de chemin ,
 Qui conduise à la ville,
 Où ils puissent fixer leur demeure.
 Pressés de la faim brûlés par la soif ,
 Ils sentiront leurs forces
 Totalemment épuisées.

 A quoi peut servir ce dernier Futur ?
 Pourquoi , s'il n'est ici question que
 d'une histoire passée , n'avoir pas mis
 le Temps au Parfait , comme les pré-
 cédens ? Cependant ce Futur n'est point
 mis inutilement dans cet endroit , ni
 dans beaucoup d'autres. Nous l'avons
 déjà dit , il donne le ton aux Prétérits
 qui le précèdent ; il les change en Fu-
 turs , selon la règle que nous avons
 établie, & à laquelle il faut avoir recours
 pour traduire exactement plusieurs
 Textes des Psaumes & des Prophètes.

Jur le Psaume 106. Vers. 4. 57

2°. On observera que dans le Futur וְיִצְעֲקוּ *ouáíitseⁿghàkoù*, qui se rencontre à la tête du premier refrain, la Conjonction *ouáou* n'est pas converse, c'est-à-dire, qu'elle n'a pas la force de changer ce Futur en Prétérit. En effet, pour mettre ici cette règle en usage, il faudroit qu'un autre Prétérit eût précédé, comme cela se remarque dans les Livres historiques. Or ce n'est point un Prétérit qui précède, c'est un Futur.

Ils sentiront leurs forces
Totale^{ment} épuisées.

Donc le Verbe qui est après *ouáíitse-ghàkoù* doit se rendre par le Futur :

Alors ils pousseront des cris.

D'ailleurs le Verbe suivant, qui est encore au Futur dans l'Hébreu, donnant le ton au Verbe précédent, l'un & l'autre doivent être également traduits par un Futur. Enfin le Verbe וְיִדְרִיכֶם (*ouáííáderîkhême*), qui est le troisième & le dernier Futur de ce refrain, ne peut pas être changé en Prétérit, parce qu'il est précédé d'un autre Futur: il doit par conséquent demeurer

58 *Seconde Observation*
tel qu'il est, & se rendre par le Futur
Français

Il les ramènera par un chemin droit.

De ce que nous venons de dire, il résulte que les trois Temps de ce premier refrain, qui sont au Futur dans l'original, doivent être rendus par autant de Futurs, comme on les voit traduits dans notre Version Française; & par conséquent que les Prétérits qui précèdent, doivent être changés en Futurs. Cette espèce d'énallage n'étoit point inconnue à saint Augustin. Il en parle en ces termes dans l'exposition qu'il a faite du Verset 6. du Psaume CIII. Hébr. CIV. *

» Nous découvrons souvent que les
» Prophètes expriment par le Prétérit,
» des faits qui n'étoient pas encore
» arrivés. «

Ce grand Docteur pose le même principe dans son Commentaire sur le Psaume CXXV. Hébr. CXXVI.

Art. II. Cet état de peuple errant
a voit été prédit par Moïse, lorsque

* Animadvertimus sæpè Prophetas præterito tempore verborum dicere quæ futura sunt.

sur le Psaume 106. Vers. 4. 59
l'Être suprême menace Israël de l'enlever de son pays, & de le disperser parmi les nations Idolâtres. Ce saint Législateur, après leur avoir annoncé qu'ils adoreront des Dieux de bois & de pierre, que ni eux, ni leurs pères n'avoient connus, s'exprime ainsi, Deutéronome XXVIII. 65. » Vous » n'aurez point de repos parmi les » nations, & la plante de votre pied » n'aura point d'endroits où se fixer. « Texte que le Ps. CVI. paraphrase en ces termes au même Verset :

Ils ne trouveront pas de chemin
Qui les conduise à aucune ville,
Où ils puissent fixer leur séjour.

Mais afin qu'on ne croye pas que cet état de *peuple errant* se rapporte indifféremment à toute sorte de dispersions, telle que seroit celle d'aujourd'hui ; Moïse assure » qu'ils se convertiront » au Seigneur, qu'ils reviendront à lui, » que le Seigneur leur Dieu fera revenir leurs captifs, qu'il les rassemblera d'entre tous les peuples où » ils auront été dispersés, & que s'ils » sont relégués aux extrémités de la » terre, il les en retirera, & les prendra

60 *Seconde Observation*

» pour les rétablir dans le pays que
» leurs pères possédoient, & qu'ils s'y
» multiplieront plus abondamment que
» leurs ancêtres. « Tous ces traits ne
conviennent qu'à la captivité de Ba-
bylone, & au retour de ceux que les
Chaldéens tenoient sous le joug. Cet
état de dispersion a été aussi annoncé
par Ezéchiel. Voyez le Verset 6. du
XXXIV^e Chap. de ce Prophète rap-
porté à la page 462. de notre IV^e Vo-
lume. C'est pour en être délivré, que
l'Eglise d'Israël adresse une fervente
prière au Très-haut dans le Vers. 176.
du Psaume CXVIII. Hébr. CXIX.
Nous le rapporterons ailleurs.

» Je suis dans *ce pays de Babylone*,
» dit Dom Calmet sur ce dernier en-
» droit, comme dans *un désert*, ainsi
» *qu'une brebis égarée*. Mais toute
» éloignée que je suis, je suis à vous,
» ô mon Dieu : j'appartiens à votre
» troupeau. Ne m'abandonnez pas à
» mes ennemis, à ces loups ravissans.
» Venez me chercher, & ramenez-moi
» dans ma patrie, dans vos paturages.
» Vous savez avec quelle fidélité j'ai
» toujours été attachée à vos com-
» mandemens. « Tel est aussi le senti-

Sur le Psaume 106. Vers. 4. Si
ment d'Anastase, selon la remarque
du Père Lorin sur le Verset que nous
venons de citer. (a)

**Art. III. DANS UNE TERRE DÉSERTE ET
ARIDE.**

A la lettre, *dans un désert & dans un pays sans eau.* Tel étoit le pays de Babylone pour Israël captif. Peut-être sera-t-on étonné de voir donner cette dénomination à un Empire aussi florissant; mais la surprise cessera sans doute, lorsque nous aurons fait remarquer que ce sont les Prophètes qui l'appellent ainsi. Nous en trouvons la preuve dans les Versets 5 & 6. du XVII. Chap. de Jérémie rapporté à la pag. 357 & 358. du II. Volume des Lettres de M. l'Abbé de *** à ses Elèves. S. Thomas (b) explique ce passage par les paroles suivantes: » Il sera comme la bruyere que l'on méprise; ou, selon Symmaque, comme un arbre du désert, qui ne porte point de fruit. *Il ne*

(a) Anastasius tamen vult exponens de captivis in Babylone.

(b) Erit enim quasi myrice, quæ viles habentur. Symmachus, quasi lignum infructuosum in solitudine, Non videbit, quia ante

62 *Seconde Observation*

» *verra pas le bien* , parce qu'ils sont
» presque tous morts avant la délivran-
» ce de la captivité. *Mais ils demeu-*
» *reront* , ce qui prouve l'horreur du
» lieu de l'esclavage. Ce n'est pas que
» ce séjour ne fût bon en lui-même ,
» mais il n'étoit mauvais que relative-
» ment à ceux que l'on y retenoit sous
» le joug. *Dans des lieux arides , dans*
» *le désert* , où on ne recueille rien ,
» parce qu'il y régne un vent sec qui
» rend les arbres stériles. *Où on ne*
» *trouve que du sel* ; ce qui fait con-
» noître la sécheresse du pays , dont
» l'humide est pompé par les ardeurs
» du soleil. « Nous ajoutons que les
esclaves Israélites étoient souvent oc-
cupés à défricher des pays incultes
depuis long - tems , & réduits en de
tristes déserts. Voyez sur ce dernier
terme la pag. 141. de notre VIII. Vol.

liberationem de captivitate ferè omnes mor-
tui sunt. *Sed habitabit* , in quo ostenditur
horror loci captivitatis : non quòd in se
malus esset , sed eis , qui in servitute opprime-
bantur. *In siccitate , in deserto* , quod non col-
ligitur , sed est ficci aëris qui facit arbores
infructuosas. *Salsuginis* , quantum ad siccitatem
terræ , ex adustione humoris à sole.

Art. III. ILS NE TROUVERONT POINT DE CHEMIN.

Pourquoi ? Parce que , selon Jér. Lament. III. 9. l'Eternel a fermé d'un mur de pierres de taille les endroits par où ils auroient pu passer. C'est-à-dire , selon Ménochius » que le Tout- » puissant les a entourés de tant d'obsta- » cles , & environnés de si grands pé- » rils, qu'il ne leur restoit aucun moyen » d'échaper. « De là ces plaintes de l'Eglise d'Israël, Job. XVI. 12.

L'Eternel m'a renfermé
Dans l'Empire de l'injuste:
Il m'a fait tomber
Sous la puissance de l'impie.

Et celles-ci du Vers. 8. Chap. XIX.

L'Eternel a fermé d'une haie
Le chemin que je tenois,
En sorte que je ne puis plus passer.
Il a répandu des ténèbres sur mes sentiers.

Faites bien attention qu'à l'exemple du Syriaque, du Grec, de l'Ethiopien & de l'Arabe, nous mettons sous le terme בִּישִׁימֹן bishîmône, l'athenach qui est sous le mot דָּרֶךְ dârékh dans l'original Hébreu.

V E R S E T V.

*Pressés de la faim, brûlés par la soif
Ils tomberont dans le dernier épuisement.*

*Art. I. PRESSÉS DE LA FAIM, BRULÉS PAR
LA SOIF.*

Le Poëte sacré continue l'énigme. Comme des voyageurs égarés dans un désert stérile & inhabité, les Israélites éprouvent toute sorte de misère dans leur séjour à Babylone. Nous ne fatiguerons pas ici le Lecteur par des preuves inutiles. Tout le monde se doute bien que ces misérables captifs ne pouvoient manquer de souffrir la faim & la soif dans un pays où ils étoient regardés comme de vils esclaves. D'ailleurs la preuve de cette souffrance de la faim & de la soif se trouve dans le Verset 18. du Chap. II. de Baruch, que Cornélius à Lapidè interprète ainsi : * » Il » peint l'état d'un homme exilé & » captif, comme s'il disoit : L'ame que » l'on accable de maux & de misère » dans l'exil & dans la captivité. C'est

* Describit formam exulis & captivi; quasi diceret : Anima quæ affligitur in captivitate & exilio, magnitudine mali & ærumnarum.

sur le Psaume 106. Vers. 3. 65

» pourquoi baignée de larmes, péné-
» trée de regret, *elle marche toute cour-*
» *bée & toute abbatue*, & elle s'adresse
» à Dieu pour obtenir du secours &
» sa délivrance; elle implore sa miséri-
» corde, parce que ses yeux s'éteignent
» *à cause de la faim qu'elle endure*,
» de la foiblesse qu'elle ressent, & des
» pleurs qu'elle verse. *L'ame qui souffre*
» *la faim*, c'est-à-dire, *l'homme entier*
» *épuisé par la faim*, tombant en dé-
» faillance, parce qu'il manque de nour-
» riture . . . qui demande à Dieu ses
» besoins, vous rend gloire, en publiant
» que vous avez seul le pouvoir & la
» volonté de le secourir. «

**Art. II. ILS TOMBERONT DANS LE DER-
NIER ÉPUISEMENT.**

Voici comment les captifs s'énon-
cent eux mêmes sur ce sujet dans les

Ideòque gemens & pœnitens, *incedit curva & infirma*, atque pro ope & liberatione recurrit ad Deum, ejusque misericordiam implorat, & *oculi deficientes* pro fame, debilitate, & lacrymis . . . *Anima esuriens*, id est, totus homo jejunio exhaustus, fame & esurie deficientis, panemque & reliqua à Deo petens & mendicans, dat tibi gloriam, quòd tu solus possis & velis ei succurrere.

Versets 1 , 2 , & 3. du Psaume LXXVI.
Hébr. LXXVII.

J'élève ma voix vers Dieu,
Je crie vers lui sans cesse,
Je lui adresse ma prière :
Il me prêtera l'oreille.
Au jour de ma détresse
Je recherche le souverain Maître :
Je tiens pendant la nuit
Les mains étendues sans les abaisser ;
Mon ame refuse toute consolation.
Je ne me rappelle le Seigneur
Qu'avec inquiétude.
Ces perplexités me troublent :
J'y réfléchis avec tant d'efforts
Que mon esprit en est
Dans le dernier épuisement.

» Au milieu de ma captivité , dit
» sur ce Texte Dom Calmer , accablé
» de douleur & de travaux , abymé
» dans une *espèce de défaillance* , je
» n'ai pu trouver de consolation & de
» soulagement qu'en vous : tout le
» reste n'a fait qu'augmenter mes
» douleurs. «

V E R S E T VI.

*Mais au fort de leur détresse
Ils pousseront des cris vers le Seigneur :
Il les retirera de leur misère extrême.*

Art. I. MAIS AU FORT DE LEUR DÉTRESSE.
C'est-à-dire , lorsqu'ils éprouveront

sur le Psaume 106. Vers. 6. 67
les plus grands malheurs de leur esclavage. Car, selon Albert le Grand sur ce passage, * » après que le Poëte sacré a » décrit les maux qu'ils souffrirent » pendant leur séjour à Babylone, il » parle ici des cris que pousserent, » pour en être délivrés, ceux qui les » enduroient.

Art. II. ILS POUSSERONT DES CRIS VERS LE SEIGNEUR.

C'étoit l'unique ressource de ce peuple dans la captivité, comme l'assure Moÿse dans les Versets 40, 41, 42, & 43. du XXVI. Chap. du Lévitique, où tout le monde convient qu'il est question de la captivité de Babylone.

Art. III. IL LES RETIRERA DE LEUR MISERE EXTRÊME.

L'Eglise rappelle à ses enfans cette con'olante promesse, lorsqu'elle leur adresse ces paroles du Verset 21. du Chap. IV. de Baruch:

Prenez patience, mes enfans;
Poussez des cris vers le Seigneur:

* Descriptâ enim miserîâ quam transeundo in Babylonem, id est *in commorando in Babyloniâ*, sustinuerunt, hic subjungitur de clamore afflictorum, pro illâ amovendâ.

68 *Seconde Observation*

*Il vous arrachera au pouvoir
Des princes qui sont vos ennemis.*

*Ces princes sont les souverains des
Chaldéens , selon le Cardinal Hugues.
Principum , id est , Chaldaeorum.*

V E R S E T V I I .

*Il les conduira par un chemin droit
A la ville qu'ils doivent habiter.*

**Art. I. IL LES CONDUIRA PAR UN CHEMIN
DROIT.**

Jérémie parle de ce chemin droit
dans le Verset 9. de son Chap. XXXI.
où il n'est question que de la captivité
de Babylone, selon saint Thomas Voici
les paroles que l'Être suprême adresse
à ce Prophete :

*Ils sont sortis les larmes aux yeux :
Mais lorsque je les ferai revenir,
Ils chanteront des Cantiques d'actions
de graces ;
Je les conduirai par un chemin droit
A des torrens d'eaux ,
Où ils se défaténeront.
Ils y arriveront sans faire aucun faux
pas.*

Ce Texte s'explique des Juifs qui
reviendront de Babylone , dit Dom
Calmet. Isaïe avoit déjà fait la même
promesse au Verset 7. du Chap. XXVI.

sur le Psaume 106. Vers. 7. 69

La voie du juste sera parfaitement droite.

Vous applanirez le chemin qu'il doit tenir.

» Ceux du peuple de Dieu , remar-
» que encore ici Dom Calmet , qui
» ont vécu dans l'innocence & dans
» la justice , verront toutes les rou-
» tes s'applanir devant eux : ils sorti-
» ront de Babylone , & Dieu leur
» ouvrira l'entrée de leur pays , qui
» leur avoit été si long-tems fermée. «
On peut encore voir la description de
ce chemin droit dans Baruch Chap. V.
vers. 7. & 8. Mais il faut observer que
dans les Prophètes *applanir les mon-
tagnes , former un chemin droit , signi-
fie procurer un retour , qui ne rencon-
tre aucun obstacle.*

**Art. II. A LA VILLE QU'ILS DOIVENT HA-
BITER.**

Cette ville étoit Jérusalem , selon
Ferrand & Mr Macé , où les Israélites
délivrés devoient couler tranquillement
leurs jours. Ne restreignez cependant
point ce terme à cette capitale : car il
désigne encore » les autres villes de
» la Terre promise , dit Mr Béren-

70 *Seconde Observation*
» ger, * & même celles de différens
» pays qu'ils devoient habiter commo-
» dément & en sûreté. «

V E R S E T V I I I .

*En présence de l'Eternel
Ils célébreront sa miséricorde :
Ils publieront ses merveilles
Au milieu des enfans des hommes.*

Art. I. EN PRÉSENCE DE L'ÉTERNEL.

C'est-à-dire, dans son Temple après qu'il sera rebâti.

Art. II. SA MISÉRICORDE.

Celle par laquelle il aura délivré la nation sainte de la captivité de Babylone.

Art. III. SES MERVEILLES.

Les merveilles dont il est ici question, sont, comme on le voit dans toute cette Poësie, la ruine de l'Empire des Chaldéens, la délivrance des Israélites, & leur retour dans leur

* Jerosolymam, vel quamcumque aliam civitatem, sive Terræ promissæ, sive alterius regionis... in quâ commodè & tutò habitare possent.

sur le Psaume 106. Vers. 8. 71
patrie. Révolution éclatante qui fut connue de toutes les nations. C'est de cette délivrance miraculeuse, & du renversement de Babylone, que parle Isaïe, en donnant à cette œuvre le nom de *merveilles*. Aussi paroît-il plus probable à Dom Calmet que le Prophète dans ce passage parle plutôt de Babylone que de tout autre endroit.

Art. IV. EN PRÉSENCE DES ENFANS DES HOMMES.

Ces enfans des hommes désignent ici ceux qui ne connoissoient pas le vrai Dieu. Par cette épithète le Prophète les distingue de la nation appelée *le peuple de Dieu*, & les enfans de Dieu. Les enfans des hommes sont donc les nations idolâtres, dont l'Empire de Babylone étoit composé dans le tems de la délivrance des Israélites par Cyrus. Mais comme ce Psaume est prophétique, & que les promesses qu'il contient, s'étendent au delà des tems de la délivrance d'Israël, rien n'empêche que par les mêmes termes d'*enfans des hommes* on n'entende aussi les nations du monde parmi lesquelles les Israélites prirent des établissemens,

72 *Seconde Observation*
où ils furent connus sous le nom de
Juifs, & où ils faisoient librement les
exercices de leur Religion.

V E R S E T I X.

En reconnoissance
De ce qu'il aura rassasié l'ame affamée,
De ce qu'il aura comblé de biens l'in-
digent.

Il faut lire dans le Chap. XXXVI.
d'Ezéchiel depuis le Verset 24. jusqu'au
38. toutes les espèces de biens dont le
Très-haut devoit combler son peuple
à son retour de captivité, mais sur-
tout faire attention à ces termes des
Versets 29 & 30.

Je ferai croître le froment,
Et je le multiplierai:
Et je ne vous ferai plus souffrir la faim;
Je multiplierai aussi le fruit des arbres,
Et les productions de la campagne;
Afin que dans la suite
Vous ne portiez plus l'opprobre de la faim
Parmi les nations.

» Ces paroles, dit Nicolas de Ly-
» ra*, doivent s'entendre littéralement

* Quod intelligitur ad literam de multi-
plicatione terræ, nascentium post reditum
de Babylone.

sur le Psaume 106. Vers 10. 73
» de la multiplication de la terre,
» c'est-à-dire, de ceux qui naîtront
» après le retour de Babylone.«

TROISIEME OBSERVATION.

Qui contient les Versets 10, 11, 12,
13, 14, 15 & 16.

LEs épreuves d'Iraël ne se borne-
ront pas aux maux dont nous venons
de voir la triste peinture. Le Prophète
va lui annoncer de nouveaux mal-
heurs; mais pour le consoler, l'Eternel
l'assure qu'il en sera délivré. Dévelop-
pons ce qu'il pourroit y avoir d'obscur
dans cette Section.

V E R S E T X.

*Assis dans les ténèbres,
Enveloppés des ombres de la mort;
Ils seront accablés de misère
Et chargés de fer.*

» Voici une autre allégorie, selon
» Dom Calmet, pour décrire l'état
» où étoient les captifs à Babylone.
» Cette manière de peindre est ini-
» mitable. Une allégorie bien suivie
Tome IX. D

74 *Troisième Observation*

» & bien soutenue , qui a pour con-
 » clusion un refrain pompeux , fait
 » bien une autre impression que ne
 » seroit un discours figuré où l'allé-
 » gorie seroit développée. L'obscurité
 » où elle demeure, fait une de ses prin-
 » cipales beautés. L'esprit aime à la
 » voir ainsi voilée , cela lui paroît plus
 » riche. Le Psalmiste nous représente
 » les Juifs en captivité, comme des gens
 » dans *les liens* , resserrés dans une
 » *étroite prison* , au milieu des *téné-*
 » *bres épaisses* , chargés de *fer* , acca-
 » blés de misère , abandonnés de tout
 » secours humain Pour bien com-
 » prendre ce morceau , il faut savoir
 » qu'anciennement il y avoit des escla-
 » ves de plusieurs sortes. Les uns
 » étoient occupés dans la ville , &
 » dans la maison de leurs maîtres , à
 » des ouvrages assez aisés , comme à
 » *servir aux divers emplois d'une*
 » *maison*. D'autres étoient *enchaînés*
 » *par les pieds* , afin qu'ils ne pussent
 » s'enfuir. On *enfermoit les uns dans*
 » *des moulins* , pour tourner à bras de
 » lourdes meules : d'autres étoient
 » *employés à porter de gros fardeaux* ,
 » ou à labourer aux champs ; car leurs

sur le Psaume 106. Vers. 10. 75

» chaînes les empêchoient bien de
» courir , mais non pas de marcher.
» La nuit on les enfermoit dans de
» *sombres demeures* , plus semblables
» à des *cachots* qu'à des habitations
» d'hommes raisonnables. *Pour faire*
» *concevoir combien l'état des Israë-*
» *lites captifs à Babylone étoit triste*
» & *fâcheux* , le Psalmiste les dépeint
» par de vives & touchantes images,
» *enchaînés comme de malheureux*
» *esclaves* , *accablés de travaux in-*
» *supportables* , succombant sous le
» faix , sans avoir personne qui les
» soulageât , ni qui les relevât.«

Mais si on ne veut point s'en rap-
porter au témoignage de cet Interprète
sur l'endroit que nous examinons, qu'on
ouvre les Prophètes ; on y trouvera
que les termes dont il est composé, sont
pris dans les Ecrivains sacrés pour des
symboles de la captivité de Babylone.
Quant aux termes de *ténèbres* & de
lumière , écoutons Isaïe Chap. XLII.
6. & 7. Le souverain Maître parle ainsi
de Cyrus , Général des Perses & des
Mèdes :

Moi qui suis l'Eternel, je vous ap-
pellerai

D ij

Troisième Observation

Pour exercer la justice :
 Je vous prendrai par la main ;
 Je veillerai sur vous ;
 Parce que je vous établis
 Pour exécuter l'alliance
 Que je contracterai avec le peuple ;
 Pour rendre la lumière aux nations,
 Pour ouvrir les yeux aux aveugles,
 Pour tirer des fers ceux qui sont en-
 chaînés,
 Pour faire sortir de prison
 Ceux qui sont couchés dans les ténèbres.

On voit par ce Texte que Cyrus ,
 comme figure de Jésus-Christ , délivre
 les Israélites captifs à Babylone , de
 même que ce divin Sauveur devoit
 délivrer leurs descendans de la servi-
 tude du Pharisaïsme. Le Cardinal Hu-
 gues nous autorise à donner ce sens à
 ce passage , lorsqu'il l'interprète de la
 manière suivante. * » *Moi qui suis le*
 » *Seigneur* , il adresse ces paroles à
 » *Cyrus, je vous ai appelé pour la*
 » *justice : c'est-à-dire , c'est par un ju-*
 » *gement très-équitable de l'Eternel,*
 » *que je vous ai appelé pour punir les*
 » *Chaldéens. Je vous ai pris par la*

* *Ego Dominus ; convertit sermonem ad
 Cyrum , vocavi te in justitiâ : id est , ad pu-
 niendos Chaldæos , justo Dei judico vocavi,*

Sur le Psaume 106. Vers. 10. 74
 » main, comme pour vous conduire
 » à la vengeance que je veux tirer de
 » mes ennemis. *J'ai veillé sur vous,*
 » pour que personne ne fit de mal à
 » ceux qui sont sous vos ordres. *Je*
 » *vous ai établi pour l'alliance du*
 » *peuple, c'est-à-dire, pour accom-*
 » *plir la promesse faite au peuple d'Is-*
 » *raël. Car Dieu avoit promis à cette*
 » *nation, qu'il la feroit sortir de capti-*
 » *vité; ce qui a été exécuté par Cy-*
 » *rus. Pour rendre la lumière aux*
 » *nations, c'est-à-dire, pour rétablir*
 » *dans la prospérité les Israélites, ou*
 » *les autres peuples accablés en dif-*
 » *férentes manières par les Babyloniens.*
 » *Pour ouvrir les yeux aux aveugles,*
 » *c'est-à-dire, les yeux de ceux qui*
 » *étoient renfermés, qui ressembloient*

Et apprehendi manum tuam, quasi ducens te
ad ultionem de hostibus meis. Et servavi te,
ut nemo læderetur tuorum. Et dedi te in
fœdus populi, id est, ad promissionem po-
puli Judaïci explendam. Promiserat enim Do-
minus Judæis quòd reduceret eos de captivi-
tate; quod per Cyrum-expletum est. In
lucem gentium, id est, in prosperitatem Ju-
dæorum, vel aliarum gentium à Chaldæis
multipliciter oppressarum. Ut aperires oculos
sæcorum, id est, oculos incarceratorum, qui

78 *Troisième Observation*

» *aux aveugles*, en ce qu'ils ne voyoient
» rien dans la prison, en les faisant sor-
» tir pour *jouir de la lumière.* « **Aussi**
Dom Calinet dit-il sur le même **Texte**,
» que les Prophètes & sur-tout **Isaïe**
» représentent souvent les *Juifs captifs*
» à Babylone, comme des *morts*, des
» *aveugles*, des *gens plongés dans les*
» *ténèbres & dans l'horreur d'une*
» *prison.* «

Le même Prophète Isaïe Chap. IX. 2. emploie encore ces deux termes pour exprimer cet esclavage & la délivrance des Israélites, lorsqu'il annonce que le peuple qui étoit dans les ténèbres, verra une grande lumière, & que le jour se levera en faveur de ceux qui demeureront dans les régions de la mort. On trouvera ce passage à la page 363. de notre VIII. Vol. Cette Prophétie, dans le sens littéral de la nouvelle alliance, regarde en même tems le Verbe incarné, *vraie lumière des Juifs & des Gentils*, qui devoit les éclairer. Aux Versets 8 & 9. du Ch. XLIX. le même Prophète parle en ces termes à **Cyrus** de la part du souverain Maître:

quasi cæci erant; quia non videbant in carcere. *Aperires*, educendo eos ad lucem.

Voici ce que dit l'Éternel :
Je vous favoriserai dans le tems
Que je ferai éclater ma bienveillance ;
Et je vous secourrai dans le jour
Où vous rendrez la liberté.
Je veillerai sur vous ;
Je vous établirai pour exécuter
L'alliance que j'ai faite avec mon peuple,
Pour rétablir sa terre,
Pour le faire rentrer
Dans les héritages désolés ;
Pour dire à ceux qui seront *enchaînés* :
Sortez de *vos fers* ;
Et à ceux qui seront couchés dans les
ténèbres :
Jouissez de la *lumière*.
Ils paîtront pendant le chemin ;
Et tous les lieux élevés
Leur serviront de pâturages.

Pour être convaincu que ce passage
se rapporte à la captivité de Babylone,
il suffit de jeter les yeux sur les Ver-
sets suivans :

Ils ne souffriront plus
Ni la faim, ni la soif :
Ils ne seront point incommodés
Par d'excessives chaleurs,
Ni brûlés par le soleil ;
Parce que celui qui est pour eux
Plein de tendresse, les conduira
Et les menera doucement
Aux sources d'où découlent les eaux.
Alors j'ouvrirai des chemins
Sur toutes mes montagnes,
Et mes routes seront relevées.

Troisième Observation

Je les vois revenir d'une terre éloignée
 Les uns de l'Aquilon & de l'Occident,
 Et les autres de la terre du Midi.

Saint Thomas rapporte ce Texte à
 Cyrus dans le premier sens littéral.

» Il y est question, dit ce saint Doc-
 » teur, * de l'élévation d'un Roi qui
 » doit délivrer, à savoir, de Cyrus.
 » Dans le tems que j'ai fixé; quand
 » j'ai jugé à propos de délivrer mon
 » peuple, je vous ai secondé, je vous
 » ai fait monter sur le trône, comme
 » vous le souhaitiez, pour retirer de
 » cette faveur le fruit que je m'en
 » promettois. Je vous ai préservé, pour
 » consommer l'alliance que je voulois
 » faire avec mon peuple Le Poëte
 » sacré continue d'en exposer les avan-
 » tages dont ils doivent jouir après leur
 » délivrance, en promettant l'abon-
 » dance des biens dont ils ont été com-

* Aliud præambulum est regis liberantis
 exaltatio, scilicet Cyri. *In tempore placito,*
 quando placuit mihi servare populum meum,
exaudivi, exaltans te in regnum secundum
 desiderium tuum, & exaltationis fructum. *Et*
servavi in fœdus implendum populi mei. *Re-*
velamini, id est, illuminamini Secundò,
 ponit liberationem consequentia, promittens

sur le Psaume 106. Vers. 10. 81

» blés après être sortis de l'esclavage...
» Il parle ensuite de la fin des maux
» auxquels ils étoient exposés. *Ils ne*
» *souffriront plus la faim* ni les in-
» commodités qu'ils ont éssuyées, tant
» de la chaleur, c'est-à-dire, de la
» tribulation, que du soleil, c'est-à-
» dire, du tyran qui en étoit la cause.
» Il propose trois choses, lorsqu'il pro-
» met la liberté, savoir la disposition
» favorable des autres. *Je rendrai tou-*
» *tes les montagnes*, c'est-à-dire, les
» Princes vous secourront pendant
» votre marche Il parle ensuite
» du retour des captifs : *Les voici*
» *qui reviennent de loin*, c'est-à-
» dire, de l'Orient, de la mer, & de
» l'Occident Il annonce aussi les
» actions de graces qu'ils en rendront :
» *Cieux, chantez ses louanges, &c.* «

liberatis bonorum copiam Quantum ad
malorum carentiam & defectus : *Non esu-*
rient, & nocuenti illati *astus* tribulationis,
& *sol* tyranni faciens ipsam Promittit
ipsam liberationem, ponens tria, scilicet,
aliorum præparationem. *Et ponam omnes*
montes, id est, principes auxiliabuntur vobis
ad revertendum Ponens etiam captivo-
rum reversionem : *Ecce isti de longè*, id est,
ab oriente, mari, & occidente Ponit etiam
gratiarum actionem : *Laudate, cœli, &c.*

D V.

82 *Troisième Observation*

Voyez encore le Vers. 10. du Ch. L: & le 10^e du Chap. LVIII. où dans le sens littéral de l'ancienne Loi les termes *de ténèbres & de lumière* expriment cette triste situation, & la liberté des Israélites. On trouvera dans plusieurs autres Psaumes les mêmes mots employés pour le même usage. Enfin si l'on fait attention au terme *de fers* qui se lit dans le Verset que nous développons, on sera convaincu qu'il n'est ici question que *de la captivité de Babylone*.

V E R S E T X I.

*Juste punition de leurs révoltes
Contre les Loix du Tout-puissant,
Et du mépris qu'ils ont fait
Des menaces du Très-haut.*

Une Observation sur ce Texte seroit assez inutile. Moïse & les Prophètes avoient prédit unanimement qu'Israël seroit dispersé parmi les nations étrangères à cause de ses révoltes contre la Loi du Seigneur, & sur-tout de son Idolatrie. Qu'on lise le XXVI^e Chap. du Lévit. depuis le Verset 14. jusqu'à la fin : qu'on jette les yeux sur le XCVIII. du Deuter. on y verra les

sur le Psaume 106. Vers. 11. 83
menaces que le souverain Maître fait contre les violateurs de sa Loi. Que l'on fasse attention sur-tout à la Prophétie contenue dans les dix derniers Versets de ce Chapitre, où le transport des descendans de Jacob dans les terres étrangères est annoncé comme une punition de ses infidélités aux préceptes de l'Être suprême. On peut voir aussi les Chapitres II, III & IV. de Baruch. L'Eglise d'Israël y reconnoît que tous les malheurs de sa captivité sont le châtement de ses prévarications. Daniel fait les mêmes aveux dans son Chap. III. depuis le Verset 26. jusqu'au 34; & dans son Chap. IX. depuis le Vers. 4. jusqu'au 8. Mais il est bon d'observer en passant, que cet endroit du Psaume que nous expliquons, ne peut point regarder le tems de la servitude d'Egypte, puisqu'alors l'Eternel n'ayant point encore donné de Loi aux enfans d'Israël, il ne pouvoit point les punir de leurs transgressions contre cette Loi. Ecoutons seulement Mr de Sacy sur le Vers. 10. de ce Psaume. Nous rapportons son témoignage d'autant plus volontiers, qu'il servira à confirmer plusieurs des vérités que nous avons

§4. *Troisième Observation*

établies plus haut. » Ce langage du Pro-
» phète est figuré. Par ces *ténèbres* ,
» & cette *ombre de la mort* , par ces
» *liens* , & par ces *chaînes de fer* ,
» il nous représente l'*état effroyable*
» où le peuple d'Israël se trouva ré-
» duit , lorsqu'étant captif *lié* , &
» chargé de *fer* dans une *prison* très-
» obscure , & comparée à celle du
» tombeau , il manquoit de tout , &
» étoit dans la dernière indigence.
» Tel fut le très-juste châtement que
» mérita la *désobéissance* des Israéli-
» tes à la parole de Dieu , & le
» mépris avec lequel ils rejetterent le
» conseil du Très-haut qui les avoit
» menacés de ces malheurs, s'ils vio-
» loient la sainteté de sa Loi. Il étoit
» donc juste , que leur cœur qui s'étoit
» enflé par l'orgueil , fût humilié par
» les travaux & par les souffrances
» d'une si dure captivité , & qu'ayant
» voulu être forts en quelque façon
» contre Dieu même , ils tombassent
» dans la dernière foiblesse , & fussent
» abandonnés de tout secours. Il falloit
» que leur humiliation & le senti-
» ment de leur extrême foiblesse les
» pressât de recourir à celui-là même

Sur le Psaume 106. Vers. 12. 85
» dont ils éprouvoient depuis long-
» tems la colère, pour s'être éloignés
» de lui. Car il est marqué expressé-
» ment que ce fut après qu'ils eurent
» crié au Seigneur, qu'il les fit sortir
» de leur prison, exprimée figurément,
» comme on l'a dit, par ces ténèbres
» & cette ombre de la mort, & qu'il
» rompît tous leurs liens. «

V E R S E T X I I.

*Il humiliera leur orgueil
Par de pénibles travaux :
Ils succomberont,
Sans que personne vienne à leur secours.*

Art. I. IL HUMILIERA LEUR ORGUEIL.

Dans la captivité prédite par Moÿse il est un trait qui ne doit pas nous échapper ; c'est l'humiliation sous laquelle Israël devoit gémir. Deut. XXVIII. 65.
» L'Eternel frappera votre cœur de
» crainte dans le pays. Vos yeux s'obs-
» curciront, & votre ame sera consu-
» mée de tristesse. Vers. 66. Vous serez
» saisi de frayeur le jour & la nuit, &
» vous apprehenderez sans cesse pour
» votre vie. Vers. 67. La terreur qui
» s'emparera de votre cœur, & les cho-

86 *Troisième Observation*

» ses que vous verrez de vos propres
» yeux, vous feront dire le matin : Qui-
» est-ce qui me donnera d'arriver au
» soir ? & le soir : Qui est-ce qui m'ac-
» cordera de voir le matin ? « L'aveu
que font les Israélites eux-mêmes de
ce fâcheux état, sera sans doute encore
plus frappant. Ils s'énoncent ainsi dans
le III. Chap. de Daniel Vers. 37.

Car nous sommes, Seigneur,
Réduits à un plus petit nombre
Que les autres nations ;
Et nous sommes aujourd'hui humiliés
Dans toute la terre
En punition de nos péchés.

» Parce qu'alors, dit Denys le Char-
» treux * sur ce Verset, la plus grande
» partie des Juifs avoit péri par l'épée,
» par la faim, par la peste, & par la
» captivité *Et nous sommes humi-*
» *liés, c'est-à-dire, rebutés & mépri-*
» *sés par toute la terre en punition de*
» *nos péchés ;* parce que toutes les

* Gladio enim, fame, peste & captivitate
pro maximâ parte fuerunt Judæi consumpti
tempore isto *Et sumus humiles, id est,*
despecti & viles in universâ terrâ hodie propter
peccata nostra ; quia ubique à gentibus inter

sur le Psaume 106. Vers. 12. 87
» nations parmi lesquelles ils étoient
» dispersés, & avec lesquelles ils demeu-
» roient, *les regardoient avec mépris :*
» & c'étoit leurs crimes qui étoient
» la cause de ce châtement. «

Art. II. ILS TOMBERONT.

On peut voir une peinture bien naturelle de ce triste état des captifs au Vers 10. du LIX. Chap. d'Isaïe. Car, dit Dom Calmet sur cet endroit, » si » l'on veut en faire l'application aux » Juifs de Babylone, on pourra dire » que dans leur captivité, & dans les » maux dont ils étoient accablés, leur » état étoit pareil à celui d'un aveu- » gle, dont les yeux sont tellement » perdus, qu'il ne voit pas même la » moindre lueur en plein midi; & à » l'état d'un mort caché dans l'obscu- » rité d'un sépulchre. «

*Art. III. SANS QUE PERSONNE VIENNE A
LEUR SECOURS.*

Cette circonstance n'a pas échappé aux Prophètes. Non seulement l'Eglise

quas dispersi erant & commorantes, *despici-
bantur, quòd propter sua patiebantur peccata.*

88 *Troisième Observation*
d'Israël ne devoit attendre aucun secours des nations étrangères ; elle ne pouvoit même en espérer de ses frères , ni s'en promettre d'elle-même , selon ces paroles des Versets 13 , 14 , & 15. du Chap. VI. de Job :

N'est-il pas certain que je n'ai point
de secours
A attendre de moi-même ?
Que toutes mes ressources me sont enlevées ?
Celui qui manque d'entrailles pour
son ami ,
A renoncé à la crainte du Tout-puissant.
Comme un torrent se dessèche ,
Comme la source tarit ;
Ainsi mes frères m'ont manqué dans mes
malheurs.

V E R S E T X I V .

*Il les fera sortir des ténèbres
Et des ombres de la mort :
Il brisera leurs liens.*

**Art. I. IL LES FERA SORTIR DES TÉNÉ-
BRES
ET DES OMBRES DE LA MORT.**

Parce que c'est au Tout-puissant
qu'il appartient d'opérer ce prodige,
selon ces paroles de Job Chap. XII.
Vers. 22.

Sur le Psaume 106. Vers. 14. 89

Il dégage des *ténèbres* les plus profonds *abysses*,
Et change en lumière les *ombres de la mort*.

C'est-à-dire, il fait sortir de la plus affreuse captivité pour mettre en possession de la liberté la plus parfaite.

Art. II. IL BRISERA LEURS LIENS.

Ces liens, ces chaînes que doivent rompre les captifs à Babylone, sont prédits par Isaïe Chap. LII. 2. Ainsi le pense le Docteur Angelique * dans son Commentaire sur cet endroit. Voici ses paroles. » Le Seigneur promet en » troisième lieu que les captifs seront » délivrés de leur esclavage; il annonce » le bienfait qui précédera cette délivrance. *Rompez les chaînes, c'est-à-dire, sortez de captivité. . . . Vous serez rachetés* par Cyrus de la captivité de Babylone. Jérusalem reçoit ordre, dit encore Cornélius à La-

* Tertio promittit liberationem à detentione captivorum, præcedens liberationis beneficium. *Solve vincula*, id est, exi de captivitate . . . *Redimimini* à captivitate Babylonis per Cyrum,

90 *Troisième Observation*

» pide , * 1°. de secouer la poussière
» dont elle est couverte , 2°. de se lever ,
» 3°. de s'asseoir sur son ancien trône
» royal , 4°. de briser le joug & les
» chaînes des Chaldéens , pour com-
» mander en reine qui a recouvré sa
» liberté. «

Jérémie Chap. XXX. prédit aux Tribus d'Israël , & à celle de Juda, que Dieu les délivrera de leur captivité, pour les ramener dans la terre qu'il avoit promise à leurs pères : mais au Vers. 8. il les assure qu'il *brisera le joug* qu'on leur aura imposé, & qu'il *rompra les fers* qui les enchaînent.

Ezéchiël Chap. XXXIV. comparant le peuple d'Israël captif à un troupeau maltraité par ses pasteurs, c'est-à-dire, par les Babylo niens , déclare » qu'il » délivrera ce troupeau de leurs mains , » qu'il *brisera les chaînes* dont il les » ont chargés. « Voyez les expressions mêmes du 27. Vers. du Chap. cité plus haut du même Prophète à la page 202.

* Jubetur ergò jam liberata , 1°. Se excutere de pulvere , 2°. confurgere , 3°. sedere in pristino folio regali , 4°. solvere vincula & jugum Chaldæorum , ut quasi libera & regina dominetur.

sur le Psaume 106. Vers. 16. 91
de notre VIII. Vol. Il faut lire le
Commentaire que Tirin donne de
cet endroit pour être convaincu que
ce Texte regarde la captivité de Baby-
lone. * » Après que *j'aurai brisé les*
» *chaînes c'est-à-dire, après que*
» *je les aurai délivrés de la captivité*
» *& de la servitude de ceux qui les*
» *dominoient, c'est-à-dire, des Chal-*
» *déens.* «

Nous pourrions rapporter une infi-
nité d'autres passages semblables; mais
ceux-ci doivent suffire pour démontrer
que toutes les expressions de cette
Poésie annoncent la délivrance d'une
captivité, qui fait seule tout l'objet
de ce Cantique.

V E R S E T X V I.

Parce qu'il aura rompu les portes
d'airain,
Et qu'il aura brisé les barres de fer.

Ces portes d'airain, & ces barres
de fer, ne sont point celles qui rete-

* *Catenas jugi eorum, id est, cum libera-*
vero eos à captivitate & servitute imperan-
tium sibi, nempe Chaldaeorum.

noient la nation sainte esclave en Egypte , puisqu'Isaïe long-tems après cette servitude avoit prédit la *rupture de ces portes & de ces barrières*, comme un événement que Cyrus devoit accomplir en délivrant les descendans de Jacob de la captivité. Voyez les paroles de ce Prophète à la pag. 361. de notre IV^e Vol. Aussi saint Thomas entend-il par ces termes *les villes les plus fortes*, portas æreas, *potentissimas civitates*. Mais Dom Calmet paroît donner une explication plus mot à mot, lorsqu'il dit : » Je vous livrerai » Babylone, qui avoit cent portes d'airain, avec leurs montans & leur linteau supérieur de même métal.« Pour être entièrement persuadé que par *ces portes d'airain* on doit entendre les villes où les captifs étoient renfermés, il suffit de savoir que tous les Historiens profanes qui ont parlé de Babylone, conviennent unanimement que chaque côté de cette grande & superbe ville avoit 25. portes d'airain massif, comme l'assure Mr Rollin à la pag. 27. de son second Vol. de l'Histoire ancienne, appuyé du témoignage d'Hérodote Liv. 1. Chap. CLXXVIII, &

sur le Psaume 106. Vers. 16. 93
CLXXX. de celui de Diodore de Sicile Livre second, & de Quinte Curce Liv. V. Chap. IV. & que c'est par allusion aux portes de cette Capitale, que le Psalmiste emploie ici ces expressions. Il n'est pas au reste difficile de s'apercevoir que le Tout-puissant destinant Cyrus à délivrer son peuple, lui fait *briser les portes & les barrières* qui détenoient Israël captif dans toute l'étendue de l'Empire des Babyloniens. Ainsi, lorsque Denys le Chartreux assure * que » ces paroles doivent s'entendre spécialement de Babylone, » dont les *portes étoient d'airain & les barres de fer*, « il n'exclut nullement le sens que nous donnons à ces paroles.

QUATRIEME OBSERVATION

Qui renferme les Versets 17, 18, 19, 20, 21 & 22.

Nous verrons dans les Remarques suivantes quelle est la cause des châti-

* Hæc specialiter ad Babylonem, cujus portæ æreæ vectesque ferrei,

94 *Quatrième Observation*
mens que le Psalmiste annonce. C'est
l'idolatrie dont Israël s'est rendu cou-
pable, & le dégoût qu'il a eu pour la
parole du Très-haut. Mais il lui en-
verra ses Prophètes; & ce peuple sera
guéri.

V E R S E T XVII.

*Ils deviendront insensés
Par leur culte prévaricateur.
Les fléaux les plus terribles
Seront la peine de leurs iniquités.*

*Art. I. ILS DEVIENDRONT INSENSÉS
PAR LEUR CULTE PRÉVARICATEUR.*

Mot à mot selon l'Hébreu ,

Ils deviendront insensés
Par la voie de leurs iniquités.

On ne doit point être surpris , si nous rendons par le terme de *culte* le mot Hébreu דֶרֶךְ (dérékh), qui se traduit d'ordinaire par celui de *voie* ou de *chemin*. Ce mot, de l'aveu de tout le monde, signifie encore dans sa langue originale *coutume & usage*; & lorsqu'il s'agit de Religion, il veut dire *rit, culte*. On en voit des preuves dans les Dictionnaires de Castell & de Buxtorf. Or pour bien entendre

sur le Psaume 106. Vers. 17. 95

la nécessité de traduire ainsi ce Texte, il faut examiner toute cette IV^e Section.

Elle est, comme la seconde, la troisième & la cinquième, composée de trois parties. La première est un récit historique des crimes d'Israël, & des malheurs dans lesquels il doit tomber. La seconde contient une Prophétie de la délivrance de ces malheurs; & l'on apperçoit, dans la troisième, une action de grâces prophétique des Israélites en conséquence de ce qu'ils auront été délivrés. Ces trois parties se soutiennent mutuellement, & se prêtent des lumières l'une à l'autre, comme on le voit par l'exposé que nous venons de faire.

1^o. Nous nous attachons à la troisième partie, c'est-à-dire, à la reconnaissance; & nous observons qu'elle consistera dans un sacrifice d'action de grâces, acte de Religion diamétralement opposé à l'idolatrie désignée dans la première partie par le terme de culte prévaricateur.

2^o. En examinant la seconde partie par laquelle le Tout-puissant promet de guérir les Israélites des malheurs prédits dans la première, c'est-à-dire, de

96 *Quatrième Observation.*

leur dégoût pour toute nourriture ; nous voyons qu'il les guérira par sa parole , & qu'il les retirera des horreurs de la mort. Quelle est cette parole ? si ce n'est celle des Prophètes, qui donnoient à la nation sainte les facilités de sortir de sa corruption , c'est-à-dire , de l'idolatrie , & de mériter par conséquent d'être soustraite aux maux dont on l'accabloit dans son esclavage.

3°. Dans la troisième partie de cette quatrième Section on a trouvé que *les Israélites marcheront en insensés dans les sentiers de l'impiété*, ou si l'on aime mieux que nous nous exprimions à la lettre , *dans la voie de leur prévarication*, c'est-à-dire , *de l'idolatrie.*

Ainsi toutes les parties de cette quatrième Section se soutenant les unes les autres , il est bien difficile de ne pas voir que , si dans l'une des trois il s'agit de *l'idolatrie* , il en sera question dans chacune des deux autres.

4°. Mais si nous jettons les yeux sur les termes Hébreux de cette quatrième Section , nous ne pouvons plus douter qu'il ne s'agisse ici de *ce crime abominable*. Examinons ceux qui méritent le plus d'attention.

Art. II.

sur le Psaume 106. Vers. 17. 97

Art. II. Vers. 17. אִלְמוּלִים (-Eouïlîme)
c'est-à-dire, *insensés*. Nous avouons
que cette dénomination se donne dans
l'Écriture à tout homme qui abandonne
la sagesse & dont la conduite est déran-
gée. Mais si quelqu'un la méritoit préfé-
rablement à tout autre, c'étoit certaine-
ment l'*Israélite Apostat*. En effet, c'est
de cette nombreuse espèce d'Israélites
que parle Jérémie, lorsqu'il dit au nom
de l'Éternel Chap. IV. Vers. 22.

Oui, mon peuple est *insensé* ;
Il me méconnoît.
Ce sont des enfans
Entièrement dépourvus de sens,
Ils n'ont aucune intelligence.
Ils sont ingénieux à commettre le mal ;
Mais ils ne savent pas pratiquer le bien.

Qu'on lise cette Prophétie qui com-
mence dès le second Chap. on verra
que ce reproche de l'Être suprême
tombe sur l'*idolatrie*, & que le Poëte
sacré en parle encore dans le III. Chap.
Vers. 1, 2, 6 & 7. C'est d'ailleurs le sen-
timent de Denys le Chartreux.* » Parce
» que mon peuple est *insensé*, c'est-à-
» dire, le peuple de Juda qui adore

* Quia populus *stultus* meus, id est, po-
Tome IX. E

98 *Quatrième Observation*
» *les idoles.* Action la plus folle & la
» plus extravagante que l'on puisse
» faire. « Ce Prophète donne encore
la même épithète à cette nation au
Verfet 21. du Chap. V.

Ecoutez donc ceci, peuple *insensé*
Et sans intelligence.
Ils ont des yeux, mais ils ne voient
point:
Ils ont des oreilles, mais ils n'enten-
dent point.

» Il l'appelle *insensé*, dit une se-
» conde fois l'Auteur que nous venons
» de citer, parce qu'il *est idolâtre.* «
Audi nunc, popule stulte, quia ido-
lolatra.

Art. III. אַפְשָׁר (phîsheⁿghâme-) de
leur impiété. Nous prouverons dans le
premier Article de notre III^e Observa-
tion sur le *Miserere meî, Deus &c.*
que ce terme signifie *révolte*, c'est-à-
dire, *l'idolatrie*: mais cette expression
ne pouvant s'allier avec le mot de *sen-*
tiers, nous sommes obligés de la
changer. Nous n'en trouvons pas qui

pulus Judæ idola colens; quod est summo
fatuitas.

sur le Psaume 106. Vers. 17. 99
caractérise mieux ce crime que le terme
impiété. Y a-t-il en effet quelque chose
de plus impie que d'abandonner le
vrai Dieu pour s'attacher aux idoles?
Au reste, voici une preuve que le mot
phâshéngâme, *leur impiété*, signifie *leur*
idolatrie. Elle est tirée de Jérémie
Chap. II. Vers. 8. où le Verbe *יָשָׁה*
(phâshánghe) *tomber dans l'impiété*,
est mis pour exprimer le crime que
commettent ceux qui se laissent aller
à cette abomination.

Les Prêtres ne disent point : Où est le
Seigneur ?
Les dépositaires de la loi me mécon-
noissent,
Et les Pasteurs *me manquent de fidélité*.
Les Prophètes prophétisent au nom de
Baal :
Ils s'attachent à des cultes
Qui causeront leur perte.

Et c'est pourquoi Mr Huré sou-
tient * que par ce terme on entend
communément *l'idolatrie*.

Le même Ecrivain sacré, après avoir
reproché au peuple de Juda que ses
idoles sont plus nombreuses que ses

* Dans son Dictionnaire de la Bible,

100 *Quatrième Observation*
villes, s'énonce ainsi dans le 29^e Vers.
du même Chap.

Pourquoi cherchez-vous
A vous justifier devant moi ?
C'est contre moi que *vous vous révoltez*
tous.
C'est l'Eternel qui le déclare.

Qu'on lise tout ce Chapitre, on verra
que *tomber dans la prévarication*, ou
manquer de fidélité au Seigneur, &
tomber dans l'idolatrie, sont des termes
synonymes. Mais le Nom Substantif
phésháⁿgh dont se sert ici le Psalmiste,
est pris lui même pour l'idolatrie dans les
Vers. 6 & 7. du Chap. V. de Jérémie.

Leurs révoltes sont infinies :
Ils portent l'infidélité à l'excès.
Comment après cela vous pardonne-
rais-je ?
Vos enfans m'abandonnent,
Pour jurer par ceux qui ne sont pas le
vrai Dieu :
A mon tour je les méconnoîtrai.

S. Thomas avoue que par ce terme
on doit entendre dans cet endroit
l'éloignement de Dieu, *aversions à*
Deo. Si ces autorités n'étoient point
plus que suffisantes, nous pourrions
rapporter des passages d'Ezéchiel & de

Sur le Psaume 106. Vers. 17. 101
Daniel qui concouroient à fortifier
nos preuves.

*Art. IV. LES FLÉAUX LES PLUS TERRIBLES
SERONT LA PEINE DE LEUR IMPIÉTÉ.*

On a vu dans nos Remarques sur le
Verset 11. de cette Prophétie, que la
captivité de Babylone devoit être, selon
Moïse, *le châtement des révoltes d'Is-
raël*, dont le principal *crime* seroit *l'i-
dolatrie*. Maintenant le Psalmiste, ca-
ractérisant *cet esclavage* par ces termes
les fléaux les plus terribles, nous fait
entendre en même tems que ces ex-
pressions *leurs iniquités* sont équiva-
lentes à celles de *leurs idolatries*, en
punition desquelles ils seront forcés
à servir les esclaves des Dieux étrangers
dans l'étendue de l'Empire de Baby-
lone. Deuter. XXVIII. 64. » L'Eternel,
» dit ce S. Législateur, vous dispersera
» parmi tous les peuples, depuis une
» extrémité de la terre jusqu'à l'autre.
» Vous y adorerez des Dieux étran-
» gers qui vous seront aussi inconnus
» qu'à vos pères, des Dieux de pierre
» & de bois. « Remarquez que la
terre, où les Israélites doivent être
esclaves, est l'Empire des Babyloniens
ou des Chaldéens. En effet, depuis cette

102 Quatrième Observation

captivité, la nation d'Israël n'est point tombée dans l'idolatrie. D'ailleurs la Chaldée, ou Babylone, est le seul grand continent dans lequel une partie des Israélites ait été dispersée, & en même tems idolâtre. Voyez dans tout ce Chap. XXVIII. ce que le peuple choisi devoit souffrir en punition de son idolatrie. Voilà au reste comment Jérémie s'énonce à ce sujet dans les Versets 9, 10, 11, 12 & 13. de son Chap. XVI.

Voici ce que déclare le Seigneur des armées,

Le Dieu qu'Israël adore :

Je vais faire cesser dans ce lieu,
Dans vos jours & en votre présence,
Les cris de joie & les cris d'allégresse,
Les chants de l'époux & les chants de l'épouse.

Mais lorsqu'après avoir annoncé

Tous ces malheurs à ce peuple,

Il vous demandera :

Pourquoi l'Eternel menace-t-il

De faire tomber sur nous

Toutes ces grandes calamités ?

Quel est notre crime ?

Et quel péché avons-nous commis

Contre l'Eternel notre Dieu ?

Vous leur répondrez :

Voici ce que dit l'Eternel :

C'est parce que vos pères m'ont abandonné,

sur le Psaume 106. Vers. 17. 103

Qu'ils ont couru après les Dieux étrangers,

Qu'ils se sont livrés à leurs cultes,
Et qu'ils se sont prosternés pour les adorer :

Parce qu'ils m'ont abandonné,
Et qu'ils n'ont point observé ma Loi.

C'est parce que vous-mêmes
Vous avez commis des crimes.
Encore plus énormes que ceux de vos pères,

Et que chacun de vous
Suit les penchans de son cœur corrompu,
Au lieu d'écouter ce que je lui ordonne.

Je vous enlèverai donc
De dessus cette terre,
Pour vous reléguer dans un pays
Qui vous est aussi inconnu
Qu'il l'a été à vos pères.

Vous y servirez jour & nuit
Des maîtres étrangers.
Je vous traiterai pendant ce tems
Sans aucune miséricorde.

Aussi Théodoret dit-il sur cet endroit. * » Parce que vous adorez ceux
» qui ne sont pas le vrai Dieu, je vous
» chasserai de votre patrie, & je vous
» abandonnerai à des ennemis dont
» vous suivrez les erreurs. «

Nous traduisons le Verbe תענו

* Quia colitis eos qui non sunt Dii, expellam vos de terrâ paternâ, & tradam vos hostibus; ut cum illis serviatis errori.

104 . *Quatrième Observation*
(iithenghânôu) par, *les fléaux les plus terribles seront la peine ;* parce que nous avons observé dans plusieurs Textes de l'Écriture que la Conjugaison *Hithephaël* ne marque pas toujours l'action sur soi-même, mais qu'elle augmente souvent la signification du Verbe, selon le sens qu'exige la phrase où il se rencontre.

V E R S E T XVIII.

*Leur ame aura
Toute nourriture en horreur :
Ils toucheront aux portes de la mort.*

Art. I. TOUTE NOURRITURE.

Cette nourriture ne consistoit pas dans les alimens corporels, puisque dans le Verset 20. l'Être suprême leur envoie ses Prophètes, afin de les guérir & de les retirer des horreurs de la mort. Cette nourriture consistoit donc dans les préceptes de la Loi qu'ils étoient las d'observer.

Art. II. AUX PORTES DE LA MORT.

Le terme de *porte* en Hébreu שַׁעֲרִים (sheⁿghârîme) ne veut pas dire ici *une entrée*, telle que seroit celle d'une ville, ou d'un bâtiment ; mais il signifie

Sur le Psaume 106. Vers. 20. 105
les châtimens qui mettront les Israélites captifs à Babylone à deux doigts de leur perte. Ainsi le mot de *mort* doit se prendre ici dans son sens naturel ; puisque le souverain Maître, selon le Verset 20. *enverra sa Parole*, c'est - à - dire, *ses Prophètes* pour les guérir de la corruption qui les avoit réduits à cette extrémité.

V E R S E T XX.

*Il leur enverra sa Parole pour les
guérir,
Pour les retirer des horreurs de la mort.*

Art. I. SA PAROLE.

Les écrits des Prophètes qui contiennent les *avertissemens*, les *volontés*, les *commandemens*, les *menaces*, & les *promesses* du Très-haut, n'ont point communément d'autre dénomination dans tous les Auteurs inspirés que celle de *parole de Dieu*. L'on ne peut douter en effet que leurs discours & leurs écrits n'ayent été adressés aux descendans de Jacob, avant & pendant la captivité, pour les retirer de l'idolatrie, & de la corruption de leurs mœurs,

106 *Quatrième Observation*
sources de tous les maux dans lesquels
ils étoient plongés.

Att. II. POUR LES GUÉRIR.

Lisez le XXX. Chap. de Jérémie
depuis le Verset 12. jusqu'au 18. vous
y verrez comment l'Être suprême gué-
rira Israël de ses plaies & de ses ma-
ladies. Ce passage si consolant finit
ainsi Verset 17.

Je refermerai votre plaie,
Je guérirai vos blessures.
L'Éternel vous le promet ;
Parce qu'ils vous ont donné , ô Sion ,
Le nom de rejetée.
Parce qu'ils ont dit :
Celle-ci n'a personne qui la recherche.

Ces expressions, *je guérirai vos blef-*
sures , veulent dire , *je vous délivre-*
rai de captivité. Tel est le sentiment
de S. Jérôme sur cet endroit. * » Les
» Mèdes & les Perses , dit ce savant
» Père , ont subjugué les Babyloniens
» & les Chaldéens ; & Babylone a été
» renversée. Ce fut alors que le Sei-
» gneur rechercha Sion , & que la

* Babylonios & Chaldæos Medi Persæque
ceperunt ; & Babylon destructa est. Tunc

sur le Psaume 106. Vers. 22. 107
» cicatrice des plaies qu'elle avoit re-
» çues, a été fermée. «

**Art. III. POUR LES RETIRER DES HOR-
REURS DE LA MORT.**

La parole qui délivre la nation sainte
des horreurs de la mort, c'est à-dire,
de la misère affreuse de la captivité,
est, selon Dom Calmet, *l'ordre ou la*
permission que Cyrus lui donna de
retourner dans sa patrie.

V E R S E T XXII.

Ils lui offriront en action de graces
Des sacrifices innombrables :
Dans leurs chants d'allegresse
Ils publieront ses œuvres.

**Art. I. ILS LUI OFFRIRONT EN ACTION
DE GRACES
DES SACRIFICES INNOMBRABLES.**

Les Israélites pendant leur escla-
vage dans l'Empire de Babylone de-
voient offrir des *sacrifices des lèvres*,
c'est-à-dire, de *prière*, & le *sacrifice*
d'un cœur contrit & humilié. Mais après
leur délivrance les *premiers sacrifices*

Sion cœpit habere Dominum requirentem,
& obducta est cicatrix vulncribus illius.

E vj

108 *Quatrième Observation*
qu'ils offriront, seront des *cantiques*
d'actions de graces. Isaïe l'avoit prédit
dans le Verset 11. de son LI. Chap.
comme on peut le voir à la pag. 324.
de notre VIII. Volume. Ce Prophète
avoit dit plus haut Vers. 3. en parlant
du rétablissement de Sion au retour de
la captivité:

La joie & l'allegresse
Y éclateront de toutes parts:
On y entendra *des cantiques*
D'actions de graces & de louange.

» On peut aisément, dit Sanctius sur
» ce Texte, *rapporter ceci à Sion, après
» la ruine de Babylone . . . parce que,
» dans les endroits où l'on n'entendoit
» auparavant que des gémissemens,
» des plaintes, & des hurlemens, les
» chants de joie, d'action de graces,
» & de louange y retentiront de tou-
» tes parts. « L'Eglise d'Israël parle en
ces termes dans les Versets 3, 4, & 8.
du Ps. CXV. Hébr. CXVI.

* Facile hæc ad Sionem post Babylonicam
cladem referri poterant . . . & ubi prius
nihil nisi lamenta, querimoniarum atque eju-
latus audiebantur, nunc jam resonent *festivi*
cantus, gratiarum actio, & laudantium chori.

Sur le Psaume 106. Vers. 22. 109

Comment pourrai-je reconnoître
Le nombre & la grandeur des bienfaits
Que l'Eternel répandra sur moi ?

Après avoir reçu la coupe
De mon entière délivrance,
Alors je célébrerai
La puissance de l'Eternel.

J'accomplirai les vœux que je lui ai
faits,
Et tout son peuple pour lors rassemblé
En sera le témoin.

Je vous immolerai des *victimes*
En sacrifice d'actions de grâces,
Je célébrerai la puissance de l'Eternel.
J'accomplirai les vœux que je lui ai faits
Et tout son peuple pour lors rassemblé
En sera le témoin.

Dans les parvis de la maison de
l'Eternel,
Dans l'enceinte de vos murs, ô Jérusalem,
Louez l'Etre des Etres.

Le Psaume que nous venons de citer, a pour objet, selon S. Jean Chrysostome, les Israélites qui doivent être affranchis du joug des Babyloniens. Le sacrifice dont il y est fait mention, ne peut donc être que pour témoigner leur reconnoissance de ce bienfait.

Art. II. ILS PUBLIERONT SES OEUVRES.

Ces *œuvres* sont celles dont nous avons déjà parlé, c'est-à-dire, la ruine

110 *Cinquième Observation*
de Babylone, & la délivrance d'Israël.
On peut en voir les preuves dans les
Chap. L. & LI. de Jérémie. Isaïe
Ch. LXII. 10. apprend aussi que la dé-
livrance d'Israël est *l'œuvre* du Sei-
gneur : on a vu ce passage plus haut.
Ce qui fait dire à Dom Calmer, que
» *l'ouvrage* se met souvent pour la
» *récompense* Cyrus en un sens
» est le rédempteur & le sauveur d'Is-
» raël. Il est venu avec les armes pour
» abattre ceux qui lui résisteroient,
» & dans un esprit de clémence &
» d'équité pour ceux qu'il a trouvé
» soumis à ses volontés. «

CINQUIÈME OBSERVATION

*Qui contient les Versets 23, 24, 25,
26, 27, 28, 29, 30, 31 & 32.*

PLUS nous avançons, plus les Enigmes
se multiplient. Nous passerons légè-
rement sur celles qui ont déjà été ex-
pliquées ailleurs.

V E R S E T XXIII.

*Jetés en pleine mer,
Ils lutteront dans leurs vaisseaux
Contre la fureur des flots.*

sur le Psaume 106. Vers. 23. III

Art. I. JETTÉS EN PLEINE MER.

Mot à mot : *Ils descendront sur la mer*. Si le terme de *mer* doit être pris dans ce Texte pour *un amas d'eau salée*, il y sera question de *naviga-tion*. Or nous demandons quelle liai-son on peut trouver entre ce qui précède, & des *vaisseaux* qui parcou-*rent les mers* ? Il faut donc avoir re-cours au style énigmatique, dont les expressions forment le principal orne-ment de la Poësie des Hébreux.

Nous ne doutons plus que le terme de *mer* ne doive être mis dans cette classe, dès que nous le voyons em-ployé dans Jérémie LI. 42. pour *une armée*, & les *flots de cette mer* pour *les soldats* qui la composent, & dont l'Empire de Babylone est inondé. Cet Auteur inspiré, après avoir fait dans le Vers. 28. de ce Chap. le dénombre-ment des peuples du Nord qui mar-chent contre Babylone, met à leur tête les Rois, les Généraux, & tous les peuples des Mèdes. Après avoir peint le triste état où sera réduite cette superbe ville, il assure qu'aussitôt qu'elle sera prise, elle deviendra l'étonnement

112 *Cinquième Observation*
de toute la terre , & il s'exprime
ainsi :

*La mer s'étend jusqu'à Babylone :
Son Empire est inondé
Par la multitude de ses flots.*

L'Océan étant éloigné d'environ 100. lieues de *Babylone* ne sauroit être *cette mer* qui doit la *submerger*. N'apperoit-on pas que *cette mer* est une *mer* énigmatique , c'est-à-dire , que ce terme caractérise les armées de Darius le Mède & de Cyrus conquérans de la vaste monarchie des Chaldéens ; comme l'assure Maldonat sur cet endroit : *Mare vocat Medorum exercitum* , qui propter magnitudinem terram operiebat. Pourquoi donc refuseroit-on de croire que le terme de *mer* est énigmatique dans le Vers. 23. du Psaume que nous expliquons , puisqu'il l'est dans Jérémie ? Mais nous allons présenter quelque chose de plus positif. Les Prophètes nous apprendront que *Babylone* elle-même est une *mer* où l'on entrera , une *mer* qui sera desséchée , une *mer* enfin d'où sortiront des hommes délivrés de l'esclavage. Habacuc , dans son Cantique unique.

sur le Psaume 106. Vers. 23. 113
ment employé à prophétiser le renver-
sement de l'Empire des Chaldéens, la
prise de Babylone , & la délivrance
des Israélites , s'énonce en ces termes
au Vers. 15.

Vous ferez un passage
A vos chevaux au travers de *la mer*.

Quiconque a quelque notion du style
figuré des Orientaux , ne s'étonne point
de voir un Ecrivain sacré donner le
nom de *chevaux* & de *char* à des
armées dont le Tout-puissant se sert
pour triompher de ses ennemis , &
pour entrer dans *Babylone* désignée
par le nom de *mer*. C'est encore de
cette capitale, ou de cette monarchie
qu'Isaïe parle lorsqu'il profere ces pa-
roles du Vers. 1. du Chap. XXVII.

Dans le tems de la vengeance
L'Eternel avec sa grande épée,
Son épée tranchante & très-forte ,
Punira Léviathan ,
Serpent jusqu'alors invincible ;
Léviathan , ce serpent
A divers plis & replis :
Et il donnera la mort au Dragon
Qui domine sur *la mer*.

» Le Prophète, dit Dom Calmet,
ne veut marquer qu'un même Prince

114 *Cinquième Observation*

» sous ces trois noms , de *Léviathan*
» d'une venue, & *Léviathan* qui marche
» en serpentant , & *monstre marin*
» qui demeure dans la mer. « Or selon
S. Thomas , * il est question dans ce
passage du *châtiment de Babylone* ,
& de la *vengeance* que l'on va tirer
de *Nabuchodonosor* à qui on donne le
nom de *Léviathan* , à cause des diffé-
rens royaumes qu'il s'étoit soumis ; &
celui de *serpent* , à cause de sa domi-
nation meurtrière. Il faut donc enten-
dre *Babylone* ou son *Empire* par le
terme de *mer*. Aussi Dom Calmet a-
t-il soin d'avertir immédiatement après
ses paroles que nous venons de rappor-
ter, que » *Babylone* est nommée *la mer* «
ci-devant Chap. XXI. 1. Et Sanctius
déclare que c'est de cette *capitale* dont
Isaïe veut parler. *Mare dicitur Baby-*
lon. Tirez donc la conséquence , que le
terme de *mer* désigne tantôt un *Em-*
pire ravagé par des armées , & tan-

* *Circà primum ponit flagellum Babylon gladio, scilicet, vindictâ. Leviathan scilicet Nabuchodonosor propter additiones regnorum quæ sibi subjugaverat ; Serpentem propter virulentam tyrannidem ; Veetem propter populorum correctionem à Dco.*

sur le Psaume 106. Vers. 23. 115
tôt des armées qui ravagent un Empire.

Art. II. DANS LEURS VAISSEAUX.

Dès que le Poëte sacré désigne l'Empire des Chaldéens par le terme de *mer*, il n'est plus étonnant que les endroits différens où les Israélites étoient captifs dans la monarchie de Babylone, reçoivent le nom énigmatique de *vaisseaux*, dans lesquels ces misérables esclaves faisoient une pénible & laborieuse manœuvre pour se défendre des maux auxquels leur triste situation les exposoit. Aussi Dom Calmet s'exprime-t-il ainsi sur ce Texte.

» Nouvelle description du malheur de
» la captivité, sous l'idée d'une tem-
» pête, ou d'un naufrage. Israël étoit
» à Babylone comme dans un vais-
» seau marchand, & dans une navi-
» gation de long cours. Il a été témoin
» des prodiges du Seigneur, & du
» danger que l'on court sur les eaux
» de l'abyssme. «

Art. III. CONTRE LA FUREUR DES FLOTS.

Tout le monde fait que les *flots en furie* sont dans plusieurs endroits de

116 *Cinquième Observation*
l'Écriture le symbole *des afflictions*
& *des calamités*. Ainsi nous nous bor-
nerons au témoignage de Maldonat, qui
dit que le Prophète donne par méta-
phore au terme d'*eaux* la signification
d'*adversité & d'instabilité de la for-*
tune. Per metaphoram *aquas* vocat
res adversas, fluctusque fortuna.

V E R S E T XXIV.

Ils verront avec surprise
Les œuvres de l'Éternel :
Ils verront par quels prodiges
Il domptera l'orgueil de l'abyssme.

Nous avons déjà fait remarquer que
les œuvres du Seigneur, dont le Psal-
miste parle dans ce Texte, sont *la*
ruine de l'Empire des Chaldéens & la
délivrance des Israélites leurs captifs.
Mais *ces œuvres* sont accompagnées de
merveilles surprenantes. 1°. *La révo-*
lution inouïe & presque subite, qui
met toute la monarchie des Babylo-
niens sous la domination des Mèdes
& des Perses; peuples que Nabucho-
donosor second s'étoit soumis il n'y
avoit pas long tems. 2°. *La prise pres-*
que miraculeuse de Babylone après

sur le Psaume 106. Vers. 24. 117
l'arrêt écrit sur un mur du Palais de Baltassar par une main invisible. 3°. *Le rétablissement des Tribus d'Israël dans leur pays ; la fertilité prodigieuse accordée à cette terre qui n'étoit auparavant qu'un pays désert. 4°. La nation sainte formant des établissemens par toute l'Asie, où elle fit un grand nombre de Profélytes, & se multiplia à l'infini. Enfin les murs de Jérusalem relevés, la ville & le temple rebâties, malgré les plus grands obstacles, sont autant de merveilles qui sont ou la cause ou la suite de la délivrance d'Israël, & dont ce peuple n'a pas pu s'empêcher d'être le témoin oculaire. Ces prodiges s'opèrent au fond de la mer, c'est-à-dire, dans la monarchie des Chaldéens, qui, peu de tems avant sa chute, contenoit tout ce qui est renfermé entre l'Inde & la Méditerranée. On trouve dans cet espace la terre d'Israël & toutes les nations où les descendants de Jacob étoient dispersés, & parmi lesquelles ils s'établirent après avoir obtenu leur liberté. C'est donc dans cette vaste & profonde mer que s'opèrent les merveilles dont parle ici le Psalmiste.*

V E R S E T XXV.

*A sa voix, un vent orageux soufflera ;
Il soulèvera ses flots.*

Cette description de *tempête* est trop belle pour n'y pas faire une attention particulière. Mais en quoi consistoit *cette tempête* ? L'histoire des malheurs de la captivité des Israélites sous les Assyriens dont les dix Tribus furent esclaves, & sous les Babylo-niens qui tenoient Juda & Benjamin dans les fers, nous l'apprend assez, soit dans les Psaumes, soit dans les Prophètes, soit même dans les autres Livres de l'Écriture sainte.

1°. *La haine publique* dont étoit chargée cette nation qui passoit pour ennemie constamment déclarée des Rois & des Dieux de Babylone.

2°. *Les avanies continuelles* auxquelles étoient exposés ceux à qui l'industrie ou quelque bonheur procuroit quelque fortune.

3°. *Les délations* des Apostats contre les fidèles Israélites.

4°. *Les séductions* auxquelles étoient exposées les ames foibles, qui rebutées

sur le Psaume 106. Vers. 25. 119
d'une part par leur malheureuse condition d'esclaves, & flattées de l'autre par l'espérance de leur liberté & d'une meilleure fortune, étoient tentées à tout moment d'apostasier.

5°. *La tristesse & l'horreur des lieux* où étoient relégués quantité d'Israélites dans différentes Provinces de cette vaste monarchie, où sans doute on les avoit transférés pour repeupler celles qui étoient désertes. Nous le répétons : nous entendons parler ici de la nation entière d'Israël, & non de la seule Tribu de Juda, lorsque nous présentons des Israélites dispersés en différens endroits du formidable Empire de Babylone.

6°. *Le caprice du Souverain*, ou de ses ministres, qui sous le moindre prétexte faisoient périr quantité des descendans de Jacob.

7°. *La faim, l'indigence de toutes choses, & le mépris général des nations*, qui captives comme eux, insultoient à leur infortune, les mettoient au désespoir. Ce n'est pas que les Chaldéens ne leur parlassent quelquefois avec une espèce de bonté; mais cette douceur affectée étoit une insulte qui

120 *Cinquième Observation*

perçoit le cœur de ces malheureux esclaves. Ajoutez à cela les railleries sanglantes des habitans de cet Empire idolâtre sur la prétendue impuissance du Dieu d'Israël, qui paroissoit tromper l'espérance de ses fidèles adorateurs, en les abandonnant à la plus cruelle servitude.

Telle étoit *l'affreuse tempête* que toute la nation d'Israël essuyoit dans la monarchie des Assyriens ou des Babyloniens. *Cette tempête* excitée par l'ordre du souverain Maître avoit été prédite par le Prophète Isaïe, qui l'exprime dans ce peu de mots du Vers. 11, de son Chap. LIV.

Vous qui êtes dans l'oppression,
Qui êtes agités par la tempête,
Et sans que qui que ce soit vous console.

Ces paroles destinées à soutenir un jour Israël dans son adversité, ne pouvoient avoir d'autre objet que sa captivité future, & sa délivrance, comme on l'apperçoit facilement par la lecture des Chapitres qui précèdent, & qui suivent. S. Thomas donne à ce passage le sens que nous présentons. » Par ces paroles, *Vous qui êtes dans la pauvreté,*
» la

sur le Psaume 106. Vers. 25. 121
» le Prophète désigne Jérusalem dé-
» pouillée de ses biens ; par celle de
» tempête , il caractérise l'adversité.
» *Paupercula* , Jerusalem spoliata bo-
» nis ; *tempestate* , adversitate.

Théodoret croit que c'est ici une
comparaison dont le Psalmiste se sert
pour exprimer le prodige de la toute-
puissance du Très-haut , par lequel il
délivrera les Israélites de la servitude
où ils gémissaient depuis si long-tems
à Babylone. C'est ce qui fait dire
à M. De Sacy. * » Tels ont été les Israë-
» lites , lorsque Dieu ayant com-
» mandé , non aux vents , mais aux
» barbares de s'élever & de s'animer
» de fureur contr'eux pour punir leur
» impiété , ils se trouverent tout d'un
» coup comme enveloppés au milieu
» d'une horrible tempête , dépourvus
» de toute sagesse & de tout conseil ,
» & comme tout engloutis dans leur
» frayeur , dans leur trouble & dans

* Per similitudinem Propheta hæc posuit.
Dicit autem hoc , quemadmodum qui navi-
gant , & magna secant maria , præ cæteris
divina miracula cernunt , cum in graves tem-
pestates incidunt , & præter omnem huma-

122 *Cinquième Observation*

» leur tristesse ; & lorsqu'ensuite le
» même Dieu se laissant fléchir à leurs
» cris , calma tout d'un coup ce *grand*
» *orage* , & les ramena avec joie *dans*
» *le port* qu'ils souhaitoient avec tant
» d'ardeur , c'est - à - dire , *dans leur*
» *patrie.* «

V E R S E T XXVII.

*Semblables à des hommes pris de vin ;
L'esprit troublé , les pas chancelans ,
Toute leur habileté sera pour eux
Sans aucune ressource.*

Non seulement *la tempête* que devoit essuyer Israël , avoit été prédite ; Isaïe avoit aussi prévu l'état *d'ivresse* , où les malheurs de la captivité devoient plonger ce peuple choisi. Chap. LI. 21.

Ecoutez donc maintenant ceci ,
Vous qui êtes dans l'oppression ,
Vous dont *l'ivresse* n'est pas causée par
le vin.

On sent aisément à la première lecture de ce Chapitre , qu'il est question

nam spem salutem consequuntur ; sic & Judæi , cum in calamitates illas incurrisent , & libertatem recepissent , divinam didicerunt sapientiam.

sur le Psaume 106. Vers. 27. 123
de la délivrance d'Israël de sa capti-
vité caractérisée dans le Verset suivant
par le terme de *coupe*. Rapportons-en
les paroles.

Voici ce qu'affure
Votre souverain Maître,
L'Eternel votre Dieu,
Qui prendra en main la cause de son
peuple :
Je vais vous ôter de la main
Cette *coupe* qui vous fait horreur,
Cette *coupe* où est renfermée
La lie de ma fureur :
Vous n'en boirez plus dans la suite.

Il n'est pas moins visible que le
peuple, qui retenoit captive la nation
sainte, est désigné par ces termes du
Verset 23. du même Chap. LI. d'Isaïe :

Mais je la mettrai dans la main
De ceux qui vous oppriment,
Qui vous disent : Prosternez-vous,
Afin que nous allions plus loin :
Couchez-vous par terre,
Afin que ceux qui passent
Trouvent le chemin libre.

Quoique ce passage doive s'enten-
dre de la conquête que les Assyriens
& les Babyloniens ont faite de la terre
d'Israël, qui leur servoit de barrières,
& les empêchoit de se soumettre les

124 *Cinquième Observation*
côtes maritimes de la Palestine &
l'Égypte , il n'en est pas moins cer-
tain qu'il se rapporte à l'événement
que nous indiquons.

Cyrus en effet ôta cette coupe d'en-
tre les mains d'Israël , pour la faire
prendre à Babylone ; c'est - à - dire ,
qu'il réduisit les Chaldéens dans l'escla-
vage , comme ils y avoient réduit les
Israélites. C'est ce que reconnoît
Hector Pinto , lorsqu'il dit sur ce Ver-
set : * » C'est pourquoi écoutez ceci ,
» Eglise d'Israël captive dans la Chal-
» dée , qui êtes dans la pauvreté &
» dans le mépris ; qui êtes yvre , non
» de vin , mais des malheurs dont votre
» ame est pénétrée ; qui avez été enle-
» vée de votre patrie , & jettée dans
» la prison de Babylone en punition des
» crimes de vos enfans. *Je vous retire-*
» *rai la coupe de ma colère* , dit le Sei-
» gneur ; & je la ferai boire à ceux

* *Idcirco audi , pauperula* , id est , *eam*
ob causam audi hæc , *Judæorum Synagoga* ,
quæ in Chaldæâ detineris , *pauperula* , *ab-*
jecta , *ebria* , non à vino , sed à te ipsâ *alie-*
nata , & *ob scelera tua in Babylonicum car-*
cerem conjecta. *Ego* , inquit *Dominus* , *aufe-*
ram à te calicem iræ meæ , & *te affligentibus*

Sur le Psaume 106. Vers. 27. 125

» qui vous affligent. Je vous arracherai
» au pouvoir des Babyloniens, je les
» exterminerai, & je les rendrai esclaves
» de Cyrus. Ceux qui vous disoient:
» *Prosternez-vous, afin que nous*
» *passions par dessus vous*; qui vous
» fouloient aux pieds, comme si vous
» eussiez été de la terre & de la boue,
» & qui vous accabloient des injures
» les plus atroces. Admirez la bonté
» de l'Eternel. Les Israélites n'étoient
» point encore captifs, on ne les avoit
» point encore fait passer dans la
» Chaldée, cependant on les console
» déjà comme s'ils étoient détenus
» esclaves à Babylone. « Battus d'une
si violente tempête, il n'est pas surprenant que leur industrie soit à bout, & que la frayeur qui les saisit, ne leur permette pas de prendre les moyens efficaces pour se préserver du naufrage.

illum propinabo. Eruam te ex Babyloniis, & illos evertam, & Cyro captivos subjiciam. Qui dicebant tibi: Incurvare ut transeamus; qui te, ac si terra esses & lutum, pedibus conculcabant, & incredibilibus injuriis afficiebant. Vide Dei clementiam. Adhuc Judæi non erant captivi, & in Chaldæam adducti, & jam eos consolabatur, ac si à Babyloniis captivi deriperentur.

126 *Cinquième Observation*

V E R S E T XXIX.

*Il fera succéder le calme à la tempête :
Il imposera silence
Aux flots prêts à les submerger.*

Dès que l'on sait que la *tempête* désigne la *captivité*, on ne peut méconnoître le *calme* pour le symbole de la *délivrance* d'Israël, & le *port* auquel l'Être suprême conduira ce peuple pour sa *patrie* après laquelle il soupiroit depuis si long-tems. Ainsi le pensoit Albert le Grand, lorsqu'il commentoit ces paroles de la manière suivante :
» Dans le *port* où ils souhaitoient ardemment de retourner, c'est-à-dire :
» dans la *terre promise* & à Jérusalem. « *In portum voluntatis eorum, scilicet, terram promissionis & Jerusalem.* » Il les ramena, dit aussi Dom Calmet, jusques dans leur *patrie* & dans Jérusalem, qui étoit tout l'objet de leur desir. «

V E R S E T XXXII.

*Ils exalteront sa gloire
Au milieu d'un peuple nombreux :
Ils publieront ses louanges
Dans l'assemblée des anciens.*

sur le Psaume 106. Vers. 32. 127

Les Psaumes qui regardent la délivrance de la captivité de Babylone, sont la plupart des Cantiques prophétiques d'actions de grâces. Ces pièces ont été chantées depuis cette délivrance, soit à Jérusalem dans le Temple, soit dans toutes les Synagogues du monde, où les Israélites profitant du libre exercice qu'on leur avoit accordé de leur Religion, s'assembloient en grand nombre, ayant à leur tête les vieillards de leur nation. Ils ont renouvelé tous les ans leur reconnoissance au sujet de la liberté que Dieu leur avoit procurée par Cyrus. Mais c'étoit à Jérusalem sur-tout, où les descendans de Jacob arrivés au port après la tempête de la captivité devoient faire éclater leur joie en relevant la gloire du Tout-puissant, & en publiant ses louanges. Ezéchias avoit prédit cette heureuse circonstance en parlant au nom d'Israël, Isaïe XXXVIII. 18, 19 & 20.

Non, l'enfer
Ne vous rendra point ses actions de
grâces,
Ni la mort ne chantera pas vos louanges :
Ceux qui descendront dans la fosse,
N'attendront plus l'effet de vos promesses.

128 *Cinquième Observation*

Ceux dont vous aurez conservé **les**
jours,
Ceux à qui vous aurez rendu la vie,
Vous rendront leurs actions de **graces**,
Comme je les rends aujourd'hui.
Le père fera connoître à ses enfans
Combien vous êtes fidèle à vos **promesses**.
C'est à l'Eternel qu'il appartient
De nous rendre la liberté:
C'est pourquoi nous *chanterons* sur des
instrumens
Dans la maison du Seigneur
Des Cantiques tous les jours de notre **vie**.

Le même Isaïe Chap. XLII, 10,
11 & 12. s'énonce encore en ces **ter-**
mes sur le même sujet :

Chantez un Cantique nouveau
A la gloire de l'Eternel.
Que ceux qui sont à l'extrémité de la
terre,
Qui ont été jettés en pleine mer,
Et qui en couvrent la surface;
Que les continens, & ceux qui les ha-
bitent,
Publient ses louanges.
Que le désert, & les villes qui y sont;
Que les bourgs où demeure Cédar,
Exaltent ses bienfaits.
Que les habitans des rochers
Fassent entendre des chants d'allégresse:
Qu'ils poussent des cris du haut des
montagnes,
Qu'ils annoncent la gloire de l'Eternel,
Qu'ils publient ses louanges dans les
îles.

sur le Psaume 106. Vers. 32. 129

» Le Seigneur ordonne déjà à tous
» les pays , dit M. Duguet sur ce
» Texte , & aux hommes de toute
» condition , de lui chanter des Can-
» tiques de louanges & d'*actions de*
» *graces* pour l'établissement de ce
» nouveau règne , dont le premier fruit
» sera de rendre la liberté , la paix ,
» & la félicité aux peuples de l'Occi-
» dent , comme à ceux de l'Orient.
» Pour cet effet Dieu s'armera de toute
» sa puissance , il marchera lui-même
» à la tête des troupes de Cyrus , en
» jettant par-tout l'épouvante , & en
» triomphant de tous ses ennemis. Sa
» patience qui avoit souffert long-tems
» l'oppression de son peuple , se chan-
» gera en fureur. Il détruira tout ce
» qui fait la force de Babylone Il
» tirera des sombres cachots ceux qui
» y étoient renfermés. Il les ramenera
» dans leur pays par des chemins qu'un
» long esclavage leur avoit fait oublier.
» Il applanira tous les obstacles de
» leur retour , & il ne cessera de leur
» donner des preuves éclatantes de sa
» protection. «

 SIXIEME OBSERVATION

Qui renferme le reste du Psaume.

LEs peintures vont être bien différentes dans cette dernière Section. Israël dont jusqu'à présent on a représenté les malheurs, va reprendre une nouvelle vie, & son pays une nouvelle beauté; tandis que l'Empire de Babylone, jusqu'alors si riche & si peuplé, sera ravagé dans toute son étendue.

V E R S E T XXXIII.

*Il changera les fleuves en désert,
Il tarira les sources les plus abondantes.*

Art. I. LES FLEUVES.

Nous rapporterons dans la suite plusieurs passages qui feront voir que le terme de *fleuves* caractérise dans les Prophètes les provinces de la Chaldée. On peut lire le second Verset du Chap. L. d'Isaïe à la pag. 169 & 170. de notre VIII. Vol. A-t-on vu quelque part que, pour rendre la liberté

Sur le Psaume 106. Vers. 33. 131
à son peuple, le Tout-puissant ait desséché quelque *mer*, ou des *fleuves*, & que les *poissons* soient morts de soif, comme ce Texte l'assure ? Non sans doute. N'est-il pas plus naturel d'entendre cet endroit dans un sens énigmatique, de même que les autres passages de cette espèce, & de croire que cette *mer* est la *capitale* de l'Empire des Babyloniens; que les *fleuves* sont les *provinces* de cette monarchie dont Babylone étoit le centre; & que les *poissons* sont les *habitans* de ces provinces qui périssent par les victoires de Cyrus, qui leur ôte tout moyen de se soutenir contre lui ? Le même Prophète prédisant la ruine de l'Empire des Chaldéens Ch. XLIV. 27. avoit annoncé cette révolution, en se servant des mêmes termes qu'il met dans la bouche du souverain Maître. On sent bien que les *fleuves*, dont parle cet Ecrivain sacré, une fois taris, l'*abyssme* ou la *mer* qu'ils formoient, devoit être bientôt desséché. On a moins de peine encore à concevoir que les *fleuves* sont les *provinces* de la Chaldée; que l'*abyssme* est l'*Empire* des Babyloniens. Et afin que l'on

132 *Sixième Observation*

ne doute point que ces termes désignent *cette monarchie*, Isaïe avertit que Cyrus est le conquérant qui doit dessécher cet *abyssine*. Mais pour achever de nous convaincre qu'il s'agit ici de *Babylone* dont la prise devoit opérer le rétablissement de Jérusalem & du Temple, il suffit de lire les deux derniers stiques du même Verset. Il est évident que Cyrus a donné l'ordre de rebâtir Jérusalem & le Temple. Il est certain que cet ordre n'a été donné qu'après la prise de Babylone, & la conquête de son Empire. Il est donc hors de doute que *cette monarchie détruite & ses provinces ravagées* sont caractérisées dans ce passage par ces expressions énigmatiques d'*abyssine desséché & de fleuves taris*. Qu'on lise Ezéchiel; on y trouvera souvent le mot de *fleuves* employé pour désigner un *Etat* ou un *Empire*. Nous présenterions le Vers. 15. du Chap. XLII. d'Isaïe, si nous ne l'avions déjà cité à la pag. 406. de notre I. Vol. On y voit ce funeste changement des terres dans l'Empire des Chaldéens. On ne doute plus qu'il ne s'agisse dans ce Texte de la ruine de leur monarchie, dès que l'on sait

Sur le Psaume 106. Vers. 33. 133
que ce Chap. XLII. dans le sens litté-
ral de l'Eglise d'Israël regarde pour la
plus grande partie Cyrus qui est ici,
comme ailleurs, la figure & le voile
sous lequel est caché *Jésus-Christ*,
principal objet de toutes les Prophé-
ties. On doit avec d'autant moins de
scrupule admettre le premier sens que
nous présentons, qu'il paroît le plus
littéral à de célèbres Commentateurs.
Voici comment s'exprime Dom Cal-
met. » Le Seigneur irrité des crimes
» des Babyloniens a versé sur eux sa
» malédiction. Leur pays, qui étoit
» si beau, si fertile, si arrosé, est
» devenu comme une terre maudite
» & stérile Le même Dieu tou-
» ché de miséricorde pour les malheurs
» de son peuple leur a rendu la liberté,
» & a changé le désert par où ils ont
» passé, en un lieu de délices; il y a fait
» couler des eaux en abondance pour
» les rafraîchir & leur pays aupa-
» ravant désert & inculte a été repeu-
» plé & cultivé de nouveau; il les
» a comblés de ses bénédictions, & les
» a multipliés & leurs animaux. Ils
» étoient réduits à un très-petit nom-
» bre dans leur captivité: leurs princes

234 *Sixième Observation*

» étoient dans le mépris & dans l'op-
» probre . . . ils étoient dans un pays
» perdu , inconnu & étranger . . . Mais
» le Tout-puissant les a tirés de l'op-
» pression & de la misère , & a mul-
» tiplié leurs familles , comme des
» troupeaux de brebis. «

Art. II. EN DÉSERT.

Cette menace contre Babylone a été renouvelée par Jérémie Chap. L. 12 & 13. On trouvera ce passage à la pag. 105. de notre III. Vol.

V E R S E T XXXIV.

*Il semera de sel
La terre la plus fertile ,
En punition du crime de ses habitans.*

Ce pays fertile est Babylone & son Empire , puisque presque tous les Prophètes font aux Chaldéens les menaces contenues dans ce Cantique. Leurs crimes consistoient principalement dans la dureté dont ils usoient à l'égard des Israélites. On peut voir comment Jérémie s'énonce à ce sujet dans les Versets 34 & 35. de son Chap. LI. fait contre Babylone. Nous les avons rapportés aux pages 487 & 488. de notre

I. Volume. Bornons - nous donc à ce témoignage de S. Jérôme qui développe en ces termes la méchanceté des Chaldéens envers ces captifs dans son Commentaire sur le XLVII^e Chapitre d'Isaïe. * » Et parce qu'en même tems » il s'élevoit une question dont la solution étoit inconnue ; savoir , pour- » quoi Dieu étoit en colère contre les » Chaldéens, tandis que lui-même les » avoit envoyés pour mettre Israël » sous le joug ? Le Tout-puissant répond que la colère qu'il avoit conçue » contre son peuple le portoit à le » corriger , & non point à le perdre , » à le frapper , & non à le faire pé- » rir ; mais que les Chaldéens ont » poussé trop loin leur cruauté , & » que ces ennemis ont couvert leurs » captifs de plus de plaies que la ven- » geance du Seigneur ne l'exigeoit : » & une marque particulière de cette

* Simulque quia occulta quæstio nascebatur , cur irasceretur Deus adversus Chaldæos, quos ipse misit ad capiendum Israël ? Respondit iratum se contra populum suum , corripere eos voluisse , non perdere ; vulnerare , non occidere : illos autem abusos esse crudelitate suâ , & plus imposuisse plagarum quàm Dei ultio flagitabat. Magnumque Ba-

136 *Sixième Observation*
» cruauté portée à l'excès, c'est qu'ils
» n'ont point épargné les vieillards,
» dont l'âge est toujours respecté par
» les ennemis même. «

V E R S E T XXXV.

*Il changera le désert
En un étang plein d'eaux :
La terre qui étoit aride,
Sera arrosée de fontaines.*

Il s'agit dans cette Section de *deux* pays différens, dont l'un sera détruit & réduit dans un *désert affreux*, & l'autre rétabli dans *son ancienne splendeur*. Les Prophètes qui nous ont appris que le *premier* est la *Chaldée ravagée* par Cyrus, vont nous convaincre que le *second* est la *terre d'Israël*. Jsaïe XLI. 18 & 19. parlant du retour de la nation sainte délivrée de la captivité de Babylone, se sert des expressions parallèles à celles de ce Psaume pour exprimer l'heureux changement qu'éprouvera *cette terre inculte & dé-*

bylonicæ crudelitatis indicium est, ne senibus quidem pepercisse, quorum ætas etiam inter hostes venerabilis est.

Jur le Psaume 106. Vers. 35. 137
Parte depuis le départ d'Israël pour la
Chaldée.

Je ferai naître des rivières
Dans les plaines qui sont sur les hauteurs :
Je ferai couler les fontaines dans les
vallées.

Je changerai *le désert en étangs,*
Et *la terre aride en sources d'eaux.*

Je ferai croître dans le désert
Des cèdres , des acacias ,
Des myrthes & des oliviers ;
Et je ferai venir dans les solitudes
Des sapins , des pins & des buis.

On ne peut pas douter qu'il ne soit ici question du rétablissement de la terre d'Israël pour le retour de ses habitans au sortir de la captivité de Babylone ; puisque , comme nous en avons déjà averti plus haut , la Prophétie qui s'étend depuis le Chap. XL. jusqu'à l'avant-dernier d'Isaïe , regarde principalement la délivrance d'Israël , son retour dans sa patrie , & la ruine de l'Empire des Chaldéens par Cyrus , dont il est si clairement parlé dans les Chap. XLII. XLIV. & XLV. de cette Prophétie. Il est vrai qu'on y reconnoît Jésus-Christ par-tout ; mais on ne doit point pour cela y méconnoître Cyrus , qui , comme libérateur des

138 *Sixième Observation*

descendants de Jacob , étoit la figure de celui qui est venu délivrer le monde de l'esclavage de l'Idolatrie. Aussi saint Thomas reconnoît-il que le terme de *désert* désigne dans cet endroit *la terre d'Israël* qui avoit été d'abord ravagée : *Desertum* , id est , *terram vestram primò desertam* ; & ce S. Docteur apporte en preuve de ce qu'il vient de dire , le Verset du Psaume CVI. que nous examinons.

Cette promesse de changer en un *pays arrosé par des eaux* la *terre déserte d'Israël* est confirmée au Chap. XLIII. 19 & 20. du même Auteur inspiré , où l'Eternel s'exprime ainsi :

Je vais opérer des choses nouvelles :
Elles paroîtront dans peu.

Ne les connoissez-vous point déjà ?

Oui, j'ouvrirai des routes dans le désert,
Et je ferai *naître des rivières*

Dans les lieux où l'on ne passoit point.

Les animaux des campagnes,
Les dragons & les autruches me glorifieront

De ce que j'aurai fait sortir

Des *eaux* dans le *désert* ,

Et des *rivières* dans les *lieux*

Où l'on ne passoit point ;

Afin de donner à boire à mon peuple ,

Au peuple que je me suis formé ,

Et pour qui je suis plein de tendresse.

sur le Psaume 106. Vers. 35. 139

Le Docteur Angélique rapporte encore ce Texte à la terre d'Israël après la captivité. Voici ses paroles. » * *Je ferai dans le désert*, c'est-à-dire, dans » *la terre d'Israël* auparavant déserte, » un chemin pour ceux qui iront aux » *solemnités.* «

Il nous semble qu'Isaïe insinue que la terre d'Israël avoit été condamnée à une sécheresse & à une stérilité perpétuelles pendant la captivité de Babylone, & que les pluies suspendues par la colère de l'Être suprême ne donnoient plus aux torrens les eaux nécessaires pour abreuver les animaux, & désolater les hommes. Mais dès que l'Eternel réconcilié avec son peuple a résolu de le faire revenir, les pluies fournissent des eaux aux torrens & aux étangs. De-là une fécondité nouvelle enrichit la terre d'Israël. Par là s'accomplit cet oracle du même Prophète LI. 3.

Oui, l'Eternel consolera Sion,
Il la consolera en réparant

* *Ponam in deserto, id est, in terrâ Judæorum quæ fuit prius deserta, viam euntium ad festivitates.*

340 *Sixième Observation*

Toutes les ruines.
 Il changera *ses déserts*
 En des *lieux de délices*,
 Et ses pays désolés
 En de magnifiques jardins.

Il est clair que ces paroles ont pour objet l'état futur de la terre d'Israël après son esclavage. Car, dit Sanctius, * » on pourroit aisément rapporter ces bienfaits à Sion délivrée du » joug des Babyloniens. La fureur de » l'ennemi l'avoit porté à faire tant » de courses dans ses campagnes qui » ne présentoient d'abord que des » charmes, qu'elles n'offroient plus » qu'un *désert inculte & affreux*. Les » flammes avoient aussi fait de si » grands ravages dans la ville, qu'au » lieu des vestiges de sa première splendeur, on n'y appercevoit plus que » des marques de l'incendie. La liberté » néanmoins venant à paroître, l'état

* Facile hæc ad Sionem post Babylonicam cladem referri poterunt; cujus agros eximia prius amœnitatis sic pervagatus est hostilis furor; sic in urbe grassatum incendium, ut ager olim cultus desertus esset, & sylvarum in morem ferus & squalidus; & in civitate non tam antiquæ gloriæ quàm ignis vestigium appareret. Sic tamen affulgente liber-

sur le Psaume 106. Vers. 36. 141
 » de la ville changea au point qu'au
 » lieu d'un désert qui faisoit horreur,
 » vous n'y découvrez plus que *les vuës*
 » *les plus agréables* Ces avanta-
 » ges, comme je l'ai dit, ont été vé-
 » ritablement accordés à Sion, c'est-
 » à dire, à la terre d'Israël, après que
 » ses habitans ont été rétablis dans
 » leur patrie, «

V E R S E T X X X V I .

Il y placera
Ceux qui auront été pressés par la faim :
Ils y bâtiront des villes,
Et s'y établiront.

Art. I. IL Y PLACERA.

C'est dans la terre d'Israël, après
 le retour de la captivité, que l'Eternel
 placera la postérité de Jacob qui avoit
 essuvé, sous la tyrannie des Chaldéens,
 toute espèce de calamité, mais sur-
 tout la faim & la soif. Ces consolantes
 promesses sont faites par Jérémie
 aux captifs d'Israël. Le souverain Maî-

tate conversa est civitatis fortuna, ut in de-
 ferto ac solitudine tanquam in paradiso Dei
 delicias spectes Hæc, ut dixi, verè con-
 tigeat Sioni restitutæ.

142 *Sixième Observation*
tre les exprime en ces termes dans les
Versets 5 & 6. du XXIV. Chap. de
ce Prophète.

Voici ce que dit l'Eternel,
Le Dieu qu'Israël adore :
Comme on regarde avec plaisir
Ces excellentes figues,
Je verrai de même avec complaisance
Les captifs de Juda,
Que j'ai fait enlever de ce lieu
Pour être conduits à Babylone.
Je fixerai sur eux mes regards bien-
faisans,
Pour les ramener dans cette terre :
Je les y établirai,
Pour ne plus les en enlever :
Je les y planterai,
Pour ne plus les en arracher.

Et aux Versets 36, 37 & 41. du
Chap. XXXII.

Néanmoins voici ce que dit main-
tenant
Le Seigneur le Dieu d'Israël,
Des habitans de cette ville
Que vous dites avoir été livrés
Au pouvoir du Roi de Babylone,
Pour qu'il les exterminât
Par l'épée, par la famine, & par la
peste.
Je vais les rassembler
De tous les pays où je les ai dispersés
Dans l'excès de ma colère,
De mon indignation & de ma fureur.
Je les ramènerai dans ce lieu

sur le Psaume 106. Vers. 36. 143
Et je les y ferai demeurer en sûreté.

Je prendrai plaisir à les combler de
biens :
Je les établirai dans cette terre ,
Selon la promesse que j'en ai faite
De tout mon cœur & de toute mon ame.

Si l'on veut lire le Chap. LXV.
d'Isaïe depuis le Verset 9 jusqu'au 15.
on y verra que les fidèles Israélites
retourneront prendre possession des
montagnes de la terre promise , que
les campagnes seront couvertes de
menu bétail , & que la vallée d'Achor
sera remplie de troupeaux. On y ap-
percevra que les serviteurs de l'Etre
suprême seront *rassasiés* , pendant que
les Apostats qui auront oublié la
montagne sainte pour dresser dans la
Chaldée des autels à la fortune , se-
ront *tourmentés par la faim*. La vérité
contenue dans ces différens Textes est
trop sensible , pour avoir besoin du
suffrage d'aucun Interprète.

Art. II. ILS Y BATIRONT DES VILLES.

Isaïe & Jérémie s'accordent à pré-
dire le rétablissement des villes où les
Israélites doivent fixer leur séjour après
leur retour de Babylone. Jérusalem

144 *Sixième Observation*

devoit éprouver la première l'effet de ces consolantes promesses. Le Dieu de miséricorde en avoit chargé Cyrus, comme on le voit par le Vers. 13. du XLV^e Chapitre d'Isaïe rapporté aux pages 287 & 288. de notre VIII^e Vol. Les villes de Juda auront part à cette faveur, Isaïe XLIV. 26. On a vu ce passage dans l'Avertissement que nous avons mis à la tête de ce Psaume.

Ce n'est plus à Juda seul, c'est à toute la maison de Jacob, c'est-à-dire, à toutes les Tribus, que les promesses contenues dans le Verset 12. du Chap. LVIII. d'Isaïe s'adressent. Voyez ce Texte à la page 285. du I. Vol. des Lettres de Mr l'Abbé de * * * à ses Elèves. Le Verset 4. du Chap. LXI. du même Prophète regarde encore tout le peuple choisi.

On rebâtira les lieux
Abandonnés depuis long-tems ;
On relevera vos anciennes ruines,
Et l'on rebâtira vos villes désertes
Et détruites depuis plusieurs années.

On sent ici l'accord qui régné entre ces Prophéties & le Psaume que nous expliquons. Les Textes de Jérémie & des

sur le Psaume 106. Vers. 37. 145
des autres Prophètes sur le rétablisse-
ment de Jérusalem & des autres villes
d'Israël sont à l'épreuve de toutes re-
pliques. Vous trouverez le Vers. 18.
du Chap. XXX. de Jér. à la pag. 264.
de notre second Vol. Lisez la pag. 356.
de notre VIII^e, vous y verrez que To-
bie n'entend point ce rétablissement
de Jérusalem seule & de Juda, mais
qu'il l'étend encore sur les dix Tribus
d'Israël. Jetez aussi les yeux sur les
Vers. 13, 14 & 15. du Chap. IX.
d'Amos qui sont aux pages 338 & 339.
du même Volume : ils vous confirme-
ront dans la même vérité.

Art. III. ET S'Y ÉTABLIRONT.

Cet établissement a été si solide ;
qu'aucun peuple n'a pu en priver les
Israélites, depuis leur retour de capti-
vité, jusqu'à ce qu'ayant mis le com-
ble à leurs iniquités par un déicide,
les Romains les ont dispersés par toute
la terre, où ils sont errans & vaga-
bonds depuis dix-sept siècles.

V E R S E T XXXVII.

*Ils ensemeront les campagnes :
Ils y planteront des vignes,*

146 *Sixième Observation*

Et d'année en année

Ils en recueilleront les fruits.

Quand nous n'aurions que le passage que nous venons de citer du Prophète Amos , pour prouver que ce Verset regarde la terre d'Israël après la captivité , nous le croyons plus que suffisant pour en convaincre tout esprit raisonnable. Mais nous ne sommes pas réduits à cette seule autorité. Amos ne paroît avoir été que l'écho d'Isaïe, puisqu'il se sert des mêmes expressions que ce dernier Prophète emploie aux Vers. 21 & 22. de son Chap. LXV.

Ils bâtiront alors des maisons ,
Et ils y demeureront :

Ils planteront des vignes ,
Ils en mangeront le fruit.

Ils ne bâtiront plus de maisons ,
Pour que les autres y demeurent :
Ils ne planteront plus de vignes ,
Pour que les autres en mangent les
fruits.

Car la durée de la vie de mon peuple
Egalera celle des grands arbres ;
Et les ouvrages * des mains de mes
élus

Subsisteront long-tems.

* C'est-à-dire , les villes , les maisons ,
les vignes , &c.

sur le Psaume 106. Vers. 37. 147

Israël jouira des mêmes avantages, selon les promesses que lui en fait l'Être suprême aux Versets 4 & 5. du XXXI^e Chap. de Jérémie, que nous avons cités dans notre Avertissement sur ce Cantique. Les paroles que renferment les Versets 25 & 26. du XXVIII. Chap. d'Ezéch. donneront une nouvelle force aux preuves que nous venons de produire. Il y parle en ces termes de la part du Seigneur :

Voici ce que déclare
Le souverain Maître, l'Eternel :
Après que j'aurai rassemblé
La maison d'Israël d'entre les peuples,
Parmi lesquels je l'avois dispersée,
Elle publiera mes louanges
En présence /des nations ;
Elle témoignera sa reconnoissance
De ce qu'elle sera rétablie dans la terre
Que j'ai donnée à mon serviteur Jacob ;
Et sa postérité
Y demeurera sans aucune crainte.
Elle y bâtera des maisons,
Elle y plantera des vignes,
Elle y restera en sûreté,
Lorsque j'aurai exécuté
Les jugemens que j'ai portés
Contre tous ceux qui l'entourent.
Alors elle comprendra
Que je suis seul l'Eternel son Dieu.

Pour ne point abuser de la com-

G ij

148 *Sixième Observation*
plaisance du Lecteur passons au Verset
suivant.

V E R S E T XXXVIII.

*Le Très-haut les comblera de ses bien-
faits,
Il les multipliera à l'infini :
Leurs troupeaux même seront innom-
brables.*

Dom Calmet s'énonce ainsi sur le
Verset suivant: » Les Israélites furent
» réduits en un petit nombre, & ac-
» cablés de maux & de douleur dans
» leur captivité sous l'injuste domi-
» nation des Chaldéens. Dieu, par sa
» puissance & par sa miséricorde in-
» finie, les a délivrés de leurs maux, &
» augmenta leur nombre après leur
» retour. « Aux pag. 496, 497, 498,
499 & 500. de notre premier Volume,
on trouve les Prophéties qui annoncent
l'abondance des biens dont le peuple
choisi sera comblé après son esclavage,
& la multiplication de sa postérité.

V E R S E T XXXIX.

*Mais leurs ennemis
Réduits à un petit nombre
Succomberont enfin sous le poids
De leur misère & de leurs maux.*

Il est aisé de s'appercevoir qu'il y a

Sur le Psaume 106. Vers. 39. 145
une réticence dans ce Verset, parce que ce n'est pas du même peuple qu'il est parlé dans le précédent & dans celui-ci. Le terme *ennemis* que nous suppléons, désigne *les Chaldéens* que les Prophètes assurent devoir éprouver le triste sort dont les menace le Psalmiste, lorsque le Tout-puissant arrachera les Israélites d'entre leurs mains. Isaïe le déclare en termes formels dans plus d'un endroit. Voyez le Verset 11. du Chap. XLI. de ce Prophète cité à la pag. 96. de notre III^e Vol. Faites surtout attention à ces paroles du Verset suivant.

Vous les chercherez,
Et vous ne les trouverez point,
Ces hommes qui s'élèvent contre vous,
Ils seront exterminés entièrement :
Ceux qui vous font la guerre,
Seront anéantis.

Texte que M. Duguet paraphrase de la manière suivante. » Puis donc que
» je suis votre Dieu, votre Seigneur,
» votre Soutien, votre Protecteur,
» ne craignez rien de l'opposition de
» tous ces ennemis ligués contre votre
» liberté. Oui, je vous le répète en-
» core, c'est moi qui vous fortifierai,

150 *Sixième Observation*

» c'est moi qui vous secourrai ; c'est
» moi qui vous soutiendrai par le mi-
» nistère de Cyrus que j'ai choisi pour
» vous venger de la tyrannie des Ba-
» byloniens. Ces maîtres fâcheux ,
» durs , injustes , dont vous ne rece-
» viez que de mauvais traitemens ,
» seront couverts de honte , & dispa-
» roîtront dans une nuit par la prise
» subite de leur ville , sans que vous
» les revoyiez jamais . . . Je vous donne
» ma parole, que vous écraserez à vo-
» tre tour le superbe Empire de Ba-
» bylone par l'armée de Cyrus , qui
» sera comme à votre solde . . . &
» pendant que vous les réduirez en
» poudre , comme la paille de l'aire que
» le vent dissipe , & dont il ne reste
» plus de traces ; vous mettrez votre
» joie & votre gloire dans un Libé-
» rateur , qui s'est déclaré si hautement
» pour le peuple d'Israël. « Baruch
parle ainsi sur le même sujet aux habi-
tans de Jérusalem captifs, aux Versets 30
& 31. du Chap. IV.

Jérusalem , ranimez-vous :
C'est ainsi que vous encourage
Celui qui vous a donné votre nom ;
Ceux qui ont voulu vous nuire ,
Ceux qui vous ont persécuté , périront.

sur le Psaume 106. Vers. 40. 151

On trouvera de nouvelles preuves de cette défaite totale des Chaldéens dans les Chap. L. & LI. de Jérémie. De plus la lecture des Psaumes ne servira pas peu à confirmer ce que nous avançons sur ce point.

V E R S E T XL.

*Il couvrira leurs princes d'opprobre :
Il les fera errer dans des déserts
Dont il fermera toutes les issues.*

**Art. I. IL COUVRIRA LEURS PRINCES D'OP-
PROBRE.**

Le XIV. Chap. d'Isaïe fournit une triste peinture de cette Prophétie contre les princes de la Chaldée. Quelle honte en effet, & quelle ignominie ne fut-ce point pour eux d'entendre les railleries, les insultes, & les outrages dont les accabloient ceux qu'ils avoient auparavant retenus en captivité ? Vous avez la Version de ce grand morceau à la pag. 137. du second Volume des Lettres de M. l'Abbé de *** à ses Elèves. Voyez aussi notre troisième Volume depuis la page 91. jusqu'à la page 109.

Art. II. IL LES FERA ERREUR DANS DES
DÉSERTS.

Reconnoissez au terme de *déserts* les provinces de l'Empire de Babylone ravagées par les Mèdes & par les Perses. Les Prophètes sont remplis de semblables menaces contre cette orgueilleuse monarchie. Ses habitans ne trouvent aucune issue pour en sortir, parce que le Seigneur les a condamnés à un perpétuel esclavage, comme nous l'avons fait voir ailleurs.

V E R S E T XLI.

*Il tirera les pauvres de l'oppression ;
Il rendra leurs familles
Aussi nombreuses que des troupeaux.*

C'est-à-dire, Cyrus fera sortir Israël de l'oppression sous laquelle il gémissait en captivité.

V E R S E T XLII.

*Ceux dont le cœur est droit,
Seront témoins de ces merveilles,
Ils en seront transportés de joie ;
Mais tous les ouvriers d'iniquité
N'oseront ouvrir la bouche.*

Art. I. CEUX DONT LE COEUR EST DROIT &c.

Comme si le Prophète disoit : La postérité de Jacob sera témoin de tout

sur le Psaume 106. Vers. 43. 153
ce que le Tout-puissant fera en sa faveur
contre les Chaldéens; elle en fera éclater
sa joie.

Art. II. MAIS TOUS LES OUVRIERS D'INI-
QUITÉ

N'OSERONT OUVRIR LA BOUCHE.

Les termes d'*ouvriers d'iniquité* caractérisent les *Chaldéens* & les *Apostats*. Le saint homme Job leur donne à peu près la même dénomination dans le Verset 16. de son Chap. V.

Il délivrera le pauvre de l'épée,
Et de la gueule de ces Lions:
Il le délivrera de la puissance
De celui qui le retient par force.

Alors l'homme dénué de tout secours
Verra son attente remplie:

Alors l'*iniquité*
N'osera plus ouvrir la *bouche*.

Dans ce dernier stique le Nom abstrait est mis pour le concret; *l'iniquité* pour ceux qui la commettent, c'est-à-dire, les *Chaldéens* & les *Apostats* d'Israël qui offroient leur encens aux idoles.

VERSET XLIII.

*Quel est l'homme assez pénétrant
Pour saisir ce que j'annonce,
Pour sonder toute la profondeur
De la miséricorde de l'Éternel?*

G v

154 *Sixième Observation, &c.*

Ces quatre derniers stiques suffisent pour faire voir que cette Poësie n'est pas à la portée de tout le monde. En effet auroit-on besoin d'un esprit pénétrant, si elle n'étoit composée que d'expressions généralement connues? C'est ainsi qu'Osée termine ses Prophéties. Les difficultés presque insurmontables que l'on rencontre dans plusieurs endroits de cet Auteur inspiré, font assez connoître qu'il n'avoit que trop de raisons d'ajouter ces paroles.

Quel est l'homme assez intelligent,
Pour comprendre ces oracles?
Quel est l'homme assez pénétrant,
Pour les connoître à fond?
Oui, les voies * de l'Eternel
Sont pleines de déquité:
C'est par elles que les justes
Reviendront [de captivité:]
C'est par elles que les prévaricateurs
périront.

* C'est-à-dire, les mesures que Dieu prend pour délivrer son peuple, & pour faire périr les Apostats & les Chaldéens.



ARTICLE SIXIEME.

Des termes généraux.

L'Obscurité que répandent les termes généraux sur les Livres saints, n'est pas un des obstacles le moins difficile à dissiper. Nous la regardons comme une des sources du sens moral & édifiant qui se trouve si souvent dans les Commentaires. Si nous n'avions d'autre dessein que de donner aux fidèles l'explication des Psaumes relativement à ce point de vuë, les discussions où nous entrons, seroient tout-à-fait inutiles. Marchant avec confiance dans la route que nous ont tracée tant d'habiles Maîtres en ce genre, nous ne ferions point de recherches sur une multitude de termes indéterminés dont l'usage semble avoir consacré l'application à la piété seule; dès-lors nous ne trouverions dans le terme de *miséricorde* que cette *bonté infinie* du Père céleste, souvent plus empressée d'accorder au pécheur son pardon, qu'il ne l'est de le demander.

Le mot de *jugement* ne seroit à nos yeux que cet *arrêt terrible* qu'il prononce sur le sort de l'ame de *l'impie* dégagée des liens du corps : *l'humble*, le *pauvre*, *l'indigent* ne nous paroïtroient que des *gens dénués de forces*, *privés de secours*, ou peut-être le *juste* vivant dans un abaissement volontaire & dans l'humilité Chrétienne. Dans *l'opprimé* nous ne reconnoîtrions que le *Chrétien fidèle* en butte à ses passions, ou peut-être la *viçtime infortunée* des calomnies & des mauvais traitemens d'un ennemi acharné à sa perte, & ainsi de tous les autres. Mais nos vuës s'étendent plus loin. Pleinement convaincus qu'il régne dans les Livres Prophétiques un double sens littéral, nous en faisons toujours l'objet principal de notre attention & de nos recherches les plus exactes; il est la base de tous les autres, & nous entreprendrions en vain de donner le sens spirituel des Livres sacrés, avant d'avoir établi le littéral sur des fondemens inébranlables.

En effet, vouloir donner le sens du nouvel Israël, ou le sens moral, sans lui avoir donné pour fondement le

premier sens littéral, rien, dit Salméron, n'est plus déplacé, c'est vouloir commencer par orner de peintures une maison qui n'est point encore bâtie. (a)

Nous appellons termes généraux les expressions qui ne présentent d'elles-mêmes aucun sens déterminé, & que l'on est obligé de restreindre à un objet particulier pour en donner la véritable intelligence. Tels sont les termes de *terre*, d'*impies*, de *peuple* &c. Tels sont encore, selon M. l'Evêque du Puy, (b) ceux qu'emploie Daniel XI. 4. pour annoncer le sort des Etats d'Alexandre après la mort de ce Conquérant. La généralité de ces expressions fait une des branches du style énigmatique, & peut - être une des plus difficiles à découvrir par le sens natu-

(a) Præposterum & inconcinnum esse
ut nullo posito literæ fundamento, ubi tamen
maximè opus esset, statim ad mysticos sen-
sus venandos accedatur. Quod est perindè ac
domui quæ nondum erecta est, illi magna
picturarum atque colorum ornamenta adhi-
bere &c. *Salmeron de sensu spir. Scrip. can. 2.*

(b) L'Incrédulité convaincue par les Pro-
phéties, pag. 90. de l'édition in 4°.

rel & simple qui se présente d'abord à l'esprit. En vain se flatteroit-on d'y parvenir sans une connoissance exacte de l'objet de la pièce où elles se trouvent; mais dès qu'on a saisi le premier sens littéral de la Prophétie, & qu'on écarte en conséquence le sens moral qui semble lui servir de voile, pour lors l'objet & l'harmonie donnent à ce terme vague en apparence l'application qui lui convient.

§. I.

אֶרֶץ -êréts, *terra*, terre.

EN effet examinons le mot de *terre* si souvent employé dans les Livres saints. Il est dit dans le Psaume XXIV. Hébr. XXV. Vers. 12 & 13.

Quel sera le sort
De celui qui craint l'Eternel ?

• • • • •
Son ame reposera
Dans un pays abondant,
Et sa postérité
Possèdera la *terre* en héritage.

Si jamais terme fut général, c'est celui de *terre* en cet endroit. Si l'on

veut s'arrêter à la moralité apparente que la première idée fait naître, on y voit le *juste* craignant Dieu, récompensé dans sa propre personne par une *abondance* de graces, & dans sa famille par une *longue suite* de descendants qui peupleront la terre. Dès-lors plus de difficulté, l'expression reste dans son sens indéterminé, & cette terre n'est autre chose que cet *univers* où nous respirons tous. Mais si l'on veut, un instant, chercher le premier sens littéral sous le moral apparent, tout devient différent; on examine le *Psalme* en entier. On y reconnoît aisément un peuple accablé sous le poids de ses malheurs, qui demande à Dieu pardon de ses révoltes, qui lui rappelle ses anciennes miséricordes, & les promesses qu'il a bien voulu lui faire. On remonte aux siècles précédens, on y voit que l'Eternel avoit fait alliance avec les descendants d'Abraham, d'Isaac & de Jacob; qu'il leur avoit promis une terre où le lait & le miel couleroient; qu'il les en avoit mis en possession; que malgré les menaces réitérées de les priver de ce bel héritage s'ils s'abandonnoient à l'idolatrie, la

plûpart avoient suivi avec fureur leur penchant à ce crime , & que pour les en punir , Dieu les avoit transportés dans la Chaldée ; qu'il les avoit rendus esclaves de cette nation cruelle & impérieuse ; qu'à la vérité il les châtoit rigoureusement : mais loin que son intention fût de les détruire totalement , il leur avoit au contraire promis de leur rendre leur *terre* , s'ils vouloient revenir à lui dans la sincérité de leur cœur. Alors tout devient clair , & le seul raisonnement suffit pour faire voir que cette *terre* dont doit jouir à titre d'héritage la postérité de celui qui craint Dieu , doit être déterminée à la *terre* d'Israël où la nation sainte rentrera , lorsque les maux dont ses enfans sont accablés , auront changé leurs cœurs , & y auront fait revivre cette crainte qu'ils avoient perdue dans l'idolatrie.

Telle est l'interprétation qu'ont donnée de ce Verset les Commentateurs qui ont attribué ce Psaume à la captivité : voyez Dom Calmet & M. de Sacy. Mais voici comment on s'écarte du premier sens littéral d'un Psaume ,

quand on n'a point saisi l'objet que le Prophète nous y présente.

Il y en a, * dit l'*Incognitus in Psalmos* sur ce Verset, qui entendent cet endroit d'une récompense terrestre, savoir de la possession de la terre d'Israël, de cette terre de promesse que le peuple Juif posséda tant qu'il fut fidèle à Dieu, & dont il fut exclus lorsqu'il l'abandonna & qu'il se livra à l'idolatrie : mais, ajoute-t-il, il vaut mieux l'entendre d'un prix céleste & spirituel. Cette méthode est effectivement beaucoup plus aisée; & si nous avions voulu la suivre, nous nous serions épargné bien des peines. Mais c'est perdre de vuë un sens littéral réel, pour se livrer à un sens moral souvent imaginaire; & c'est ce que nous éviterons toujours.

* Hunc locum exponunt aliqui de præmio terreno, scilicet de possessione terra Israël; de terrâ promissionis quam populus ille Judæorum possedit & inhabitavit quamdiu debite Deum timuit, & Deo servivit; & ex quâ fuit expulsus quando timorem Dei deserens declinavit ad idololatriam Id melius exponitur de præmio cœlesti & spiritali. *Comment. in Psal. David, prisce cujusdam Auctoris incogniti.*

C'est encore l'objet & l'harmonie qui nous font connoître que ce même nom de *terre*, qui signifie si clairement dans le Psaume XXIV. la *terre d'Israël*, caractérise dans le Psaume XLV. Hébr. XLVI. l'*Empire de Babylone*. Il y est dit au Verset 7.

Les nations seront dans le trouble,
 Les Royaumes seront ébranlés
 A la voix de l'Eternel :
 La terre s'écoulera comme de la cire.

Rien de plus frappant pour une ame pieuse que ces descriptions effrayantes de la puissance de l'Eternel. Elle s' imagine être arrivée à ce moment terrible, où la nature confondue tremblera d'effroi, & rentrera dans le néant à la voix du souverain Juge de l'univers. A Dieu ne plaise que nous cherchions à détruire dans les fidèles des craintes & des idées si salutaires ; nous les y affermirons au contraire, lorsque nous expliquerons le sens moral réel : il fera même d'autant plus d'impression, qu'il sera plus suivi & plus dépendant en tout du premier sens littéral qui lui servira de base ; mais ce n'est point encore le tems. Il nous faut auparavant établir ce premier sens littéral qui

est la source de tous les autres : or en suivant l'intelligence qu'il nous donne de ce Verset , nous n'y voyons que la description de la chute de l'Empire de Babylone , annoncée & prédite tant de fois par les Prophètes , & qui devoit être accompagnée des circonstances les plus terribles & les plus capables d'inspirer la terreur.

Il en est de même de ce que dit l'Eternel par la bouche de son Prophète Isaïe XV. 26.

Tel est le dessein que j'ai formé
Contre toute la terre,
Et c'est ainsi que je deployerai mon bras
Contre toutes les nations.

Ces deux expressions indéterminées de toute la terre & de toutes les nations ne doivent pas être prises dans la généralité qu'elles présentent ; & S. Jérôme lui-même a reconnu la nécessité de les restreindre pour former le premier sens littéral. » Quelques-uns pensent , dit ce S. Docteur * , que » cette Prophétie est générale contre » tout l'univers & que la ruine de Ba-

* Hoc loco quidem arbitrantur generalem esse contra omnem orbem Prophetiam , & quòd vastitas Babylonis & Assyriæ civitatum

» bylone & des villes d'Assyrie est le
 » type de la destruction finale de l'unz-
 » vers. Nous ne contredisons leur
 » pensée en aucune façon, pourvu
 » qu'on sache qu'ici toute la terre
 » signifie proprement la terre des Af-
 » syriens ; & toutes les nations, les
 » alliés du royaume d'Assyrie.

Tel est encore le sentiment de Tí-
 rin sur ce Verset. * » Sur toute la terre,
 » c'est-à-dire, sur tous les peuples
 » qui se sont joints au Tyran Assy-
 » rien, tels que les Syriens, les Sama-
 » ritains, les Philistins, les Moabites,
 » les Iduméens, les Egyptiens. «

Et cette interprétation est conforme
 au principe posé par le même S. Jérôme sur Isaïe Chap. XIII. 11. » C'est
 » un usage, dit-il, de l'Écriture sainte
 » d'exprimer sous la dénomination de

typus sit consummationis mundi. Quibus nequaquam contradicimus, dum sciamus hinc omnem terram Assyriorum propriè significari & universas gentes socias regis Assyrii demonstratas. Hieron. in Isaïa XIV. 26.

* Super omnem terram, id est, super omnes gentes quæ unà cum hoc Assyrio Tyranno contra Judæos arma sumunt, ut faciunt Syri, Samaritæ, Philistæi, Moabitæ, Idumæi & Ægyptii. Tyrin. in hunc Vers.

Termes généraux. 165

» *toute la terre*, la province dont il
» est question. « Aussi Dom Calmet
assure-t-il, sur le 7. Verset du XIV.
Chap. d'Isaïe, que » *toute la terre* est
» mise pour tout l'*Empire des Chal-*
» *déens*, & pour les pays voisins
» qui étoient dans de continuelles alar-
» mes, à cause de l'ambition déme-
» surée de ces princes. «

La *Chaldée* est encore désignée sous
ce nom général dans Isaïe XXII. 18.
Le Prophète envoyé par le Seigneur
à Sobna qui tenoit la garde du Trésor
du Temple, pour l'avertir d'arrêter
ses travaux, parce qu'il va être trans-
porté dans une *terre étrangère*, lui
parle en ces termes:

Il vous chassera comme une balle
Dans une *terre étrangère*,
Dans une *terre* vaste & spacieuse.
Et c'est là où se réduira
Le char de votre gloire,
Vous qui êtes la honte
De la maison de votre Dieu.

Il est trop évident que cette *terre*
étrangère est la *Chaldée*, pour citer le
sentiment des Interprètes à cet égard.

§. II.

תבל Thêbêl, *orbis*, univers.

CE terme est pareillement une **ex-**pression générale qu'il est rare de **voir** employée dans toute son étendue dans les Livres Prophétiques, & communément elle ne signifie qu'une partie du total auquel ce nom est donné. Lorsque, par exemple l'Eternel, dit dans **Isaïe** Chap. XIII. 11.

Je punirai les maux,
Dont s'est rendu coupable l'univers ;

penfèra-t-on qu'il y foit question d'une *punition générale* contre tous les habitans de ce *vaste univers* ? Ce feroit démentir le Prophète lui-même, qui annonce clairement & fans détour qu'il prophétife contre Babylone. C'est donc de cet Empire feul, comme l'a remarqué S. Thomas, * que l'Eternel en cet endroit menace de punir les forfaits. Or fi l'on ne peut fe refufer

* *Super orbis mala*, id est, *Babylonis*,
in hunc locum.

à restreindre ici le terme général *univers*, parce que le Prophète lui-même en donne l'explication, n'est-on pas bien motivé à le restreindre pareillement dans d'autres endroits, quoique l'Auteur sacré ne l'ait pas dévoilé si clairement ? N'est-ce pas d'un passage clair & sans nuage qu'on peut trouver le sens d'un autre obscurci par quelque figure, lorsque les mêmes termes sont employés dans l'un & dans l'autre.

Ce même *univers* dont les *fondemens paroissent à découvert* dans le Psaume XVIII. 16. doit être expliqué par la même analogie.

Seigneur, (dit le Prophète) votre air
menaçant,

Le souffle impétueux des vents

Excité par votre fureur,

Mettront à sec le lit des eaux,

Et feront paroître au jour

Les fondemens de l'*univers* תבל.

Que voudroit dire cette expression dans ce passage, en la prenant dans le sens qu'elle présente ? & quelle idée pourroit-on se former des *fondemens de l'univers* ? De quelle matière sont-ils ? Quelles en sont les bases ? *Super quo bases illius fundatae sunt ? Job*

XXXVIII. 4. Il faut donc nécessairement restreindre ce terme à quelque *partie de l'univers*, suivant que le sens littéral & l'harmonie de ce Psaume l'exigent. L'un & l'autre nous apprennent qu'il est ici question d'un peuple en captivité, & qui dans son accablement s'adresse à l'auteur de la délivrance qu'il attend. L'Eternel indigné des excès auxquels les Chaldéens s'abandonnent contre une nation qu'il vouloit châtier, mais non détruire, paroît se revêtir de tous les attributs de la colère la plus terrible. Pour quoi cet appareil? Pour se venger des *Chaldéens*? Eh quoi! pour punir une nation infidèle qui n'occupe qu'un petit espace sur le globe terrestre, Dieu bouleversera tout *l'univers*, & en fera paroître au jour les *fondemens*? Pour peu qu'on veuille réfléchir, on sent aisément qu'il ne s'agit que d'une partie de la *terre entière* sur laquelle l'Eternel doit faire éclater sa fureur. Mais quelle est cette partie? Le Contexte même le décide. Ce *lit des eaux* mis à sec dans le stique précédent, nous démontre clairement qu'il s'agit ici de la *ville de Babylone* qui fut prise par
Cyrus,

Cyrus, en détournant le cours de l'Euphrate, ainsi que nous l'avons dit sur ce Vers. dans notre III^e Vol. pag. 413.

Comme ce terme cause beaucoup d'embarras dans les Psaumes & dans les Prophètes, faute de savoir quand il faut le laisser dans sa généralité, ou le restreindre à tels ou tels pays, nous allons en fixer la valeur dans tous les endroits où le Texte Hébreu nous le présente.

Orbis ou *orbis terrarum* (l'univers) se prend pour le monde entier I. Rois II. 8. Job. XXXIV. 13. XXXVII. 12. Ps. XVIII. Hébr XIX. 5. XLIX. Hébr. L. 12. LXXXIX. Hébr. XC. 2. Proverbes VIII. 26. 31. Jér. X. 12. LI. 15. & Daniel III. 45. Dans ces passages le mot Thébél תְּבֵל signifie toute la terre.

Mais dans les passages suivans *thébél* désigne différentes contrées de la terre; & c'est alors le tout pour la partie.

L'Idumée a cette dénomination; Isaïe XXXIV. 1.

L'Assyrie est appelée *thébél*, Nahum I. 5.

Les pays conquis par Nabuchodo-

nosor portent le même nom dans
Isaïe XIV. 17, 21.

L'Empire des Chaldéens II. Rois
XXII. 16. Ps. XXIII. Hébr. XXIV. 1.
XXXII. Hébr. XXXIII. 8. LXXVI.
Hébr. LXXVII. 19. Isaïe XXIV. 4.
XXVI. 9.

L'Egypte est appelée *univers*, Isaïe
XVIII. 3.

L'Empire des Perses reçoit le même
nom, Esther XIII. 2.

La terre d'Israël est aussi caracté-
risée par le mot *univers*, I. Paral.
XVI. 30. Ps. IX. 9. LXXXVIII.
Hébr. LXXXIX. 12. XCII. Hébr.
XCIII. 1. XCV. Hébr. XCVI. 10, 13.
XCVII. Hébr. XCVIII. 7 & 9. Isaïe
XXVII. 6. Jérémie dans le Chap. IV.
de ses Lament. Vers. 12. donne le nom
d'*univers* aux pays qui connoissoient
Jérusalem, laquelle certainement n'é-
toit pas alors connue de l'*univers*
entier.

Telle est la signification que nous
croyons devoir donner au mot *thébel*
dans les endroits où il est employé.
Il seroit inutile de nous arrêter plus
long-tems sur les mots de *terre* &
d'*univers*; tous les Interprètes & les

Commentateurs ont reconnu sans peine qu'il étoit nécessaire dans mille endroits de restreindre ces expressions générales à la *partie de l'univers* que la raison & l'harmonie demandoient. Mais il en est d'autres qu'ils n'ont pas toujours restreintes lorsque l'objet de la pièce l'exigeoit.

§. III.

רשעים *reshânghîme*, *impîi*, les impies.

LE terme d'*impie*, par exemple, est un des plus fréquens. Par-tout les Livres Prophétiques déclament contre les *impies*, les menacent, en demandent la destruction. Les personnes désignées sous ce nom ne sont aux yeux de la plûpart des Commentateurs que des *impies* de toute espèce & de tous les siècles, c'est-à-dire, des *gens marchant dans l'iniquité*, qui ne reconnoissent de Loi que leurs passions, de Religion que celle qui s'acommode à leurs penchans, & de Divinité que celle qu'ils se forment eux-mêmes. Comment au surplus restreindraient-ils ces termes généraux à quelques

objets particuliers, dès qu'ils ne sortent pas du sens moral apparent dont ils font presque toujours leur objet principal. Cependant s'ils vouloient remonter au sens littéral & chercher la vraie signification de ces termes, ils la trouveroient aisément. Ils découvroient sans peine les raisons qui déterminoient les Prophètes à donner des dénominations vagues & indéterminées aux ennemis d'Israël. Eh! de quelles précautions en effet ne devoient-ils point user pour dérober à leurs yeux les souhaits qu'ils faisoient pour la destruction de leur Empire & la fin de leur tyrannie? Si ce fier Amalécite manqua de faire disparaître de dessus la terre toute la nation, pour n'avoir pu arracher au fidèle Mardochée une marque extérieure de soumission payenne, qu'auroit-ce donc été, si lui ou ses semblables eussent lu & compris les vœux qu'ils faisoient tous les jours pour la ruine de leur puissance? Il étoit donc de la dernière conséquence pour les Israélites que leurs ennemis fussent dépeints sous des dénominations étrangères & générales. *Les Chaldéens & les Apostats étoient*

sans doute justement caractérisés sous les termes vagues d'*impies* & de *pêcheurs* : mais pouvoient ils soupçonner que c'étoit eux que l'on désignoit par ces épithètes ? Et d'ailleurs se reconnoît-on jamais soi-même sous des titres odieux ? Cependant tel est le sort de presque tous les termes d'*impies*, de *pêcheurs*, d'*injustes* qu'on laisse communément dans leur généralité, & auxquels on ne cherche point d'autre signification que celle qu'ils présentent. En agir ainsi, c'est détruire le sens littéral, & donner au moral le premier rang, tandis qu'il ne doit avoir que le second, & être fondé sur le littéral.

Les *Chaldéens* sont désignés sous le nom d'*impies* dans les Prophètes & dans les Psaumes en plusieurs endroits.

Le Prophète Isaïe emploie les Chap. XI. XII. XIII & XIV. à prédire la délivrance d'Israël captif à Babylone, & la ruine des Chaldéens. Il est dit au Chap. XIII. 11.

Lorsque je tirerai vengeance,

Des iniquités des impies (*אֲשֵׁרִים* :)
J'abaisserai la fierté des superbes,
Et j'humilierai l'orgueil des tyrans.

Ce terme est encore pris dans le même sens au Verset 5. du Chap. XIV. du même Prophète. Vovez-en la preuve à la pag. 150. du II. Vol. des Lettres de M. l'Abbé de * * * à ses Elèves.

Le Prophète Jérémie Ch. XXX. 18. après avoir prédit le retour de Jacob, le rétablissement de ses maisons, & la reconstruction de Jérusalem & du Temple, déclare au Verset 23. que la tempête du Seigneur va fondre sur la tête des *impies*. Nous avons rapporté ce passage à la pag. 300. de notre VIII. Volume.

Quoique S. Thomas ne nomme point les *Chaldéens* dans le Commentaire qu'il a fait sur ce Verset, il donne cependant lieu de croire qu'il leur rapporte le terme d'*impies*, de même qu'aux *Apostats* d'Israël, lorsqu'il dit que les *impies* sont les *peuples* qui opprimoient les Juifs, & qui ont persisté dans le crime. *Impiorum* qui affligerunt Judæos, & qui de malis non sunt emendati.

Habacuc emploie tout son Cantique à prédire dans les termes les plus énigmatiques la ruine de Babylone. Il s'exprime ainsi au Vers. 13.

Vous détruirez
Les principales maisons des *impies* :
Vous les mettrez à découvert
Depuis le fondement jusqu'au faite.

C'est - à - dire , vous les ruinerez de fond en comble , comme l'a fort bien traduit M. de Sacy. A la fin de ce Cantique on voit Israël triomphant retourner sur ses hauteurs , c'est-à-dire , sur les montagnes de la Judée , au son des instrumens. Or le retour d'Israël est inséparable de la ruine de l'Empire de Babylone dont les maisons seront abbatues par l'ennemi. Les *Babyloniens* sont possesseurs de ces maisons. Elles sont nommées les maisons *des impies*. Il résulte donc nécessairement que les *impies* & les *Babyloniens* sont une seule & même chose. Aussi Sanctius commente-t-il ce Texte de la manière suivante. »* La maison de l'*impie*, ou de » l'*impiété*, fut *Babylone*. Dieu lui brisa » la tête , lorsque par le ministère de » son Christ , qui étoit Cyrus , il mit à » mort Balthasar qui en étoit le Roi ,

* *Domus impii* , seu *impietatis* , fuit *Babylonia* , cujus tunc Dominus per manus Christi sui , id est , Cyri , percussit caput , cum de

176 *Article sixième.*

» & qu'il fit passer par ce moyen le
» nom & la puissance de cette mo-
» narchie sous l'Empire des Perses. «

La ressemblance des *Apostats* avec
les *Chaldéens* les a fait souvent désigner
par les Prophètes sous la même déno-
mination d'*impies*.

Isaïe plein de tendresse pour ses
frères captifs leur adresse ces paroles
dans les Versets 6 & 7. de son LV. Ch.

Cherchez le Seigneur pendant qu'on
peut le trouver ;
Invoquez-le pendant qu'il est proche.
Que l'*impie* quitte sa manière de vivre,
Que l'*injuste* abandonne ses desseins ,
Qu'il retourne au Seigneur
Qui aura pitié de lui ,
Qu'il revienne au Dieu des miséricordes.

Il est clair que dans cet endroit רש"ה
râshâⁿgh, l'*impie*, ne peut pas être le
Chaldéen, puisque le Prophète suppose
que celui à qui il s'adresse, a connu
l'Être suprême. Ce ne peut pas non
plus être le fidèle Israélite, puisqu'il

medio sustulit Imperatorem Balthasarem , &
Imperium inde ad Persicum nomen & poten-
tiam transtulit. Ità cum Hugone & Lyrâ te-
nent Castrus & Mariana.

n'a jamais abandonné le Seigneur pour se livrer au culte idolâtre désigné dans le Verset 7. par le terme דַרְכּוֹ *dàrekhó*, *viam ejus* (sa voie;) il faut donc nécessairement que ce soit aux Israélites *Apostats* que ce discours soit adressé. Mais distinguez deux sortes d'*Apostats* dans Israël. Les uns avoient renoncé au culte du vrai Dieu, pour se livrer uniquement à celui des idoles, sans donner aucune marque de leur retour vers le Seigneur : les autres faisoient un mélange du culte des fausses divinités avec celui du vrai Dieu, & laissoient lieu d'espérer qu'enfin ils se convertiroient de tout leur cœur; & c'est à ces derniers qu'Isaïe semble adresser ici la parole. Le même Prophète se sert de la même expression pour caractériser les premiers dans les Versets 20 & 21. de son Chap. LVII.

Mais les *impies* sont comme une mer
agitée,

Qui ne peut se calmer;

Dont les eaux ne produisent

Qu'une écume sale & bourbeuse.

Il n'y a point de paix pour les *impies*,
Dit l'Étre que j'adore.

» Les uns, dit Sanctius sur ce Tex-
 » te, * rapportent ces paroles aux Chal-
 » déens ; les autres aux captifs, & le
 » second sentiment me paroît plus
 » probable : car ils ne sont pas tous
 » retournés dans leur patrie, mais
 » ceux-là seulement que Dieu avoit
 » choisis, & dont il avoit touché le
 » cœur, ayant abandonné à l'exil
 » ceux qui s'étoient obstinément atta-
 » chés aux impiétés des Babyloniens,
 » & qui s'étoient rendus indignes d'ha-
 » biter de nouveau la ville sainte de Jé-
 » rusalem. Quoique Tirin ne soit point
 si décidé sur le dernier Vers. du XLVIII.
 Chap. d'Isaïe, il n'en reconnoît pas
 moins que les *Apostats* d'Israël sont
 désignés par le terme d'*impies*. Enfin
 M. Duguet s'énonce ainsi sur le passage

* Quidam hæc ad *Chaldaos* referunt...
 Alii hæc spectare putant ad *captivos*... Et
 hæc posterior sententia mihi probatur magis;
 quia ex captivis non omnes reversi sunt in
 patriam, sed illi tantum, quos Dominus
 elegit, & quorum tetigit cor, reliquis in
 exilio remanere permisis, qui pertinaci stu-
 dio, aut Babylonix impietati adhæserant,
 aut alio certè nomine indigni, qui rursus
 incolerent civitatem sanctam Jerusalem.

d'Isaïe que nous avons rapporté. » Mais
 » les impies & les impénitens n'au-
 » ront aucune part à cette paix si
 » précieuse & si étendue. Elle ne sera
 » point pour ces *indociles*, que les
 » maux d'une servitude de soixante &
 » dix ans n'auront pu retirer de l'*ido-*
 » *latrie*, & des crimes de leurs ancê-
 » tres, & dont le cœur inconstant,
 » toujours agité par les plus honteuses
 » & les plus turbulentes passions,
 » ressemblera à une mer continuelle-
 » ment soulevée par les flots, & qui
 » ne pousse que de l'écume & de la
 » boue. «

Le Chap. V. de Jérémie donne
 une nouvelle force à ce témoignage.
 Pour réprimer le penchant que plu-
 sieurs Israélites avoient pour l'idolatrie,
 le Seigneur leur adresse ces paroles
 Verset 25.

Vos iniquités détournent les pluies
 (de l'Automne & du Printems,)
 Et vos crimes vous privent des biens de
 la terre ;
 Parce qu'il se trouve des *impies* (רשעים
 reshâⁿghîm^e)
 Au milieu de mon peuple.

S'il restoit quelque doute que ce

terme d'*impies* désignât en cet endroit les *Apostats*, la lecture des Versets 22 & 23. du même Chapitre dissiperait aisément tous les préjugés qu'on auroit sur ce point. Le Seigneur y caractérise lui-même très-clairement ceux dont il parle au Vers. 22.

C'est moi, dit-il, qui ai mis le sable,
 Pour servir de borne à la mer,
 Comme d'une barrière nouvelle:
 Jamais elle ne la forcera.
 Quelque agitée qu'elle soit,
 Elle ne la passera point:
 Quelque furieux que soient ses flots,
 Jamais ils ne la franchiront.
 Tandis que le cœur de ce peuple
 Est un cœur *apostat & rebelle*,
 Il s'éloigne de moi
 Pour aller adorer des idoles.

Ces *cruels tyrans* de leurs frères sont encore si clairement désignés sous le nom d'*impies* dans le premier Livre des Machabées, qu'on ne peut s'y méprendre. L'Historien sacré voulant faire connoître que plusieurs *Juifs apostats* étoient sortis de la citadelle de Jérusalem pour aller informer Antiochus du triste état où étoit la place que Judas tenoit assiégée, s'énonce ainsi: *Alors quelques-uns des assiégés sortirent, &*

quelques impies des enfans d'Israël se joignirent à eux.

A peine Démétrius est-il monté sur le Trône, que plusieurs Israélites se présentent devant lui pour se plaindre des mauvais traitemens qu'ils prétendoient avoir reçus de leurs frères. C'est encore de ce terme que se sert l'Historien sacré pour les caractériser. *Alors, dit-il, des hommes d'Israël tous injustes & impies le vinrent trouver ayant à leur tête Alcime qui aspirait à la grande sacrificature.*

Enfin après que Jonathas eut fait lever à Bacchide le siège de Berthbessen, qu'il eut conclu la paix avec lui, selon le Vers. 23. du Chap. IX. de ce Livre, il fixa sa demeure à Machmas, où il commença à juger le peuple, & il extermina les *impies* du milieu d'Israël. Jonathas, dit M. l'Abbé Guyon 3. Livre des Empires, à l'article de *Démétrius Soter*, gouverna le peuple paisiblement, & punit de mort ceux qui étoient *tombés dans l'idolatrie*. Jonathas ne faisoit en cela que suivre les traces de Judas son frère dont il est dit au Chap. III. Vers. 8. du premier Livre des Machabées, qu'il par-

courut les villes de Juda, & qu'il extermina les *impies*.

Il est dit dans Ezéchiel XX. 38.

Je séparerai d'avec vous
Les transgresseurs & les *impies* ;
Je les ferai sortir de la terre
Où ils se sont établis :
Mais ils n'entreront point
Dans la terre d'Israël.

Quels sont donc ces *impies* que l'Éternel ne veut pas même souffrir habiter tranquillement la terre qu'ils se sont choisie pour leur demeure ? Peut-on se représenter d'autres *coupables* que ces *Israélites infidèles*, qui, tout-à-fait insensibles à la promesse d'une délivrance future, ont fixé leur demeure chez les Chaldéens, & ont acheté par leur apostasie une paix & une tranquillité trompeuse au milieu de ces nations étrangères ? Ce sont ces lâches *déserteurs du culte* du Dieu vivant que non seulement il exclut de la terre d'Israël, mais qu'il ne laissera pas même jouir en paix du fruit de leur infidélité.

On lit au Verset 2. du Psaume X.
Hébr. XI.

Ne voyez-vous pas les *impies*
Tendre leur arc en secret ?
Ils ajustent leurs flèches à la corde,
Pour percer dans l'épaisseur des ténèbres
Ceux dont le cœur est plein de droiture ;

Quoique les Commentateurs communément n'attribuent pas ce Psaume à la captivité, & que par conséquent ils n'ayent reconnu ni les *Apostats*, ni les *Chaldéens* sous la dénomination d'*impies* ; il est cependant aisé de voir qu'ils ont senti que ce terme ne devoit pas être pris dans la généralité, puisqu'ils en ont fait une application particulière, suivant qu'ils ont été affectés par l'objet qu'ils se sont formés de ce Psaume. Le plus grand nombre l'a rapporté au commencement des persécutions de Saül contre David ; & pour lors sous ce nom d'*impies*, on trouve, dit Dom Calmet sur ce Psaume, les *ennemis*, » les jaloux qui tâchent de » perdre David dans l'esprit de Saül par » des pratiques sourdes & secretes, » entretenant & augmentant les défiances de ce Prince soupçonneux & » cruel. «

Ce qu'il y a de singulier, c'est que

184 *Article sixième.*

dans les Psaumes même qu'ils ont attribués à la captivité, & dans lesquels par conséquent ils devoient restreindre ces termes d'*impies* à quelques objets relatifs à cet événement, ils se sont presque toujours laissé entraîner par le sens moral, & n'ont entendu ces mots que dans leur signification apparente. Dans le Ps. XII. selon l'Hébreu Vers. 9. Le Prophète s'exprime ainsi :

En vain les *impies* d'un air altier
Tournent sans cesse autour de nous ;
L'abaissement des enfans des hommes
Sera proportionné à leur orgueil.

Dom Calmet voyant le rapport qu'il y a entre ce Psaume & les XIII, XIV & XV. qui regardent la captivité de Babylone, se détermine à traiter celui-ci comme ayant le même objet; dès-lors il semble qu'ayant bien reconnu dans le Ps. X. Hébr. XI. sous le nom d'*impies* les *ennemis* & les jaloux de David, parce qu'il avoit pris ce saint Roi pour l'objet de cette Poësie, on doit s'attendre que le même terme d'*impies* qui se trouve dans celui-ci, lui paroîtra signifier quelques individus particuliers relatifs à l'objet qu'il adopte, c'est-à-dire, à la captivité. Non, il a

lâissé ce terme dans sa généralité, & en a tiré une demie page de Morale. Encore un coup, nous ne cherchons pas à la détruire, nous la sentons parfaitement dans les Psaumes, nous n'en ignorons ni la beauté, ni la nécessité. Mais elle ne doit former que le second sens, sens particulier, suivi, lié, & qui ne sera jamais appuyé solidement qu'autant que nous aurons donné des fondemens inébranlables au sens littéral, soit de l'ancien, soit du nouvel Israël, qui est la source de tous les autres. Mais telle est la force du penchant que l'on sent pour la Morale: elle a entraîné presque tous les Commentateurs. Ils ont posé les principes les plus incontestables & les plus lumineux; mais ils ne les ont pas toujours suivis exactement; & c'est peut-être l'unique différence de notre travail au leur. Nous nous faisons gloire de suivre leurs principes; nous n'en avons posé aucun qui ne soit appuyé de leur autorité; mais nous sommes attentifs à ne les jamais perdre de vue, & nous les appliquons à tous les passages qui nous en paroissent susceptibles. En un mot, tout doit être uniforme

dans l'interprétation d'une pièce. Ou on l'explique dans le sens moral, ou dans le littéral : si vous admettez le premier, il faut que toute la pièce soit morale ; si au contraire vous prenez le second pour objet , il faut que toute la pièce soit expliquée dans ce sens ; & dans l'un & l'autre cas il faut que tout soit suivi , lié & soutenu dans le même point de vuë depuis le premier mot jusqu'au dernier : & nous osons dire que ce mélange de prophétie & de morale dans un même sujet est aussi contraire à l'intention de l'Auteur des Livres sacrés qu'aux règles de l'interprétation , dont une liaison & une harmonie constante doivent faire la base principale.

Enfin le Psalmiste nous présente les *impies* sous une autre face, lorsqu'il dit dans le Psaume CV. Hébr. CVI. 17.

La terre s'ouvrit & engloutit Dathan :
Elle renferma dans ses abysses
Les partisans d'Abiron :
Le feu consuma leur assemblée,
Et la flamme dévora les *impies*.

Ce ne sont plus ici ni des *Chaldéens*,
ni des *Apostats* , sur qui Dieu fait éclat-

ter les vengeances ; ce sont des rebelles que l'ambition dévore , & qui voulant usurper dans le ministère & dans le sacerdoce une place que l'Eternel n'avoit destinée qu'à Moÿse & Aaron , attirerent sur eux le châtiment le plus effrayant.

§. IV.

כְּחַטְיִם *hkhattâ-îm^e*, peccatores, les pécheurs.

LEs pécheurs semblent présenter à l'esprit un terme sans voile ; & il n'est personne qui sous cette dénomination générale ne reconnoisse d'abord ces gens qui offensent la Majesté suprême par des actions contraires à sa Loi. Cependant il est bien des cas , où il est nécessaire de le restreindre à certains hommes ou à un genre de crime particulier.

Les Israélites sont désignés sous ce nom dans le Ps. XXIV. Hébr. XXV. 8. Il y est dit :

L'Eternel est plein de bonté,
L'Eternel est plein de droiture ;
C'est pourquoi il enseignera aux pé-
cheurs (*hkhattâ-îm^e*)
La route qu'ils doivent tenir.

Quels peuvent être ces *pêcheurs* qui sont encore l'objet des miséricordes du Seigneur ? sinon ceux d'entre les Israélites qui se sont sincèrement convertis pendant la captivité, & auxquels Dieu promet de montrer le chemin qui les reconduira dans leur patrie, c'est-à-dire, ce qu'ils doivent faire pour mériter le bienfait de leur liberté & de leur retour.

Il est d'autres Israélites désignés sous le même nom, & que le Prophète Isaïe nous fait envisager sous un autre aspect dans son Chap. I. 27, 28.

Un jugement favorable
Rendra la liberté à Sion :
Elle reviendra pleine de justice.
Il écrasera les scélérats & les *pêcheurs*,
(כִּנְזֵי הַיָּם khattâ-îme)
Et ceux qui ont abandonné l'Eternel,
Seront détruits pour jamais.

On sent aisément qu'il n'est plus ici question des mêmes *pêcheurs* dont il est parlé dans le Ps. XIV. Ce ne sont plus de ces coupables épurés par les tribulations, & dont les larmes & le repentir ont effacé les crimes, mais de ces *Israélites infidèles* que ni les fléaux, ni l'esclavage, ni les châtimens

n'ont pu faire rentrer en eux-mêmes, en un mot de ces *Apostats endurcis* pour lesquels toutes les entrailles de la miséricorde sont fermées, & qui ne doivent attendre que des peines proportionnées à leurs crimes. Voyez M. Duguet sur ce passage.

Les Chaldéens sont pareillement désignés sous cette dénomination générale dans les Ps. XXV. Hébr. XXVI. 9. CIII. Hébr. CIV. 25. & c'est sous la même expression qu'Isaïe Ch. XIII. 9. leur annonce les vengeances de l'Eternel,

Voici le jour de l'Eternel qui s'ap-
proche
Ce jour cruel, jour d'indignation & de
colère,
Où la fureur de l'Eternel
Réduira la terre en solitude,
Et anéantira les pécheurs (עֲוֹנֵי
הָאָדָמָה
hkháttâ-îm^e)
De dessus sa surface.

Dès que le mot général *terre* signifie l'*Empire de Babylone*, comme Théodore l'assure, * il est aisé de conclure

* *Orbem* enim terræ hoc loco appellat *Babylonem*, eique subditas urbes & vicos. *In hunc locum.*

que les *pêcheurs* qui l'habitent , sont les *Chaldéens*, que Dieu va anéantir en punition , non seulement des crimes qui inondoient cet Empire , mais encore des cruautés qu'ils exerçoient sur le peuple d'Israël captif.

§. V.

כָּל khôl *omnes* , tous.

LA généralité des mots *tous* & *personne* est trop importante pour la passer sous silence : il est même d'autant plus essentiel de les réduire à leur juste valeur , que l'on a quelquefois abusé de ces expressions indéterminées pour tirer des conséquences dangereuses.

Le mot *tous* ne signifie très-souvent que *la plus grande partie des objets* dont il est question. L'Exode nous en fournit plusieurs exemples. Il est dit au Chap. IX. 6. *Tout* le bétail de l'Égypte mourut ; ce mot *tout* n'est point universel ici , & ne renferme seulement qu'une grande quantité d'animaux qui furent frappés de la peste ; autrement la grêle qui suivit peu de tems après, auroit-elle pu écraser toute

les bêtes qui se trouverent en pleine campagne ?

On voit dans le même Chap. Vers. 2. que cette grêle frappa *toute* l'herbe, & brisa *tous* les arbres de la campagne : on sent aisément qu'il n'est ici question que d'une grande partie de ces deux objets, puisque les sauterelles qui viennent au Chap. X. 15. rongèrent l'herbe & les fruits que *la grêle* avoit épargnés. Nous croyons ces deux exemples suffisans pour prouver que ce terme *tout* ne doit pas toujours être pris dans la totalité, mais doit être restreint à la partie que l'harmonie & souvent le Texte lui-même exigent. On trouve de nouvelles preuves de cette vérité dans le dernier Chap. de l'Incrédulité convaincue par les Prophéties.

Il en est de même des mots, *nul*, *personne*, qui ne doivent pas toujours être pris dans leur signification étroite. La défense faite aux Israélites de travailler le septième jour peut nous servir d'exemple. Il est dit dans l'Exode XX. 10. : Vous ne ferez *aucun* ouvrage dans ce jour. Comment les Juifs ont-ils pu donner à ce mot *aucun* une étendue sans bornes, & porter cette

défense jusqu'à l'excès ? Si nous en croyons le dénombrement de leurs préceptes négatifs rapporté par Munster, ils poussent le scrupule jusqu'à croire qu'il ne leur est pas permis de laver leurs mains le jour du Sabbat, ni d'éteindre le feu qui brule leur maison, pour sauver les effets qu'elle contient. Cependant l'ordre de l'Eternel sur ce point est bien interprété au Lévit. XXIII. 7, 8. & aux Nomb. XVIII. 18. où cette défense est restreinte aux œuvres serviles : *Omne opus servile non facies in eâ.* C'est une délicatesse qui a coûté à leurs ancêtres bien des milliers de braves gens, qui se sont laissés égorger plutôt que de défendre leur vie le jour du Sabbat.

Le Seigneur dit par la bouche de son Prophète Jérémie VIII. 6.

J'écoute avec attention,
 Et je n'en entens pas un
 Qui parle sincèrement.
 Pas un ne se repent de ses crimes
 En disant : Que fais-je ?
 Tous continuent leur course
 Avec la même impétuosité
 Qu'un cheval qui court
 A toute bride au combat.

Est-ce

Est-ce à dire qu'il n'y avoit pas *un* seul juste dans Israël ? Non , sans doute ; nous avons prouvé trop évidemment le contraire dans notre V. Vol. pour qu'on puisse en douter. Mais c'est, dit Sanctius * sur Sophonie I. 3. » un » usage très-fréquent dans l'Écriture » sainte, ce que *plusieurs* ont fait, *tous* » sont réputés l'avoir fait ; & lorsque » dans un grand nombre il s'en trouve » *peu* , elle exprime ce *peu* par *aucun*.

La *durée des tems* ne jette pas moins d'obscurité sur plusieurs passages des Livres sacrés. Il est ordinaire d'y voir les termes *pour toujours* , *pour jamais* , *pour une éternité* ; & l'on est tenté de croire que ces mots indéterminés signifient un *tems illimité* , & qui n'aura d'autre fin que celle des *siècles* : mais en examinant attentivement, non seulement les Prophéties, mais le tems où elles ont été accomplies , on se convainc aisément que ces termes ne signifient qu'un *tems long* , à la

* Dicendi modus in Scripturâ sacrâ frequentissimus est , ubi *plurimi* aliquid fecêre, *omnes* fecisse ; & ubi ex magno numero . . . *pauci* , *nulli* fecisse existimantur.

vérité, mais qui a ses bornes. Car tel est, dit Cornélius (a) à Lapidé sur le Vers. 9. du XXV. Chap. de Jérémie, l'usage de l'Écriture; elle se sert hyperboliquement du mot à *jamais* pour signifier un *long espace* de tems.

Jocél prophétisant contre Israël annonce dans son Chap. II. Vers. 2. l'arrivée des Chaldéens, sous la dénomination d'un peuple *qui n'a point encore eu son semblable, & qui ne l'aura point dans les générations futures.*

De laisser ces expressions dans leur généralité, & les admettre telles qu'elles se présentent, c'est ce qu'il n'est pas possible de faire; parce que, comme dit Sanctius sur ce Texte, » les Romains ont ramassé plus de troupes, » & causé un dommage beaucoup plus » considérable à la nation Israélite, que » le peuple dont il est ici question : » (b) mais c'est qu'il faut observer, ajoute ce même Interprète, que ces mots

(a) Sic sæpè in Scripturâ, in æternum per hyperbolem significat longum tempus. *Cornelius in Jerem. XXV. 9.*

(b) Observandum item: in æternum, semper, seculum seculi, generatio gene-

Termes généraux. 195

» pour *jamais* , dans les *siècles des*
» *siècles* , de *génération en généra-*
» *tion* , ne signifient pas toujours une
» *durée sans fin* , mais un *long tems.* »
Et il cite pour exemple l'Exode XXVIII.
29. Genes. XIII. 15 , XVII. 8 , où les
choses qui y sont dites *éternelles* , sont
seulement de *longue durée.*

C'est dans le même sens que le nom
éternelles est donné aux montagnes
dans les Livres saints , Deut. XXXIII.
Vers. 15. Hab. III. 6. &c. » on donne
» dans l'écriture , « dit Dom Calmet
sur le Vers. 4. du Ps. LXXV. » assez
» souvent l'épithète d'*éternelles* aux
» *montagnes* à cause de leur *fermeté*
» & de leur *antiquité.* »

En un mot ces termes, *non amplius*,
non ultra , ne doivent pas toujours être
pris dans toute la rigueur du sens qu'ils
présentent : & c'est ce que nous apprend
encore Sanctius sur Sophonie III. 11.
» Telle est , * dit-il , la coutume de la
» langue des Hébreux dans laquelle

tationis &c. non significare sæpius duratio-
nem & moram quæ fine caret , sed tempus
diuturnum.

* Faciet Hebraïci sermonis consuetudo , in

» ces termes, *non amplius*, *non ultra*,
 » ont un autre usage que parmi les
 » Latins : car ils ne signifient pas tou-
 » jours qu'une chose *ne doive jamais*
 » *se faire*, mais ils indiquent seule-
 » ment *un long espace de tems* pen-
 » dant lequel elle ne se fera pas. « Nous
 ne nous arrêterons pas à rapporter d'au-
 tres preuves. Ce sont des vérités con-
 nues de tout le monde ; & d'ailleurs
 nous les avons déjà prouvées plusieurs
 fois dans le cours de cet ouvrage.

§. VI.

L'adultère & la fornication.

CEs termes ne signifient pas toujours
 dans les Livres saints le crime qu'ils
 présentent : ils ont dans mille endroits
 une signification particulière & plus
 étroite, à laquelle il faut nécessaire-
 ment les restreindre. Par exemple,

quo harum vocum, *non amplius*, *non ultra*, alios
 habent usus, quàm apud Latinos, neque enim
 semper negant aliquid *futurum in posterum* ;
 sed spatium indicant *longum*, in quo aliquod
 opus intermittendum est.

lorsque le Psalmiste dit au Vers. 18. du
Ps. XLIX. Hébr. L.

Vous avez en abomination,
Les règles que je vous ai prescrites;
Et vous avez rejeté loin de vous
Les ordonnances que j'ai dictées.
Lorsque vous avez vu un séducteur,
Il est devenu l'objet de vos complai-
sances,
Et vous vous êtes associés aux *adultères*.

Croirons-nous qu'il ne soit ici ques-
tion, par ce terme d'*adultères*, que
de *personnes* qui outragent par leur
libertinage les nœuds les plus respec-
tables d'un de nos Sacremens? Non:
ce sont ici des *Apostats*, qui rompant
l'alliance qu'ils avoient contractée
avec l'Eternel, & faussant toutes les
promesses qu'ils avoient faites de le
servir toujours, l'ont abandonné pour
courir après les Idoles. Et c'est le sens
qu'ont donné à ce terme une multitude
d'Interprètes dans les Psaumes & dans
les Prophètes.

Il est dit dans Jérémie IX. 2.

Qui me donnera dans la solitude
La retraite qu'y trouve un voyageur,
J'abandonnerai mon peuple,
Je me retirerai d'eux;
Parce que tous sont des *adultères*,

c'est-à-dire, des Idolâtres, *id est Idololatra*, dit Cornélius sur ce Verset.

» Tout le monde sçait, dit encore cet
 » Auteur sur Isaïe LVII. 3. que la
 » *superstition & l'idolatrie* sont appel-
 » lées dans l'Écriture *adultère & for-*
 » *nication*. Notum est *superstitionem*
 » *& idololatriam* in Scripturis vocari *for-*
 » *nicationem & adulterium*. Il s'explique
 dans les mêmes termes sur Osée II. 2.

L'Exode nous donne clairement au Chap. XXXIV. 15 & 16. l'explication du sens que l'on doit attribuer au terme de *fornication*.

» Ne faites point alliance, dit le
 » Seigneur, avec les habitans de ces
 » climats; de peur qu'après avoir com-
 » mis le crime de *fornication* avec
 » leurs Dieux, & avoir offert des sacri-
 » fices à leurs Idoles, ils ne vous in-
 » vitent à manger des viandes qui
 » leur auront été immolées. Ne rece-
 » vez point pour femmes de leurs filles;
 » de peur qu'après avoir commis la
 » *fornication*, elles ne vous engagent
 » vous & vos enfans à la commettre
 » en faveur de leurs Dieux. «

L'idolatrie est si clairement dépeinte sous ces termes, qu'on ne peut s'y méprendre.

Commettre l'adultère & le crime de fornication signifie s'abandonner à l'idolâtrie & à l'impiété, dit Dom Guarin, * Liv. II. Trait. II. Chap. III. Art. 19. §. 5. Son sentiment sur ce point est conforme à celui de tous les Interprètes, dont cependant quelques-uns, en restreignant cette expression générale à son véritable objet, auroient dû pareillement restreindre l'explication qu'ils présentent ensuite. Dieu, disent-ils, s'est uni à l'Eglise par une alliance spirituelle, & l'a comme épousée. Si donc abandonnant Dieu honteusement, elle accourt aux Idoles, & se retire de sa piété, elle oublie le lien, pour ainsi dire, conjugal, & ainsi l'Écriture dit qu'elle se prostitue.

C'est dépeindre l'Eglise sous des termes trop généraux, que de s'exprimer ainsi. D'abord nous avons prouvé dans notre IV^e Volume que l'Eglise a été véritablement Epouse du Verbe avant son incarnation, & l'est devenue ensuite du Verbe incarné : dès-lors les termes de *veluti desponsavit*, & *quasi conjugalem*, comme épousée, & pour

* Tom. II. Gram. Hebr. Chald.

ainsi dire conjugal , ne peuvent être que déplacés. D'ailleurs on auroit dû distinguer la partie coupable de l'Eglise d'avec celle qui n'a jamais donné dans le crime. L'Eglise fut toujours composée de bons & de mauvais : la plus grande partie peut être du nombre des derniers ; & ils ont pu s'abandonner aux plus grands excès : mais la partie la plus saine est toujours cette Epouse fidelle qui ne s'est jamais prostituée , & dont la vertu , la pureté & les larmes ont mérité & méritent tous les jours le pardon de ses autres enfans rebelles. C'est cette partie qui ne balance point dans ses afflictions & dans ses malheurs, à se décorer de toute son innocence pour émouvoir la tendresse de son Epoux.

Jugez-moi , *lui dit elle Ps. VII. 9.*
selon ma justice ,

Et ne me refusez pas
Le prix de mon innocence.

Au Ps. XXV. Hébr. XXVI. 1.

Eternel , rendez-moi justice ,
Parce que j'ai suivi
Les sentiers de mon innocence.

Et ailleurs :

L'Eternel me rendra selon ma justice,
Et selon la pureté de mes mains. *Ps. XVII.*
Hébr. XVIII. 21.

Est-ce là le langage d'une Epouse infidelle ? Et si l'Eglise sans distinction s'étoit prostituée , auroit-elle jamais osé prendre si hautement l'Eternel à témoin de son innocence ? Nous faisons cette remarque en passant , pour montrer qu'on n'a pas assez distingué la partie coupable de l'Eglise d'Israël d'avec la partie innocente. Cette première a été sans doute la plus nombreuse ; & en attirant sur elle par ses crimes un déluge de malheurs , elle a fait rejaillir son infortune sur la partie fidelle ; mais cette dernière n'en a pas moins conservé dans tous les tems tout l'éclat de sa pureté & de son innocence.

Finissons cet article. Avec quelle énergie le Prophète Osée ne décrit-il pas l'idolatrie d'Israël , sous la figure de l'adultère & de la fornication ? Il ne faut que jeter les yeux sur les Chapitres I , II , & III , pour en être pleinement convaincu.

§. VI.

גִּבּוֹרִים ghê-îm^e, *superbi* , les superbes.

ON voit souvent , dit Dom Calmer dans son Argument sur le Ps. CXXXIX.

Hébr. CXL. les *Babyloniens* désignés sous le nom de *superbes*. Il les a reconnu en conséquence, sous cette dénomination générale dans le Vers. 2. du Ps. XCIII. Hébr. XCIV.

Faites éclater votre puissance,
Eternel qui jugez la terre :
Rendez aux *superbes* ce qu'ils méritent.

» Levez-vous en pied, dit cet Inter-
» prète, pour frapper les *Chaldéens*,
» ces *fiers ennemis* qui ont commis
» tant de violence & d'injustice dans
» tous les pays.«

Et sur le Ps. CXVIII. 22. qu'il attribue à Daniel.

» Il parle souvent des *Babyloniens*,
» dit-il, sous le nom de *superbes* : il
» n'ose les désigner par leur nom ;
» parce qu'il vivoit au milieu d'eux
» & dans Babylone même.«

Les Israélites eux-mêmes sont désignés sous ce nom dans plusieurs endroits des Prophètes. Il est dit dans Isaïe II. 12.

Le jour du Seigneur va paroître
Contre le *superbe*,
Et contre celui qui s'élève
Et il sera humilié.

Ce jour du Seigneur, dit Cornélius sur ce Verset, c'est le jour de jugement & de vengeance que Dieu va exercer par le moyen des Chaldéens. *Dies judicii & vindicta quam Deus exercet per Chaldaeos.*

Quelque général au surplus que soit ce terme, il est toujours facile d'en faire l'application aux sujets auxquels il convient & qui sont désignés si clairement qu'il est presque impossible de les y méconnoître.

§. VIII.

משפח מישephât, *judicium*, jugement.

LE mot de *jugement* est un des plus indéterminés de l'Écriture. Nous nous sommes déjà étendus sur deux de ses principales significations dans les Observations sur le Ps. LXXI. Hébr. LXXII. Tom. I. savoir, sur le *jugement* de rigueur qui devoit être exécuté contre les Israélites en leur faisant subir pendant 70. ans les malheurs du plus dur esclavage, & sur le *jugement* de faveur par lequel ils devoient sortir de

cet état infortuné , & retourner dans leur patrie. Nous avons prouvé ces deux espèces de *jugemens*, & nous n'ajouterons rien aux preuves que nous avons apportées dans cet endroit : mais comme ce même terme a plusieurs autres significations , nous croyons devoir les développer ici pour mettre un chacun à portée de le restreindre suivant le sens qui lui est propre dans les endroits où il se trouve.

Le Verset 25. du Chap. XVIII. de la Genèse nous le représente comme *l'acte* qui distingue entre le coupable & le juste. Abraham cherchant avec ardeur à obtenir la grace de Sodome dit au Tout-puissant :

» Perdrez-vous l'impie avec le juste ?
 » S'il se trouvoit cinquante justes dans
 » la ville , périroient-ils aussi ? Et ne
 » lui pardonneriez-vous pas en faveur
 » de ces cinquante ? Non , Seigneur ,
 » vous n'en agirez point ainsi , vous
 » ne confondrez point l'impie avec le
 » juste , & vous ne leur ferez point
 » essuyer le même sort ; non , vous
 » ne le ferez point. Le Juge de tout
 » l'univers ne porteroit-il pas un *ju-*
 » *gement* , qui discerne l'innocent

» d'avec le coupable ? *Numquid Ju-*
» *dex omnis terræ non faciet judi-*
» *cium* שֶׁפְּחָטִים *mishéphât ?* «

Il est aisé de sentir que ce terme de *jugement* est employé ici pour une *justice équitable & distributive*.

Ailleurs il signifie des *prodiges*. » Je
» vous retireraï, dit le Seigneur, Exod.
» VI. 6. de votre captivité ; & votre
» liberté sera l'ouvrage de la puissance
» de mon bras & des *prodiges inouis*
» que j'opérerai. *In judiciis magnis.*

Le Prophète Ezéchiel XIV. 21. 22.
s'en sert pour désigner les *calamités*.

Voici ce que dit le souverain Maître,
l'Eternel :

Quoique je fasse fondre sur Jérusalem
Mes quatre fléaux (שֶׁפְּחָטִים *shephâtâïc*) les
plus terribles,
Le glaive, la famine,
Les bêtes sauvages, & la peste,
Pour détruire les hommes & les ani-
maux ;

Il en restera cependant,
Qui après avoir échappé,
Feront sortir les fils & les filles.

Le Chap. LII. de Jérémie Vers. 9.
nous offre encore une signification
marquée de ce mot.

» Lorsqu'ils eurent pris, dit-il, St

» décias , ils le conduisirent au Roi
 » de Babylone , qui pour lors étoit à
 » Réblatha dans la terre d'Emath.
 » Ce Roi victorieux lui parla *jugem-*
 » *mens*. *Locutus est ei judicia*, מִשְׁפָּטִים
 » *mishéphâtîm*.

Quelle autre signification peut-on donner à ce terme , sinon celle que présentent les Versets suivans ? Nous y apprenons que le vainqueur fit égorger aux yeux de Sédécias les enfans de ce Roi infortuné , qu'il lui fit créver les yeux , & l'emmena chargé de fers à Babylone. Ce détail funeste exprime clairement de quelle espèce étoient le discours qu'il lui tint , & les *jugemens* dont il lui parla. C'est donc de cet *arrêt foudroyant* qu'il alloit prononcer contre lui , c'est *des effets de sa fureur* & de sa vengeance que l'Écriture dit : *Locutus est ei judicia*.

La *vengeance* & les *fléaux* sont exprimés par ce terme au Chap. XII. de l'Exode Vers. 12. » Je traverserai , dit » le Seigneur , la terre d'Égypte pen- » dant la nuit ; je frapperai tous les » premiers nés de cette terre depuis » l'homme jusqu'à la bête , & j'exerce- » rai mes *jugemens* sur tous les Dieux

de l'Égypte : & in cunctis Diis

» *Ægypti faciam judicia.* «

Au Chap. V. d'Ezéchiel Vers. 7 & 8.
ce même mot a trois significations différentes, *loix*, *usage* & *fléaux*.

C'est pourquoy tel est le décret
Du souverain Maître, l'Eternel :
Parce que vous avez surpassé par vos
crimes

Les nations qui vous environnent,
Que vous n'avez pas marché
Dans les sentiers de mes préceptes,
Et que vous n'avez pas
Exécuté mes jugemens (משפטי mishe-
phâtâie),

Que nous n'avez pas même suivi les
usages (כמשפטי khemishéphâté)

Des peuples qui sont autour de vous,
Voici le décret du souverain Maître,
l'Eternel.

Je vais déployer ma fureur contre vous,
Je vais rendre les nations témoins
Des jugemens (משפטים mishephâtîme)
Que j'exécuterai sur vous.

Et telle est l'interprétation que Cor-
nélius donne de ce Texte, * *Juxta*
judicia gentium. » Le jugement, dit-il,
» signifie ici l'usage, la coutume; &

* *Judicium* hîc est *consuetudo*, *institutum*,
sequenti Versu significat *castigationem*, q. d.

» dans le Verset suivant il signifie le
 » *châtiment*, c'est-à-dire, vous n'a-
 » vez pas suivi l'*usage* des nations.
 » Comme si le Prophète disoit : Les
 » nations n'abandonnent point leurs
 » Dieux, quoique vils & muets : mais
 » vous, vous abandonnez le Dieu vi-
 » vant, pour adorer des Idoles muet-
 » tes. «

Enfin les *ordres* du Seigneur & les *volontés* sont désignés sous ce terme en plusieurs endroits des Livres saints. Nous ne citons que le Vers. 3. du Chapitre XXIV. de l'Exode, où il est dit :
 » Moïse vint, & rapporta au peuple
 » toutes les paroles du Seigneur & ses
 » jugemens, *המשפטים* hâmmishéphâtîm.
 Il est aisé de sentir que, lorsque l'Auteur sacré en fait ici usage, c'est pour mieux exprimer des *Loix spéciales*, en conséquence desquelles on est puni ou récompensé.

mores bonos quos habent gentes, non estis secuti; vel potius q. d. gentes Deos suos, quantumvis viles & mutos, non mutant nec relinquunt: vos autem Deum verum reliquistis, ut muta Idola adoretis. *Cornelius in Ezech. VII. 7. & 8.*

§. IX.

עֵדוּת ou עֵדוּת ⁿghêdouth ou ⁿghêdâh
testimonium, témoignage.

LE terme de *témoignage* est encore un des plus communs, & un de ceux dont la signification doit être souvent restreinte à un objet particulier. La Genèse nous le présente en plusieurs endroits sous une même face; & il ne signifie autre chose que ce que le sens naturel & apparent offre à l'esprit, c'est-à-dire, une *marque*, une *preuve* de quelque convention faite. » Vous recevrez, dit » Abraham à Abimelech, Gen. XXI. 30. » ces sept agneaux que je vous donne : » ils me serviront de *témoignage* עֵדוּת ⁿghêdâh, comme c'est moi qui ai » creusé ce puits.

» Vous voyez ce monceau, dit » Laban à Jacob, Gen. XXXI. 52. » & cette pierre que j'ai élevée : ils » seront *témoins* entre nous deux, » comme je ne passerai point au de- » là de ce monceau pour aller à vous, » & comme vous ne le passerez point » non plus pour venir à moi, dans l'in-

» tention de nous nuire réciproque-
» ment.

» Si jamais, disent les enfans de
» Ruben & de Gad, Josué XXII. 28.
» vos enfans disent aux nôtres :
» Dieu a mis le Jourdain entre vous
» & nous, & vous n'avez aucune part
» dans Israël; ceux-ci leur répondront :
» Voici l'autel du Seigneur que nos
» pères ont élevé, non pour y offrir
» des holocaustes & des sacrifices, mais
» pour être un *témoignage* entre vous
» & nous. «

Il n'est personne qui ne comprenne parfaitement ce que le mot de *témoignage* signifie dans ce cas : mais nous osons dire que l'esprit se prête plus aisément à cette façon de s'énoncer que la Langue Française. Et en effet, lorsqu'on se demande à soi-même comment un monceau de pierres peut être témoin de quelque chose, on est obligé de convenir que nous n'avons point de terme propre pour exprimer ce que l'on entend par ce mot; quoique l'on sente bien que ces *monceaux élevés* sont destinés à être la *preuve* & le *monument* subsistant de la réconciliation de Laban & de Jacob, & de

la part qu'ont les enfans de Ruben & de Gad dans la nation d'Israël.

Nous trouvons encore ce terme employé pour *précepte*, & il est pour lors souvent joint avec celui de *cérémonie*. » Telle est la Loi, dit le Deuter. Chap. IV. 44. que Moÿse donna » aux enfans d'Israël : tels sont les » *témoignages* מִצְוָה *nghédôth*, les cé- » rémonies & les jugemens dont il les » instruisit après leur sortie de l'Egypte, » Gardez, leur dit Moÿse Deut. VI. 17. » les commandemens du Seigneur vo- » tre Dieu, les *témoignages*, *nghédôth*, » & les cérémonies qu'il vous ordonne » d'observer. «

L'Exode s'en sert Ch. XXV. 21. pour désigner les *tables de pierre* où étoient inscrits les dix préceptes. » Vous y » mettrez (dans l'Arche,) dit le Sei- » gneur à Moÿse, le *témoignage* que » je vous ai donné « Or ce *témoigna- ge* ne peut être autre chose que la *Loi* que Dieu avoit écrite lui-même sur les tables de pierre, & qui est ainsi apellée, parce qu'elle avoit été donnée en présence de témoins.

Enfin nous nous croyons bien fondés à interpréter ce terme par celui

d'oracles & de décrets. Le Ps. CXVIII. nous fournit à cet égard des preuves solides. Le Prophète au Vers. 125. conjure l'Eternel de lui donner l'intelligence pour connoître *ses témoignages*, qui sont, a-t-il dit plus haut, l'objet de ses méditations. Mais pourquoi dit-il au Vers. 46. qu'il annonçoit *ses témoignages* aux Princes, & qu'il n'étoit point confondu; au Vers. 95. qu'il a l'intelligence de ces *témoignages*; au Vers. 157. qu'il ne s'en est jamais écarté; au Vers. 168. qu'il les a exactement observés? Inutilement demanderoit-il à Dieu l'intelligence de *ses témoignages* pris comme Loi ou préceptes, puisqu'il paroît que comme tels il les connoissoit & les observoit exactement. Mais c'est qu'il s'agit ici des *oracles* que l'Eternel avoit prononcés pour la délivrance de son peuple: il est question de ces *décrets immuables* par lesquels Dieu avoit fixé le tems du retour des Israélites dans leur patrie. On savoit en général dans la nation, que la captivité devoit durer 70. ans, ce terme étoit prédit clairement dans les Prophètes; mais on ne savoit où en fixer le commence-

ment, & l'on ne pouvoit par conséquent en déterminer au juste la fin. Ce sont ces *décrets* dont le Prophète demande avec tant d'ardeur l'intelligence, c'est-à-dire qu'il conjure l'Eternel de lui faire connoître le moment décidé pour le retour de la nation : & c'est le sens que nous croyons le plus conforme à l'harmonie de ce Psaume & à l'intention de son Auteur. D'ailleurs cette façon d'exprimer ce terme *témoignage* n'est pas sans exemple. Dieu dit à Isaïe VIII. 16. *liga testimonium*, cachez, liez ce *témoignage* : pensera-t-on qu'il soit ici question de précepte ou d'ordonnance ? Non sûrement : c'est d'un *oracle*, c'est d'une *Prophétie* qu'il s'agit.

§. X.

קול kôl, *vox*, *voix*.

PLUS certains termes sont communs & paroissent faciles à entendre, plus on doit soupçonner que leur généralité doit souvent être restreinte. Il n'y a personne qui n'entende le mot de *voix* & de *parole*, & on se le représente

ordinairement comme une *articulation de sons* propres à exprimer la pensée, ou les sentimens de celui qui les forme. Cela est très-vrai, & dans plusieurs endroits il n'a point d'autre signification; ce sont des *mots*, un *discours* prononcé par quelqu'un pour faire part de ses idées à ceux qui l'écoutent. Mais il en est d'autres où ces termes doivent être restreints, ou à une idée, ou à un discours particulier, ou enfin à une expression convenable à l'objet dont il s'agit.

Dieu, dans l'Exode IV. 8. dit à Moïse : » S'ils ne veulent pas vous » croire ni se rendre à la *voix* de ce » premier signe, ils croiront peut-être » à la *voix* du second; & s'ils ne se » rendent pas à tous les deux, & qu'ils » n'obéissent pas à votre *voix*, pour » lors vous prendrez de l'eau du fleuve, » vous la verserez par terre, & elle » sera changée en sang. «

On ne peut disconvenir que le terme de *voix* employé pour Moïse, & pour les deux signes qu'il doit faire, n'a pas la même signification. Il ne fait aucune difficulté à l'égard de Moïse; ce sont les *discours* & les *menaces* qu'il fait

à Pharaon : mais on ne peut en dire autant des deux signes qu'il doit opérer, c'est-à-dire, la conversion de sa baguette en serpent, & la lèpre dont sa main a été frappée & guérie dans le même instant. Le mot de *voix* n'est autre chose ici que l'évidence de ces deux miracles, à laquelle on devoit présumer que Pharaon & sa Cour se rendroient.

Dans le Ps. LXXIII. Hébr. LXXIV. Vers. 23. le terme de *voix* a une autre signification.

N'oubliez pas la *voix* de vos ennemis. Et ailleurs.

Eternel, prêtez l'oreille à mes cris,
Ecoutez la *voix* de mes ennemis.

Ces *voix* ne peuvent être ici que des menaces, des outrages, des blasphèmes, dont l'Eglise d'Israël demande à Dieu qu'il lui plaise tirer vengeance, & de délivrer son peuple du malheur qu'il a de les essuyer & de les entendre.

§. XI.

דָּבָר dâbâr, *verbum*, parole.

LA parole se prend dans les Nombres XXX. 3. pour le *vœu*. » Si un

» homme, dit la Loi, s'engage par
 » un *vœu* envers l'Eternel, & qu'il se
 » soit lié par un serment, il ne ren-
 » dra point sa *parole* vaine, & il
 » accomplira tout ce qu'il a promis. «
 Les mêmes termes sont encore répétés
 au même Chap. Vers. 7 & 9. dans le
 même sens.

Au Vers. 13. du Chap. IV. du Deut.
 elle est employée pour désigner les
commandemens de la Loi. » Il vous a
 » fait part, dit Moÿse au peuple d'Is-
 » raël, des conventions de son alliance
 » qu'il veut que vous observiez, & des
 » dix *paroles* que lui-même a écrites sur
 » les deux tables de pierre. « Ces ter-
 mes sont encore répétés au Chap. X. 2.4.

Elle s'emploie pour *vision*, ainsi
 qu'on le voit, Isaïe II. 1. *Verbum*
quod vidit Isaias; pour *alliance*, Ag-
 gée II. 6. *Verbum quod pepigi vobis-*
cum; pour des *fléaux*, Sophon. II. 5.
Verbum Domini super vos, Chanaan;
 enfin pour les *promesses* faites par
 l'Eternel. Et tel est le sens que l'on
 doit lui donner dans plusieurs endroits
 des Psaumes. Par exemple dans le
 CXVIII. 49.

Souvenez

Souvenez - vous de votre *parole*
Envers votre serviteur :
Elle est le fondement
De toute mon espérance.

» Vous savez, dit ici Dom Calmet,
» ce que vous avez *promis* à votre peu-
» ple par la bouche de vos Prophètes,
» c'est sur cela que sont fondées mes
» espérances. « Les Versets 25, 65. &c.
du même Psaume & une multitude
d'autres doivent être entendus dans le
même sens.

§. X.

מֶלֶךְ *mélék*h, *Rex*, Roi.

S'il est plusieurs endroits dans l'Ecri-
ture où le terme de *Roi* garde sa signi-
fication naturelle, & nous désigne un
homme préposé par la Providence pour
gouverner souverainement des peuples,
il en est d'autres où il faut le restrein-
dre à un objet particulier.

Les Livres saints, en se servant de
ce terme, n'indiquent pas toujours
celui dont ils veulent parler, & l'appli-
cation en est quelque fois très-difficile.
Nous allons essayer de donner quel-

ques notions satisfaisantes sur cette vérité.

Que les *Rois* signifient les Monarques de la terre dans Isaïe, lorsqu'il dit Ch. LXII. 2.

Les nations verront la justice
Dont vous serez décoré,
Et tous les *Rois* seront témoins
De la gloire qui vous environnera.

Et dans le Ps. CXLIII. Hébr. CXLIV.
Vers. 10.

Vous qui sauvez les *Rois*,
Venez me délivrer.

Cela ne souffre aucune difficulté; & un grand nombre d'endroits, tant dans les Psaumes que dans les Prophètes, nous offrent ce terme dans le même sens, c'est-à-dire, sans voile, sans nuages, & tel que la lettre & l'idée nous le présentent.

Mais qu'on ouvre Tobie, & qu'on l'entende dire à ses enfans, Chap. XIV. Vers. 7, 8 & 9. » Vos freres qui ont
» été enlevés de la terre d'Israël, y
» retourneront: tout ce pays devenu
» désert sera repeuplé: le Temple du
» Seigneur qui a été la proie des flam-
» mes, sera rebâti de nouveau: tous

» ceux qui craignent le Seigneur, y
» reviendront: les nations abandonne-
» ront leurs idoles, elles viendront à
» Jérusalem, elles y demeureront.
» Cette ville fera la joie de tous les
» Rois de la terre, & elles y adore-
» ront le Roi d'Israël. «

On se demande quel est ce *Roi*.
L'Histoire ne nous en indique point de-
puis la captivité, qu'on puisse reconnoî-
tre à ces traits, & devant qui les na-
tions se soient prosternées. Il ne s'agit
donc point ici d'un des *Monarques* de
la terre. Ce *Roi* d'Israël, c'est son *Li-
bérateur*, c'est celui qui l'a retiré de
l'abyssme de malheurs où il s'étoit pré-
cipité. C'est ce *Roi* dont il est dit dans
le Ps. XXIII. Hébr. XXIV. 7.

Portes, élevez vos ceintres;

Le *Roi* de gloire va faire son entrée.

Et dans le Psaume CXLIX. 2.

Qu'Israël fasse éclater son allégresse
En l'honneur de celui qui l'a créé,
Et que les enfans de Sion déposent leur
joie
Dans le sein de leur *Roi*.

En un mot, c'est celui qui déclare

lui-même dans le Ps. II. 6. qu'il a été constitué *Roi* pour régner sur Sion. A ces traits peut-on méconnoître le *Verbe*, digne objet des adorations de tout l'univers tant avant qu'après son incarnation ?

Il n'est pas rare de trouver le nom de *Roi* dans les Psaumes, & il est nécessaire pour lors de présenter un objet auquel ce terme puisse convenir. Dans les Psaumes que les Commentateurs n'ont point attribués à la captivité, *Jésus-Christ* ou *David* leur ont toujours paru être le *Roi* dont il y étoit fait mention : mais lorsque l'on ne peut y méconnoître la captivité, ce même terme de *Roi* paroît bien difficile à fixer ; car il est quelquefois dépeint sous des caractères qui ne conviennent ni à *Jésus-Christ*, ni à *David*.

Il est dit, par exemple, au Vers. 10, du Ps. XIX. Hébr. XX.

Eternel, hâtez-vous de délivrer le
Roi :

Soyez-nous propice dans ce jour
Où nous vous adressons nos vœux.

Si nous voulons suivre le sentiment de presque tous les Interprètes, nous

ne serons point en peine de trouver, sous ce nom de *Roi*, ou *David* allant à la guerre soit contre les Philistins, soit contre les Ammonites, ou bien *Ezé-chias* attaqué par Sennachérib; & pour lors il ne sera point étonnant d'entendre un peuple entier demander à Dieu qu'il délivre son *Roi* des dangers où il va s'exposer. Mais si la liaison, l'harmonie, la comparaison des termes nous font connoître que ce *Psautme* regarde la captivité, & qu'en conséquence nous n'y voyons autre chose qu'un Prophète faire au peuple captif les promesses les plus consolantes, & ce même peuple protester de sa confiance dans l'Eternel; quel sera pour lors ce *Roi* dont on demande la délivrance? On ne peut pas dire que ce soit *celui* d'Israël, puisqu'il n'y en avoit point. Ce n'est pas non plus *Jésus-Christ*, il seroit absurde de faire former au peuple une telle prière en sa faveur: mais c'est, comme disent *Cornélius can. 40. in major. Proph. & Tirin idiotism. Ling. Hebr. 24.* que * tout ce qui est dit de *Jésus-Christ*, ne lui con-

* Quæ de Christo dicuntur, non semper ei
K iij

vient pas toujours en personne, mais tantôt à *lui* comme *chef*, tantôt à l'*Eglise* comme son *corps*, tantôt à l'un & à l'autre. Dès-lors que peut-on conclure, sinon que ce Verset ne pouvant être appliqué à *Jésus-Christ* comme *chef*, il est clair que ce *Roi* ne peut être que l'*Eglise d'Israël* captive, dont le peuple reconnoît l'empire & la domination sur lui, & de laquelle il demande la délivrance?

Le premier Verset du Psaume qui suit, paroît si conforme & si bien lié avec celui-ci, qu'on ne peut y méconnoître le même objet désigné sous le titre de *Roi*.

Eternel, quand vous signalerez votre
force,

Le *Roi* sera rempli d'allegresse.

Que de vifs transports il fera éclater,
Lorsque vous lui aurez rendu la liberté!

Et au Verset 8.

Le *Roi* met son espoir dans l'Eternel:
C'est pourquoi la miséricorde du Très-
haut

Le rendra inébranlable.

in personâ conveniunt, sed subinde *ei* tanquam *capiti*, subinde *ejus corpori Ecclesia*, subinde utrique, ut Zach. II, 8.

Le nom de *David* que l'on voit à la tête de ce Psaume , a décidé presque tous les Commentateurs , & il leur a paru suffisant pour assurer que c'étoit de ce *Monarque* qu'il s'agissoit ici. Il a fallu en conséquence chercher dans le cours de sa vie quelque circonstance à laquelle on pût adapter les termes de ce Psaume , & c'est où l'on a varié. Quelques-uns l'ont regardé comme un Cantique de réjouissance pour célébrer la défaite de l'armée de Sennachérib sous Ezéchias. D'autres, comme une suite du précédent ; c'est-à-dire , une action de grâces de la victoire & de l'heureux retour de *David* que l'on avoit demandés dans le Ps. XIX. S. Jérôme , S. Augustin & quelques autres le rapportent à *Jésus-Christ* dont les victoires sur le démon sont ici prédites. Nous nous ferons gloire de suivre le sentiment de ces saints Docteurs , lorsque nous expliquerons le sens littéral de ce Psaume , quant au nouvel Israël ; mais quant au sens littéral de l'ancienne alliance , nous reconnoîtrons toujours l'*Eglise d'Israël* captive désignée sous le nom de *Roi*, & nous espérons prouver dans

le Ps. LXXXVIII. *Misericordias*, que cette même Eglise nommée ici sous le nom de *Roi* y est pareillement désignée sous celui de *David*.

Le Psaume LX. Hébr. LXI. nous offre encore la même idée. Il y est dit au Verset 7.

Vous multiplierez les jours du *Roi* ;
Et ses années s'étendront
De génération en génération.

Ce Psaume est attribué par un grand nombre d'Interprètes à la captivité ; & Dom Calmet lui-même annonce dans son Avertissement sur ce Cantique, qu'il n'y voit rien qui ne convienne à cette hypothèse. Aussi en fait-il l'interprétation conformément à cet objet. Mais il se dégage de l'obscurité que répand le terme de *Roi* sur le 7^e Verset, en l'appliquant avec S. Jérôme & d'autres Pères au *Messie*. Oui, sans doute c'est *Jésus-Christ* dont il est question ; mais nous répéterons mille fois que c'est dans le sens littéral du nouvel Israël, & non dans le sens littéral de l'ancien. Or comme ces deux sens ne doivent point être confondus, il est nécessaire de chercher, pour le sens de l'ancienne

alliance, un autre objet qui soit le *Roi* dont il est ici question. En trouverons-nous depuis la captivité à qui cette Prophétie puisse convenir? L'Histoire ne nous en indique qu'un petit nombre, qui ayent pris ce titre depuis le retour des Israélites dans leur patrie, & auxquels on n'a jamais attribué les caractères propres de cette Prophétie. D'ailleurs ces années qui s'étendent de génération en génération, ne paroissent point être du ressort d'aucun individu de l'humanité. Ce ne peut donc être qu'un *corps spirituel* dont la puissance & la domination s'étendent aussi loin que les tems; & pour lors ce terme de *Roi* ne convenant point à *Jésus-Christ* dans le premier sens littéral, n'est-on pas bien fondé, suivant le principe de Cornélius & de Tirin rapporté plus haut, à reconnoître l'*Eglise d'Israël* désignée sous ce nom comme le seul objet auquel ce terme puisse convenir?

§. XIII.

דֶּרֶךְ *dérékh*, *via*, voie, chemin.

LE mot *voie* ne signifie pas toujours la *route*, le *chemin*, les *mœurs*; mais

les Livres saints s'en servent encore pour exprimer la *condition*, la *situation*, l'*état* de captivité. Les passages suivans vont prouver cette vérité.

Il est dit dans Isaïe LVII. 18.

Je ferai attention à ses *voies*,
Et je les guérirai :
Je le ramènerai, je le consolerais,
Lui & tous ceux qui le pleuroient.

Quelles peuvent être ces *voies* dont parle ici l'Eternel, sinon l'*état* de captivité où gémissoit son peuple dans la Chaldée ? C'est le sentiment de S. Jean-Chrysofôme, de S. Thomas, de Forérius & de Hugo. Voici comme s'explique Sanctius sur ce passage : » * Le » Seigneur considérant la *voie* du peuple ; que depuis qu'il étoit sorti de » la ville, il avoit eu beaucoup de peines, qu'il avoit été accablé de paroles outrageantes par l'ennemi qui l'avoit vaincu ; & que ceux qui dominoient sur lui dans le lieu de son

* Cùm enim Dominus *viam* populi videret, cùm in ipso ab urbe discessu plurima passus esset incommoda atque convitia ab hoste victore, neque in exilio magis benignos dominos experiretur, Deus illius *fortem* &

» exil, ne le traitoient pas avec plus de
» douceur : sensible à son état infor-
» tuné & à sa triste situation, il le
» fit revenir dans sa patrie, il guérit
» la plaie profonde que l'ennemi lui
» avoit faite par la prise de la ville,
» par l'embrasement du Temple, & en
» changeant en forêt leur fertile
» pays. «

C'est aussi le sens que lui a donné
D. Calmet sur cet endroit, lorsqu'il dit :
» Je me suis enfin laissé toucher à la
» vue de sa misère & de son affliction :
» je l'ai vu dans la captivité, dans
» l'humiliation & dans la douleur ;
» & je l'ai guéri, je l'ai consolé &
» je l'ai rappelé. « A en juger par ce
qui suit, il est ici question de l'état des
Juifs à Babylone, dit Sanctius sur ce
Texte d'Isaïe : *Hic agi de Judæorum
statu, multa ex his quæ sequuntur per-
suadent.*

Enfin nous osons soutenir qu'on ne
peut rapporter ce terme à un autre

*vicem miseratus reduxit in patriam, sanavit-
que plagam, quam ab hostili manu luculen-
tam acceperat, excisâ urbe & adusto templo,
& opimâ atque ubere regione in silvam re-
ductâ, Sanctius in Isaiam LVII, 18.*

objet , sans renverser entièrement la Prophétie que contient ce Chapitre.

Inutilement nous étendrions - nous davantage sur les termes généraux. Le peu que nous venons de rapporter , paroît suffisant pour appuyer le principe que nous posons pour les établir. Il en est de même de plusieurs termes particuliers qui se trouvent souvent dans les Livres saints , & auxquels il est nécessaire de donner plus d'étendue que le sens qu'ils présentent ne leur en donne. A la vérité , il y en a beaucoup que le seul bon sens détermine à étendre jusqu'à la juste valeur exigée par les endroits où ils sont employés : aussi ne parlons-nous point de ces expressions particulières que l'usage reçu dans l'Écriture a consacrées à représenter un tout. Qu'*Israël* , par exemple , signifie *toute la Nation* ; qu'*Ephraïm* représente les *dix Tribus* ; que *des portes* veulent dire *une ville* ; que *l'homicide* soit pris pour *toutes sortes de crimes* , la *peste* ou *l'épée* pour *toute sorte de calamités* , cela ne forme au une difficulté , tout le monde en convient ; & dès-lors les discussions où nous entrerions pour

le prouver, seroient aussi inutiles que déplacées : mais il en est , dans le nombre , quelques-uns de plus difficiles à développer , & dont le sens particulier ne laisse pas de jeter de l'obscurité dans les endroits où ils se trouvent. Nous en choisirons deux seulement , sçavoir le *Liban* & l'*avarice* , pour servir d'exemple.

Le *Liban* , dont nous avons fait mention dans notre Traité des termes énigmatiques , comme se prenant souvent pour le *Temple* & pour la *ville de Jérusalem* , & comme étant le nom énigmatique sous lequel ces deux objets sont voilés dans plusieurs passages , exige de nous , en sa qualité de terme particulier , une extension nécessaire aux objets qu'il représente en plusieurs endroits. Par exemple , il est dit dans Zacharie XI. 1.

Liban , ouvre tes portes,
Et que le feu dévore tes cèdres.

Si nous en croyons Glassius , le *Liban* , dans cet endroit , signifie toute la *Judée*. Per Libanum tota Judæa terra synecdochicè intelligitur. Nous ne garantissons pas la justesse de cette appli-

cation, non plus que celle de quantité d'autres qui se trouvent dans différens Interprètes dont les idées ne se rapportent pas toujours au même objet, comme nous l'avons déjà fait remarquer en parlant des termes énigmatiques. En effet, ce même *Liban* que Glassius vient d'étendre à toute la Judée, est pris par Sanctius & plusieurs autres pour *Jérusalem* seulement : mais notre intention, en citant leur sentiment, est uniquement de prouver par leur autorité, qu'ils ont reconnu la nécessité d'étendre ces sortes de termes.

Au reste, l'application du mot *Liban* seroit moins embarrassante, s'il ne devoit jamais s'entendre que de la *Judée entière*, ou de quelque partie de cette terre. Mais les Livres sacrés & sur-tout les Prophètes s'en servent quelquefois pour désigner des objets étrangers à la terre d'Israël, auxquels il est indispensable d'étendre sa signification.

Dans Isaïe X. 34. il est dit :

Le plus épais de la forêt
Tombera sous le fer,

Et le *Liban* sera détruit
Avec les plus hauts cèdres.

Cornelius à lapide applique cet événement à la défaite de l'armée de Sennachérib par l'Ange exterminateur, & pour-lors le *Liban*, le plus épais de la forêt, & les plus hauts cèdres ne sont autre chose que l'armée nombreuse de ce Prince. *Comparat copias Sennacherib numerosas & validas saltui & Libano numeroso in quo arbores sunt milites hastati.*

Ce même Interprète sur ces mots d'Isaïe XXXVII. 24.

Escorté de la multitude de mes chariots,
Je franchirai la hauteur des montagnes:
Je monterai sur le faite du *Liban*,
Je brûlerai ses plus hauts cèdres.

dit que par le *Liban* le Prophète entend ici toute la Judée & la Syrie. C'est, dit-il, une synecdoche ; parce que le *Liban* étoit le commencement & comme le rempart de cette terre. *Porrò per Libanum totam Judæam & Syriam : ejus enim principium & quasi murus & antemurale erat Libanus : est synecdoche.*

On lit au Chap. XXII. de Jérémie.

Voici ce que dit le Seigneur
 Contre la maison du Roi de Juda :
 Galaad que j'ai rendu
 Le chef principal du *Liban*,
 Oui, j'en jure, je vous reduirai en solitude,
 Et je rendrai vos villes désertes.

Il est aisé de sentir que le *Liban* ne peut signifier autre chose, en cet endroit, que la *Judée entière*. Le Roi étoit à son Royaume ce que *Galaad* étoit au *Liban* ; c'est-à-dire, il étoit le premier d'entre son peuple, comme *Galaad* étoit la principale montagne du *Liban* ; & conséquemment, comme l'enseignent S. Jérôme, Raban le Chaldéen, Léon à Castro, il signifie *Jérusalem*, & dès-lors toute la *Judée*.

Il a encore la même signification dans Habacuc II. 17.

L'iniquité du *Liban* vous couvrira.

c'est à dire, comme l'explique M. Huré dans son Dictionnaire de l'Écriture-Sainte au mot *Liban* : „ Les maux „ que vous avez faits sur le *Liban*, „ retomberont sur vous. Par le *Liban*,

» continue-t-il , on entend la *Judée*
» ou le *Temple*. «

Enfin le *Liban* , ainsi que le *Carmel*
ou *Basan* sont des termes particuliers
que l'Écriture emploie souvent pour
désigner les *choses les plus belles &*
les plus abondantes , en quelque en-
droit qu'elles soient : c'est ce que
nous apprend Sanctius sur le Vers. 4.
du Chap. de Nahum. *Hac tria pro-*
verbiali specie pro rebus uberrimis
& speciosissimis usurpantur, quocumque
in loco sint.

L'*avarice* est un crime souvent re-
proché au peuple d'Israël par les Pro-
phètes. Mais ce terme signifie-t-il tou-
jours le *desir insatiable d'amasser des*
richesses à quelque prix que ce soit ?
Non , sans doute. Lorsque , par exem-
ple , l'Éternel , par la bouche du Pro-
phète Isaïe , s'explique ainsi au Ver-
set 17. du Chap. LVII. en parlant du
peuple d'Israël :

L'iniquité de son *avarice*
A ému ma colère , je l'ai frappé ;
J'ai retiré mes regards de dessus lui ,
J'ai laissé agir mon indignation ;
Et il s'est abandonné
Aux égaremens de son cœur.

se persuadera-t-on que l'*avarice* seule ait attiré sur ce peuple coupable les maux dont il a été accablé ? Ce crime est grand sans doute , & mérite bien les châtimens de la justice divine ; mais ce n'est pas de lui qu'il est ici question. C'est de ce *désir immodéré* de sacrifier aux idoles , de cet *acharnement incroyable* à se plonger dans l'idolâtrie qu'il s'agit dans ce Verfet. Saint Jérôme , sur cet endroit , entend par le mot d'*avarice* , une *passion insatiable* de pécher , *peccandi libidinem insatiabilem*. Et cette interprétation suffit pour faire comprendre que ce saint Docteur a senti que ce terme devoit être étendu au-delà des bornes que présente à l'esprit sa signification naturelle.

Tous , dit le Prophète Jérémie VI. 13.
 Depuis le plus grand , jusqu'au plus
 petit,
 S'abandonnent à l'*avarice*.

Eh quoi ! toute la nation étoit tachée du même crime ! tous étoient des *avares* ! tous , depuis le plus grand jusqu'au plus petit , ne cherchoient qu'à *entasser richesses sur richesses* ! Cela n'est pas possible ; & le Prophète avoit

Sûrement en vuë un autre *crime* que celui de l'*avarice*, lorsqu'il s'est énoncé de cette manière. N'en étoit-il pas un dominant dans la nation ? & n'est-ce pas l'*idolatrie* à laquelle la plus grande partie des Israélites se livroit avec la même fureur , qui est l'objet des reproches du Prophète ? La Version Grecque rend ces mots כָּלּוּ בַּצָּע בַּצָּע khúllô bôtséáⁿgh bâtsáⁿgh , que la Vulgate traduit, *omnes avaritiæ student* , tous s'occupent d'*avarice* , par ceux - ci , *omnes consummaverunt iniqua* , tous ont mis le comble à leur iniquité ; & la Version Arabe, *omnes expleverunt iniquitatem* , tous ont comblé la mesure de leur iniquité. N'est - on pas bien fondé à tirer de ces deux Versions la conséquence qui en résulte naturellement ? C'est qu'elles n'ont point regardé ce terme d'*avarice* , comme voulant seulement désigner le *crime* qui porte ce nom , mais comme une dénomination particulière qui devoit être étendue au-delà de sa significaton apparente.

Le Psalmiste au Ps. CXVIII. 36. s'explique en ces termes :

Dirigez mon cœur vers vos oracles,
Et détournez-le de l'*avarice*.

En vain voudroit-on s'en tenir à l'idée particulière que ce terme présente , & en renfermer le sens dans le seul crime qu'il semble indiquer. Le Verset suivant paroît en fixer la signification. Il y est dit :

Détournez mes yeux , de peur qu'ils
ne se fixent

Sur des objets qui ne sont qu'un pur néant.

On ne peut disconvenir de la liaison qui regne entre ces deux Versets. Or si ces deux objets , qui ne sont qu'un pur néant , sont des idoles , comme il n'y a pas lieu d'en douter ; pourquoi ne pas donner au cœur sous le nom d'*avarice* le même objet de chute & de scandale qu'aux yeux sous le nom de *vanité* & de *mensonge* ?

Il est des Interprètes, qui n'ont pas balancé à nommer l'*idolatrie* pour l'*avarice*. Si nous en croyons le P. Lorin , voici comme il s'explique sur ce Vers. 36. » Anastase , dit-il, voulant que » ce Psaume regarde la personne des » Israélites captifs à Babylone , entend » par l'*avarice* les idoles. « Anastasius volens hunc Psalmum in personâ captivorum qui Babylone tenebantur cani, per avaritiam interpretatur idola.

Enfin S. Paul nous indique trop clairement , dans ses Epîtres aux Ephésiens & aux Colossiens , ce qu'on doit entendre par le mot d'*avarice* , pour pouvoir en révoquer en doute la signification. » Sçachez , dit-il aux » Ephésiens V. 5. que tout fornicateur , immonde ou *avare* , c'est-à-dire *assujetti aux idoles* , n'auront aucune part dans l'héritage du Royaume de Jésus - Christ & de Dieu. Mortifiez vos membres , dit-il aux Colossiens III. 5. Détruisez chez vous la fornication , la souillure , la débauche , *l'avarice* qui est *l'assujettissement aux idoles*. «

Un détail plus étendu des termes généraux & particuliers ne pourroit être qu'ennuyant. Ce que nous venons d'en dire , prouve évidemment leur existence , & la nécessité de les fixer à leur juste valeur. Ils sont , comme nous l'avons dit , une des branches du style énigmatique , & ne laissent pas de jeter un voile , souvent très-épais , sur plusieurs endroits des Psaumes & des Prophètes. Or dès qu'on voudra suspendre pour quelques momens le penchant que le zèle

238 *Article sixième. Termes généraux.*
& la Religion inspirent pour le sens moral , le regarder même dans cette circonstance comme totalement étranger au sens littéral ; en conséquence , dès qu'on aura saisi l'objet primitif d'une pièce pour se renfermer exactement dans les bornes du sens littéral , & suivre avec attention son harmonie ; alors il ne sera pas difficile d'apprécier la signification apparente de ces termes , & de les fixer chacun à leur juste valeur , soit en restreignant les termes généraux à des objets particuliers , soit en donnant aux termes particuliers l'étendue que le sens & l'harmonie exigent. Nous allons donner pour exemple le Ps. XXXVI. Hébr. XXXVII. *Noli emulari in malignantibus* , dont presque tous les Commentateurs n'ont fait qu'une pièce de Morale , parce qu'ils ont laissé aux termes généraux dont ce Psaume est rempli , la signification qu'ils présentent , sans s'attacher aux objets qui étoient cachés sous ces mots indéterminés.



P S A U M E

XXXVI. Hébr. XXXVII.

Noli emulari, &c.

TITULUS.

Davidis Psalmus.

TITRE.

Psaume de David.

A V E R T I S S E M E N T.

LE principal &, pour ainsi dire, l'unique obstacle qui soit à vaincre pour l'intelligence de cette Prophétie, consiste dans la généralité des termes qui la composent. Au premier coup d'œil, tout y paroît vague, tout y paroît indéterminé. Prépositions, Conjonctions, Substantifs, Adjectifs, Noms, Pronoms, Verbes, Adverbes, rien ne semble avoir d'objet certain. Aussi ne fait-on aucune difficulté, en lisant cette pièce, de croire qu'il n'y est question que d'un parallèle entre

le sort des *impies* & celui des *justes* de tous les tems, soit de l'Eglise d'Israël, soit de l'Eglise de Jésus-Christ. On ne soupçonne pas même qu'il puisse renfermer le moindre trait historique relatif à deux espèces d'hommes qui composoient le peuple d'Israël, caractérisés les uns sous le nom de *justes*, & les autres sous ceux de *méchans* & *d'impies*.

On vient de voir que nous n'admettons point ces termes généraux qui n'ont aucun objet fixe & positif ; & la persuasion intime où nous sommes, que chaque Cantique a son point de vuë particulier & déterminé, nous engage à ne laisser passer aucune expression sans en fixer la signification propre relativement à ce qui précède & à ce qui suit.

Sur ce principe & après un examen exact de cette divine Poësie, nous y avons reconnu, quant au sens littéral de l'ancien Israël, sous le nom de *justes*, les *fidèles Israélites* accablés des malheurs inséparables d'une cruelle captivité dont cependant ils seront affranchis, & sous la dénomination d'*impies* les *Israélites apostats* qui périront avec
les

sur le Psaume 36. Hébr. 37. 241
les Babyloniens, ennemis & tyrans du
peuple de Dieu.

Il y a peu de difficultés dans ce
Psaume, encore sont-elles faciles à
résoudre. Quelques-unes cependant
n'ont point encore été levées, faute
d'en avoir envisagé le véritable objet.
En effet, les termes indéterminés sont
une espèce d'énigme d'autant plus diffi-
cile à développer, que leur clarté appa-
rente fait prendre le change. Une idée
générale qu'on peut appliquer aux
justes & aux *impies* de tous les tems,
satisfait assez pour qu'on ne se donne
pas la peine de pénétrer davantage.
La sage précaution que les Prophètes
ont prise de n'employer que des expres-
sions indéterminées, a fait de cette
divine Poësie une véritable énigme
pour les Israélites apostats & pour les
Chaldéens, entre les mains desquels
elle auroit pu tomber. En la lisant, ils
l'auroient prise pour un parallèle entre
les *justes* qui seront récompensés, &
les *méchans* qui seront punis. Ils n'au-
roient jamais soupçonné qu'*Israël cap-*
tif en punition de ses crimes fût le
juste à qui ce Cantique promet une
entière délivrance ; & la bonne opi-

nion que les *Apostats* avoient d'eux-mêmes , & de l'Empire des Chaldéens qu'ils croyoient inébranlable , ne leur permettoit pas de se reconnoître sous le nom d'*impies* , dont la ruine étoit prochaine & sans ressource. Mais l'Israélite , à qui le dépôt des promesses étoit confié , en jugeoit bien différemment. Il y lisoit d'un côté sa délivrance , & de l'autre le renversement de l'Empire de Babylone.

L'Auteur de cette Prophétie nous est absolument inconnu ; mais on peut présumer qu'elle fut composée peu de tems avant qu'Israël eût obtenu sa liberté. Les Prophètes avoient promis à ce peuple que le Tout-puissant le conserveroit & le nourrirait pendant son esclavage , s'il étoit fidèle à l'observation de sa Loi. Le Psalmiste réitère cette promesse , & la confirme en déclarant que , dans l'âge avancé où il est , il n'a point vu le *juste* , c'est-à-dire le *fidèle Israélite abandonné* , ni ses enfans réduits à *mendier leur pain* ; ce qui pouvoit arriver dans l'espace de deux cents ans , pendant lesquels a duré la captivité d'Israël & de Juda , si l'Être suprême n'eût pris un soin

sur le Psaume 36. Hébr. 37. 243

particulier de la nourriture de son peuple. La forme alphabétaire, sous laquelle cette Poësie se présente, peut faire penser qu'elle n'est point antérieure à Jérémie, & que son Auteur transféré de bonne heure à Babylone y a composé cette pièce dans un âge avancé.

Ce Psaume n'a point la même forme que les autres de pareille nature. Les derniers commencent ordinairement chaque Verset par une lettre de l'Alphabet ; mais celui que nous examinons ne la prend qu'après deux Versets. On trouve cependant deux légers dérangemens, l'un quant à la lettre *nghâïne*, qui ne paroît point exprimée dans son rang ; & l'autre est le *thâoù*, qui est, à la vérité, dans sa place, mais précédé d'un *oùâoù*. Ce n'est pas à l'Auteur inspiré qu'il faut attribuer ce dérangement ; car il est aisé de rétablir l'ordre que ces lettres doivent avoir, même sans supposer qu'il y ait aucun mot d'oublié. Il suffit de commencer le Verset 29. à l'Adverbe *l'enghólâme* qui est au milieu du Verset 28. & de supprimer le *lâméd* qui sert de Préposition à ce terme, parce qu'il peut

très-bien être Adverbe sans qu'il soit précédé de cette lettre , comme on peut le voir dans le Vers. 5. du Ps. CIII. Hébr. CIV. Retrancher aussi l'ouâoù qui est avant le thâoù du pénultième Verset , tout est dans l'ordre par ce moyen , & vous rétablissez l'harmonie alphabétaire qui doit y regner. Au reste , il est assez indifférent que les Versets de ce Psaume soient les uns plus longs , & les autres plus courts ;

A R G U M E N T.

Sens littéral de l'ancien Israël.

Les Apostats d'Israël anéantis par le renversement de l'Empire de Babylone en punition de leur impiété , l'Eglise de l'ancienne alliance délivrée en récompense de sa justice, font l'objet primitif de cette pièce , que nous divisons en quatre parties.

Dans la I. le Prophète exhorte les vrais Israélites à ne se pas laisser éblouir par la fortune brillante de ceux qui *commettent l'iniquité*, c'est-à-dire , *des Apostats* ; à ne s'attacher au contraire qu'au Seigneur dans la terre de leur exil , parce que tout l'éclat qui environne leurs ennemis , n'est qu'une lueur passagère qui disparaîtra tout à coup , tandis qu'ils seront rétablis dans leur première splendeur.

du Psaume 36. Hébr. 37. 249
puisque la forme alphabétique ne lui
a été donnée que pour aider les enfans
ou les personnes qui voudroient l'ap-
prendre & le réciter de mémoire.

Cette divine Poësie renferme dix-
huit tetrastiques, c'est-à-dire des Ver-
sets composés de quatre stiques. Quel-
ques-uns cependant ne sont que des
distiques. Ainsi appellons-nous les
Versets qui ne contiennent que deux
stiques.

A R G U M E N T.

Sens littéral du nouvel Israël.

*Le pouvoir des Pharisiens éteint à cause de
leurs superstitions & de leur hypocrisie, les pre-
miers Fidèles affranchis des persécutions qu'ils
enduroient pour l'amour de Jésus-Christ, for-
ment le second sens littéral des quatre parties
dont ce Psaume est composé.*

*I. L'Auteur inspiré anime les Disciples du
Sauveur à regarder avec indifférence le bon-
heur dont jouit la Synagogue; parce qu'il n'est
qu'un éclat trompeur qui s'évanouira dans un
instant, tandis que délivrés des maux dont les
impies veulent les accabler, ils jouiront de la
paix & de la tranquillité.*

246 *Versions Latine & Françoise*

II. Les mauvais traitemens qu'ils apprehendoient de cette espèce d'ennemis, ne pouvoient que les décourager. „ Ne vous laissez „ point abbatre, leur crie le Psalmiste. Le „ Tout-puissant prend lui-même votre défense en main, il fera retomber sur vos „ propres tyrans l'orage qui vous accable.“

III. Tout conspire contre Israël. Par des emprunts simulés on cherche à le dépouiller du peu qu'il possède : mais les enfans de l'homme qui craint Dieu, ne sont jamais réduits à la mendicité, dans le tems même que la famine fait les plus grands ravages.

IV. Nouveaux sujets de crainte & de frayeur encore plus frappans pour les vrais Israélites. L'Apostat imagine toutes sortes de moyens pour les opprimer. Efforts inutiles. Le juste sera comblé de biens, & l'impie sera exterminé.

I.

1. **N**E effervescaſ.
Adverſus ſceleſtos :
Ne invidcaſ
Operantibus iniquitatem.
2. Quoniam ſicut fœnum,
Protinùs ſuccidentur ;
Et ſicut herba virens,
Citò ſub falce cadent.
3. Confide in Æterno,
Et operare bonum :
Inhàbita terram ;
Ibi paſcaris veritate.

du Psaume 36. Hébr. 37. 247

II. Le Prophète les avertit qu'ils n'ont rien à craindre des traitemens injustes prêts à fondre sur eux ; parce que le Très-haut qui veille à leur conservation , fera périr ceux qui les leur préparent.

III. En vain leurs ennemis se réunissent-ils tous pour les faire périr en les réduisant aux abois par la nudité , par la faim , par la soif &c. ils n'éprouveront jamais l'indigence , selon la promesse de Jesus-Christ. Nolite solliciti esse quid manducetis aut quid bibatis. Hæc omnia adjicientur vobis.

IV. La Synagogue fait tous ses efforts pour exterminer les premiers Chrétiens. Tentatives inutiles. La paix est leur partage , & leurs persécuteurs disparaîtront.

I.

1. **N**E vous irritez point
De la prospérité des méchans :
Ne soyez point jaloux du bonheur
De ceux qui commettent l'iniquité.
2. Parce qu'en un instant
Ils seront coupés comme l'herbe des prés ;
Ils tomberont sous la faux
Aussi promptement que l'herbe renaissante.
3. Mettez votre confiance dans l'Eternel ,
Mettez le bien en pratique :
Demeurez dans le pays où vous êtes :
Nourrissez-y votre espérance
De la certitude des promesses.

248 *Versions Latine & Françoise*

4. Cunctas in Æterno delicias repones;
Statim concedet tibi
Ultrà postulata cordis tui.
5. Retege Æterno statum tuum,
Et confide in illo:
Illum ipse instaurabit.
6. Sanè splendescere faciet
Sicut lumen justitiam tuam:
Et jus tuum instar meridiei.
7. Subditus esto Æterno,
Et patienter expecta eum:
Nullo modo effervesceas in eum
Cui incepta prosperè cadunt,
In virum perficientem
Scelestia consilia.
8. Cohibe iram,
Et abjice furorem:
Nequaquam effervesceas
Adversus malum.
9. Quoniam scelesti prorsus excidentur:
At expectantes Æternum
Ipsi soli in hæreditatem possidebunt
terram.
10. Etenim adhuc paululum,
Et non erit impius.
Animadvertite ubinam sit:
Nullus omninò erit.
11. At qui opprimuntur,
In hæreditatem possidebunt terram,
Ubi deliciis omnibus fruentur,
Ob abundantiam pacis.

du Psaume 36. Hébr. 37. 249

4. Mettez toutes vos delices dans l'Eternel :
Bientôt il remplira votre cœur
Au delà de ses désirs.
5. Exposez votre état à l'Eternel ;
Mettez votre confiance en lui :
Il le rétablira lui-même.
6. Oui , il fera éclater
Votre justice comme la lumière :
Votre bon droit brillera
Comme le jour en plein midi.
7. Soumettez-vous à l'Eternel :
Attendez-le avec patience :
Ne soyez point enflammé de colère ,
Si le méchant prospère dans ses entreprises ,
Si l'homme puissant réussit
Dans ses criminels projets.
8. Contenez votre colère ,
Réprimez votre indignation :
Cessez , cessez de vous irriter
Contre celui qui fait le mal.
9. Car les méchans seront exterminés ;
Mais ceux qui mettent leur espoir dans
l'Eternel ,
Posséderont seuls la terre en héritage.
10. Encore un moment ,
Et l'impie ne sera plus :
Regardez bien où il est ,
Vous n'en découvrirez pas même les
traces.
11. Mais ceux que l'on opprime ,
Posséderont la terre en héritage :
Ils y goûteront toutes les délices
De la paix la plus profonde.

II.

12. Prava molitur impius
Adversus justum,
Et frendet in eum dentibus suis.
13. Dominator irridebit eum;
Quoniam novit
Jam instare diem ejus.
14. Gladium evaginant impii,
Et tendunt arcum suum,
Ut prosternant oppressum & pauperem;
Ut mactent viam rectam tenentes.
15. Gladius eorum perfodiet cor eorum,
Et arcus eorum confringetur.
16. Præstat pauxillum
Quod justus habet,
Divitiis & potentiâ impiorum.
17. Quoniam brachia impiorum conte-
rentur,
Dum fulciet justos Æternus.
18. Prosperos reddet Æternus
Dies immaculorum:
Ideò hæreditas eorum erit æterna.
19. Non confundentur
Tempore malo:
Imò diebus famis
Saturabuntur.
20. Dum impii peribunt,
Et inimici Æterni
Velut opimi agni immolabuntur,
In fenum evanescent.

II.

12. L'impie forme contre le juste
Des projets criminels :
Il grince des dents contre lui.
13. Le souverain Maître se rit de l'impie ;
Parce qu'il voit approcher
Le jour de son châtement.
14. Les impies tirent leur épée :
Déjà leur arc est rendu ,
Pour renverser le pauvre & l'opprimé ,
Pour égorger ceux qui marchent
Dans la voie droite.
15. Leur propre épée leur percera le
cœur ,
Et leur arc sera brisé.
16. Le peu que le juste possède ,
Est préférable à la puissance
Et aux richesses des impies.
17. Car leurs bras seront brisés ,
Tandis que l'Eternel soutiendra les justes.

18. Il fera prospérer les jours
De ceux qui sont sans tache ;
Et leur héritage sera éternel.
19. Dans les tems malheureux
Ils ne seront point couverts de honte ;
Au jour même de la famine
Ils seront dans l'abondance.
20. Tandis que les impies périront ,
Que les ennemis de l'Eternel
Seront immolés comme les agneaux
Les plus gras du troupeau ,
Dont la substance (au milieu des flam-
mes)
S'évapore en fumée.

III.

21. Mutuatur impius,
At nunquam reddit:
Justus autem miseretur & dat.
22. Ideò qui eum cumulant bonis,
In hæreditatem possidebunt terram:
Qui verò injuriâ eum afficiunt,
Exscidentur.
23. Ab Æterno gressus viri diriguntur;
Quia viam ejus acceptam habet.
24. Si ceciderit, non collidetur;
Æternus enim sustentat eum manu suâ.
25. Juvenis fui,
Quin & infenui;
Non tamen vidi justum derelictum,
Nec semen ejus quærens panem.
26. Quovis tempore miseretur
Et commodat;
Nihilominus posteritas ejus affluit bonis.
27. Recede à malo, & operare bonum;
Tunc habitabis terram in æternum.
28. Æternus enim amat judicium;
Nec derelinquit eos
Qui sibi sunt addicti.
29. In æternum servabuntur,
Dum semen impiorum exscindetur.
30. Justi possidebunt terram in hæreditatem;
Quin & eam habitabunt in perpetuum.

III.

21. L'impie emprunte,
Mais il ne rend jamais :
Le juste au contraire a des entrailles,
il donne.
22. C'est pourquoi ceux qui le comblent
de biens,
Posséderont la terre en héritage :
Mais ceux qui l'accablent de traitemens
injustes,
Seront exterminés.
23. L'Eternel guide les pas de l'homme
constant ;
Parce que sa voie lui est agréable.
24. S'il tombe, il ne se brisera point ;
Car la main de l'Eternel le soutient.
25. Soit dans ma jeunesse,
Soit dans ma vieillesse,
Je n'ai point vu le juste abandonné,
Ni ses enfans mendier leur pain.
26. En tout tems le juste plein de com-
passion,
Prête généreusement :
C'est pourquoi sa postérité
Sera comblée de biens.
27. Fuyez le mal, & faites le bien ;
Alors vous habiterez la terre pour ja-
mais.
28. Car l'Eternel aime la justice :
Jamais il n'abandonne
Ceux qui lui sont attachés.
29. Il les conservera pour toujours ;
Mais la race des impies
Sera exterminée.
30. Les justes auront la terre en héritage :
Ils y demeureront à perpétuité.

IV.

31. Os iusti effabitur sapientiam,
Et lingua ejus celebrabit iudicium.
32. Lex Dei ejus in corde ipsius:
Non nutabunt gressus ejus.
33. Explorat impius justum,
Et quærit quomodo morti tradat eum.
34. Æternus non derelinquet eum in ma-
nus ejus;
Nec damnari finet eum,
Cum iudicabitur.
35. Expecta Æternum,
Et observa viam ejus:
Te enim exaltabit,
Ut possideas terram,
Cum excidium impiorum videris.
36. Video impium tyrannidem exercentem,
Sese explicantem,
Ut arbor indigena, virens.
37. At transibit,
Et protinus nullus erit.
Frustra quæram eum,
Non invenietur.
38. Serva integritatem,
Et attende ad æquitatem:
Novissima enim fors viri erit prospera.
39. Prævaricatores autem
Unà peribunt:

IV.

31. La bouche du juste annoncera la sagesse,
Et sa langue célébrera le jugement.
32. La Loi de Dieu est gravée dans son cœur;
C'est pourquoi ses pas ne seront plus chancelans.
33. L'impie observe le juste :
Il cherche les moyens de le faire périr.
34. L'Eternel ne le laissera pas
Entre les mains du méchant :
Il ne sera point condamné,
Lorsqu'on le jugera.
35. Attendez l'Eternel ;
Soyez attentif à sa conduite :
Certes il vous relevera
Pour vous mettre en possession de la terre,
Après que vous aurez été témoin
De la perte de l'impie.
36. Je le vois, il exerce sa tyrannie :
Il étend ses branches,
Comme un arbre né dans son propre terroir,
Et toujours verdoyant.
37. Mais il disparaîtra,
En un instant il ne sera plus :
En vain le chercherois-je,
On n'en trouvera plus de vestige.
38. Conservez l'innocence :
Attachez-vous à l'équité ;
Car un sort heureux attend le juste.
39. Les prévaricateurs au contraire
Seront tous exterminés :

256 *Versions Latine & Françoisse*

Novissima fors impiorum erit exterminium.

40. Etenim libertas justorum
Erit ab Æterno :
Eorum est robur tempore angustiarum.

41. Tandem adjuvabit eos Æternus ;
Certè eruet eos :
Eruet eos ab impiis ,
Liberabit eos ,
Eò quòd confugerint ad eum.

Par le premier Argument que nous avons mis à la tête de cette Prophétie , on a vu qu'elle paroît avoir été composée pour consoler les Fidèles Israélites captifs à Babylone. Nous

OBSERVATION.

Vers. I. NE VOUS IRRITEZ POINT &c.

Le Psalmiste adresse ces paroles à ses frères opprimés par les Apostats. En effet, quelle ressource pouvoit espérer le peuple d'Israël tombé dans la disgrâce de son Dieu, banni de sa patrie, victime des Chaldéens ses tyrans, haï des autres peuples qui partageoient avec lui son infortune, en horreur à ses propres frères, qui avoient lâchement trahi la foi de leurs

Une ruine totale
Sera la fin de l'impie.

40. C'est de l'Eternel seul
Que les justes tiendront
Leur entière délivrance :
Il est leur force au tems de la détresse.

41. L'Eternel viendra enfin à leur secours ;
Oui , il les enleva ,
Il les arrachera des mains des impies ,
Il les délivrera ,
Parce qu'ils auront mis en lui leur res-
source.

espérons que les remarques suivantes démontreront le rapport de toutes les parties du Psaume à cet objet , & qu'il n'est aucun terme qui n'y convienne parfaitement.

pères , & entièrement abandonné des hommes ? La foi seule capable de le soutenir lui faisoit envisager les promesses contenues dans ce Cantique , comme un secours capable de ranimer son espérance. Mais toujours indignés de la prospérité des *Apostats* , ils étoient surpris de la patience du Seigneur qui laissoit jouir l'impie de son prétendu bonheur. Ils se rappeloient sans cesse les 2. premiers Versets du XII. Ch. de Jérémie , qu'il est

nécessaire de rapporter ici pour montrer que le Prophète & le Psalmiste avoient les mêmes vuës sur le sort des Apostats.

Eternel, vous êtes plein d'équité ;
 C'est pourquoi je vais vous exposer
 Le sujet de mes plaintes :
 La justice dictera les paroles
 Que je vous adresse.
 Pourquoi l'*impie* prospere-t-il
 Dans ce qu'il entreprend ?
 Pourquoi les *perfides*
 Qui se révoltent contre vous,
 Sont-ils dans la prospérité ?
 Vous les plantez ;
 A l'instant ils prennent racines :
 Ils croissent, ils portent même du fruit.
 Sans cesse vous êtes près de leur bouche, *
 Vous êtes toujours loin de leurs reins.

Mais que répond le Prophète à ce discours dicté par le peu de confiance que l'on avoit en Dieu ?

Vous-même, Seigneur, vous m'apprenez,
 Vous me faites prévoir ;
 Et vous daignez me révéler leur sort.
 Semblables à un troupeau,

* C'est-à-dire, vous les comblez toujours de biens, jamais vous ne les châtiez.

sur le Psaume 36. Vers. 1. 259
Vous les destinez à être immolés :
Vous les mettez en réserve
Pour le jour où on les égorgera.

Ce sont les mêmes plaintes que renferme le Psaume que nous examinons, c'est la même défiance de la part de quelques Israélites, même réponse de la part de l'Ecrivain sacré ; pourquoi voudroit-on que les objets fussent différens ?

Job, Chap. XXI. entre encore dans un plus grand détail sur le même sujet. Mais pour achever de se convaincre il suffit de comparer le Ps. LXXII. Hébr. LXXIII. avec le XXXVI. Nous en donnerons plus bas les Versions Latine & Françoisé.

Ibidem, DE LA PROSPÉRITÉ.

L'Addition de ce mot n'est point arbitraire, comme pourroient le croire ceux qui ne sont point absolument au fait du génie de la langue Hébraïque. Nous avons averti que, dans cette langue, un Substantif renfermoit souvent un autre Substantif. La Version de S. Jérôme autorise ce principe suivi par S. Thomas, par Joannes Campensis, & par plusieurs modernes.

M. le Gros, par exemple, traduit ainsi ce styque : » *Ne vous troublez point à cause du bonheur des méchans.* «

Ibid. DES MÉCHANS.

Ce n'est pas ici le seul endroit où le pluriel מְרַעִים merê^ughîme soit employé pour désigner les *Apostats* d'Israël ; le Verset 14. du XXIII. Chap. de Jérémie en est la preuve. A l'occasion des faux Prophètes il s'exprime ainsi :

Je découvre des choses horribles
 Dans les Prophètes de Jérusalem.
 Ils commettent des adultères :
 Ils enseignent à suivre le mensonge ;
 Ils fortifient les mains *des méchans*,
 De crainte que quelques-uns
 N'abandonnent leur méchanceté.

Quels peuvent être les *méchans* dont les faux Prophètes affermissent les mains, sinon les *Apostats* d'Israël qui présentoient leurs vœux & leurs offrandes aux idoles ? Tel est le sentiment du Cardinal Hugues, de Raban, & de Nicolas de Lyra sur cet endroit.

Ibid. DE L'INIQUITÉ.

Par le terme עֲוֵלָה ngháouêlâh on ne

sur le Psaume 36. Vers. 2. 261
doit point entendre l'iniquité en général. C'est de l'idolatrie des Apostats qu'il est ici question. Soph. III. 13. Le Seigneur parle en ces termes des descendans de Jacob délivrés de captivité.

Ceux d'Israël qui resteront,
Ne commettront plus l'iniquité :
Ils ne proféreront plus aucun mensonge,
Et leur bouche ne tiendra plus
Un langage trompeur.
C'est pourquoi rendus à la liberté
Ils paîtront, & ils se reposeront,
Sans que personne les épouvante.

» Ce ne sera plus, dit Dom Cal-
» met sur ce passage, ce peuple in-
» traitable qui tomboit continuelle-
» ment dans l'idolatrie, malgré les
» fléaux dont Dieu l'affligeoit. On ne
» verra plus dans Israël cette corrup-
» tion si générale dans les mœurs, &
» le penchant affreux à imiter toutes
» les superstitions des peuples étran-
» gers. « Ce seul Texte prouve la signi-
» fication du terme *ngháouélâh* dans cet
» endroit.

Vers. II. COMME L'HERBE DES PRÉS.

A la lettre comme le foin ; mais

l'expression dont nous faisons usage est plus noble. Par l'*herbe renaissante* nous entendons la *seconde herbe des prés* qui est plus tendre , & qui renchérit par conséquent sur la première idée.

L'*herbe des prés* , & cette *herbe renaissante* qui tombent sous la faux , ne paroissent à la vérité dans ce Texte que des objets de comparaison. Mais la Préposition *Kháph* que le Psalmiste y employe , doit être prise dans le sens affirmatif. Qu'il est satisfaisant de trouver cette Particule présenter un sens absolu dans les Vers. 6, 7 & 8. du Ch. XL. d'Isaïe ! Cet endroit , dans le sens de l'Eglise d'Israël , est une Prophétie consolante adressée au peuple de Jérusalem & de Juda captif à Babylone. Isaïe l'exhorte à se consoler , parce que ses peines vont cesser , parce que ses iniquités sont pardonnées , & qu'il a reçu du Seigneur un châtiment proportionné à la grandeur de ses crimes. Il lui déclare que les chemins vont être préparés pour son retour , que la gloire de l'Eternel est sur le point de se manifester , & que *toute chair* , c'est-à-dire , l'*Empire des Chaldéens* dont les

Sur le Psaume 36. Vers. 2. 263
Apostats faisoient partie, verra que
l'Éternel lui-même a parlé.

Une voix, continue le Prophète, se
fait entendre.

Elle dit: Criez.

Je lui demande: Que crierai-je?

Criez que tout homme n'est que foin,

Et que tout son éclat

N'est qu'une fleur des champs.

Ce foin sera desséché:

Cette fleur se fanera,

Parce qu'un vent suscité par l'Éternel

Soufflera dessus.

Ce peuple est vraiment du foin:

Ce foin se séchera,

Cette fleur se fanera;

Mais la promesse de notre Dieu

Subsistera toujours.

Remarquez que ces termes *toute chair* du Verset 6. sont restreints dans le Verset 7. à celui de *peuple*, & que ce peuple périt comme le foin, que sa gloire se passe comme la fleur de l'herbe; & que l'époque de sa destruction est en même tems celle de la délivrance & du retour d'Israël. Tel est le sens que Sanctius donne à ce Texte, lorsqu'il l'explique de la manière suivante. * » Le Prophète, comme nous

* Agit hinc, ut dicere instituimus, sensu

» l'avons dit d'abord , parle ici , du
 » moins dans le sens historique , du
 » retour des captifs de Babylone. La
 » puissance des Chaldéens d'une part
 » portée au plus haut point de gran-
 » deur , de l'autre les forces des Is-
 » raélites affoiblies , épuisées même ,
 » le rendoient très-difficile. C'est pour-
 » quoi on ne voyoit pas comment
 » cette nation pourroit sortir de l'in-
 » famie où elle étoit plongée , & des
 » liens qui la retenoient Dieu
 » l'apprend , lorsqu'il assure que toute
 » *chair* n'est que du *foin* , qui seche
 » en un instant , & qui périt ; & que
 » la gloire de la chair , qu'on voyoit
 » alors éclater dans les Chaldéens qui
 » étoient les maîtres de tout , est sem-
 » blable à la fleur qui brille dans le

saltèm historico , de reditu captivorum à
 Babylone , qui videbatur omnino arduus ,
 cùm tam esset valida Chaldæorum potentia ,
 tam infirmæ ac domitæ Judæorum vires.
 Quare fieri nullo modo posse videbatur , ut
 ex illis sordibus & vinculis populus emer-
 geret Quò verò hæc superari posse Do-
 minus ostendat , ait *omnem carnem esse fæ-
 num* , quod citò arefcit & perit ; & gloriam
 carnis , quæ eo tempore summa esse putaba-
 tur in Chaldæis qui rerum erant domini ,

foin.

sur le Psaume 36. Vers. 2. 265

» foin. Leur puissance par laquelle
» ils opprimoient les Israélites, est donc
» semblable à du foin; parce qu'elle
» n'est que chair, quelque formi-
» dable qu'elle paroisse. Or comme
» le foin, quelle que soit sa verdure
» & son éclat, quelque agréable qu'il
» soit aux yeux de ceux qui le regar-
» dent, ne laisse pas de perdre tous
» ses avantages dès que le soleil le
» frappe subitement à son lever avec
» plus de force qu'à l'ordinaire; ainsi
» la puissance des Chaldéens, toute
» grande & formidable qu'elle est,
» disparoîtra dans un instant. Ce qui
» arriva véritablement, lorsqu'en une
» seule nuit leur Empire fut entière-

similem esse flori qui maximè in fœno nitet. Est ergò illorum potentia, à quibus opprimabantur captivi Judæi, similis fœno; quia caro est, quantumvis in sublimi loco posita. Ut enim fœnum quantumcumque viriditatis & splendoris habeat, arrideatque spectantium oculis, nihilominus ex oriente sole & paulò inclementius æstuante, totus ille nitor marcescit ac defluit; sic vis illa acris atque conspicua Chaldæorum, cui nihil videbatur opponi posse non infirmum pro tantâ magnitudine, subitò cadet. Quòd sanè accidit quando unâ nocte Persicis armis Chal-

» ment renversé par la prise de Baby-
 » lone, que les Perses & les Medes
 » lui enlevèrent. La puissance des
 » Chaldéens est donc comparée dans
 » cet endroit à l'herbe des prés, &
 » la force du Tout-puissant à un soleil
 » brûlant qui la dessèche. «

Le même Prophète LI. 12. annonce
 le retour triomphant des Israélites à
 Jérusalem, & dans l'attente de ce
 bonheur il les rassure contre la terreur
 que leur imprimoient leurs tyrans.

C'est moi, c'est moi - même, dit
 l'Eternel;

Qui vous consoleraï.

Qui êtes-vous pour craindre des hommes

Sur le point d'être mis à mort;

Et les *enfans des hommes*

Qui seront traités comme le *foin*?

Ou plutôt, comme porte la Vulgate,
qui quasi fœnum ita arefcet, c'est-à-
 dire, *qui sécheront comme le foin*.

Voici comment M. Duguet s'expli-
 que sur ce passage. « Mais Dieu voit
 » avec indignation que toutes ces

*dxorum Imperium funditus deletum est.
 Hoc autem loco Chaldaorum potentia fœno
 comparatur, Dei autem virtus soli torrenti.*

sur le Psaume 36. Vers. 3. 267

» assurances si positives feront moins
» d'impression sur l'esprit des captifs,
» que la puissance de Babylone qui
» leur paroîtra toujours prête à les
» exterminer. Il se plaint que, sachant
» que celui qui est le Créateur du
» ciel & de la terre, & le Seigneur
» des armées qui commande aux
» flots de la mer, est celui-là même
» qui s'est engagé à être leur Conso-
» lateur & leur Sauveur, ils sont néan-
» moins plus intimidés par les me-
» naces continuelles de leurs persé-
» cuteurs dont *la puissance séchera*
» *comme l'herbe*, que rassurés par la
» protection qu'il leur a promise pour
» les conserver, malgré leur oppres-
» sion & leur misère, jusqu'à l'arri-
» vée du Libérateur qui se hâte de
» venir ouvrir leurs prisons. «

Vers. III. DANS LE PAYS OU VOUS ÊTES.

On trouve le mot עֲרֵץ -*érêts regio,*
terra, pays, terre, employé six fois
dans ce Psaume sans aucune addition
propre à désigner la terre dont le Pro-
phète veut parler. Mais il n'est pas
difficile de s'appercevoir que le *pays*
dont il est question dans ce Verset,

& dans le Verset 22. n'est pas le même dont il s'agit aux Versets 9, 11, 29, & 34. Ce premier est une *terre* où l'on exhorte les Israélites à demeurer, à souffrir, à se soumettre au Seigneur, jusqu'à ce qu'il leur rende justice contre les *impies* de l'Empire où ils sont en captivité: au lieu que le second est une *terre* dont ils ne jouiront qu'après leur délivrance; une *terre* qui doit être le fruit de leur patience & de leur soumission, & dont ils ne se mettront en possession qu'après la ruine des *impies*, c'est-à-dire, de l'Empire de *Babylone*. C'est de cette même terre qu'il est parlé dans le Chap. XXIX. de Jérémie, Versets 5 & 6.

Bâtissez des maisons pour les habiter :
 Plantez des jardins,
 Et nourrissez-vous de leurs fruits.
 Prenez des femmes,
 Et ayez en des fils & des filles :
 Donnez des femmes à vos fils,
 Et des maris à vos filles ;
 Afin qu'il en naisse des fils & des filles,
 Et que vous augmentiez en nombre
 Dans la terre où vous êtes,
 Loin de le laisser diminuer.

C'est-à-dire, selon Maldonat, * » vous

* Id est, diu eritis in *Chaldaea* ; itaque

sur le Psaume 36. Vers. 3. 269

» resterez long-tems dans la *Chaldée* ;
» ainsi vous pourrez y bâtir des mai-
» sons , planter des jardins , & en
» manger les fruits avant que vous
» en reveniez. «

Ne pas distinguer les deux *terres* dont le Psaume fait mention , c'est confondre deux idées que le Prophète a séparées très-distinctement ; confusion à laquelle ne peuvent remédier ceux qui entendent ce Psaume des *justes* & des *impies* en général qui se trouvoient dans Israël du tems de David.

En les distinguant au contraire. comme l'harmonie & le sujet l'exigent , il en résulte cette conséquence. S'il s'agit ici de deux *terres* , dont l'une est celle des *impies* , & l'autre promise au *juste* ; il est évident qu'il est aussi question de deux espèces d'hommes , dont la première qui tient le *juste* dans l'oppression par son crédit auprès des *Chaldéens* , est l'*Apostat* ; & le second qui gémit dans l'esclavage , est l'*Israélite fidèle*.

poteritis ædificare domos , & plantare hortos ,
& eorum fructus edere , antequàm inde re-
vertamini.

Au reste nous avons prouvé dans l'Article des termes généraux, que *la Chaldée*, séjour des Israélites infidèles, a été très-souvent désignée dans les Livres prophétiques sous le nom général de *terre*.

Ibid. DE LA CERTITUDE DES PROMESSES, suivant lesquelles le Tout-puissant s'est engagé à renverser la redoutable monarchie de Babylone, & à vous faire revenir dans votre patrie.

Vers. IV. BIENTÔT IL REMPLIRA VOTRE
CŒUR

AU DELÀ DE SES DÉSIRES.

Mot à mot, selon l'Hébreu, *il vous accordera au delà des demandes de votre cœur*. La délivrance de la captivité de Babylone étoit l'objet le plus intéressant d'Israël. Ainsi ces expressions générales, *il vous accordera ce que vous souhaitez avec le plus d'ardeur*, doivent se restreindre à ces termes, *il vous accordera une liberté entière, & il vous comblera de biens au delà de vos desirs*.

Vers. V. VOTRE ÉTAT.

Entendez ici par le terme Hébreu

sur le Psaume 36. Vers. 6. 271
דָּרַךְ dérékh la situation malheureuse
où se trouvoit l'Israélite captif à Ba-
bylone. Nous en avons apporté les
preuves dans l'Article des termes géné-
raux §. XI.

Ibid. IL LE RÉTABLIRA LUI-MÊME.

Suppléez dans sa première splen-
deur. C'est à-dire, il vous fera reve-
nir dans votre patrie, & vous y joui-
rez des mêmes avantages que vous y
aviez avant votre captivité.

Vers. VI. VOTRE JUSTICE.

Cette justice est celle que les Israë-
lites ont acquise par leur constance à
supporter patiemment les épreuves de
la captivité.

Ibid. VOTRE BON DROIT BRILLERA COM-
ME LE JOUR EN PLEIN MIDI.

Ces mots sont exprimés simplement
dans l'Hebreu par ceux-ci, & *judicia*
tua sicut meridies.

Ces termes *judicia tua* sont les mê-
mes que le *judicium eorum* de la
prière que fait Salomon dans les Ver-
sets 38 & 39. du VI. Chap. du II Livre
des Paralipomènes. » S'ils reviennent à
» vous de tout leur cœur & de toute

» leur ame dans le pays où ils auront
 » été conduits en captivité , & que
 » tournés vers la terre que vous avez
 » daigné donner à leurs pères , vers la
 » ville que vous avez choisie , & vers
 » le Temple que j'ai fait élever pour
 » y glorifier votre puissance , ils vous
 » présentent leurs instantes prières , du
 » haut du ciel , du thrône où vous
 » reposez , vous exaucerez leurs vœux
 » ardens , vous jugerez en leur fa-
 » veur." C'est à dire , vous les délivre-
 rez de captivité en punissant , selon Va-
 table , ceux qui les y avoient conduits.

Verf. VII. SOUMETTEZ VOUS A L'ETERNEL.

Quelle ressource plus essentielle que la patience pour des captifs qui n'at-
 tendoient point leur délivrance des
 hommes , mais de Dieu seul ? Les
 Prophètes les y exhortoient sans cesse,
 comme au seul moyen capable d'appai-
 ser la colère du Tout-puissant. Baruch
 leur dit dans les Versets 5 , 6 , 21 ,
 & 27. de son IV. Chap.

Prenez patience , ô peuple de Dieu,
 Vous qui rappelez la mémoire d'Israël.
 Vous avez été vendu aux nations,
 Mais non pour périr entièrement.

* *

Sur le Psaume 36. Vers. 8. 273

Poussez des cris vers le Seigneur,
Il vous délivrera de la puissance
Des Princes qui sont vos ennemis.
Prenez patience, mes enfans;
Criez vers le Seigneur.
Celui qui vous a conduits en captivité,
Se souviendra de vous.
Prenez patience &c.

Les Psaumes & les Prophètes sont remplis des prières que la foi, l'espérance & la patience dictoient aux Israélites captifs.

Ibid. LE MÉCHANT.

L'Israélite Apostat.

Ibid. L'HOMME PUISSANT.

C'est ainsi que l'Écriture caractérise souvent les *Chaldéens* & les *Israélites Apostats*. Les captifs sentoient tout le poids de leur puissance sous l'oppression dans laquelle ils les retenoient. Cet Article a été trop bien établi à la pag. 418. de notre III. Vol. pour le reprendre ici.

Vers. VIII. CONTRE CELUI QUI FAIT LE MAL.

Ces expressions ont nécessairement le même point de vuë, que les précédentes. Rapportez-les donc aux *Apos-*

M v

zats d'Israël qui faisoient le mal, non seulement en maltraitant leurs frères, mais aussi en abandonnant le culte du Dieu de leurs pères.

Verf. IX. LES MÉCHANS SERONT EXTERMINÉS.

Cette menace contre les *Israélites idolâtres* a été renouvelée par tous les Prophètes. L'Histoire nous assure de son exécution, lorsqu'elle raconte le renversement général de l'Empire des Babyloniens.

Ibid. LA TERRE.

Il faut ajouter d'*Israël*, pour suppléer la réticence que le Psalmiste emploie ici pour rendre sa Pièce énigmatique. On a vu sur le Verset 3. que le *pays* où le Prophète exhorte les *Israélites* à demeurer, est la *Chaldée*, lieu de leur esclavage : mais la *terre* dont il s'agit maintenant, n'est pas le même *pays*. C'est une *terre* qui servira de récompense à leur patience, & à leur soumission. C'est leur chère *patrie* : c'est la *terre* d'Israël. Pouvoit-on proposer à des captifs un point de vue plus consolant ? Mais le Psalmiste n'est

sur le Psaume 36. Vers. 9. 275
point le seul qui mette cette réticence
en usage pour désigner la *terre* d'Israël.

Celui, dit le Seigneur,
Qui met sa ressource en moi,
Prendra possession de la *terre*.

Et de peur que l'on ignore quelle
est la *terre* que le Très-haut promet,
le Prophète ajoute ces mots :

Il possédera ma montagne sainte.

On ne sauroit s'empêcher de regarder ce Vers. 13. du LVII. Ch. d'Isaïe comme un Commentaire naturel de cet endroit du Ps. XXXVI. où cette *terre* est promise aux *captifs* comme une récompense de leur espérance en Dieu. Aussi S. Thomas supplée-t-il le mot de *promission*, *promissionis*; & pour prouver la nécessité de ce supplément, ce S. Docteur rapporte le Verset 11. du Psaume XXXVI. où après le mot de *terre* il faut encore sous-entendre la même expression.

Isaïe au Vers. 9. du Chap. LXV. pousse encore plus loin cette réticence; car il supprime le mot de *terre*, pour ne laisser que l'article féminin qui la désigne. Voici ce passage.

M vj

Je ferai sortir de Jacob & de Juda
 Une postérité qui prendra possession
 De mes montagnes.
 Mes élus *la* posséderont en héritage,
 Et mes serviteurs y demeureront.

Il faut traduire, comme le fait encore remarquer le Docteur Angélique. (a)

Mes élus posséderont en héritage
 La terre d'Israël.

Que l'on ne soit donc point étonné si dans d'autres endroits, soit des Psaumes, soit des Prophètes, peut-être même des Livres historiques, on trouve le mot de *terre* tout seul pour désigner la terre d'Israël. Cette vérité au reste est si incontestable, qu'Adrien Reland ne fait aucune difficulté d'en faire un Chapitre dans son Livre intitulé, *Palestina illustrata* (b). Dom Calmet a bien senti la certitude du principe que nous posons, lorsqu'il commente ainsi le Verset 11. du Psaume que nous examinons. » Vous donc qui êtes aujourd-

(a) Quantum ad hæreditatis paternæ re-
 stitutionem; & hæreditabunt.

(b) Cap. primum Libri primi.

sur le Psaume 36. Vers. 10. 277

» d'hui dans l'oppression & dans la
» captivité, ne vous laissez point aller
» au découragement. Vous rentrerez
» dans la possession de votre *pays*,
» vous verrez votre chere patrie, &
» vous y demeurerez en paix. «

*Vers. X. ENCORE UN MOMENT, ET L'IM-
PIE NE SERA PLUS.*

Si l'on se rappelle les mots suivant
des Versets 9 & 10.

Cessez, cessez de vous irriter ;

Car les méchans seront exterminés,

on comprend aussitôt ce que veulent
dire ici les termes,

Et l'impie ne sera plus.

Il étoit naturel d'encourager le peu-
ple d'Israël, & de l'exhorter à pren-
dre patience au milieu de ses mal-
heurs, en lui représentant que son état
étoit sur le point de changer de face
par la perte de ses persécuteurs.

Les Israélites captifs à Babylone
conjuroient le Tout-puissant de hâter
le tems de leur délivrance. Une de
leurs prières que Jésus fils de Sirach
nous a conservée dans le Chap. XXXVI,

de l'Ecclésiastique fait connoître avec quelle ardeur ce peuple demandoit cette grace, Vers. 9 & 10. » Détruisez
 » l'ennemi , réduisez en poudre celui
 » qui nous fait la guerre. Pressez le
 » tems ; souvenez-vous de mettre fin
 » à nos maux. «

Cette prière étoit fondée sur les promesses de l'Eternel annoncées par les Prophètes. Jérémie assure au Ch. LI. 33. que Babylone sera bientôt moissonnée.

Voici ce que déclare
 Le Dieu des armées, le Seigneur d'Israël :

La fille de Babylone , *c'est-à-dire* , la
 Chaldée ,
 Est semblable à une aire.

Le tems approche d'y fouler le grain.
Attendez un moment
 Et le tems de la moisson arrive.

» Le Prophète appelle *broyement* ;
 » dit Maldonat sur ce Texte , * la perte
 » & l'affliction des citoyens de Babylone , « dont les Apostats d'Israël faisoient partie. Cette menace les regarde donc aussi bien que les Chaldéens.

* *Trituram* vocat *attritionem* & *afflictionem* civium.

Ibid. L'IMPIE.

C'est à dire , l'Apostat d'Israël. Il étoit impie envers Dieu , puisqu'il avoit abandonné son culte ; il étoit injuste & inhumain envers ses frères qu'il persécutoit sans relâche & sans sujet.

Vers. XI. ILS Y GOUTERONT TOUTES LES DÉLICIES DE LA PAIX LA PLUS PROFONDE.

Il nous suffit de faire remarquer ici que la prospérité dont devoient jouir les Israélites , ne leur est promise par les Prophètes que pour le tems qui suivra leur délivrance après la ruine de l'Empire de Babylone ; de même que le Psalmiste ne la leur promet qu'après la perte de l'impie , c'est-à-dire , de l'Apostat.

Vers. XII. L'IMPIE FORME DES PROJETS CRIMINELS CONTRE LE JUSTE.

Les Psaumes sont pleins d'expressions qui peignent l'Apostat tout occupé de projets pour faire périr l'Israélite fidèle. Cette une vérité trop connue pour nous y arrêter.

Vers. XIII. LE SOUVERAIN MAÎTRE SE RIT DE L'IMPIE.

» Dieu ne se moque de personne , »

dit ici Dom Calmet ; ainsi on doit par cette expression entendre que le Seigneur se rira de la mauvaise volonté de l'*Apostat* d'Israël & de tous ses vains projets, qu'il les fera échouer, qu'il s'en servira même pour perdre celui qui les enfante.

Ibid. PARCE QU'IL VOIT APPROCHER LE
JOUR DE SON CHATIMENT.

Le jour est mis ici pour le *tems* ; sorte d'éballage reconnue par S. Jérôme même, & si souvent mise en usage par les Auteurs Latins, que nous nous croyons dispensés d'en apporter des preuves.

Vers. XIV. LEUR ÉPÉE ET LEUR ARC.

L'épée & l'arc des impies sont des termes purement métaphoriques : les Proverbes XXV. 18. en donnent la signification naturelle, lorsqu'ils disent que le dard, l'épée, la flèche aigue sont l'homme qui fait de faux rapports contre son prochain ; c'est-à-dire, que l'épée & l'arc dont il est ici question sont les langues des ennemis du peuple de Dieu, c'est-à-dire, des *Apostats*, qui par leurs calomnies excitoient les

sur le Psaume 36. Vers. 17. 281
Chaldéens à persécuter les Israélites.
Mais le mal que ces *Apostats* voulu-
rent leur faire, retomba sur leur tête.
Ces *impies* périrent avec les Babylo-
niens, lorsque le Tout-puissant détrui-
sit la Chaldée & son Empire. C'est
alors que leur *propre épée*, c'est-à-
dire, leurs *calomnies* & leurs *déla-*
tions, leur ont percé le cœur, & que
leur *arc* a été brisé.

Vers. XVII. CAR LES BRAS DES IMPIES.

C'est-à-dire les *Chaldéens* dont les
Apostats se servoient pour opprimer
les fidèles Israélites.

Vers. XVIII. IL FERA PROSPÉRER.

Nous donnons au Verbe *יָדָאֵךְ* *iâdâ'gh*
la signification de *faire prospérer*.
1°. Parce que ce Verbe joint au terme
de *juste* ou *d'homme sans tache*, exi-
ge cette signification. En effet, Dieu ne
les *connoitra* que pour les garantir des
maux dont on veut les accabler, au
lieu qu'il déclare aux *Apostats* qu'il ne
les *connoît* pas, c'est-à-dire, qu'il les
accablera de malheurs. 2°. Les promesses
favorables qui suivent, confirment le
sens dans lequel nous prenons ce Verbe.

On trouve d'ailleurs des significations équivalentes à celles que nous lui attribuons dans les Dictionnaires ; par exemple dans la critique sacrée de Leig.

Ibid. DE CEUX QUI SONT SANS TACHE.

Ces hommes *sans tache* sont les *Israélites* épurés, purifiés & blanchis dans la fournaise de la captivité de Babylone. C'est d'eux que le Seigneur dit à l'Eglise d'Israël par le Prophète Isaïe, Chap. LX. 21.

Ceux qui composeront votre peuple,
Seront tous des *justes* ;
Et ils posséderont pour jamais
La terre en héritage.

On ne nous disputera pas que le terme de *juste* ne soit la même chose dans Isaïe que celui de *sans tache*. Remarquez que ce Prophète met ici le simple mot de *terre*, pour désigner la terre d'Israël ; comme il est employé quatre fois sans addition dans ce psaume pour caractériser la patrie des Israélites. C'est ce que reconnoît encore M. Duguet, lorsqu'il s'énonce ainsi sur ce Verlet. » Tout son peuple purifié à
» jamais de tout culte idolâtre, de la lé-

sur le Psaume 36. Vers. 19. 283

» duction des faux Prophètes, des im-
» molations sacrilèges des enfans a Mo-
» loch, des superstitions des hauts
» lieux, du schisme des dix Tribus,
» du violement ouvert de la Loi & de
» l'alliance, & devenu au contraire ob-
» servateur exact & zélé des moin-
» dres cérémonies de la Religion Mo-
» saïque, paroîtra n'être plus qu'un
» peuple de *saints* & de *justes*. Ils
» posséderont pour toujours la terre de
» leurs pères, parce qu'ils seront des
» rejettons que Dieu aura plantés de
» sa main pour relever sa gloire.....
» Quelques familles qui se seront éta-
» blies dans quelques *villes*, ou quel-
» ques *Provinces désertes de la Judée*,
» formeront en peu d'années des mul-
» titudes nombreuses. «

Vers. XIX. DANS LES TEMS MALHEU-
REUX, &c.

Ce que le Prophète appelle ici *tems malheureux*, & *jours de famine*, ne regarde point seulement cet état où les Israélites ont gémi pendant 70. ans; il faut encore le rapporter au tems où les *Apostats* & les *Chaldéens* furent exterminés par Cyrus. En effet, le ra-

vage que fit l'armée de ce Prince dans l'Empire de Baby one , y causa la famine , dont Job assure que les captifs ne ressentiront point les rigueurs. Vers. 20, 21 & 22. de son V. Chap. il s'exprime en ces termes :

Au tems de la famine
 Il vous garantira de la mort,
 Après vous avoir préservé
 Pendant la guerre des atteintes de l'épée.
 Vous serez à couvert
 Des coups de la langue meurtrière,
 Et vous ne craignez pas la désolation
 Lortqu'elle arrivera.
 Les ravages & la *famine*
 Ne troubleront pas votre joie,
 Et la bête féroce de la terre
 Ne vous causera pas de frayeur.

Ces jours de famine sont ceux que désigne aussi Habacuc Chap III. 17. où ce Prophète parlant au nom de l'Eglise d'Israël fait la description du ravage qui doit arriver dans un pays d'où elle doit s'échapper avec l'agilité d'une biche pour retourner sur ses hauteurs, c'est-à-dire, sur les montagnes de la terre promise.

Le figuier ne fleurira pas,
 Les vignes ne pousseront point,
 L'olivier trompera

sur le Psaume 36. Vers. 19. 285

L'attente de ses maîtres,
Et ne donnera pas son fruit ;
Les campagnes ne produiront point de
nourriture ;
Le menu bétail
Sera exterminé des bergeries,
Et il n'y aura point
De bestiaux dans les étables.

Suites funestes de la désolation de la
Chaldée par Cyrus , comme Vatable
en convient.

Le Prophète Jérémie L. 16. n'expli-
que pas à la vérité cette désolation en
détail ; mais il déclare en général que
la Chaldée est perdue.

Exterminez du pays de Babylone
Celui qui sème les champs,
Et celui qui tient la faux pendant la
moisson.

Je ferai périr au dedans de toi
Les bergers & leurs troupeaux,
Les laboureurs, & les bœufs qu'ils me-
nent.

Mais comment les Israélites n'éprou-
verent-ils point alors la honteuse in-
dignité ? Isaïe nous l'apprend au
Vers. 7. de son LVIII. Chap. où ce
Prophète déclare à ceux de ses frères
qui seront riches, qu'ils doivent, s'ils
veulent obtenir miséricorde, soulager

les pauvres qui seront parmi eux. D'ailleurs il est facile de se représenter la Chaldée dans une affreuse stérilité, lorsque la délivrance fut opérée, puisqu'avant & pendant le siège de Babylone ce pays avoit été ravagé par les puissantes armées des Mèdes & des Perses? Alors on conçoit sans peine comment les *Apostats* qui faisoient corps avec les Babyloniens, périrent; & l'on concevra encore mieux comment les *justes*, c'est à-dire, les *Israélites* qui regardoient Cyrus comme leur Libérateur, n'éprouverent point les malheurs de cette cruelle famine. Ils étoient sortis de Babylone avant le siège de cette ville, selon l'avertissement de Jérémie LI. 6. ils s'étoient retirés sous la protection de Cyrus, que l'Eglise attendoit depuis près de deux cents ans comme son Libérateur. Nouveaux & volontaires sujets de ce Prince, ils partagèrent sous ce Conquérant de la Chaldée les dépouilles & l'abondance dont les Mèdes & les Perses jouissoient, pendant que les Babyloniens éprouverent tous les désastres de la famine. Les Chaldéens ne furent pas les seules victimes de ce terrible

sur le Psaume 36. Vers. 20. 287
fléau, comme le déclare Isaïe LXV.
Vers. 11, 12, 13 & 14. Les Apostats
d'Israël furent enveloppés dans les mê-
mes malheurs. Voyez ces Versets aux
pag. 414 & 415. de notre II. Vol.
408 & 409. du VI^e.

Vers. XX. LES ENNEMIS DE L'ÉTERNEL
SERONT IMMOLÉS COMME LES AGNEAUX
LES PLUS GRAS DU TROUPEAU, DONT
LA SUBSTANCE (AU MILIEU DES FLAM-
MES) S'ÉVAPORE EN FUMÉE.

1^o. Le Verbe Hébreu **יִלְוּ** khâlôû
que nous rendons en François par *se-
ront immolés*, signifie à la lettre *seront
consumés*. Mais notre Langue rejette
cette signification, lorsqu'elle est jointe
au mot d'agneau. On n'a jamais dit
en François, *consumer* pour *égorger*
un agneau.

2^o. C'est contre les Apostats du tems
de la captivité de Babylone qu'Isaïe
fait la terrible Prophétie que nous
avons rapportée aux pag. 164 & 165.
de notre huitième Volume. Ce Pro-
phète les menace, comme ce Psaume,
qu'ils seront *consumés*, & qu'ils s'en
iront en fumée.

Vers. XXI. L'IMPIE EMPRUNTE.

L'Apostat ne bernoit point à des

emprunts les exactions qu'il faisoit à ses frères ; il envahissoit tout ce qu'ils pouvoient posséder, même le plus légitimement, comme il est aisé de s'en convaincre par la lecture des Livres prophétiques.

Vers. XXII. CEUX QUI LE COMBLENT DE BIENS.

On ne peut méconnoître ici les Mèdes & les Perses qui facilitent aux descendans de Jacob tous les moyens de retourner dans leur patrie. Ainsi rapportez à l'Empire de Babylone occupé par Cyrus le mot de *terre*, dont le Psalmiste promet à ces peuples la possession en conséquence des bienfaits qu'ils auront accordés aux Israélites. Au contraire *ceux qui les accablent de traitemens injustes*, c'est-à-dire, les *Apostats*, périront pour toujours.

Vers. XXIII. DE L'HOMME CONSTANT.

Cet *homme est le juste*. Ce juste auquel Dieu s'intéresse avec tant de bonté, ne peut être que l'*Israélite*, dont il est si souvent dit dans l'Écriture que ses pas ne seront point ébranlés, & que ses pieds ne chanceleront point.

Vers.

sur le Psaume 36. Vers. 25. 289

Vers. XXIV. S'IL TOMBE.

Suppléez dans quelque nouveau malheur, telles que les persécutions imprévues, elles ne le feront point périr.

Vers. XXV. NI SES ENFANS MENDIER
LEUR PAIN.

Il sembleroit que pendant son esclavage le juste, c'est-à-dire, l'Israélite, loin d'être dans l'abondance, devoit être exposé à périr de faim & de misère; mais dès qu'on aura fait attention aux vuës de Dieu sur ce peuple qui ne passoit par cette fournaise d'humiliation que pour en sortir avec plus d'éclat & de gloire, on concevra sans peine que ce peuple de justes fut, pendant tout le tems de son séjour dans la Chaldée, nourri par la providence du Dieu qui le protégeoit, & par le secours de ceux d'entre ses frères qui avoient quelques ressources. Voyez le premier Verset du Ps. XL. Hébr. XLI. *Beatus qui intelligit &c.*

Vers. XXVIII. LA JUSTICE.

Par ce terme il faut entendre les actes que l'homme pratique pour devenir juste.

Tome IX.

N

Ibid. CEUX QUI LUI SONT ATTACHÉS.

Le terme חַסִּדִּים ^hkhàsîdáïouù, dont l'Hébreu se sert dans ce Texte, signifie à la lettre *ses miséricordieux*, ou *ses bienfaisans*. La Vulgate le rend par tout par *sanctos*, les *saints*; c'est-à-dire des *hommes* dont la *douceur* & la *patience* attire sur eux la miséricorde du Seigneur. C'est une épithète particulièrement affectée dans les Psaumes aux *Israélites captifs* à Babylone, à qui l'espérance en Dieu donnoit du courage & de la persévérance au milieu de leurs tribulations & sur qui Dieu devoit exercer ses miséricordes en les délivrant de leur captivité. Ainsi cette expression est en même tems active & passive, puisque ces infortunées victimes n'étoient l'objet des miséricordes de l'Eternel qu'autant qu'elles étoient fidelles à observer tout ce qu'il leur avoit ordonné,

Vers. XXXI. LA SAGESSE.

Les desseins pleins de sagesse que le Tout-puissant exécute en faveur des Israélites opprimés.

Ibid. LE JUGEMENT.

L'arrêt par lequel il les délivrera de captivité.

Vers. XXXII. SES PAS NE SERONT PLUS
CHANCELANS.

Ces termes signifient que les Israélites ne seront plus exposés aux malheurs d'une nouvelle captivité, qui les transporterait hors de leur patrie, où ils seront fixés jusqu'à la venue du Messie. Pendant tout ce tems la Nation ne chancelera plus en se livrant, comme autrefois, tantôt au culte des Idoles, tantôt au culte du vrai Dieu.

Vers. XXXIV. LORSQU'ON DÉCIDERA DE
SON SORT.

C'est-à-dire, lorsque Cyrus jugera entre le fidèle Israélite, & les Apostats qui ne font qu'un corps avec les Chaldéens. L'Israélite sera délivré, & l'Apostat sera anéanti.

Vers. XXXV. IL VOUS RELEVERA.

Il vous fera sortir de captivité.

Vers. XXXVI. COMME UN ARBRE.

C'est le terme עֵזֶרָאֵךְ ézerâ^hkh que nous rendons ici par le mot d'arbre.

Les Dictionnaires lui donnent la signification d'*arbre qui naît & qui croît dans son propre pays* ; *αὐτόχθων*, *autokhthônê*, *indigena*, Lévit. XVI. 29. Ce terme qui dans ce Texte de Moÿse veut dire un habitant naturel du pays, désigne très-bien l'Apostat qui regardoit l'Empire des Chaldéens comme sa patrie, puisqu'il avoit renoncé au vrai Dieu & à son retour dans la terre d'Israël.

Ibid. ET TOUJOURS VERDOYANT.

Nous exprimons par ce terme le mot Hébreu *רָאֲחָנָן* *râng'hânânê*, qui veut dire, *verd & chargé de feuilles*. En effet, plus un arbre a de branches & de feuilles, plus il est dans sa force & dans sa vigueur, ainsi que l'Apostat dans sa prospérité.

Ibid. IL EXERCE SA TYRANNIE.

Ces expressions attribuées à l'impie & à sa puissance comparée aux arbres les plus élevés, désignent si clairement les Apostats ennemis du peuple de Dieu, que l'on ne peut s'y méprendre.

Verf. XXXVIII. LE JUSTE.

Au lieu du terme *juste*, le Texte

sur le Psaumē 36. Vers. 39. 293
Hébreu porte l'homme ; mais on sent bien que cet homme ici , comme au Verset 23. n'est autre que l'Israélite , qui , fidèle à Dieu dans sa captivité , sera comblé de bonheur après son retour dans sa patrie.

*Vers. XXXIX. UNE RUINE TOTALE SERA
LA FIN DE L'IMPIE.*

La délivrance des Israélites d'entre les mains des Apostats devoit être la fin de leurs malheurs , & le terme de la prospérité de leurs tyrans. Alors l'Israélite fidèle devoit être récompensé de sa patience & de ses autres vertus , & les Apostats devoient être punis de leur impiété , de leur orgueil , & des mauvais traitemens dont ils accabloient les adorateurs du vrai Dieu.

Le 40^e Verset de ce Psaume renferme en peu de mots l'objet consolant que le Prophète s'est proposé dans cette divine poésie , c'est-à-dire , la délivrance d'Israël hors de captivité , & le secours qu'il recevra du Tout-puissant dans son esclavage , que l'on désigne ici par ces termes *au tems de la détresse*. Mais dans le 41^e toutes

les expressions générales du Cantique sont rapportées à leur véritable & primitif objet, c'est-à-dire, à la délivrance des Israélites & à la ruine des Apostats & des Chaldéens désignés sous le nom d'*impies*? En effet, peut-on s'empêcher de sentir cette vérité, lorsqu'on

PSALMUS LXXII. Hébr. LXXIII.

Quàm bonus Israel, Deus.

T I T U L U S.

Psalmus Asaph.

A R G U M E N T.

Sens littéral de l'ancien Israël.

L'Israélite fidèle, quoique pénétré des bontés de son Dieu pour lui, craint qu'à la vuë des mauvais traitemens dont on l'accable, & des biens dont les *impies*, c'est-à-dire, les *Apostats*, sont comblés, sa foi ne devienne chancelante; mais il découvre que leur perte est résolue dans les décrets du Tout-puissant: de là il prend occasion de s'attacher à lui plus fortement que jamais, pour se mettre en état de publier les merveilles qu'il opérera pour la délivrance d'Israël captif dans l'Empire de Babylone.

sur le Psaume 36. Vers. 39. 295
lit les paroles suivantes de ce dernier
Verset.

L'Eternel viendra enfin à leur secours :
Certes il les enleva ,
Il les arrachera des mains des impies ;
Il les délivrera ,
Parce qu'ils auront mis en lui leur res-
source.

PSAUME LXXII. Hébr. LXXIII.

Quàm bonus Israel , Deus.

T I T R E.

Psaume d'Asaph.

A R G U M E N T.

Sens littéral du nouvel Israël.

*La prospérité des persécuteurs de l'Eglise nais-
sante étoit un scandale pour le simple fidèle.
Il avoit besoin d'être soutenu dans son éton-
nement. Il auroit été en danger de chanceler,
si sa foi ne lui eût pas découvert dans les
deseins du souverain Maître le châtement de
ces Impies. Cette vuë le raffermissoit. Il s'at-
tachoit à Dieu pour jamais , dans la ferme
espérance qu'un jour il annonçeroit les pro-
diges que le Très-haut devoit opérer en fa-
veur de son Eglise.*

296 *Versions Latine & Françoise*

1. **P**rofectò optimus est
Ergà Israëlem Deus,
Erga rectos corde.
2. Verùm attonito mihi
Parùm abest quin titubent pedes mei:
Penè defluunt gressus mei:
3. Dùm zelo incensus adversùs insanos,
Prosperitatem impiorum video.
4. Non enim sunt eis vincula in morte;
Quin etiam prosperitas
Et robur insunt illis.
5. Laboribus miserorum
Prorsus sunt immunes;
Nec ullis, æque ac homines,
Plagis afficiuntur.
6. Ideircò, ut torques, cingit
Arrogantes illos superbia:
Operit impios illos,
Instar vestimenti, violentia.
7. Micant, præ obesitate,
Oculi eorum elati:
Ultrà modum feruntur
Desideria cordis eorum.
8. Contabescunt (odio)
Colloquentes de pernicie (meâ):
Oppressionem
Altâ voce conclamitant.
9. Blasphemias proferunt
In cœlos ore suo;
Et lingua eorum
Pervadit terram.

1. **O**ui, Dieu est plein de bonté pour Israël,
Pour ceux qui ont le cœur pur.
2. Saisi néanmoins d'étonnement,
Je sens que mes pieds chancelent,
Que mes genoux tremblans se dérobent
sous moi;
3. Lorsque plein de zèle contre les insensés,
Je vois la prospérité des impies.
4. Pendant qu'ils sont dans le séjour de la mort,
On ne les charge point de fers :
Ils triomphent au contraire,
Par leur force & par leur prospérité.
5. Ils sont entièrement affranchis
Des travaux des malheureux :
Jamais on ne les frappe
Comme les autres hommes.
6. C'est pourquoi l'orgueil éclate
Dans ces hommes insolens,
Comme un collier qui brille :
L'arrogance environne ces impies,
Comme les vêtemens dont ils sont revêtus.
7. L'excès de leur embonpoint
Donne du brillant à leurs yeux altiers :
Les desirs de leur cœur sont sans bornes.
8. Leur haine contre moi les dessèche ;
Lorsqu'ils s'entretiennent de ma perte :
Alors d'un ton de voix élevée
Ils s'écrient de concert : Il faut l'opprimer.
9. Ils attaquent le ciel par leurs blasphèmes ;
La terre retentit de leurs calomnies.

298 *Versions Latine & Françoise*

10. Ideò populus quem opprimunt,
Convertitur hùc,
Cùm videt aquas abundantes
Exprimi impiis illis.
11. Tùm sic interrogat:
Ubi est intelligentia Omnipotentis?
Ubinam est scientia Excelsi?
12. En isti impii sunt:
Sunt tamen tranquilli in hoc seculo,
Opes consequuntur.
13. Frustrà igitur mundo cor meum:
Frustrà lavo manus in aquis,
Quæ mundas illas reddant;
14. Cùm plagis afficiar unoquoque die,
Et castigatio adsit
Usque ad vesperam.
15. Si sic loquar,
Ratiocinor velut impii illi;
Tunc generationem filiorum tuorum
Perfidam declaro.
16. Licèt torâ mente attendam
Ad ea intelligenda,
Eadem difficultas
Manet ob oculos meos.
17. Usquedùm penetraverim
Secreta Omnipotentis,
Apprimè intelligam.
Quisnam futurus sit exitus eorum.
18. Profectò in lubricosis locis
Incautos collocas eos,

du Psaume 72. Hébr. 73. 299

10. C'est pourquoi le peuple qu'ils oppriment,
Est attentif à ce qui arrive :
Il est étonné de ce qu'en faveur des impies
Les eaux coulent en abondance.
11. Alors il fait cette demande :
Quoi donc le Tout-puissant
Sçait-il ce qui se passe ?
Le Très-haut en a-t-il connoissance ?
12. Je considère ces impies :
Rien en ce monde ne trouble leur paix ;
Ils acquièrent des richesses.
13. C'est donc en vain que je travaille
A purifier mon cœur :
C'est donc en vain que je lave mes
mains
Dans des eaux qui les rendent pures ;
14. Puisque je suis maltraité sans cesse,
Puisque du matin au soir
On m'accable de châtimens.
15. Si je tiens ce langage,
Mon raisonnement est tout à fait semblable
A celui des impies :
Alors je déclare coupable la génération
Qui forme le corps de vos enfans.
16. Quelqu'effort d'esprit que je fasse
Pour comprendre votre conduite,
Sans cesse le même embarras
Se présente à mes yeux.
17. Jusqu'à ce qu'après avoir pénétré
Les secrets du Tout-puissant,
Je comprenne, à n'en plus douter,
Quelle sera la fin des impies.
18. Oui, vous les avez placés,
Sans qu'ils s'en aperçussent,

300 *Versions Latine & Françoise*

Illos præcipitatus
In calamitates.

19. In quantam devenient calamitatem!
Quàm subitò
Deficient! consumentur
Clade universâ.

20. Velut somnium fugit ab expergiscente;
(Sic) Dominator, per urbem (captam),
Imaginem eorum
Ad nihilum rediges.

21. Cùm sese violenter
Agitaret cor meum,
Et in renibus meis
Dolores acutos sentirem;

22. Planè stupidus eram,
Et nihil intelligebam:
Jumentum eram respectu tuâ.

23. Verùm remanentem
Jugiter juxtâ te
Apprehendisti me manu dextrâ tuâ.

24. Secundùm consilium tuum deduces me;
Posteâ cum gloriâ suscipies me.

25. Quem, excepto te, in cœlis habeo?
Quando sum tecum,
Nihil mihi placet in terrâ.

26. Dum deficient
Caro mea & cor meum,
Præsidium cordis mei es,
Eris pars mea, Deus, in æternum!

du Psaume 72. Hébr. 73. 301

- Dans les lieux les plus glissants,
Pour les précipiter
Dans un abysme de malheurs.
19. Dans quelle désolation
Ne tomberont-ils pas !
Un instant les y précipitera :
Ils périront pour toujours ,
Par un renversement général.
20. De même qu'un songe échappe
A celui qui s'éveille ;
Ainsi , souverain Maître ,
Par la prise de la ville ,
Vous ferez disparaître
Le phantôme de leur prospérité.
21. Pendant que mon cœur étoit
Dans cette violente agitation ,
Et que le fond de mon ame
Étoit percé de douleur,
22. J'étois hors de moi-même ,
Et je ne comprenois rien dans votre
conduite :
Semblable aux animaux dépourvus de
raison ,
Je ne pénétois pas vos desseins.
23. Mais parce que je vous ai toujours
été fidèle ,
Votre droite m'a tenu par la main.
24. Vous me conduirez selon vos desseins ,
Vous me délivrerez ensuite avec gloire.
25. Excepté vous , est-il un être
Que je recherche dans le ciel ?
Oui , vous seul sur la terre
Etes l'objet de ma complaisance.
26. Ma chair & mon ame tombent en
défaillance :
Vous êtes le soutien de mon cœur :
Vous serez , ô mon Dieu ,
Leur partage à jamais.

302 *Versions Latine & Françoise*

27. Scio enim eos,
Qui elongant se à te, perituros:
Radicitus excindes,
Qui, te spreto, fornicantur.

28. Quoad me, adhærere Deo
Mihi bonum est:
Colloco in Dominatore æterno
Refugium meum,
Ut enarrem omnia opera tua.

O B S E R V A T I O N.

Vers. II. SAISI NÉANMOINS D'ÉTONNEMENT.

Nous faisons usage de ces expressions pour rendre la force du Pronom *אני* ànî, qui n'est point employé inutilement par l'Auteur de ce Psaume, comme nous le prouverons dans la suite.

Ibid. *נָטוּ*. nâtâouïe. *titubent* (chancelent.)

Il y a dans ce mot un dérangement de lettre. L'*iôd* devrait être devant l'*ouâou*, *נָטוּ* nâtâïou : car, selon Buxtorf: c'est ici la troisième personne plurielle du Prétérit du Verbe *נָטַח* nâtâh. D'ailleurs l'on voit dans la Bible Hé-

27. Oui, je fais que ceux qui s'éloignent
de vous,
Périront sans ressource :
Vous retrancherez jusqu'à la racine
Ceux qui par mépris pour vous
Adorent des Dieux étrangers.
28. Mais pour moi, je déclare
Que mon bonheur consiste à m'attacher
à Dieu :
Je mets toute ma ressource
Dans le souverain Maître, dans l'Eternel.
Accordez-moi la liberté,
Afin que je raconte toutes vos merveilles.
-

braïque d'Athias cette transposition
corrigée de la même manière.

Ibid. MES PIEDS.

Par cette partie du corps humain
le Psalmiste veut désigner ceux des
enfants de l'Eglise d'Israël qui mar-
choient à grands pas dans l'observance
de la Loi.

Ibid. שִׁפְכָהּ SHÚPHĒKHŪH.

Lisez shâphekhôu, comme le por-
tent plusieurs Mss. selon la remarque
du R. P. Houbiganr.

Vers. III. LES INSENSÉS.

L'Ecriture ne présente ce Substantif

que dans trois passages. Par-tout il caractérise l'*Apostat* d'Israël. Il suffit, pour s'en convaincre, d'examiner avec un peu d'attention le Verset 6. du Psaume V. & le 5. du Ps. LXXIV. Hébr. LXXV.

Vers. IV. DANS LE SÉJOUR DE LA MORT.

Nous avons déjà prouvé plusieurs fois que par cette emblème les Prophètes vouloient désigner la Chaldée, où les Israélites fidèles étoient chargés de fers, & continuellement exposés à la mort. Voyez les pag. 157. & les suivantes de notre III. Vol.

Ibid. ILS TRIOMPHENT AU CONTRAIRE PAR LEUR FORCE ET PAR LEUR PROSPÉRITÉ.

Job présente l'image de cette prospérité des Chaldéens & des Apostats dans les Versets 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 & 14. de son XXI^e Chap.

Vers. V. LES MALHEUREUX ET LES AUTRES HOMMES

dont parle ce Verset, ne peuvent être que les captifs d'Israël qu'on accable de traitemens injustes.

Vers. IX. ILS ATTAQUENT LE CIEL PAR LEURS BLASPHEMES.

Telle a toujours été la conduite de ceux qui ont abandonné le culte du vrai Dieu , après avoir eu le bonheur de lui appartenir d'une manière spéciale. Les Apostats de nos jours en font des preuves vivantes.

Vers. X. LES EAUX.

Ce terme se trouve deux fois dans ce Psaume , & il a deux significations différentes. Dans le Verset que nous examinons , il désigne l'abondance & les richesses des Apostats , & dans le 13^e il caractérise les malheurs de la captivité qui purifioient les mains des Israélites des taches qu'elles avoient autrefois contractées en offrant de l'encens aux fausses Divinités. Vous trouverez les preuves de ce que nous avançons , aux pages 416 & 417. de notre III. Vol. & à la pag. 236. de notre VI.

Vers. XI. CE QUI SE PASSE , tant à notre égard , qu'envers les Apostats.

Vers. XVI. VOTRE CONDUITE.

La différence que vous mettez entre

les traitemens des Apostats & les nôtres.

Vers. XVIII. DANS LES LIEUX LES PLUS GLISSANS.

Ces expressions indiquent la brillante fortune, où les Apostats étoient parvenus dans l'Empire de Babylone.

Vers. XIX. PAR UN RENVERSEMENT GÉNÉRAL.

C'est-à-dire, lorsque Cyrus détruira la monarchie formidable des Chaldéens.

Vers. XX. PAR LA PRISE DE LA VILLE.

Babylone est ici trop bien désignée; pour nous arrêter à prouver que ce terme a rapport à cette Capitale.

Vers. XXI. MON CŒUR.

Mes enfans qui sont inviolablement attachés au souverain Maître.

Ibid. MON AME.

L'élite des fidèles adorateurs: Voyez en les preuves à la p.94. de notre I. Vol.

Vers. XXVI. MA CHAIR.

Le plus grand nombre de mes enfans qui m'entourent comme la chair

sur le Psaume 72. Vers. 27. 307
couvre le corps humain, & par consé-
quent les os, qui dans les Psaumes, dé-
signent les Israélites dont la foi vive &
constante souûtenoit la Religion de ceux
que le Psaume caractérise ici par le
terme de chair.

Vers. XXVII. ADORENT DES DIEUX ÉTRAN-
GERS.

Mot à mot, *qui se livrent à la forni-*
cation. Tout le monde sait, que quand il
s'agit de Religion, ce terme veut dire se
livrer à l'idolatrie. D'ailleurs on peut
s'en convaincre en lisant Osée.

PSAUME CXVIII. HEBR. CXIX.

Beati immaculati in viâ.

A V E R T I S S E M E N T.

IL n'est point dans le Livre des Psau-
mes de Cantique sacré plus étendu
que celui-ci. Les protestations de fidé-
lité, les plaintes, les désirs ardens
de voir finir les malheurs dont on est
accablé, tout y est rassemblé & dépeint
sous les couleurs les plus vives. L'ob-
jet primitif de ce Psaume, sa forme,
quelques termes qui y sont souvent

répétés, & enfin son Auteur exige de nous quelques notions préliminaires.

De l'objet du Psaume 118.

Hébr. 119.

Plusieurs Pères de l'Eglise, comme S. Augustin, S. Ambroise, S. Hilaire, ont vu dans cette Poësie sacrée la Morale la plus pure de l'Evangile, & des règles de conduite pour tous les états de la vie. Elles y sont sans doute : & toute ame Chrétienne y trouvera toujours les prières les plus tendres & les plus expressives, soit pour demander à Dieu ses graces & ses bienfaits, soit pour le conjurer de la retirer de l'abyme où le péché a pu la précipiter. Mais ce sens, tout intéressant qu'il est pour la piété, n'est aucun des deux sens littéraux que nous nous sommes engagés d'exposer. Ainsi, avant de passer au sens spirituel ou moral, il nous faut discuter les intérêts de l'ancien & du nouvel Israël.

Suivant d'autres Interprètes qui croient voir le Roi Prophète dans ce Psaume, David y a dépeint sous un seul point de vuë toutes les différentes

sur le Psaume 118. Hébr. 119. 309
situations de bonheur & d'infortune
où il s'est trouvé pendant le cours d'une
vie aussi variée que la sienne. Mais
dans ce système, tout n'est pas lié &
suivi, assez exactement; & s'il se ren-
contre par hazard quelques Versets qui
puissent convenir à quelques-unes des
situations dans lesquelles ce Prince se
soit trouvé, le plus grand nombre lui
est absolument inapplicable.

Que l'on reconnoisse, par exemple,
David au Vers. 19. où il est dit :

Je suis errant dans une terre étrangère,
cela est plausible : ce Prince a été
obligé de se retirer chez un Roi Phi-
listin, pour se mettre à l'abri des fu-
reurs de Saül. Mais comment lui attri-
buer ce qui est répété si souvent dans
ce Psaume,

Vivifica me secundum verbum tuum,
Rendez-moi la vie selon votre promesse ?

Jamais David ne fut privé de sa li-
berté.

Que le regret de son crime avec
la femme d'Urie lui fasse demander
à Dieu au Vers. 37.

Detournez mes yeux , de peur qu'ils
ne se fixent
Sur des objets qui ne sont qu'un pur
néant ;

cela se rapporte assez aux regards in-
considérés qu'il jeta sur Bethsabée , &
qui furent la cause première de son
adultère & de son homicide. Mais à
quelle circonstance de sa vie se fixera-
t-on , si l'on veut lui faire dire ce qui
est porté au Verset 46.

J'annoncerai vos oracles
En présence des Rois ?

Quels sont donc ces Potentats en
présence desquels David ait annoncé
les décrets du Tout-puissant avec l'éclat
& l'intrépidité que semble nous indiquer
ce Psaume ? Est-ce Achis ? Est ce Saül ?
L'Écriture garde à ce sujet un silence
trop profond pour supposer gratuite-
ment ce fait. Or pour un petit nom-
bre de Versets qui peuvent s'adapter
à quelques événemens de la vie du
Roi Prophète , & qui par cette appli-
cation se trouveroient isolés & détachés
du reste de cette Poësie , pensera-t-on
que ce Prince soit l'objet principal de
ce Psaume ? Non , sûrement : il s'en

trouve trop qui n'y ont aucun rapport, & auxquels il faudroit même faire une violence trop marquée, pour oser les attribuer à ce Prince : d'ailleurs la liaison & l'harmonie qui se trouveroient absolument dérangées, sont un obstacle insurmontable à ce sentiment.

Il n'en est pas de même en prenant pour objet de cette Poësie, l'Eglise d'Israël captive à Babylone. Personne n'ignore l'état d'opprobre & d'humiliation où elle étoit réduite. Ses enfans criminels avoient enfin ouvert les yeux sur leurs cultes impies. Elle savoit que jusqu'à ce que leur cœur fût totalement épuré de leur penchant pour l'idolatrie, ils gémiroient dans une rigoureuse captivité : dès lors on sent combien il étoit intéressant de demander à Dieu un cœur pur & sincèrement attaché à sa Loi : & c'est ce que fait le Prophète au nom du peuple, dans quantité de Versets. La liberté devoit être le prix de l'innocence & d'un retour sincère vers Dieu. Avec quelle énergie ne proteste-t-il pas au nom de la nation de sa fidélité & de son amour pour ses préceptes ? Mais on ignoroit le tems où la divine mi-

féricorde briserait les fers d'Israël ; & c'est ce dont il demande encore la connoissance dans quelques Versets.

En envisageant ce Psaume sous ce point de vuë, les termes qui paroissent les plus embarrassans, deviennent sans obscurité ; il ne s'agit que de restreindre à la signification naturelle exigée par cet excellent modèle de prières, certains termes généraux qui s'y rencontrent ; & l'on remarque aisément que ce Poëme ne s'écarte jamais des trois objets que nous lui assignons,

De la forme de ce Psaume.

L'arrangement méthodique de ce Psaume nous indique le but & l'intention de l'Ecrivain qui l'a composé. L'Israélite captif, comme nous l'avons dit, savoit deux choses : 1°. que son esclavage finiroit ; 2°. que sa liberté devoit être le prix de sa conversion, c'est-à-dire qu'il ne devoit espérer de voir briser ses fers qu'autant qu'il auroit arraché de son cœur le penchant fatal qui l'entraînoit vers l'idolatrie. Dès lors il devoit, non seulement gémir & prier par lui-même, mais il étoit encore de son

sur le Psaume 118. Hébr. 119. 313
son intérêt particulier d'instruire les enfans à marcher dans les sentiers de l'innocence & de la vertu , pour se rendre dignes du bienfait qui leur étoit destiné. Nous ne doutons pas que ce ne soit dans cette vuë que le Prophète ait séparé ce Psaume en vingt-deux Divisions ou Strophes dont chacune contient huit Versets qui commencent tous huit par la même lettre ; de façon que chaque lettre de l'Alphabeth Hébreu est la première de huit Versets consécutifs. Cette méthode étoit aisée pour les enfans auxquels on faisoit apprendre ce Psaume dès l'âge le plus tendre ; & lorsqu'ils étoient en état de le retenir , on le leur expliquoit. Ils y voyoient leurs devoirs & les trois principaux objets qui devoient les occuper, savoir leur conversion, en cas qu'ils vinssent à abandonner la loi , leur liberté , & le desir de connoître le tems prescrit pour sortir de captivité. Ce sont en effet les trois objets qui régissent dans ce Psaume ; mais ils se trouvent confondus les uns avec les autres. Il est cependant aisé de s'appercevoir que le premier, c'est-à-dire, leur retour sincère vers Dieu y est traité bien plus

amplement que les deux autres, comme étant le principal & le plus nécessaire. Le second se laisse appercevoir de tems en tems, pour ranimer l'espérance d'Israël : mais le troisième qui consiste dans la révélation du tems où devoient finir les malheurs d'Israël, ne se trouve qu'en quelques endroits; encore est-il confondu avec les autres, de façon que l'on a peine à le saisir. C'est la précaution ordinaire dont usoient les Prophètes; afin que ceux entre les mains de qui cette pièce instructive auroit pu tomber, ne s'apperçussent point de la demande que faisoit Israël. Mais cette demande n'en fait pas moins une prière essentielle, pour affermir la foi d'Israël & pour le consoler entièrement par une révélation aussi intéressante & aussi long-tems attendue.

Explication de quelques termes qui se trouvent dans ce Psaume.

Parmi les termes qui composent cette Poësie, il s'en trouve sept ou huit qui sont répétés dans presque tous les octonaires. Quoique tous en général se rapportent aux ordres donnés par le

sur le Psaume 118. Hébr. 119. 315
Tout-puissant; cependant, comme on doit assigner à plusieurs d'entre eux un sens moins étendu que celui qu'ils présentent, nous ne croyons pouvoir nous dispenser de donner quelques notions qui serviront à l'intelligence de ce Psaume.

Le premier terme qui se présente, est תּוֹרָה thôrâh, *lex*, la loi. Si l'on veut s'en tenir à la définition tirée de la racine de ce mot יָרָה îârâh, *docuit*, (il a enseigné,) ce terme signifiera proprement les *préceptes* par lesquels l'homme est instruit de la volonté de Dieu. Mais il faut faire attention que la doctrine fondamentale de la Religion consistant dans l'amour & dans le culte du vrai Dieu, & dans l'aversion pour les idoles, comme l'enseigne le Deutéronome XI. 13. il est hors de doute que dans ce Psaume composé pour détester l'idolatrie, on ne doive prendre souvent le terme de thôrâh, *loi*, pour le *culte du vrai Dieu*.

Nous comprenons encore sous ce nom les *développemens* de la Loi de Moïse donnés dans les Psaumes & dans les Prophètes quant au dogme & quant à la Morale, pour soutenir la foi, l'espé-

rance, & l'amour des Israélites captifs. Nous renfermons aussi sous ce terme *le décret* qui envoie Israël en captivité & *l'ordre* qui lui rend la liberté.

2°. Cette même Loi, entendue dans ce dernier sens, est encore appelée *הַיְוָה* nghêdâh, *testimonium*, témoignage; soit parce que les cieux & la terre, c'est-à-dire, les Prêtres & le peuple, ont été pris à témoin, lorsque Dieu la publia; soit parce qu'elle est accompagnée de certains rites qui servent de monument à quelque événement considérable, comme la Pâque est le témoignage de la sortie d'Egypte; soit parce qu'elle-même sert de témoignage contre ceux qui la transgressent, Deut. XXIX. 20 & 21. Nous rendons communément ce terme par celui d'*oracle*.

3°. La Loi est encore appelée *פְּקֻדִים* phíkkoûdîm, *mandata*, ordonnances; parce qu'elle annonce également les peines dues aux infraçteurs des commandemens de Dieu, & les récompenses destinées à ceux qui les observent. Le Verbe Hébreu *פָּקַד* phâkâd, qui en est la racine, signifiant également *châtier* & *consoler*, nous le rendons assez souvent par *ordres*.

sur le Psaume 118. Hébr. 119. 317

4°. פֶּתָח *hkhók*, *decretum*, *statutum*,
au pluriel (*les décrets*) sont *les Loix*
immuables du Seigneur. Communément
les Livres saints ajoutent à ce terme
l'épithète d'*Eternel*. Voyez Exod. XII.
14, 17. XXVII. 21. XXIX. 9. Lé-
vit. X. 9. &c.

5°. מִצְוָה *mítseôth*, *præcepta*. Les
préceptes sont ainsi appelés, parce
qu'ils sont imposés par le souverain
Législateur à qui seul appartient le
droit d'imposer des Loix. Il est dérivé
du mot Hébreu צִוָּה *tsiouâh*, *præcepit*,
il a ordonné.

6°. דְּבַר *dâbâr*, *verbum*, la parole,
signifie presque toujours *les promesses*
faites par l'Eternel, & dont on de-
mande avec empressement l'exécution.

7°. מִשְׁפָּטִים *míshephâtîm*, *judicia*,
les jugemens, sont employés également
pour exprimer la *clémence* & la *séve-*
rité; quelquefois aussi pour des *loix*
judiciaires. Le *jugement* au singulier
est pris au 132^e Verset pour la *clé-*
mence, & au 84^e pour la *sévérité*.

8°. צְדָקָה *tsédék*, *justitia*, la justice,
désigne au Vers. 121. les *préceptes* par
lesquels Dieu justifie l'homme; d'autres
fois les *loix* qui obligent strictement.

Elle est aussi employée pour la *sévérité*.

Il est peu de strophes où ces différents mots ne soient tous employés, mais ils n'y ont pas toujours la même signification. Par exemple, *ḥkhók statutum*, décret, y signifie plus communément le *tems prescrit* dans les décrets de l'Eternel pour rendre la liberté à la nation captive; & c'est le terme dont se sert le Prophète, pour demander la connoissance de ce tems si désiré, lorsqu'il dit:

Donnez-moi l'intelligence de vos décrets;

· · · · ·
Découvrez-moi vos décrets.

Cela n'empêche cependant point que ce même terme en quelques endroits ne s'entende aussi des *décrets* de l'Eternel pris comme *loi* ou comme *précepte*.

Il en est de même de *פיקודים* *phikkoudîm*, *ordonnance*, que nous rendons souvent par *ordre*, parce que nous n'entendons pas toujours sous ce terme *la loi* en général imposée par le souverain Maître, mais les *ordres particuliers* qu'il doit donner pour retirer Israël de son esclavage. La connoissance de ces *ordres* faisoit l'objet

Sur le Psaume 118. Hébr. 119. 319
des desirs du Prophète, comme il s'en explique assez souvent dans ce Psaume.

Il faut remarquer avec attention que les termes pluriels tels que ceux de *loix*, de *préceptes*, de *commandemens*, d'*oracles*, de *témoignages* & de *paroles* indiquent, hors les cas que nous venons d'excepter, *les différentes loix* émanées de la première, *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu*, & qu'elles en sont les conséquences. En effet l'Eglise d'Israël jure dans ce Psaume de les observer fidèlement, puisqu'elle étoit persuadée que leur infraction lui avoit attiré les malheurs de sa captivité.

De l'Auteur de ce Psaume.

Il est certains traits dans cette Poësie qui semblent en indiquer visiblement l'Auteur. En vain chercherions-nous parmi les Ecrivains sacrés un Prophète à qui nous pussions attribuer quelques faits particuliers qui sont contenus dans ce Psaume : ils paroissent absolument inapplicables à tout autre qu'à Daniel. Pour établir cette opinion, nous allons examiner un moment les Versets que nous croyons le regarder particulière-

ment, & nous les comparerons avec ce qu'il nous apprend lui-même des événemens qui lui sont arrivés sous les régnes de Nabuchodonosor, de Balthasar & de Darius le Mède.

Il est dit dans ce Psaume :

- Verf. 23.* En vain les Princes dans leurs
Conseils
Forment des projets contre
moi.
- Verf. 69.* Des hommes superbes ourdis-
sent des trames
Pour m'entraîner dans l'erreur.
- Verf. 78.* Que les superbes soient con-
fondus,
Parce qu'ils s'acharnent à ma
perte,
Sans que je l'aye mérité.

Ces projets & ces trames sont clairement désignés au Chap. VI. 4, 5, 6. & 7. de Daniel. On y voit les Princes & les Sattapes jaloux de l'autorité presque suprême que Darius vouloit déposer entre les mains de ce Prophète, chercher les occasions de le perdre.

» Nous ne trouverons point, dirent-
» ils entre eux, aucun motif plausible ;
» si ce n'est dans la Loi qu'il professe.
» Alors ils parlerent ainsi au Roi: Grand
» Roi, vivez à jamais. Les Princes de
» votre Royaume, les Magistrats, les

Sur le Psaume 118. Hébr. 119. 321
 » Satrapes, les Sénateurs & les Juges
 » ont arrêté qu'il sera rendu un décret
 » impérial & un édit, par lequel qui-
 » conque pendant trente jours deman-
 » dera quelque chose à quelque Dieu
 » ou à quelqu'homme que ce soit, si
 » ce n'est à vous seul, sera jetté dans
 » la fosse aux lions.« Tout le monde
 fait que ce projet n'eut que des suites
 funestes pour ceux qui en avoient pour-
 suivi l'exécution avec ardeur, & de quelle
 manière Dieu permit que leur fureur
 retomba sur eux

Vers. 46. Alors j'annoncerai hardiment
 vos oracles
 En présence des Rois.

Les Chapitres II. & V. de Daniel nous apprennent avec quelle assurance il annonça à Nabuchodonosor & à Balthasar les malheurs qu'ils devoient éprouver ; & l'on voit dans le XIV^e 4. la réponse ferme qu'il fit à Darius qui lui proposoit d'adorer Bel. *Je n'adore point*, lui dit-il, *une vaine idole faite par la main des hommes ; mais j'adore le Dieu vivant créateur du ciel & de la terre, & dont l'empire s'étend sur toute la nature.*

Vers. 99. Je suis devenu plus intelligent,
 Que tous les maîtres qui m'ont instruit.
 J'ai surpassé la sagesse
 Des vieillards les plus consommés.

Balthasar glacé de crainte, lorsqu'il vit une main seule écrire sur la muraille des caractères qui étoient inconnus, fit assembler tous les Devins & tous les Sages de Babylone pour en avoir l'interprétation. Leurs efforts furent inutiles. Daniel, dont la Reine fit l'éloge, fut appelé. » Je fais, lui dit le Roi, que l'esprit des Dieux réside en vous, & que votre intelligence, votre sagesse & votre pénétration sont d'une grande étendue. » J'ai fait venir tous les Sages & Devins en ma présence, & ils n'ont pu m'expliquer cette écriture, V. 14, 15. &c.

D'ailleurs il est dit, au Chap. I. 20. que Nabuchodonosor lui-même ayant interrogé Daniel & ses compagnons, il trouva leur sagesse & leur intelligence dix fois supérieures à celle de tous les Devins & Sages de son Royaume.

Vers. 161. Les Princes me persécutent injustement.

sur le Psaume 118. Hébr. 119. 323

On reconnoît encore aisément sous ces termes les *traitemens injustes* que Daniel essuya à plusieurs reprises de la part des Princes & des Satrapes des Mèdes. Ils firent tout leur possible, par leurs calomnies & par les différens pièges qu'ils lui tendirent, pour lui faire perdre le haut rang où l'avoient élevé Nabuchodonosor & Balthasar son petit-fils, & sur-tout Darius leur successeur qui l'avoit établi l'un des trois Princes qui dominoient sur les cent-vingt Satrapes de son Royaume, Chapitre VI. 6. &c.

Le Prophète rend lui-même justice à son innocence & à sa droiture, Chapitre VI. 22. lorsque, du fond de la fosse où il avoit été précipité, il répond au Roi : » Grand Roi, vivez à jamais.
» Le Seigneur mon Dieu a envoyé
» son Ange, il a fermé la gueule des
» lions, & ils me n'ont point fait de
» mal ; parcequ'en sa présence mon
» ame s'est trouvée pure, & qu'à vo-
» tre égard, grand Roi, je n'ai commis
» aucune faute. «

Si l'on joint à ces différens rapports l'amour que l'Auteur de ce Psaume témoigne pour la Loi du Seigneur,

l'étude continuelle qu'il en faisoit, son attendrissement sur les malheurs de la nation, & sur-tout le désir ardent de connoître le tems où ils devoient finir, il semble qu'on ne peut guère méconnoître à ces caractères réunis le Prophète que l'Ange Gabriel appelle l'homme de désirs, *vir desideriorum*, en un mot Daniel se mortifiant par les jeûnes les plus rigoureux, pleurant sous le sac & sous la cendre, Chap. IX. 3. & demandant avec ardeur la grace du peuple d'Israël & la connoissance du tems de sa liberté qui lui fut révélé deux ans avant sa délivrance. Dan. Chap. IX. 2.

Enfin le sentiment que nous présentons à cet égard, est celui de Dom Calmet dans son Argument sur ce Psaume. » Il y a, dit-il, dans le corps du » Psaume plusieurs traits qui conviennent fort bien à Daniel, & qui pourroient faire conjecturer qu'il en est l'Auteur. « Nous adhérons avec plaisir

A R G U M E N T.

Sens littéral de l'ancien Israël.

L'Eglise d'Israël captive à Babylone proteste au nom de ses enfans de leur amour

sur le Psaume 118. Hébr. 119. 325
au sentiment de ce savant Bénédictin,
& nous sommes même convaincus que
Daniel est le seul des Prophètes à qui
le rapport des Versets réunis que nous
venons d'exposer, puisse convenir.

Tels sont l'objet, la forme, le sens
des principaux termes & l'Auteur de ce
Psaume; nous allons en donner les Ver-
sions Latine & François, conformé-
ment à ce plan. Mais, pour mieux
sentir l'harmonie de cette Poësie sacrée
& la justesse du sens que nous don-
nons à sept ou huit termes qui s'y
rencontrent souvent, nous prions le
Lecteur de ne point perdre de vuë
les principaux objets qui en font le
sens littéral. Ce sont les protestations de
fidélité faites à Dieu par l'Eglise d'Is-
raël captive, ses plaintes sur l'état mal-
heureux où elle se trouve, son empref-
sement pour sa liberté, & le désir ardent
qu'elle a de connoître le tems où elle
doit recevoir ce bienfait.

A R G U M E N T.

Sens littéral du nouvel Israël.

*I. L'Eglise demande à Dieu qu'il lui plaise
préparer les cœurs de la Synagogue & des*

326 *Version Latine & Françoise*

pour la Loi de l'Eternel & demande pour eux une fidélité inébranlable.

II. Elle le conjure de briser leurs fers & de les tirer de l'état malheureux où ils gémissent.

III. Elle supplie l'Eternel de vouloir bien lui découvrir le tems fixé par ses décrets pour leur rendre la liberté.

Ces trois objets , quoiqu'entremêlés dans ce Psaume , sont très-faciles à distinguer & à saisir par-tout où ils

N, -Aléph.

1. **B**eatissimi sunt immaculati in viâ,
Ambulantes in lege Æterni.
2. Beatissimi qui testimonia ejus observantes
Ex toto corde exquirunt eum :
3. Qui etiam non perpetrantes iniquitatem ,
In viis ejus ambulant.
4. Ipsemet præcepisti
Mandata tua observari diligenter.
5. Utinam dirigantur viæ meæ ,
Ad observanda statuta tua !
6. Tunc pudore non afficiar ,
Cum attendero ad omnia præcepta tua.
7. Gratias agam tibi recto corde ,

du Psaume 118. Hébr. 119. 327
Gentils pour recevoir la lumière de l'Evan-
gile.

II. Que Jésus-Christ, par sa naissance & par
sa prédication de la Loi nouvelle, tire de leur
captivité ceux qui sont dans les chaînes du
Pharisaïsme & de la Gentilité.

III. Qu'il daigne indiquer le tems auquel ce
divin Rédempteur naîtra dans Israël.

se rencontrent. Ils forment un tout,
dont l'harmonie se fait sentir à tout
homme intelligent.

I.

1. **H**eux mille & mille fois
Ceux dont la conduite est irré-
prochable,
Qui suivent la Loi de l'Eternel.
2. Heureux ceux qui observent ses
oracles,
Qui le recherchent de tout leur cœur :
3. Qui, loin de commettre l'iniquité,
Marchent dans les voies qu'il a prescrites.
4. Vous avez vous-même expressément
ordonné
D'observer vos commandemens
Avec la plus grande exactitude.
5. Diguez m'affermir dans mes voies,
Afin que j'exécute vos décrets.
6. Je ne serai point couvert de confusion,
Tant que je serai attentif
A tous vos préceptes.
7. Je vous rendrai des actions de grâces

328 *Versions Latine & Françoise*
Cùm didicero judicia justa tua.

8. Observo statuta tua,
Ne deferas me omninò.

ג, Bêth.

9. **Q**Uomodò mundabit adolescens se-
mitam suam?
Observando eam juxta sermones tuos.

10. Ex toto corde meo exquiro te:
Ne aberrare me sinas à præceptis tuis.

11. In corde meo abscondo eloquia tua,
Ut non peccem tibi.

12. Tu solus, Æterne, colendus es:
Doce me statuta tua.

13. Labiis meis usque recenseo
Omnia judicia oris tui.

14. Viâ testimoniorum tuorum delector
Sanè plusquàm omnibus divitiis.

15. Jussa tua profundè meditor,
Ut prospiciam semitas tuas.

16. Staturis tuis unicè delector:
Promissorum tuorum non obliviscar.

du Psaume 118. Hébr. 119. 329

Avec un cœur plein de droiture,
Lorsque j'aurai appris,
La sévérité de vos jugemens.

8. J'exécute vos décrets,
Ne m'abandonnez pas entièrement.

II.

9. **C**OMMENT l'homme dans sa jeunesse
Se frayera-t-il une route
Dans la carrière de l'innocence ?
C'est en la dirigeant sur vos paroles.
10. Je vous recherche de tout mon cœur :
Ne permettez pas que je m'écarte
Du sentier de vos préceptes.
11. Je renferme vos paroles
Dans le fond de mon cœur,
Afin de ne vous point offenser.
12. Vous seul, Etre éternel,
Etes digne de nos hommages :
Donnez-moi l'intelligence de vos décrets.
13. Mes lèvres répètent sans cesse
Tous les jugemens que vous avez prononcés.
14. Je fais consister mes délices
Dans l'accomplissement de vos oracles :
C'est un trésor plus précieux pour moi
Que les plus grandes richesses.
15. Je médite profondément
Sur les ordres que vous avez donnés,
Afin de découvrir
Les routes que vous devez tenir.
16. Vos décrets sont mes uniques délices :
Je n'oublierai jamais vos promesses.

330 *Versions Latine & Française*

λ, Ghimél.

17. **R**etribue servo tuo: vivam,
Ut ipse observem promissa tua.
18. Revela oculos meos,
Ut palam contempler
Mirabilia de lege tuâ.
19. Peregrinus sum in terrâ:
Ne abscondas à me præcepta tua.
20. Desiderio tabescit anima mea,
Expectans judicia tua omni tempore.
21. Increpa superbos:
Maledicti qui declinant à præceptis tuis.
22. Aufer à me opprobrium & con-
temptum;
Quia testimonia tua observo.
23. Licet sedeant principes,
Ut adversum me colloquantur:
Servus tuus meditatatur
Super statutis tuis.
24. Testimonia enim tua deliciæ meæ,
Et consiliarii mei.

7, Dâléth.

25. **I**nhæret pulveri anima mea:
Vivifica me secundum verbum tuum.
26. Vias meas recensco,
Ut exaudias me:

III.

17. **R**epandez vos bienfaits sur votre
serviteur :
Que je vive, & que je sois moi-même
témoin
De l'accomplissement de vos promesses.
18. **O**tez le voile qui couvre mes yeux,
Afin que je contemple à découvert
Les merveilles qu'annonce votre loi.
19. Je suis errant dans une terre étrangère :
Ne me dérobez pas la connoissance
Des ordres que vous donnerez.
20. Mon ame consumée
Par l'ardeur de ses desirs,
Attend de jour en jour vos jugemens.
21. Châtiez les superbes :
Que ceux qui s'écartent de vos ordon-
nances,
Soient l'objet de vos malédictions.
22. Eloignez de moi le mépris & l'op-
probre,
Parce que j'observe vos oracles.
23. En vain les Princes dans leurs conseils
Forment des projets contre moi ;
Votre serviteur ne s'occupe
Qu'à réfléchir sur vos décrets.
24. Car vos oracles font mes délices,
Et je ne consulte qu'eux.

IV.

25. **M**On ame est retenue dans la pouf-
sière :
Rendez-moi la vie selon votre parole.
26. Je vous rends un compte exact de
mon état ,

332 *Versions Latine & Françoise*

Doce me statuta tua.

27. Viam iustorum tuorum intelligere me
fac,
Ut perscruter mirabilia tua.
28. Confumitur anima mea præ dolore:
Erige me secundum promissum tuum,
29. Viam mendacii amove à me;
Et legem tuam dono largire mihi.
30. Viam veritatis elegi:
Judicia tua propono mihi.
31. Adhæreo testimoniis tuis:
Æterne, pudore ne amplius afficias me.
32. Viam præceptorum tuorum percur-
ram,
Quando dilataveris cor meum.

7, Hé-

33. Æterne, doce me viam statuto-
rum tuorum;
Et custodiam eam semper.
34. Intelligentiam da mihi,
Ut scruter legem tuam,
Et eam ex toto corde observem.
35. Introduc me in semitam præceptorum
tuorum;
Quoniam in eâ oblector.
36. Inflecte cor meum in testimonia tua,
Et non in prava desideria.
37. Averte oculos meos, ne videant va-
na:

du Psaume 118. Hébr. 119. 333

Afin que vous m'exauciez :

Découvrez-moi le terme de vos décrets.

27. Donnez-moi l'intelligence
De la voie que vous suivrez
Pour l'exécution de vos ordres,
Afin que j'approfondisse vos merveilles.
28. Mon ame se consume
Par l'excès de sa douleur:
Relevez-moi selon votre promesse.
29. Détournez-moi de la voie de l'erreur:
Accordez-moi la grace
De connoître votre loi.
30. J'ai choisi la voie de la vérité:
Vos jugemens sont présens à mes yeux.
31. Je m'attache à l'étude de vos oracles:
Cessez, Etre éternel,
De me couvrir de confusion.
32. Je marcherai à grands pas
Dans la voie de vos préceptes,
Lorsque vous aurez mis mon cœur au
large.

V.

33. **E**Tre éternel, enseignez-moi
La voie que prescrivent vos décrets,
Et je la suivrai sans m'en écarter.
34. Remplissez-moi d'intelligence,
Afin que j'approfondisse votre loi,
Et que je l'accomplisse de tout mon cœur.
35. Faites-moi marcher dans le sentier
Que me tracent vos préceptes;
Parce que j'en fais mes délices.
36. Dirigez mon cœur vers vos oracles,
Et détournez-le de l'idolatrie.
37. Détournez mes yeux, de peur qu'ils
ne se fixent

334 *Versions Latine & Françoise*
Per vias tuas vivifica me.

38. Promissum tuum excita
Ergà servum tuum, ut timearis.

39. Amove à me opprobrium
Quod pertimesco.
Nonne eximia judicia tua?

40. Nosti me desiderare mandata tua :
Per justitiam tuam redde mihi vitam.

.7, Ouâou.

41. **J**am jam, Æterne, adveniant mihi
Miserationes tuæ :
Veniat libertas à te,
Secundùm promissum tuum.

42. Intereà respondebo
Exprobrantibus mihi sermones,
Quòd fiduciam habuerim in promisso
tuo.

43. Ne ergo diutius auferas
Verbum veritatis ex ore meo ;
Quoniam in judicia tua spero.

44. Nam invigilabo observandæ legi tuæ,
Semper, in seculum & in perpetuum.

du Psaume 118. Hébr. 119. 335

Sur des objets qui ne sont qu'un pur néant;
Et rendez moi la vie
Par les voies qui vous sont connues.

38. Faites revivre votre promesse
En faveur de votre serviteur,
Pour vous rendre redoutable.
39. Eloignez de moi l'opprobre que j'es-
suyé,
Et dont je crains la durée.
Vos jugemens ne sont-ils pas pleins de
bonté?
40. Vous connoissez mes désirs
Pour l'exécution de vos commande-
mens :
Rappelez-moi à la vie
Par un arrêt de votre justice.

V I.

41. **E**Tre éternel, que vos miséricordes
S'étendent enfin sur moi :
Que ma délivrance soit votre ouvrage,
Selon votre promesse.
42. En attendant, je répondrai
A ceux qui m'ontragent par leurs pa-
roles,
Que je mets ma confiance en votre pro-
messe.
43. Ne permettez donc pas que ma
bouche
Garde plus long tems le silence
Sur la certitude de votre parole ;
Parce que vos jugemens
Sont le fondement de mon espérance.
44. Car je serai toujours fidèle
A observer votre loi,
Dans tous les tems, & à jamais.

336 *Versions Latine & Françoise*

45. Tunc viam latam sine morâ perambulabo,
Eò quòd mandata tua exquiram.
46. Tunc apertè eloquar testimonia tua
In conspectu regum,
Et non confundar.
47. Tunc deliciis affluam
In præceptis tuis quæ diligo.
48. Nunc extollo manus meas,
Ad præcepta tua quæ desidero:
Tunc totus attendam ad statuta tua.

1, Zâiin^e.

49. **M**emor esto promissi tui
In gratiam servi tui,
In quo sperare me jubes.
50. Hoc solatium meum
In oppressione meâ,
Quòd verbum tuum vivificabit me.
51. Superbi derident me ultrà modum;
A lege autem tuâ non descisco.
52. Memoror judiciorum tuorum ab antiquo,
Æterne, & magno solatio recreor.
53. Horror apprehendit me propter impios

Alors

du Psaume 118. Hébr. 119. 337

45. Alors sans crainte & sans obstacle,
Je marcherai dans un chemin spacieux ;
Parce que vos commandemens
Sont l'objet de mes recherches.
46. Alors j'annoncerai hardiment vos
oracles
En présence des Rois,
Et je ne serai point confondu.
47. Maintenant vos ordres
Sont l'objet de mon amour ;
Alors ils deviendront pour moi
Une source de délices.
48. Maintenant j'élève mes mains
Pour obtenir l'exécution de vos ordres
Après lesquels je soupire ;
Alors je ne serai attentif
Qu'à l'accomplissement de vos décrets.

VII.

49. **S**ouvenez-vous de votre promesse :
Vous l'avez faite à votre serviteur ;
Vous m'ordonnez d'y mettre mon espé-
rance.
50. Ma consolation la plus douce
Dans l'oppression où je suis,
C'est que votre parole
Doit me rappeler à la vie.
51. Les superbes m'insultent
Par les railleries les plus outrageantes ;
Cependant je ne m'écarte pas de votre
loi.
52. Etre éternel, je me souviens
Des jugemens que vous avez rendus
Dès les tems les plus reculés ;
Et ils me remplissent de consolation.
53. Je suis saisi d'horreur
A la vue des impies

338 *Versions Latine & Françoise*

Qui dereliquerunt legem tuam.

54. Pro Canticis mihi sunt statuta tua
In locis exilii mei.

55. Per noctis tenebras,
Recordor potentiae tuae, ô Aeternae,
Et legem tuam unicè observo.

56. Hoc evenit mihi,
Quia mandata tua custodio.

π, ḤKhêith.

57. **P**Artem meam hanc esse, Deus,
affero,

Ut expectem promissa tua.

58. Præsentes vultus tuos
Toto corde elanguens deprecor:
Miserere mei pro eloquio tuo.

59. Recogito vias meas,
Et averfus converto gressus meos
In testimonia tua.

60. Festino, & nihil moror,
Ad observanda præcepta tua.

61. Funes impiorum irretiunt me;
Legis autem tuae non obliviscor.

62. Per medias noctis tenebras exurgam,
Ut gratias agam tibi
Propter judicia justitiae tuae.

63. Intimam inibo societatem
Cum omnibus timentibus te,
Et expectantibus mandata tua.

64. Misericordiam tuam, Aeternae,

Du Psaume 118. Hébr. 119. 339.

Qui ont abandonné votre Loi.

54. L'étude de vos décrets
Me tient lieu de Cantique
Dans les lieux de mon exil.
55. Dans les ténèbres de la nuit, Etre
éternel,
Je me souviens de votre puissance;
Et je ne suis attentif
Qu'à l'accomplissement de votre loi.
56. Je jouis de cet avantage,
Parce que j'observe vos commande-
ment.

VIII.

57. JE déclare, ô mon Dieu, que mon
partage
Est d'attendre l'effet de vos promesses.
58. Je languis dans l'attente
De vos regards favorables;
Ils sont l'unique objet de mes desirs:
Ayez pitié de moi, selon votre parole.
59. Je repasse dans mon esprit
Les voies où je me suis égaré:
J'en retire mes pas, pour les diriger
Vers celles que m'indiquent vos oracles.
60. Aucun obstacle ne m'arrête,
Je m'empresse d'observer vos préceptes.
61. Les impies m'enveloppent dans leurs
filets;
Mais je n'oublie point votre loi.
62. Au milieu des ténèbres de la nuit,
Je me leverai pour vous rendre graces
Sur l'équité de vos jugemens.
63. Je m'unirai étroitement
A tous ceux qui vous craignent,
Et qui vivent dans l'attente de vos ordres.
64. Etre éternel, la terre sera remplie

340 *Versions Latine & Françoise*

Implebitur terra :
Statuta tua doce me.

U, Têth.

65. **B**enefac servo tuo, Æterne,
Secundùm verbum tuum.
66. Bonum, sapientiam & scientiam doce me;
Quoniam præceptis tuis fidem habeo.
67. Priusquàm malis opprimerer, ego errabam;
Nunc autem verbum tuum servo.
68. Tu essentiâ bonus & beneficus :
Doce me statuta tua.
69. Concinnant adversùm me mendacium superbi ;
Ego verò ex toto corde meo
Servo mandata tua.
70. Induratum est præ prosperitate eorum ;
Ego verò lege tuâ delector.
71. Bonum mihi quòd malis opprimar,
Ut discam statuta tua.
72. Pretiosior est mihi lex oris tui
Millibus auri & argenti.

, Iôd.

73. **F**ixerunt me manus tuæ,
Illæ rursus plasmabunt me :
Intelligentiam da mihi,
Ut plenè instruar jussis tuis.

du Psaume 118. Hébr. 119. 341
Des effets de votre miséricorde:
Découvrez-moi le terme de vos décrets.

IX.

65. **E**Ternel, faites éclater votre bonté
En faveur de votre serviteur,
Selon votre parole.
66. Faites-moi connoître le bien;
Inspirez-moi la sagesse & la science,
Parce que j'ai confiance en vos préceptes.
67. Avant les malheurs qui m'accablent,
J'étois dans l'égarement;
Mais maintenant j'observe votre parole.
68. Vous êtes le bien par essence,
Et vous comblez de biens:
Instruisez-moi de vos décrets.
69. Des hommes superbes ourdissent des
trames,
Pour m'entraîner dans l'erreur;
Mais mon cœur, toujours fidèle,
Garde vos commandemens.
70. La prospérité endurecit leur cœur;
Pour moi, jefais mes délices de votre loi.
71. J'ai tiré des maux qui m'accablent,
L'avantage d'être instruit de vos décrets.
72. La loi que vous avez portée,
Est un plus grand trésor pour moi
Que des monceaux d'or & d'argent.

X.

73. **J**E suis l'ouvrage de vos mains;
Elles me formeront de nouveau:
Remplissez-moi d'intelligence,
Afin que je sois pleinement instruit
Du tems où s'exécuteront vos ordres.

342 *Versions Latine & Française*

74. Qui timent te, videbunt me;
Et lætabuntur,
Eò quòd in promissum tuum speraverim.
75. Novi, Æterne, quòd justitiã judi-
ciorum tuorum
Et veritate depresseris me.
76. Adsit, quæso, misericordia tua,
Ut consoletur me,
Secundùm promissum tuum servo tuo.
77. Emolliantur meï causã viscera tua,
Et vivam; quia lex tua deliciæ meæ.
78. Confundantur superbi;
Quia immeritò subvertunt me:
Ego verò meditor mandata tua.
79. Convertantur ad me timentes te;
Et qui noverunt testimonia tua.
80. Immaculatum sit cor meum.
In statutis tuis,
Ut non confundar.

▷, Kháph.

81. **D**eficit anima mea
Libertatem à te expectans:
In verbum tuum spero.
82. Deficiunt oculi mei
Expectantes promissum tuum.
Exclamo: Quando consolaberis me?
83. Quanquam sim sicut uter ad fenum,
Statutorum tuorum non obliviscor.

du Psaume 118. Hébr. 119. 343

74. Ceux qui vous craignent se réjouiront,
En voyant que ma liberté sera le fruit
De ma confiance en vos promesses.
75. Etre éternel, dans l'humiliation
Où vous me faites languir,
Je reconnois la justice
Et la vérité de vos jugemens.
76. Daignez me consoler
Par le retour de votre miséricorde,
En vertu de la promesse
Que vous avez faite à votre serviteur.
77. Que vos entrailles s'attendrissent sur
moi,
Et que je recouvre la vie;
Parce que votre loi fait mes délices.
78. Que les superbes soient confondus;
Parce qu'ils s'acharnent à ma perte,
Sans que je l'aye mérité:
Pour moi, je réfléchis
Sur les ordres que vous avez donnés.
79. Que ceux qui vous craignent,
Et qui sont instruits de vos oracles,
Se réunissent à moi.
80. Que j'accomplisse vos décrets
Avec un cœur sans tache;
Afin que je ne sois point confondu.

XI.

81. **M**ON ame languissante
Attend de vous sa délivrance:
J'espère en votre parole.
82. Mes yeux s'affoiblissent
Dans l'attente de votre promesse,
Je m'écrie : Quand me consolerez-vous?
83. Je suis desséché comme un outre
Exposé à la fumée;
Mais je n'oublie point vos décrets.

344 *Versions Latine & Françoise*

84. Quot dies supersunt servo tuo?
Quando iudicium facies.
De persequentibus me?
85. Fodiunt mihi superbi foveas,
Ut non ambulem secundum legem tuam.
86. Omnia præcepta tua veritas:
Immeritò persequuntur me, adjuva me.
87. Penè consumpserunt me in terrâ,
Ego autem non dereliqui mandata tua.
88. Per misericordiam tuam,
Redde mihi vitam;
Quia rectè observo
Testimonia oris tui.

5. Lâmed.

89. **I**N æternum, Æterne,
Stat verbum tuum, testibus cœlis.
90. In generationem & generationem ve-
ritas tua:
Firma terram, & stabit.
91. Stant hodie expectantes iudicia tua,
Omnes qui servi tui sunt.
92. Nisi lex tua deliciæ meæ foret,
Jam periissem in oppressione meâ.
93. Mandatorum tuorum nunquam obli-
viscar;
Quoniam per ea vivificabis me.
94. Tuus sum, libera me;

du Psaume 118. Hébr. 119. 345.

84. Combien de jours d'amertume
Reste-t-il encore à votre serviteur ?
Quand exercerez-vous votre jugement
Contre ceux qui me persécutent.
85. Des hommes superbes me creusent
des pièges,
Pour me détourner de votre loi.
86. Toutes vos ordonnances
Sont la vérité même :
Ils me persécutent injustement,
Venez à mon secours.
87. Ils m'ont presque anéanti
Dans cette terre d'exil ;
Mais, fidèle à vos commandemens,
Je ne les ai point abandonnés.
88. Rappelez-moi à la vie,
Selon votre miséricorde ;
Parce que j'observe exactement
Les oracles émanés de votre bouche.

XII.

89. **V**otre parole, Eternel, subsiste à
jamais ;
Les cieux en sont témoins.
90. La vérité de vos promesses
Passera de siècle en siècle :
Raffermissiez la terre sur ses fondemens,
Et elle deviendra inébranlable.
91. Maintenant tous vos fidèles serviteurs
Sont dans l'attente de vos jugemens.
92. Si votre loi ne faisoit mes délices,
J'aurois déjà succombé
Sous le poids de mon oppression.
93. Je n'oublierai jamais vos ordres :
C'est par eux que vous me rendez la
vie.
94. Je vous appartiens, délivrez-moi :

346 *Versions Latine & Françoise*

- Quia mandata tua exquiro.
95. Insectantes me impii
Expectant, ut perdant me;
Testimonia tua apprimè intelligo.
96. Omnis consumptionis videbo finem:
Spatium faciet mihi
Mandatum tuum valde.

2, *Même.*

97. QUàm diligo legem tuam!
Unoquoque die meditatio mea est.
98. Inimicis meis prudentiorem me fecisti:
Præceptis tuis;
Quoniam perpetuò ipsa adsunt mihi.
99. Omnibus docentibus me
Intelligentior factus sum;
Quia testimonia tua meditatio mea.
100. Senibus sapientior factus sum;
Quia mandata tua custodio.
101. Ab omni semitâ pravâ
Prohibeo pedes meos,
Ut observem verbum tuum.
102. A judiciis tuis non declino;
Quoniam ipse legem imposuisti mihi.
103. QUàm dulcia sunt palato meo clo-
quia tua!
Suaviora sunt melle ori meo.
104. Per mandata tua

Du Psaume 118. Hébr. 119. 347

- Ces ordres sont l'objet de mes recherches.
95. Les impies acharnés contre moi
Cherchent à me perdre ;
Mais je suis parfaitement instruit
De la certitude de vos oracles.
96. Je découvrirai le terme
De tous les maux qui m'accablent :
Votre ordre me mettra entièrement au
large.

XIII.

97. **Q**ue votre loi m'est chère !
Elle est chaque jour
L'objet de mes méditations.
98. Vous m'avez rendu par vos préceptes
Plus éclairé que mes ennemis :
J'en fais mon étude continuelle.
99. Je suis devenu plus intelligent
Que tous les maîtres qui m'ont instruit ;
Parce que je médite vos oracles.
100. J'ai surpassé la sagesse
Des vieillards les plus consommés ;
Parce que je pratique vos commande-
mens.
101. Je détourne mes pas
De tous les sentiers qui conduisent
au mal,
Afin d'observer votre parole.
102. Je ne cherche point
A me soustraire à vos arrêts ;
Vous m'en avez fait vous-même une
loi.
103. Que mon goût est flatté
Par la douceur de vos promesses !
Le miel le plus exquis
Est moins agréable à ma bouche.
104. Vos commandemens me remplissent
- P. vj

348 *Versions Latine & Françoise*

Intelligens valde fio ;
Propterea odio habeo
Omnem semitam mendacii.

15. *Noune.*

105. **L**ucerna pedi meo. verbum tuum,
Et lumen semitæ meæ.

106. Juravi, firmiterque statuo,
Observare judicia justitiæ tuæ.

107. Opprimor ultra modum :
Æterne, pro verbo tuo vivifica me.

108. Spontaneas oblationes oris mei
Acceptas habe, quæso, Æterne ;
Et judicia tua doce me.

109. Periclitatur anima mea :
In manu meâ semper ;
At legis tuæ non obliviscor.

110. Apponunt impii laqueum mihi ;
Verum à mandatis tuis non aberro.

111. Hæreditas mea testimonia tua in æter-
num :

Ipsa porrò gaudium cordis mei.

112. Inclino cor meum
Ad exequenda statuta tua,
In seculorum finem.

du Psaume 118. Hébr. 119. 349
De la plus parfaite intelligence ;
C'est pourquoi je déteste
Tous les sentiers du mensonge.

XIV.

105. **V**otre parole est le flambeau.
Qui guide mes pas :
Elle répand la lumière
Dans le sentier où je marche.
106. J'ai juré, & j'en fais le serment in-
violable,
De me soumettre aux arrêts de votre
justice.
107. Les maux qui m'accablent, sont ex-
cessifs :
Etre éternel, rappelez-moi à la vie,
En vertu de votre promesse.
108. Mès vœux sont les offrandes volon-
taires
Que ma bouche vous présente :
Etre éternel, daignez les agréer,
Et m'instruire de vos jugemens.
109. Mon ame est sans cesse exposée
Aux dangers les plus pressans ;
Mais le souvenir de votre loi me rassure.
110. Les impies me tendent des pièges ;
Mais je ne m'écarte point
De vos commandemens.
111. Vos oracles sont mon héritage éternel :
Eux seuls sont la joie de mon cœur.
112. Les désirs de mon cœur
Pour l'accomplissement de vos décrets
S'étendent jusqu'à la fin des siècles.

350 *Versions Latine & Françoise*

□, Sâmékh.

113. **I**Mpias odi cogitationes,
Et legem tuam diligo.
114. Tu solus asylum meum & clypeus
meus:
In verbum tuum spero.
115. Recedere à me, scelesti;
Ut fideliter servem
Præcepta Dei mei.
116. Fulcito me pro verbo tuo, ut vivam;
Et ne confundas me
Ab expectatione meâ.
117. Sustenta me, & citius liberabor:
Tunc delectabor
In statutis tuis jugiter.
118. Conculcabis omnes aberrantes
A statutis tuis;
Quoniam mendacium sunt
Verba dolosa eorum.
119. Perdes scorias omnes, impios terræ;
Ideò testimonia tua diligo.
120. Horrescit timore tuo caro mea,
Et reveor judicia tua.

γ, "Gháime.

121. **F**acio iudicium & justitiam;
Ne derelinquas me opprimentibus me.
122. Da servo tuo pignus boni;
Ne opprimant me superbi.

XV.

113. **T**oute pensée impie m'est en horreur,
Mais je chéris votre loi.
114. Vous seul êtes mon asyle & mon
bouclier:
J'espère en votre parole.
115. Méchans, éloignez-vous de moi;
Afin que je suive fidèlement
Les ordres de mon Dieu.
116. Soutenez-moi en vertu de votre pro-
messe,
Afin que je sois rappelé à la vie;
Et ne me couvrez point de honte,
En me frustrant de mon espérance.
117. Devenez mon appui, & nul obstacle
Ne retardera plus ma délivrance:
Alors l'accomplissement de vos décrets
Me remplira de joie pour toujours.
118. Vous foulerez aux pieds tous les im-
pies
Qui s'écartent de vos décrets;
Parce que leurs discours séducteurs
Ne sont qu'un tissu de mensonges.
119. Vous anéantirez tous les impies,
Ces vils rebuts de la terre;
C'est pourquoi je chéris vos oracles.
120. Ma chair est pénétrée de votre crainte,
Et j'adore en tremblant vos jugemens.

XVI.

121. **J**E pratique l'équité & la justice;
Ne m'abandonnez pas à mes Tyrans.
122. Donnez à votre serviteur un gage
Du bien que vous lui préparez:
Ne permettez pas que les superbes
Achèvent de m'opprimer.

352 *Versions Latine & François*

123. Exhausti sunt oculi mei,
Ad libertatem à te intuentes,
Et ad decretum justitiæ tuæ.
124. Age cum servo tuo
Pro misericordiâ tuâ,
Et statuta tua doce me.
125. Ego servus tuus:
Da me intelligere,
Ut certò sciam testimonia tua.
126. Æterne, tempus est agendi:
Aboluerunt legem tuam.
127. Nihilominus diligo præcepta tua:
Præ auro, præ auro purissimo.
128. Eò quòd omnia mandata tua
Rectissima censeam,
Omnem mendacii semitam odi.

D., Phê.

129. **M**irabilia testimonia tua:
Ideò scrutatur ea anima mea.
130. Apertio sermonum tuorum illumi-
nabit,
Lucem præbens simplicibus.
131. Expando vota mea, & totus anhelos;
Quoniam præcepta tua ardentè desi-
dero.
132. Respice ad me, & miserere mei,
Secundum judicium
In gratiam diligentium nomen tuum.

du Psaume 118. Hébr. 119. 353

123. Mes yeux s'épuisent à force d'être
attentifs
Au moment où vous me délivrerez,
Et où vous exécuterez
Les arrêts de votre justice.
124. Traitez votre serviteur
Selon votre miséricorde,
Et révélez - moi le terme de vos décrets.
125. Je suis votre serviteur :
Remplissez-moi d'intelligence ;
Alors je serai parfaitement instruit
De l'accomplissement de vos oracles.
126. Agissez , Eternel , il est tems :
Ils veulent anéantir votre loi.
127. Malgré leurs efforts , j'aime vos pré-
ceptes :
Je les préfère à l'or ,
A l'or le plus épuré.
128. Je déteste tous les sentiers de l'erreur ;
Parce que tous vos commandemens
Sont à mes yeux l'équité même.

XVII.

129. **V**Os oracles annoncent des mer-
veilles :
Mon ame cherche à les approfondir.
130. La révélation de vos promesses
Répandra la lumière ;
Les plus simples en seront éclairés.
131. Je vous adresse mes vœux ,
Je pousse des soupirs ardens ;
Parce que je brûle du désir
De voir l'accomplissement de vos ordres.
132. Jetez un regard sur moi ,
Ayez pitié de mon état ,
Selon l'arrêt que vous avez prononcé
En faveur de ceux qui chérissent votre
gloire.

354 *Versionis Latine & Françoise*

133. Gressus meos dirige
In eloquium tuum ;
Et nulla omninò dominetur meî inju-
stitia.
134. Redime me à vexatione hominis ,
Ut mandata tua liber observem.
135. Lumen vultûs tui
Lucere fac in servum tuum ,
Et statuta tua doce me.
136. Torrentes aquarum diffundunt oculi
mei ;
Quia nondùm detexerunt legem tuam.

¶, Tsâdêi.

137. **J**ustus tu solus , ô Æterne ;
Et æquitas judicia tua.
138. Præcepisti testimonia tua
Cum justitiâ & summâ veritate.
139. Exurit me zelus meus ;
Quia verborum tuorum
Obliti sunt angustiantes me.
140. Purgatum valdè promissum tuum ;
Ideò servus tuus diligit illud.
141. Exiguus ego & contemptus ;
At præceptorum tuorum non obliviscor.
142. Justitia tua , justitia æterna ;
Et lex tua , veritas.
143. Dum tribulatio & angustia circum-
veniunt me ,
Præcepta tua sunt deliciæ meæ.
144. Justitia testimonia tua in æternum :

du Psaume 118. Hébr. 119. 355.

133. Daignez diriger mes pas
Vers l'intelligence de vos promesses;
Ne souffrez plus que l'injustice
Exerce aucun empire sur moi.
134. Délivrez - moi de la tyrannie de
l'homme;
Afin qu'aucun obstacle ne m'empêche.
D'accomplir vos commandemens.
135. Faites briller sur votre serviteur
La lumière de vos regards:
Instruisez-moi du terme de vos décrets.
136. Mes yeux répandent des torrens de
larmes;
Parce qu'ils n'ont point encore pénétré
Le mystère de votre loi.

XVIII.

137. **V**ous seul êtes juste, ô Eternel;
Et l'équité est la base de vos jugemens.
138. Les oracles annoncés par votre ordre
Sont fondés sur la justice;
Rien n'en peut altérer la vérité.
139. L'ardeur de mon zèle me consume;
Parce que mes persécuteurs
Ont oublié vos promesses.
140. Tel que l'or le plus épuré,
Votre promesse est inaltérable;
C'est pourquoi elle est chère
A votre serviteur.
141. Quoique foible & méprisé,
Je ne perds point vos ordres de vue.
142. Votre justice est la justice éternelle;
Votre loi est la vérité même.
143. Au milieu de l'affliction
Et de la détresse qui m'accablent,
Vos ordres sont mes délices.
144. Vos oracles sont la justice souveraine.

356 *Versions Latine & Françoise*
Intelligere me fac quandonam vivam.

Ps, Kôph.

145. **T**Oto corde exclamo,
Æterne, exaudi me:
Statuta tua exquiro.
146. Invoco te, libera me;
Ut apertè contempler testimonia tua.
147. Primam auroram præveniens
Acutos edo clamores:
In promissum tuum spero.
148. Præveniunt oculi mei.
Vigilias matutinas,
Ad meditandum de promisso tuo.
149. Precem meam citius exaudi,
Pro misericordiâ tua.
Æterne, pro judicio tuo,
Redde mihi vitam.
150. Festinant persecutores mei ad scelus:
A lege tuâ recedunt.
151. Ipse tu adsis, Æterne;
Ut omnia præcepta tua vera probentur.
152. Jam diu cognovi de testimoniis tuis,
Quod in æternum fundaveris ea.

du Psaume 118. Hébr. 119. 357.
Ils subsisteront à jamais :
Faites-moi connoître le tems
Où je recouvrerai la vie.

XIX.

145. JE m'écrie du fond du cœur,
Etre éternel, exaucez-moi :
Je cherche à découvrir
Le terme de vos décrets.
146. J'implore votre secours, délivrez-moi ;
Afin que je contemple à découvert
L'accomplissement de vos oracles.
147. Je devance les premiers rayons de
l'aurore,
Et je pousse des cris perçans :
Votre promesse est l'objet de mon espé-
rance.
148. Mes yeux préviennent
Les sentinelles du matin,
Pour réfléchir sur votre promesse.
149. Hâtez-vous d'exaucer ma prière,
Selon votre miséricorde.
Eternel, que votre jugement
Me rappelle à la vie.
150. Ceux qui me persécutent
En courant vers l'iniquité,
S'écartent de votre loi.
151. Eternel, venez vous-même à mon
secours :
Confirmez la certitude
De tous les ordres que vous avez donnés.
152. J'ai appris depuis long-tems
Dans vos oracles mêmes,
Qu'ils sont à jamais immuables.

538 *Versions Latine & Françoise*

7, Rê'sh.

153. **V**ide oppressionem meam,
Jam nunc erue me;
Legis enim tuæ non sum oblitus.
154. Ipse discepta causam meam,
Vindex esto meî:
Pro eloquio tuo vivifica me.
155. Longè ab impiis liberatio;
Quia statuta tua non exquirunt.
156. Multæ miserationes tuæ, *Æterne*:
Secundùm judicia tua,
Redde mihi vitam.
157. Multi persequuntur & coangustant me;
(Verùm) à testimoniis tuis non declino.
158. Cùm video prævaricatores,
Summo horrore afficior,
Quòd eloquium tuum non observent.
159. Vide quantum mandata tua diligam:
Æterne, pro misericordiâ tuâ,
Redde mihi vitam.
160. Verbum tuum summa est veritas,
Et in tempora
Omne judicium justitiæ tuæ.

XX.

153. **R**egardez l'oppression où je suis,
Daignez m'en retirer au plutôt;
Car je n'ai point oublié votre loi.
154. Prenez vous-même la défense de ma
cause,
Et soyez mon vengeur:
Rendez-moi la vie, selon votre promesse.
155. Nul espoir de délivrance pour les
impies;
Parce qu'ils ne recherchent point vos
décrets.
156. Etre éternel, votre tendresse est sans
bornes:
Rappelez-moi à la vie,
En vertu de vos jugemens.
157. Le nombre de mes persécuteurs
Et de mes tyrans est infini;
Mais je ne perds point de vue vos
oracles.
158. A la vue des prévaricateurs,
Je suis saisi d'horreur & d'indignation;
Parce qu'ils ne daignent pas
Faire attention à vos promesses.
159. Soyez témoin de l'ardeur de mon
zèle
Pour la recherche de vos commande-
mens:
Eternel, rendez-moi la vie
Par un effet de votre miséricorde.
160. Votre parole est émanée
De la vérité suprême,
Et tous les arrêts de votre justice
S'exécuteront dans leur tems.

360 *Versions Latine & Françoise*

ψ, Shîne. & ψ Cîne.

161. **P**Rincipes persequuntur me immerito;
Verùm à verbo tuo metuit cor meum.
162. Lætans sum de promisso tuo,
Sicut qui invenit spolia multa.
163. Mendacium odi & abominor valdè;
Legem tuam depereo.
164. Septies in die laudabo te,
Propter judicia justitiæ tuæ.
165. Pax multa diligentibus legem tuam,
Et nullum fidelibus offendiculum.
166. Æterne, libertatem à te expecto;
Nam præcepta tua exequor.
167. Observat anima mea testimonia tua,
Et ea valdè diligit.
168. Observo mandata tua
Et testimonia tua;
Quia omnes viæ meæ coram te.

π, Thâou.

169. **A**ccedat acutus clamor meus
Ad vultus tuos, ô Æterne:
Secundùm verbum tuum,
Intelligere me fac.
170. Perveniat deprecatio mea
Ad faciem tuam:

XXI.

XXI.

161. **L**Es Princes me persécutent injustement ;
Mais mon cœur n'a d'autre crainte,
Que de s'écarter de votre parole.
162. Je me réjouis de vos promesses,
Comme un homme qui trouve de riches
dépouilles.
163. Je hais le mensonge,
Je l'ai souverainement en horreur ;
Et je n'aime que votre loi.
164. Je vous louerai sept fois le jour,
Sur l'équité de vos jugemens.
165. Ceux qui chérissent votre loi,
Jouiront d'une paix profonde :
Rien n'ébranlera leur fidélité.
166. Etre éternel, c'est de vous
Que j'attens ma délivrance ;
Car j'exécute vos préceptes.
167. Mon ame est attentive
A l'accomplissement de vos oracles ;
Elle les chérit par dessus tout.
168. J'observe vos commandemens & vos
oracles ;
Parce que toutes mes démarches
Sont présentes à vos yeux.

XXII.

169. **E**Ternel, que mes cris perçans
Pénètrent jusqu'à votre majesté :
Remplissez-moi d'intelligence,
Selon votre parole.
170. Que mon instante prière
S'élève jusqu'à votre thrône ;
- Tome IX.* **Q**

362 *Versions Latine & Françoise*

- Fac me eripi,
Secundum promissum tuum.
171. Erumpent labia mea in hymnos,
Quandò docueris me statuta tua.
172. Canet lingua mea
Eloquium tuum:
Iusta enim omnia mandata tua.
173. Adsit manus tua ut adjuvet me;
Quia mandata tua elegi.
174. Æterne, libertatem à te concupisco;
Et lex tua deliciæ meæ.
175. Vivet anima mea, & laudabit te;
Nam judicia tua adjuvabunt me.
176. Erro, sicut ovis perdita:
Quære servum tuum,
Quia mandatorum tuorum non obli-
viscor.

O B S E R V A T I O N.

Vers. I. QUI MARCHENT SELON LA LOI
DE L'ÉTERNEL.

La loi est prise ici généralement
pour les commandemens du très-Haut,
& suivant lesquels un chacun doit diri-
ger ses actions, son culte & ses mœurs.

Verf. V. AFIN QUE J'EXÉCUTE VOS DÉCRETS.

C'est-à-dire , *vos ordonnances & vos commandemens.* Les sentiers de la justice que le peuple d'Israël s'efforçoit de parcourir pendant sa captivité , étoient une route d'autant plus glissante , que non seulement il lui falloit arracher de son cœur son attachement pour les idoles , mais encore résister aux persécutions & même aux séductions des Chaldéens & des Apostats.

Verf. VI. JE NE SERAI POINT COUVERT DE CONFUSION.

C'est-à-dire , *je ne serai point enveloppé dans la disgrâce de mes ennemis.*

Verf. VII. EN APPRENANT LA SÉVÉRITÉ DE VOS JUGEMENS.

Le Verset 21. nous indique ceux qui éprouveront cette sévérité. Ce sont d'une part les *superbes* , c'est-à-dire , les *Chaldéens* ; & de l'autre ceux qui *s'écartent des ordonnances de l'Éternel* , c'est-à-dire , les *Apostats* , qui dans l'espérance d'un sort plus heureux , ou par la dépravation de leur

sur le Psaume 118. Vers. 8. 365
cœur, abandonnent le culte du vrai Dieu pour suivre celui des fausses Divinités. C'est à la vuë de la punition de ces deux espèces de coupables, que l'Eglise d'Israël, dont les enfans fidèles auront suivi exactement la loi, remerciera l'Eternel de l'équité de ses jugemens.

Vers. VIII. J'EXÉCUTE VOS DÉCRETS.

L'Eglise d'Israël qui savoit que le retour de ses enfans vers Dieu devoit seul mettre fin à leurs maux, proteste souvent de leur fidélité, pour engager cet Etre suprême à ne pas les abandonner & à exécuter ses promesses.

Vers. IX. C'EST EN LA DIRIGEANT SUR VOS PAROLES.

Le mot דָּבָר *dábár*, *verbum*, parole, est employé ici pour les *commandemens* de l'Eternel, & les *règles* de conduite qu'il a prescrites.

Vers. X. NE PERMETTEZ PAS QUE JE M'ÉCARTE.

C'est ainsi que nous rendons les mots Hébreux אֶל-תִּשְׁגְּחֵנִי *ál-thisheghênî*, que la Vulgate a exprimés par *ne repellas me*, ne me rejetez pas, ne

m'écartez pas. Nous pensons que cette expression n'est pas suffisante pour développer le sens de ce Verbe, qui dans sa Conjugaison *kal* signifie *errare*, *errer*, & comme il est employé ici dans la Conjugaison *hiphil*, & que cette même Conjugaison, suivant nos Grammaires, & sur-tout celle de M. l'Abbé Lavocat, dénote une action de commandement, d'exhortation ou de permission, nous croyons beaucoup plus conforme à la clémence de Dieu de dire, *ne permettez pas que je m'écarte*, que de dire, *ne m'écartez pas*, Dieu ne pouvant jamais être supposé l'auteur du mal & de l'infraction de sa loi.

Verf. XI. JE RENFERME VOS PAROLES.

Nous nous servons du même mot pour exprimer אִמְרָתְךָ - *imerâthékhâ*, que pour rendre דְבַר - *dábár*; parce que c'est la même idée, & qu'il s'agit également ici, comme dans le Verset 9. des *commandemens* de la loi & des *règles* de conduite qu'elle prescrit.

Verf. XII. DONNEZ - MOI L'INTELLIGENCE DE VOS DÉCRETS.

Ce sont ces arrêts éternels qui ont

sur le Psaume 118. Vers. 13. 367
décidé du sort des Chaldéens, & du
retour d'Israël dans sa patrie, dont le
Prophète supplie le Seigneur de lui
donner l'intelligence, c'est à-dire, de
l'instruire du tems où ils doivent s'exé-
cuter.

Vers. XIII. MES LÈVRES RÉPÈTENT SANS
CESSE.

Cet Adverbe est pour exprimer la
Conjugaison Phiel סִפְּרָתִי sîphphârethî,
narravi, dont le Psalmiste s'est servi
dans cet endroit.

Ibid. TOUS LES JUGEMENS QUE VOUS AVEZ
PRONONCÉS,

tant ceux qui étoient portés contre
Israël, & qui le retenoient dans l'es-
clavage, que ceux qui devoient ren-
verser l'Empire de Babylone. Les pre-
miers qui s'exécutoient tous les jours,
le mettoient en garde contre l'idola-
trie: les seconds raffermissoient la foi
& ranimoient l'espérance des enfans
de l'Eglise.

Vers. XV. JE MÉDITE PROFONDÉMENT.

Cet Adverbe rend le Hê-^h énergique
du Verbe אֲשִׁיחָהּ - âshî^hkhâh, meditor,
je médite.

Ibid. SUR LES ORDRES QUE VOUS AVEZ
DONNÉS.

Par le mot פְּקֻדָּוֹת *phikkoude'khâ*, *mandata tua*, vos ordres, il n'est pas ici question des *ordonnances* de la loi; mais des *ordres* particuliers que Dieu avoit annoncés par les Prophètes, & qui devoient s'exécuter pour la délivrance d'Israël. Tels sont ceux qui se lisent dans les Chapitres XIII. & XXI. d'Isaïe contre Babylone. Et ce qui semble indiquer que tel est le sens de ce mot, c'est ce qui est dit dans la suite de ce Verset, *afin de découvrir les routes que vous devez tenir*. On sent aisément que ces routes ne sont autres que celles dont l'Eternel se servira pour renverser l'Empire de Babylone, & par conséquent pour tirer Israël des fers.

Vers. XVIII. OTEZ LE VOILE QUI COUVRE
MES YEUX.

Jusqu'à Daniel, le tems de la délivrance étoit un mystère. On savoit en général que la captivité devoit durer 70. ans, comme Jérémie XXV. 11. l'avoit prédite; mais on ne savoit à quelle année il en falloit fixer le commencement, soit au premier enlèvement d'une

sur le Psaume 118. Vers. 19. 369
partie considérable du peuple, sous
Nabuchodonosor l'an du monde 3398,
foit au dernier siège fait par ce même
Prince en 3416. lorsqu'il brûla le tem-
ple, qu'il détruisit le Royaume de Juda,
& qu'il emmena le reste de la nation
en servitude. Le Seigneur s'étoit réservé
de le révéler à Daniel IX. 2.

Ibid. AFIN QUÉ JE CONTEMPLE ▲ DÉCOU-
VERT.

Cette expression est pour rendre la
force du הָאֵ הֶ-énergique qui termine
le Verbe hiphil אֲבִיטָה -ábbítâh, *aspi-*
ciam, je considérerai.

Ibid. LES MERVEILLES QU'ANNONCE VOTRE
LOI.

La raison & l'harmonie font sentir
également que la *loi* dont il s'agit ici,
n'est point la *loi* prise en général,
accompagnée de ses ordonnances & de
ses préceptes, mais le *décret* émané du
thrône suprême, par lequel Babylone
doit être détruite, & la gloire d'Israël
rétablie.

Vers. XIX. JE SUIS ERRANT DANS UNE
TERRE ÉTRANGÈRE.

L'exil de la nation est trop bien dé-
peint dans ce *Stique* pour qu'on puisse

Q.v

méconnoître dans les deux suivans l'objet des désirs du Prophète.

Vers. XX. ATTEND DE JOUR EN JOUR VOS JUGEMENTS ,

qui doivent me rendre la liberté.

Vers. XXI. CHATIBZ LES SUPERBES &c.

Voyez ce que nous avons dit sur le *Vers. 7.*

Vers. XXII. ELOIGNEZ DE MOI LE MÉPRIS ET L'OPPROBRE.

Toutes les prières de ce Psaume tendent au même but , c'est-à-dire , à la délivrance : mais comme elle ne peut être que la suite d'un changement total de cœur , le Prophète a soin de protester sans cesse de son amour pour la loi de Dieu.

Vers. XXIII. EN VAIN LES PRINCES DANS LEURS CONSEILS &c.

Ce Verset est un de ceux qui caractérisent le mieux le Prophète Daniel : que nous croyons l'Auteur de ce Psaume. Les intrigues qui furent formées contre lui , & les calomnies dont il fut l'objet , ne suspendirent pas un seul instant son zèle pour les préceptes de

sur le Psaume 118. Vers. 25. 371
la loi, & son amour pour le Seigneur
& pour ses frères captifs. C'est dans
l'étude de cette loi qu'il trouvoit sa
force & sa consolation.

Vers. XXV. MON AME EST RETENUE DANS
LA POUSSIERE.

La poussière est le symbole de l'ab-
baissement & de l'humiliation. Il n'en
est guères de plus grand que celui où
se trouvoit Israël captif chez les Chal-
déens.

Vers. XXVI. JE VOUS RENDS UN COMPTE
EXACT.

Cette phrase est pour rendre la
Conjugaison Phiel סִפְּרָתִי siphphárethî,
recenseo, je rends compte.

Ibid. DÉCOUVREZ - MOI LE TERME DE VOS
DÉCRETS.

Ce Stique & le Verset suivant sont
la demande que fait le Prophete à
l'Eternel, qu'il lui plaise de lui don-
ner connoissance du tems où il doit
délivrer Israël.

Vers. XXVIII. MON AME SE CONSUME.

C'est ainsi que nous rendons le Verbe
סָפַח dalephâh, dont la vraie signifi-
cation, suivant nos Dictionnaires, est

stillavit, il a dégoutté. Mais comme ce Verbe, en gardant cette signification, ne peut se joindre à נַפְשִׁי *nápheshî*, *anima mea*, (mon ame) nous avons suivi; quant à l'ame, l'idée que Leigh nous donne de ce Verbe dans sa Critique sacrée, où il dit qu'il signifie être desséché & se consumer en s'écoulant peu à peu. *Stillando quasi attenuari & consumi significat.*

Ibid. RELEVEZ-MOI, SELON VOTRE PROMESSE.

On sent que le mot דָּבָר *dábár*, *verbum*, parole, ne peut signifier ici autre chose que les promesses que Dieu a faites de retirer son peuple d'esclavage.

Vers. XXIX. DÉTOURNEZ-MOI DE LA VOIE DE L'ERREUR.

L'erreur n'est autre chose que l'idolâtrie. Le Prophète prie le Seigneur de guérir le peuple du penchant qu'il avoit pour ce crime, en lui faisant connoître & pratiquer exactement sa loi.

Vers. XXX. VOS JUGEMENS SONT PRÉSENTS A MES YEUX.

Il s'agit ici de ces jugemens terribles qui avoient été exécutés contre la na-

sur le Psaume 118. Vers. 31. 373
tion, & par lesquels, après avoir perdu son temple & sa patrie, elle expioit ses crimes dans une rigoureuse captivité. Il n'est guères de motifs plus capables d'anéantir les désirs dépravés du cœur que de se rappeler sans cesse les malheurs où ils ont précipité celui qui s'y est livré.

Vers. XXXI. CESSEZ DE ME COUVRIR DE
CONFUSION.

Il ne pouvoit y en avoir de plus sensible pour la nation que celle de se trouver le jouet & l'opprobre des Chaldéens, après s'être vue le plus bel héritage de l'univers, c'est-à-dire, l'héritage du Seigneur.

Vers. XXXII. LORSQUE VOUS AUREZ MIS
MON COEUR AU LARGE.

C'est à dire, lorsque vous m'aurez rendu la liberté.

Vers. XXXIII. VOS DÉCRETS.
Vos préceptes.

Vers. XXXVI. ET DÉTOURNEZ - LE DE
L'IDOLATRIE.

C'est la signification que nous croyons ici la seule convenable pour exprimer le mot Hébreu בָּטָאֵן *batsá'gh*, que les

Interprètes rendent communément par celui d'*avarice*. Voyez ce que nous avons dit sur le mot *avarice* dans l'Article des termes généraux à la pag. 233. de ce Volume.

Verf. XXXVIII. POUR VOUS RENDRE REDOUTABLE.

Nous croyons devoir exprimer ainsi les deux mots Hébreux לְיָאֲשֵׁרָה לְיָאֲשֵׁרָה -*àshère leïre-âthékhâ*, qui signifient mot à mot, *quod ad timorem tuum*, qu'on ne peut rendre en François. La Vulgate a supprimé לְיָאֲשֵׁרָה -*àshér*, & à rendu *in timore tuo*, dans votre crainte. Ce sens obscur nous à déterminé à en chercher un plus clair & plus conforme à l'idée que nous présente ce Verset. Dieu y est conjuré de mettre ses promesses à exécution. Ces promesses sont la liberté d'Israël. Or, comme cette délivrance ne peut avoir lieu que par la destruction de l'Empire de Babylone, ce ne peut donc être qu'aux *Chaldéens* que l'Eternel est supplié de se rendre redoutable. Le Prophète est d'autant mieux fondé à faire cette demande, que les *Chaldéens* enorgueillis de leur prospérité ne voyoient dans l'esclavage

sur le Psaume 118. Vers. 40. 375
d'Israël ni la vengeance divine, ni la
punition de son idolatrie, mais l'attri-
buoient uniquement à leurs armes vic-
torieuses contre lesquelles ils croyoient
que le Dieu d'Israël n'avoit pu garantir
son peuple. Le Pronom ך khâ est passif
en cet endroit. *Timor tuus* ne signifie
pas *votre crainte*, mais la *crainte* qui
vous est due, ou que vous inspirez
aux autres.

Vers. XL. VOUS CONNOISSEZ.

Nous rendons par ce Verbe l'Adverbe
Hébreu הִנֵּה hinnéh, *ecce*, *voici*, dont
la force n'est pas la même en Fran-
çois, ni en Latin, que dans le Texte
original.

Ibid. PAR UN ARRÊT DE VOTRE JUSTICE.

En tirant vengeance des Chaldéens.

Vers. XLI. QUE MA DÉLIVRANCE SOIT VO-
TRE OUVRAGE.

Mot à mot, *que votre liberté vienne
sur moi*. C'est encore ici un exemple
de Pronom passif: & il est d'autant
plus frappant, que le Nom & le Pronom
ne peuvent se joindre ensemble; parce
que le Prophète ne peut pas dire ici,
en parlant de Dieu, *votre liberté*. La

raison indique que le Pronom *tua*, votre, joint à *liberté*, ne peut signifier ici autre chose que la *liberté*, que vous rendrez, ou dont vous serez l'auteur.

Verf. XLII. EN ATTENDANT:

C'est la Conjonction *⁊* ou *&*, que nous rendons par cette expression. Cette Conjonction est si fréquente dans les Livres saints, & il est si visible qu'elle ne signifie pas toujours *&*, qu'on ne peut se dispenser de lui donner la signification qu'exigent la liaison & l'harmonie. D'ailleurs Noldius dans sa Concordance donne à cette Particule la signification d'*interim*, *interèd*, dans un grand nombre d'endroits des Livres saints. Voyez l'Art. 33. *in ⁊* ou *&*.

*Verf. XLIII. NE SOUFFREZ DONC PAS QUE
MA BOUCHE ANNONCE EN VAIN
L'INFAILLIBILITÉ DE VOTRE PAROLE.*

Nous avons été obligé de nous servir de ce tour de phrase pour expliquer celui du Texte original qui est obscur, & que nous nous sommes cependant déterminés à rendre dans le Latin mot à mot. Voici ce qu'elle porte : *Et n'ôtez pas de ma bouche la parole.*

sur le Psaume 118. Vers. 44. 377
d'une vérité entière, ou infaillible. Il
est assez difficile de comprendre d'abord
ce que cela signifie. Mais lorsqu'on se
rappelle le Verset précédent, où le Pro-
phète dit qu'il répond à ceux qui l'ou-
tragent, qu'il a confiance dans les pro-
messes de l'Eternel; ce ressouvenir jette
un grand jour sur cette phrase, parce que
pour lors il est tout simple que le Pro-
phète demande à l'Eternel que cette
confiance ne soit point frustrée, & que
ses promesses soient exécutées. C'est
comme s'il disoit: Seigneur, j'annonce
vos promesses, quant à la délivrance
d'Israël, & la confiance extrême qu'el-
les m'inspirent: daignez donc les met-
tre à exécution; & que ceux qui m'ou-
tragent, voyent que ma confiance est
légitime, & que ma bouche, en annon-
çant vos promesses, annonce une vérité
infaillible, & que je ne suis point un
imposteur.

Ibid. PARCE QUE VOS JUGEMENS,
qui doivent décider du sort des Chal-
déens.

Vers. XLIV. CAR JE SERAI TOUJOURS
FIDELE A OBSERVER.

Nous donnons cette signification au

Verbe **אֶשְׁמֶרָה** - *éshemerâh*, à cause du **ה** Hê- énergique qui l'accompagne.

Verf. XLV. SANS CRAINTE ET SANS OBSTACLE.

Ces deux mots sont pour rendre la force de la Conjugaison hithphaël du Verbe **אֶתְהַלְלֶהָ** - *éthehâllekhâh*, & le **ה** Hê- énergique qui y est joint.

Verf. XLVI. ALORS J'ANNONCERAI HARDIMENT VOS ORACLES.

L'Adverbe *hardiment* rend le **ה** Hê- énergique du Verbe **אֲדַבְּרָה** - *ádábberâh*, *loquar*, je parlerai.

Ce Verset est particulièrement applicable à Daniel qui annonça les décrets de l'Eternel à Nabuchodonosor, à Balthasar & à Cyrus, en instruisant les deux premiers des malheurs qui les menaçoient, & en faisant part à ce dernier des Prophéties qui le regardoient personnellement. Ajoutez-y Darius Médus à qui Daniel déclare que *Bel*, Dieu de ce Prince, n'est qu'une *vaine Idole*.

Verf. XLVII. & XLVIII. MAINTENANT VOS ORDRES SONT L'OBJET DE MON AMOUR :

sur le Psaume 118. Vers. 49. 379

ALORS ILS DEVIENDRONT POUR MOI
UNE SOURCE DE DÉLICES.

MAINTENANT J'ÉLEVE MES MAINS
POUR OBTENIR L'EXECUTION DE VOS
ORDRES

APRÈS LESQUELS JE SOUPIRE :

ALORS JE NE SERAI ATTENTIF

QU'A L'ACCOMPLISSEMENT DE VOS
DÉCRETS.

L'harmonie ne peut être mieux con-
servée que par le sens que nous don-
nons à ces deux Versets. Ce sont deux
états différens sous lesquels il faut en-
visager la nation sainte ; savoir *son*
état de captivité, & *celui* de sa dé-
livrance. Dans le premier, les *ordres*
qui doivent briser ses fers, sont chers
à ses yeux ; & elle ne cesse d'élever
ses mains pour en accélérer l'exécution.
Dans le second, *ces mêmes ordres* exé-
cutés sont la source de son bonheur
& de sa gloire, & le motif le plus
pressant pour déposer aux pieds de
l'Eternel une reconnoissance sans bor-
nes & les protestations d'une fidélité
inviolable.

Vers. XLIX. SOUVENEZ-VOUS DE LA PRO-
MESSE

QUE VOUS AVEZ FAITE A VOTRE SER-
VITEUR.

Les Psaumes & les Prophètes sont

remplis des *promesses* que l'Eternel a faites de délivrer son peuple, lorsqu'il auroit été purifié de ses souillures par le feu de la captivité. » Quand » vous seriez dispersés jusques dans les » extrémités de la terre, dit Moïse » *Deut. XXX. 4.* le Seigneur votre » Dieu vous retirera, vous ramènera, » & vous fera rentrer dans la terre que » vos Pères ont possédée. « Voyez Isaïe I. 25. XIV. 2. &c. Ce sont ces *promesses* si consolantes dont l'Ecrivain sacré, pour émouvoir la tendresse & la pitié de l'Eternel, lui rappelle le souvenir.

Ibid. VOUS M'ORDONNEZ D'Y METTRE MON
ESPÉRANCE.

Tel est le sens que nous donnons au Verbe יִיְחַלְתָּנִי *iîkhâlethânî*, que la Vulgate rend pas ces mots, *mihi spem dedisti*, vous m'avez donné l'espérance; la Conjugaison hiphil, comme nous l'avons dit sur le Vers. 10. dénotant une *action* de commandement.

Vers. L. MA CONSOLATION LA PLUS
DOUCE &c.

Il est des maux qui ne semblent susceptibles d'aucune consolation que

sur le Psaume 118. Vers. 51. 381
de la seule espérance de les voir finir.
Telle étoit la nature de ceux qu'en-
duroit l'Israélite captif chez les Chal-
déens. Il n'avoit de ressource dans ses
malheurs, que la miséricorde de l'Eter-
nel, & d'autre garant du terme de
son affliction, que les promesses que
Dieu avoit faites par la bouche de ses
Prophètes. Mais il y mettoit toute sa
confiance, & savoit qu'il ne falloit qu'un
mot de cet Etre tout - puissant pour
opérer sa liberté.

Vers. LI. LES SUPERBES M'INSULTENT &c.

On ne peut méconnoître ici les
Chaldéens désignés sous cette expres-
sion. Ces fiers vainqueurs, non contens
de tenir leurs captifs dans les fers,
leur insultoient encore par les raille-
ries les plus amères. Qu'étoit en effet
devenue la gloire d'Israël? Ce peuple
autrefois si florissant, & la terreur de
ses voisins : ce peuple dont les ancê-
tres, en moins de six ans avoient fait
périr trente & un Rois Chananéens :
ce peuple en un mot dont le Dieu fort
s'étoit tant de fois déclaré le protec-
teur & l'appui par les merveilles les
plus éclatantes, se trouvoit abandonné

de son Dieu, dispersé dans un Empire étranger, accablé de fers, presque anéanti. Pouvoit-il dans cet état ne pas être un objet de mépris & de dérision pour une nation qui regardoit son Empire comme le premier & le plus puissant de l'univers ?

Ibid. PAR LES RAILLERIES LES PLUS OUTRAGEANTES.

Nous rendons par cette expression la force des deux Adverbes Hébreux, **תנא עד** *nglád-me-ód*, *usque valdè*, jusqu'à beaucoup, n'ayant point trouvé dans notre Langue d'Adverbes François assez expressifs pour rendre toute l'énergie de ces deux mots Hébreux.

Vers. LII. ETRE ÉTERNEL, JE ME SOUVIENS
DES JUGEMENS QUE VOUS AVEZ RENDUS
DE'S LES TEMS LES PLUS REÇULÉS.

Il s'agit des *jugemens* de rigueur que Dieu a exercés contre les différens ennemis d'Israël. Les Egyptiens les premiers tinrent aussi le peuple de Dieu long-tems en esclavage. Il y étoit pareillement exposé aux outrages & aux injures. Dieu fit payer avec usure

sur le Psaume 118. Vers. 53. 383
à ces Tyrans les pleurs qu'ils avoient
fait répandre aux enfans d'Israël ; &
personne n'ignore les differens fléaux
dont ils furent accablés. Plusieurs Rois
Chananéens affligèrent aussi la nation
sainte ; mais il en furent tous sévère-
ment punis. Ce sont ces *jugemens* ter-
ribles que le Prophète se rappelle , &
dont il se fait des motifs de consola-
tion , dans l'espérance que l'Eternel ,
dont la puissance est toujours la même ,
tirera une pareille vengeance des Chal-
déens.

Vers. LIII. JE SUIS SAISI D'HORREUR
A LA VUE DES IMPIES
QUI ONT ABANDONNÉ VOTRE LOI.

Nous avons prouvé dans les termes
généraux , que le terme d'*impie* est
souvent employé pour désigner les
Apostats : mais ils sont ici caractérisés
si clairement par cette expression, qu'on
ne peut l'appliquer à d'autres.

Vers. LIV. L'ÉTUDE DE VOS DÉCRETS
ME TIENT LIEU DE CANTIQUE
DANS LES LIEUX DE MON EXIL.

Il ne s'agit point ici de ces *décrets*
immuables qui concernent le renver-
sement de l'Empire des Chaldéens &

Le retour d'Israël dans sa patrie, mais uniquement de la *loi* & de ses *préceptes*. C'est une parité d'idées avec ce qui est dit au Vers. 2. du Ps. CXL. Hébr. CXLI.

Que l'encens de mon humble prière
S'élève jusqu'à votre trône:
Que mes mains élevées vers vous
Me tiennent lieu du sacrifice du soir.

Or il semble que rien ne pouvoit mieux remplacer les Cantiques dont retentissoit le Temple, qu'une étude assidue des ordonnances & des préceptes de la loi.

Vers. LV. DANS LES TÉNÉBRES DE LA NUIT,
JE ME SOUVIENS DE VOTRE PUISSANCE.

Nous avons prouvé tant de fois que la *nuit* & les *ténèbres* étoient l'emblème de la *captivité*, qu'il est inutile de le répéter. Au surplus rien n'étoit plus propre à faire porter aux Israélites leurs fers avec soumission, que le souvenir de la puissance de l'Eternel. Il en avoit fait en différentes occasions éclater les effets en faveur de la nation dans les tems les plus orageux, & où tout sembloit désespéré
pour

sur le Psaume 118. Vers. 56. 385.
 pour elle. La défaite de l'armée de
 Sennachérib par l'Ange exterminateur,
 la levée du siège de Samarie sous Achab,
 & plusieurs autres traits semblables
 rapportés dans nos Livres saints en sont
 les preuves. Tout ce qu'on peut dire,
 c'est que depuis la sortie d'Egypte jus-
 qu'à la captivité, on voit une chaîne
 d'événemens merveilleux qui ne peu-
 vent être que l'ouvrage de la toute-
 puissance divine.

Ibid. ET JE NE SUIS ATTENTIF
 QU'À L'ACCOMPLISSEMENT DE VOTRE
 LOI.

C'est pour exprimer le ה Hê- éner-
 gique qui se trouve à la fin du Verbe
 אֶשְׁמְרָה -éshemerâh, que nous tournons
 ainsi cette phrase.

Vers. LVI. JE JOUIS DE CET AVANTAGE.

Tel est le sens que nous donnons
 aux trois mots Hébreux זאת היתה לי
 z-óth hâiethâh-lî, mot à mot, *cela a
 été à moi, cela m'est arrivé.* Ce sens
 est plus lié avec le Verset précédent.

Vers. LVII. JE DÉCLARE, Ô MON DIEU
 QUE MON PARTAGE
 EST D'ATTENDRE L'EFFET DE VOS PRO-
 MESSES.

Tome IX.

R

Quoique nos Dictionnaires ne donnent pas au Verbe Hébreu שמר *shâmár*, la signification d'*expectare*, attendre, cependant comme l'action d'*attendre* est une suite de celle d'*observer*, puisqu'on *observe* mille choses pour en *attendre* l'événement, & qu'on *observe* un homme pour *attendre* & *voir* ce qu'il deviendra; il ne faut point être surpris de ce que le Verbe שמר *shâmár*, *observer*, étend sa signification jusqu'à celle d'*attendre*.

Vers. LVIII. JE LANGUIS DANS L'ATTENTE
DE VOS REGARDS FAVORABLES.

Cette Traduction pourra paroître singulière à ceux qui liront le mot à mot du Texte original. Mais voici ce qui nous a déterminés. Nous tâchons toujours, autant que nous pouvons, de conserver dans les différentes Conjugaisons des Verbes le sens primitif de leur radicale, ou du moins une partie de leur première signification; & il est en effet très rare de trouver ce premier sens totalement dénaturé dans le changement des Conjugaisons, quoique cependant, suivant nos Dictionnaires, cela se rencontre quelquefois.

sur le Psaume 118. Vers. 58. 387

Le mot הִלִּיתִי hkhillîthî , que la Vulgate rend par *deprecatus sum*, j'ai prié, est la première Personne du Prétérit de הִלִּיחַ hkhillâh , qui, dans nos Dictionnaires, signifie *deprecari*, lorsqu'il est joint, comme dans ce Verset, au mot פָּנִים *phânîme*, *facies*, *face*. Mais comme dans notre Langue, *prier la face*, ou *les regards de quelqu'un*, ne signifie rien & ne peut expliquer ce que l'Écrivain sacré veut faire entendre par cette expression; il est nécessaire pour lors de chercher un sens convenable au sujet. Or הִלִּיחַ hkhillâh , dans sa Conjugaison *kal*, signifie *agrotavit*, il a été malade. C'est cette signification primitive qui nous paroît, pour ainsi dire, indélébile & inhérente à un Verbe, de quelque Conjugaison qu'il soit revêtu, que nous rendons par *elanguens*, languissant. Nous adoptons ensuite la signification de *deprecor*, que lui donnent nos Dictionnaires, lorsqu'il est joint au Substantif פָּנִים *phânîme*, & nous la laissons dans la Version Latine. Mais comme en François nous ne pouvons pas dire, *dans ma langue je supplie vos regards*, nous som-

mes obligés de retourner la phrase
par celle-ci :

Je languis dans l'attente
De vos regards favorables,

dont nous osons dire que le sens est plus
conforme à l'état de douleur où étoit
Israël captif.

Pour prouver au reste que le prin-
cipe que nous venons de poser, n'est
point arbitraire ; il ne faut consulter que
Leigh sur le Verbe חָלַל *hkhâlâh*, dont
il est ici question. Ce savant homme,
l'un de ceux qui ont plus approfondi
la Langue Hébraïque, n'a point refusé
au Verbe חָלַל *hkhîllâh*, la signification
deprecari, lorsqu'il se trouve joint au
mot פָּנִים *phânime*. Mais, en l'admet-
tant, il en donne une raison prise dans
la signification de la radicale. » C'est
» que, dit-il, ceux qui prient, expo-
» sent leurs maladies ou leurs besoins,
» & font l'aveu de leur infirmité ; ou
» parce que l'infirmité apprend les
» hommes à prier. « *Quòd qui orant,*
morbos suos vel defectus exponunt,
suamque testantur infirmitatem ; vel
quia infirmitas docet hominem orare.
Raison qui prouve évidemment que

sur le Psaume 118. Vers. 59. 389
cet habile Critique sentoit que la signi-
fication primitive de la radicale d'un
Verbe rejaillit presque toujours sur
toutes les Conjugaisons.

Vers. LIX. JE RÉPASSE DANS MON ESPRIT
LES VOIES OÙ JE ME SUIS ÉGARE'.

Nous suivons dans cette Traduction
le sentiment de saint Hilaire & de
saint Ambroise, qui ont pensé que דְרָכַי
derâkhâie, *vias meas*, devoit être
entendu des *sentiers* d'iniquité qu'a-
voient suivis les enfans d'Israël. Quand
on est dans l'infortune, & qu'on se l'est
attirée soi-même, il est naturel de se
rappeller les *fautes*, & d'essayer de les
réparer. Ces *voies* sont celles de l'*ido-*
latrie, où la plus grande partie de la
nation s'étoit précipitée avec fureur à
plusieurs reprises.

Ibid. J'EN RETIRE MES PAS POUR LES DI-
RIGER.

Nous donnons cette force au Verbe
אֲשִׁיבָה -âshîbâh, pour rendre le ה
Hê-énergique qui y est joint.

Vers. LX. AUCUN OBSTACLE NE M'AR-
RÊTE:

JE M'EMPRESSE D'OBSERVER VOS PRÉ-
CEPTES.

La Conjugaison hithphaël , qui se trouve dans **הִתְמַהֵמְהוּ** hithemáhemá-hethî , nous désigne qu'il faut donner à ce Verbe une force nouvelle, & qu'en le rendant simplement par *tardavi* , comme porte la Version d'Arias Montanus , l'idée du Prophète n'est pas remplie.

Verf. LXI. LES IMPIES M'ENVELOPPENT
DANS LEURS FILETS.

On reconnoît encore ici les *Apostats* qui , non contens d'avoir eux-mêmes abandonné le service du vrai Dieu, tâchoient par toutes sortes de moyens de se faire des Sectateurs parmi les enfans d'Israël, & de les entraîner avec eux dans une honteuse infidélité , par leurs caresses , leurs subtilités , leurs railleries , ou leurs outrages.

Verf. LXII. AU MILIEU DES TÉNÉBRES DE
LA NUIT,
JE ME LEVERAI POUR VOUS RENDRE
GRACES
SUR L'ÉQUITÉ DE VOS JUGEMENS.

Ces *jugemens* remplis d'équité sont ceux que l'Eternel doit exécuter contre les Chaldéens , en faveur des Israélites.

Sur le Psaume 118. Vers. 63. 397

Vers. LXIII. JE M'UNIRAI ÉTROITEMENT.

Cet Adverbe est ajouté pour rendre toute l'énergie du Pronom *אני* -ânî, *ego*, je, que nous avons remarqué être employé souvent, non pas seulement pour désigner la première Personne, lorsqu'il n'y a point de Verbe qui la détermine, mais encore pour donner plus de force à l'Adjectif auquel il est joint, ou au Verbe lorsqu'il y en a un qui l'accompagne.

*Vers. LXIV. ÉTERNEL, LA TERRE SERA
REPLIE
DES EFFETS DE VOTRE MISÉRICORDE:
DÉCOUVREZ-MOI LE TERME DE VOS
DÉCRETS.*

Cette *terre* est la *terre* d'Israël, sur laquelle le Seigneur, après le retour de son peuple, répandra sa miséricorde & ses bienfaits, en lui rendant son premier éclat. Ce terme des *décrets* est le *tems* où ce bonheur doit arriver. Le Prophète l'ignore, & il demande à Dieu qu'il lui plaise l'en instruire.

*Vers. LXV. SELON VOTRE PAROLE.
Selon vos promesses.*

Verf. LXVII. J'ÉTOIS DANS L'ÉGAREMENT
en suivant les cultes impies des na-
tions qui m'environnoient.

Ibid. J'OBSERVE VOTRE PAROLE.

Vos préceptes.

Verf. LXVIII. VOUS ÊTES LE BIEN PAR
ESSENCE.

Le Pronom **אֲנִי** -áththâh , accom-
pagné d'un Hê- énergique exige une
force nouvelle , & c'est ce qui nous
engage à ajouter le terme *par essence* ,
comme le plus convenable à la Majesté
divine.

Verf. LXIX. DES HOMMES SUPERBES.

On reconnoît encore ici les pratiques
secrètes que mirent en œuvre les Sa-
trapes de Médie pour perdre Daniel.
Voyez ce Prophète Chap. VI.

Verf. LXX. LA PROSPÉRITÉ ENDURCIT
LEUR CŒUR.

Le Texte original porte **תַּפְּשׁ כַּחֲלֵב לִבָּם**
לָבָם tâphâsh khâ^hkhêlêb líbbâme , *im-*
pinguatum est sicut adeps cor eorum ,
leur cœur est devenu gras , ou s'est
épaissi comme la graisse : & la Vulgate
a traduit , *coagulatum est sicut lac cor*

Jur le Psaume 118. Vers. 71. 393
eorum, » leur cœur s'est épaissi comme
 » du lait. « Mais ni l'une ni l'autre de
 ces idées ne satisferont jamais un Lec-
 teur qui cherche de bonne foi le sens
 & l'harmonie dans une Traduction.
 Or, pour faire une application juste de
 l'idée que présente ce Verset, il ne
 faut que faire attention aux personnes
 dont il est parlé. Ce sont des *superbes*,
 c'est-à-dire, des *Chaldéens*, ou si l'on
 veut, leurs *Princes*, qui peu sensibles
 aux malheurs de l'Israélite captif, ne
 cherchoient qu'à l'accabler de plus en
 plus. Ces Tyrans étoient dans l'*opu-
 lence* & dans la *prospérité*. La *graisse* en
 est le symbole, & la *dureté* du cœur en
 fut presque toujours la suite. On ne doit
 donc pas être surpris, si nous rendons
 le mot de *graisse* par celui de *prospé-
 rité*, non seulement comme plus noble
 dans notre langue ; mais encore comme
 plus expressif & développant mieux
 l'idée du Psalmiste.

*Vers. LXXI. J'AI TIRÉ DES MAUX QUI
 M'ACCABLENT,
 L'AVANTAGE D'ÊTRE INSTRUIT DE VOS
 DÉCRETS.*

L'idolâtrie avoit aveuglé la plus
 grande partie de la nation : les maux

de la captivité lui défilèrent les yeux. Mais si elle vit pour lors à découvert l'accomplissement des menaces tant de fois répétées par les Prophètes, & l'exécution des décrets prononcés contre elle par le Seigneur, elle n'ignora pas non plus que les chatimens des Chaldéens suivroient de près celui dont l'Eternel lui faisoit éprouver la rigueur.

Vers. LXXII. LA LOI QUE VOUS AVEZ
PORTÉE

touchant la délivrance d'Israël & la ruine de Babylone. En effet, cette liberté fut toujours le trésor le plus précieux de l'Eglise d'Israël.

Vers. LXXIII. ELLES ME FORMERONT DE
NOUVEAU.

Cette Traduction ne doit pas surprendre. 1°. Le Verbe *וַיִּכְוֶנּוּנִי* ouáiekhônénouñî, que la Vulgate rend par *plasmaverunt me*, m'ont pétri, est au Futur: ainsi il veut dire, *plasmabunt me*, me pétriront. 2°. Il est dans la Conjugaison *phiel* dont nous sommes persuadés que les Auteurs des Livres sacrés ne se servent par préférence au *k'al*, que pour donner au Verbe un sens plus étendu. Or l'augmentation

Jur le Psaume 118. Vers. 73. 395.
ou l'extension du sens que l'on doit donner au Verbe, dépend de l'harmonie & de la liaison des idées. Et nous n'en avons point trouvé de plus convenable que le terme *de nouveau*. C'est cette nouvelle formation qui est admirablement dépeinte dans le Psaume *Domine, probasti me*, comme on peut le voir à la pag. 355. du Vol. VI. de notre Ouvrage. Et ce qui prouve d'autant mieux la légitimité de cette addition, c'est ce qui suit immédiatement.

Remplissez-moi d'intelligence,
Afin que je sois pleinement instruit
Du terme où s'exécuteront vos ordres.

On sent aisément que ces *ordres* dont le Prophète demande l'intelligence, ne peuvent concerner que la délivrance d'Israël qui doit suivre cette nouvelle formation, parce qu'encore un coup la liberté d'Israël ne doit être le prix que de sa conversion & de son retour sincère à Dieu.

Ibid. PLEINEMENT INSTRUIT.

Cet Adverbe rend le הָהֵם énergique du Verbe הָלַמְדָּה -élemedàh, *discam*, je serai instruit.

R vj

Verf. LXXVII. QUE VOS ENTRAILLES S'ATTENDRISSENT SUR MOI.

Le Verbe בָּוָה *bô-*, *venit*, est un de ces Verbes qu'on peut regarder comme un Verbe général, pour ainsi dire, & dont la signification doit le plus souvent se décider suivant le sens qu'exige le Nominatif qui le gouverne. Or, comme nous donnons au Nominatif רַחֲמִים *rá^hkhâmîme*, la signification d'*entrailles* préférablement à celle de *miséricordes*, comme plus expressive & plus noble; nous interprétons le Verbe בָּוָה *bô-*, par *emolliri*, *s'attendrir*, comme le plus convenable au Substantif *entrailles*, qui sont le siège de la miséricorde.

Verf. LXXVIII. QUE LES SUPERBES SOIENT CONFONDUS.

Ceci convient encore très bien au Prophète Daniel, qui, sans s'inquiéter beaucoup de l'Edit qui avoit défendu de s'adresser pendant 30. jours à quelque Dieu ou à quelque homme que ce fut, sinon au Roi, ne laissoit pas d'invoquer à son ordinaire le Dieu très-haut, & de faire sa prière aux heures marquées. Dan. VI. Verf. 10. &c. Ses accusateurs

sur le Psaume 118. Vers. 80. 397
furent dévorés par les lions qui avoient respecté ce saint Prophète.

Vers. LXXX. QUE J'ACCOMPLISSE VOS
DÉCRÊTS.

Les préceptes de la loi,

Ibid. AFIN QUE JE NE SOIS POINT CON-
FONDU.

C'est-à-dire , afin que mes *espérances ne soient point frustrées* , que conformément à vos promesses , ma liberté soit le prix de ma fidélité , & que je ne me trouve point enveloppé dans la disgrâce qui menace les Apostatats.

Vers. LXXXII. MES YEUX S'AFFOIBLIS-
SENT.

La douleur , le repentir & l'état de captivité étoient pour la nation une source de larmes inépuisable. Et le Prophète Daniel lui-même ne nous laisse pas ignorer qu'il en a versé des torrens pour obtenir de Dieu les connoissances qu'il désiroit. Dan. X. 2.

Vers. LXXXV. DES HOMMES SUPERBES ME
CREUSENT DES PIÈGES,
POUR ME DÉTOURNER DE VOTRE LOI.

Il y a dans le Texte une réticence

de Verbe, qu'il faut nécessairement suppléer dans le second stique de ce Verset. » Les Septante, dit Dom Calmet » sur ce Verset, lisoient apparemment » dans le Texte Hébreu autrement que » nous lisons aujourd'hui. « En effet la Traduction de la Vulgate en cet endroit est toute différente de ce qui se trouve dans notre Texte. Elle a traduit : *Narraverunt mihi iniqui fabulationes, sed non ut lex tua* : Les impies m'ont raconté des choses vaines, mais non comme votre loi. Et nous lisons dans le Texte כְּרוּלֵי זְדִים שִׁחֹת אֲשֶׁר לֹא בְּתוֹרַתְךָ khârôû - lî zedîme shîkhôth - àshère lô-khîthôrâthékhâ : *Foderunt mihi superbi foveas quæ non secundum legem tuam*. On traduit bien la première partie de ce stique ; *les superbes m'ont creusé des fosses* ; mais, quant à la seconde, on sent nécessairement qu'il faut un Verbe. Or, pour ajouter le Verbe exigé, il faut examiner l'effet que produira celui que l'on se propose d'ajouter. Si l'on veut laisser au mot אֲשֶׁר - àshère, la qualité de Pronom neutre, il faudra suppléer le Verbe *est* ou *fit* ; & pour lors le sens de ce stique sera, *quod non est, quod non fit*

Sur le Psaume 118. Vers. 87. 399
secundum legem tuam, ce qui est
 contraire à votre loi. Mais sûrement
 l'idée du Prophète n'est pas de nous
 apprendre que creuser des fosses pour
 y faire tomber son prochain est con-
 traire à la loi de Dieu. Mais si l'on
 donne au mot וְשֵׁנָה - àshère, la signifi-
 cation de la Conjonction *ut*, (pour
 que,) qu'il a dans plusieurs endroits des
 Livres saints, (voyez Nold. art. 22.)
 alors il faut se départir du Verbe *est*
 ou *fit*, & en chercher un autre conve-
 nable. Or la particule לֹא *ló-*, *non*,
 ainsi que le כִּי *kháph*, *secundum*, (se-
 lon) indique celui qui peut seul fixer
 le sens de ce *stique*; c'est *ambulare*,
 marcher, & pour lors il en résulte
 ce *stique*,

Pour me détourner de votre loi,
 dont le sens est d'autant plus juste, qu'il
 est conforme à l'histoire qui nous ap-
 prend les différens détours dont les
 Chaldéens & leurs Princes se servoient
 pour retiter les Israélites & Daniel
 lui-même du culte du vrai Dieu.

Vers. LXXXVII. DANS CETTE TERRE
 D'ÉXIL.

L'Empire de Babylone.

400 *Observation*

Ibid. MAIS, FIDÈLE A VOS COMMANDE-
MENS.

Cette expression est pour rendre
אני -àni, *ego*, moi, que nous avons
déjà dit plus haut exiger une épithète.

Verf. LXXXVIII. J'OBSERVE EXACTE-
MENT.

Cet Adverbe rend le ה Hê- éner-
gique du Verbe שָׁמַרְתָּ -éshemerâh,
custodiam, j'observe.

Verf. LXXXIX. LES CIEUX EN SONT TÉ-
MOINS.

Voyez dans le Volume suivant, ce
que nous disons à ce sujet sur le Psaume
Misericordias, *Verf.* 3.

Verf. CX. RAFFERMISSEZ LA TERRE SUR
SES FONDEMENTS.

Nous nous servons du terme *raf-fermir*, non seulement pour rendre la Conjugaison *phiel* du Verbe כִּוְנַת, khônânethâ, mais pour mieux développer le sens de ce stique. La terre d'Israël, dont il est ici question, avoit essuyé les plus rudes secousses, elle avoit été ravagée à différentes fois; & dans la dernière révolution, la plus cruelle de toutes, le Royaume de Ju-

sur le Psaume 118. Vers. 92. 401
da avoit été détruit , & la terre réduite en solitude par l'enlèvement de ses habitans que le Roi de Babylone avoit emmenés en captivité. C'est donc le rétablissement de cette terre infortunée, que le Prophète demande à Dieu.

Vers. XCII. SI VOTRE LOI NE FAISOIT
MES DÉLICES.

Cette loi doit s'entendre ici des promesses de la délivrance. C'est cette espérance qui seule pouvoit soutenir l'Israélite dans ses malheurs.

Vers. XCIII. JE N'OUBLIERAI JAMAIS VOS
ORDRES.

Ce sont les ordres donnés à Cyrus dans les Prophètes, par lesquels il doit détruire Babylone, & délivrer Israël. La connoissance du tems où ils devoient s'exécuter , étoit un des objets les plus intéressans des prières & des recherches de Daniel, comme il s'en explique dans le Verset suivant.

Vers. XCV. LES IMPIES ACHARNÉS CONTRE
MOI.

L'épithète *acharnés* sert à rendre la Conjugaison *phiel* du Verbe קיוו *kioûou*, dont le Psalmiste a fait usage pour exprimer *expectant me*, m'attendent.

Ibid. MAIS JE SUIS PARFAITEMENT INSTRUIT.

Nous rendons par cet Adverbe la force de la Conjugaison *hithphaël* du Verbe אֶתְבִּינֵן - *éthebônâne*, *intelligam*, je suis instruit.

Vers. XCVI. VOTRE ORDRE ME METTRA AU LARGE.

En suivant le Texte mot à mot, on trouve *latum mandatum tuum valdè*, *votre ordre est d'une grande étendue*. Cette idée n'est point claire, & nous suivons avec plaisir le sens que nous présente Dom Calmet, & qu'il croit qu'on doit lui donner: *Vos commandemens m'ont mis au large*. Mais comme nous admettons pour objet de ce Psaume l'Eglise d'Israël captive, nous ne pouvons rendre cette idée que par le Futur, comme le sens & l'harmonie l'exigent.

Vers. XCVIII. VOUS M'AVEZ RENDU PAR VOS PRÉCEPTES

PLUS ÉCLAIRÉ QUE MES ENNEMIS;
J'EN FAIS MON ÉTUDE CONTINUELLE.

Vers. XCIX. JE SUIS DEVENU PLUS INTELLIGENT

QUE TOUS LES MAÎTRES QUI M'ONT INSTRUIT;

PARCE QUE JE MÉDITE VOS ORACLES.

sur le Psaume 118. Vers. 100. 403

**Verf. C. J'AI SURPASSÉ LA SAGESSE
DES VIEILLARDS LES PLUS CONSOMMÉS;
PARCE QUE JE PRATIQUE VOS COMMAN-
DEMENS.**

Ces trois Versets conviennent à Daniel sans contredit. On y voit que sa prudence est le fruit de son étude continuelle des préceptes. Ses méditations profondes sur les oracles sont la source de son intelligence, & il a puisé dans une exacte observation de la loi cette sagesse qui le rendoit si supérieur aux autres mortels.

**Verf. CI. AFIN D'OBSERVER VOTRE PAROLE,
Vos Commandemens.**

**Verf. CII. A VOS ARRÊTS,
qui me condamnent à l'esclavage
& aux maux que j'endure.**

**Verf. CIII. DE VOS PROMESSES
touchant ma délivrance de captivité.**

**Verf. CIV. DE LA PLUS PARFAITE INTEL-
LIGENCE.**

Voyez sur ce terme le Verf. XCV.

Ibid. DU MENSONGE.

C'est-à-dire, de l'idolatrie.

**Verf. CVI. J'AI JURE' PAR UN SERMENT
INVOLABLE.**

Nous rendons ainsi les deux Verbes

Hébreux נִשְׁבַּעְתִּי וְאָקִימָה nishébáⁿghethí
 oùâ-àkâiiêmâh, *juravi & statuo*, j'ai
 juré, & je suis dans la résolution, à
 cause du ה Hê- énergique qui termine
 le second Verbe, lequel ה Hê-, nous ex-
 primons dans la Version Latine par *fir-*
miter. Voyez les Versets 8 & 9. du
 Psaume XXXIX. *Expeçtans* &c. où
 l'acquiescement de l'Eglise d'Israël à
 subir les maux de sa captivité pré-
 sente une idée semblable à la résolu-
 tion énoncée dans ce Verset 106. où
 il s'agit du même malheur.

Vers. CVIII. DAIGNEZ M'INSTRUIRE DE VOS
 JUGEMENS.

Du tems où vous tirerez vengeance
 des Chaldéens.

Vers. CIX. MON AME EST SANS CESSÉ
 EXPOSÉE

AUX DANGERS LES PLUS PRESSANS.

On trouve dans plusieurs endroits
 des Livres saints cette façon de s'ex-
 primer, *avoir son ame dans ses mains*;
 mais elle signifie par-tout la même
 chose, c'est-à-dire, *être dans un grand*
danger, s'exposer au danger. Lors-
 que les enfans d'Ephraïm menacèrent
 Jephté de brûler sa maison, parce que,
 disoient-ils, il ne les avoit pas appelés
 pour combattre avec lui contre les

sur le Psaume 118. Vers. 109. 405
Ammonites, Jephthé leur répondit : *Je vous ai appelés , & vous n'avez pas voulu venir ; lorsque j'ai vu cela , j'ai mis mon ame dans mes mains , & j'ai combattu contre Ammon.*

Jonathas faisant l'éloge de David en présence de Saül , pour appaiser la fureur de ce Roi qui cherchoit à le faire mourir, dit : » Ne péchez point , grand » Roi , contre David votre serviteur ; » il ne vous a point offensé , & ses » actions sont héroïques : *il a mis son » ame dans ses mains , & a frappé de » mort les Philistins &c. «*

La Pithonisse d'Endor , pour engager Saül qui étoit dans la dernière consternation , à prendre quelque chose pour se sustenter , lui dit : » J'ai obéi » à votre voix , & j'ai mis mon ame » entre mes mains , pour écouter vos » discours. «

Ce dernier passage suffiroit seul pour prouver que *mettre son ame entre ses mains* , c'est *s'exposer aux plus grands dangers* ; parce que Saül avoit détruit les Devins dans Israël , & que cette femme par conséquent reconnue pour être de ce nombre risquoit sa vie en satisfaisant le désir & la curiosité de Saül.

Verf. CX. LES IMPIES ME TENDENT DES
PIÉGES.

Les Apostats.

Verf. CXV. AFIN QUE JE SUIVE FIDÈLE-
MENT.

Cet Adverbe est ajouté pour rendre le ה Hê-énergique du Verbe אֶצְרֶה -étserâh, *custodiam*, j'observe.

Verf. CXVII. ET NUL OBSTACLE
NE RETARDERA MA DÉLIVRANCE.

Ce tour de phrase est employé pour exprimer le ה Hê-énergique joint au Verbe אֶצְרֶה -ázâshêngâh, *citiùs liberabor*, je serai promptement délivré.

Verf. CXIX. VOUS ANÉANTIREZ TOUS LES
IMPIES,
CES VILS REBUTS DE LA TERRE.

Le peu de fautes que nous trouvons dans le Texte original, nous engage à le suivre toujours le plus exactement qu'il nous est possible. Nous lisons dans ce Verset הַשְּׁבִיתִי סִיגִים sîghîme hishebâthâh, *scorias abolevisti*, *cessare fecisti*, vous avez détruit, vous avez anéanti l'écume, le rebut; & nous ne voyons pas ce qui a pu déterminer la Vulgate à traduire: *Prævaricantes reputavi omnes peccatores terre*: J'ai réputé pour prévaricateurs tous

sur le Psaume 118. Vers. 119. 407
les pécheurs de la terre. Nous osons dire que cette phrase ne signifie rien du tout ; & c'est comme si l'on disoit , *tous les pécheurs à mes yeux sont des pécheurs.* Or , en suivant le Texte tel qu'il se présente , nous ne trouvons rien qui approche de cette interprétation ; & il nous offre au contraire un sens beaucoup plus lié & plus suivi. Il n'est pas équivoque que les *Apostats* d'Israël ne pouvoient être envisagés par les Fidèles que comme le *rebut* de la nation : ils étoient comme l'*écume* dont le feu de la captivité purifioit le reste du peuple. L'on savoit que ces lâches déserteurs du culte du vrai Dieu devoient être ensevelis avec les Chaldéens sous les ruines de l'Empire de Babylone. Est-il étonnant que le Prophète annonce leur destruction ? Quelle nécessité de vouloir trouver des fautes dans les Livres saints , lorsque le sens qu'ils nous présentent est exactement lié avec ce qui suit & ce qui précède ?

Ibid. C'EST POURQUOI JE CHÉRIS VOS
ORACLES.

Ces *oracles* ne peuvent être que ceux qui annoncent la destruction de ces impies , & la liberté d'Israël.

Verf. CXXV. ALORS JE SERAI PARFAITEMENT INSTRUIT.

L'Adverbe *parfaitement* est employé pour rendre le ה Hê- énergique qui se trouve joint au Verbe הַיְדַחְהוּ -édenghâh, *sciam*, je saurai.

Verf. CXXXI. JE POUSSE DES SOUPIRS ARDENS.

Nous rendons ainsi la force du ה Hê- énergique qui termine le Verbe הַנְשִׁיחַ -éshe-âphâh, *suspiro*, je soupire.

Verf. CXXXII. SELON L'ARRÊT QUE VOUS AVEZ PRONONCÉ.

Arrêt qui doit rendre la liberté à Israël, lorsqu'il aura expié ses crimes dans l'esclavage.

Verf. CXXXIV. AFIN QU'AUCCUN OBSTACLE NE M'EMPÊCHE D'ACCOMPLIR VOS COMMANDEMENTS.

Nous nous servons de cette phrase pour rendre le ה Hê- énergique du Verbe הַשְׂמֵרָה -éshemerâh, *custodiam*, j'accomplirai.

Verf. CXXXVI. MES YEUX RÉPANDENT DES TORRENS DE LARMES ;
PARCE QU'ILS N'ONT POINT ENCORE PÉNÉTRÉ
LE MYSTÈRE DE VOTRE LOI.

En suivant le Texte mot à mot l'on

שִׁוּוּ

sur le Psaume 118. Vers. 134. 409
 trouve על לא שמרו תורתך nghál ló- shâ-
 merouâ thôrâthékhâ , *eo-quod non cu-*
stodierint legem tuam , parce qu'ils
n'ont point observé votre loi. Comme
 il n'y a point dans ce Verset d'autres
 termes qui puissent être le Nominatif
 du Verbe שמרו shâmerouâ , *custodie-*
runt , que le mot Substantif oculi mei,
mes yeux , & qu'il répugne que des
yeux puissent pratiquer la *loi* de l'Eter-
 nel , on sent qu'il est indispensable de
 donner à ce Verbe une signification
 plus étendue que celle d'*observer* ; or ,
 comme la loi nous paroît être ici les
décrets portés en faveur d'Israël , pour
 lui rendre sa liberté , & que non seu-
 lement plusieurs Versets de ce Psaume,
 mais encore Daniel lui-même nous
 apprennent que pendant trois jours il
 versa des larmes pour être instruit du
 tems où s'accompliroient les *ordres*
 de l'Eternel , nous nous croyons bien
 motivés à rendre le Verbe שמר shâ-
 mâr , par *pénétrer* ; le bon sens & la
 raison dictent ce principe, c'est que lors-
 qu' aucune des significations données
 à un Verbe par nos Dictionnaires , ne
 peut convenir au Substantif qui le ré-
 git ; il faut nécessairement étendre ou
 Tome IX. S

diminuer la signification de ce Verbe conformément au sens qu'exige son Nominatif. Nous espérons prouver un jour combien nos Dictionnaires Hébreux sont défectueux dans cette partie, n'ayant point assez distingué ni approfondi les significations des Verbes & de leurs différentes Conjugaisons.

Verf. CXXXIX. PARCE QUE MES PERSÉ-
CUTEURS
ONT OUBLIÉ VOS PROMESSES.

On sent aisément qu'il ne peut être ici question que des *Apostats* qui, peu sensibles aux promesses d'une délivrance éloignée, cherchoient à se mettre à l'abri des maux présens, en abandonnant leur Dieu & en persécutant leurs frères fidèles.

Verf. CXLVI. AFIN QUE JE CONTEMPLE ▲
DÉCOUVERT.

Cet Adverbe rend le הָ Hê- énergique du Verbe הִשְׁמֵרָה -éshemerâh, *observem*, je contemple.

Verf. CXLVII. ET JE POUSSE DES CRIS
PERÇANS.

Nous rendons par ces mots le הָ Hê- du Verbe הִשְׁמֵרָה -àsháouê^hghâh, *vociferor*, je crie.

Verf. CXLIX. HATEZ-VOUS D'EXAUCER MA
PRIÈRE.

sur le Psaume 118. Vers. 146. 411

Le ה Hê- joint au Verbe שמעו shîmenghâh, *exaudi, exaucez, exige* l'Addition du Verbe, *hâtez-vous*.

Vers. CL. CEUX QUI ME PERSÉCUTENT.

Nous suivons dans cette Traduction le sens de la Vulgate qui a לֹדְפְיִי rôdephâie, *persequentes me, qui me persecutent*, au lieu de לֹדְפֵי rôdephêi, qui se lit dans le Texte original. Telles sont aussi les Versions Syriaques & Arabes qui ont admis le Pronom *me*.

On voit facilement qu'il est encore ici question des Apostats.

Vers. CLIII. DAIGNEZ M'EN RETIRER AU PLUTÔT.

Nous donnons cette force au Verbe יִלָּחֵץ hkhîllêtse, à cause de la Conjugaison Phiel dont le Psalmiste s'est servi.

Vers. CLVIII. JE SUIS SAISI D'HORREUR ET D'INDIGNATION.

Nous réunissons ces deux expressions pour mieux rendre la force de la Conjugaison *hithphaël*, & le ה Hê- énergique du Verbe אֶתְקִוֹטָתִי -éthekôtâtâh, *fastidio habui, j'ai eu du dégoût*. On peut remarquer que nous traduisons par *Depereo* le Verbe אֶהָבֶתִּי âhâbethî, *j'aime passionnément*, que l'on a coutume

tume de rendre par *diligo*, j'aime,
 1^o. parce que Rivet donne à ce Verbe
 la signification, (*d'aimer d'un amour
 ardent & véhément.*) Voyez Leigh.
 2^o. Parce que le Stique précédent exige
 dans le Stique suivant une force d'ex-
 pression qui forme entre eux deux un
 parallèle parfait.

Vers. CLXI. LES PRINCES ME PERSÉCU-
 TENT INJUSTEMENT.

Voyez ce que nous avons dit sur
 ce Verset dans l'Avertissement de ce
 Psaume.

Vers. CLXIII. JE L'AI SOUVERAINEMENT
 EN HORREUR.

L'Adverbe *souverainement* est pour
 rendre le ה Hê-énergique & la Conju-
 gaison *Phiel* du Verbe אֲתַעְבֶּה -éthanghê-
 bâh, *abominor*, j'ai en horreur.

Vers. CLXV. RIEN N'ÉBRANLERA LEUR
 FIDÉLITÉ.

Ce Substantif, *fidélité*, est ajouté
 pour exprimer le י^hkhôlém énergique
 de לָמוֹ lāmô, *eis*, à eux, ce י^hkhôlém,
 paroît n'avoir été mis que pour faire
 voir qu'il falloit ajouter un Epitète,
 ou un Substantif, & donner par ce
 moyen au Pronom מִמֶּנּוּ Meme, du terme
 לָמוֹ lāmô, la force qu'exige le sens de
 ce Verset.

PSAUME XCIV. Hébr. XCV.

Venite , exultemus Domino , &c.

AVERTISSEMENT.

LEs sentimens sont partagés tant sur l'Auteur que sur l'objet de ce Cantique. Demuis & Ferrand le rapportent à la cérémonie du transport de l'Arche, soit de la maison d'Aminadab dans celle d'Obédédom, soit de la maison de ce dernier dans le Tabernacle que David avoit dressé à Sion.

Saint Basile & Théodoret croient que ce saint Roi d'Israël prévoyant en esprit de Prophétie ce qui devoit arriver sous le règne du pieux Josias, a composé cette divine poésie pour inviter tous ses peuples à retourner au culte, & au service du Seigneur.

Eusébe, S. Athanase, & S. Jérôme le prennent pour une exhortation adressée aux Juifs incrédules pour les engager à croire en Jésus-Christ, à recevoir la vérité de son Evangile, & à ne point imiter l'endurcissement de leurs pères.

Théodore d'Héraclée & plusieurs autres interprètes Grècs lui donnent pour objet la captivité de Babylone.

Ce sentiment paroît seul soutenable dans le premier sens littéral ; comme il fera aisé d'en juger lorsqu'on aura lû l'Argument, la Version, & les Notes que nous présentons. Mais remarquons en passant combien est foible la raison que Ferrand apporte pour ne point reconnoître ici la captivité de Babylone dans le premier sens littéral. C'est, dit il, que David, selon S. Paul, * est l'Auteur de ce Psaume ; comme si David en qualité de Prophète n'étoit pas l'Auteur des Psaumes XV. *Conserva me*, XXI. *Deus, Deus meus ... quare*, &c. du Psaume CIX. *Dixit Dominus*, & de quelques autres où il prophétise les mystères de Jésus-Christ arrivés mille ans, après leur prédiction.

Dom Calmet n'est pas mieux fondé lorsqu'il prétend que S. Paul en attribuant la composition de ce Psaume à David, ne le fait que d'une manière incidente dans sa proposition, & que par le nom de David, l'Apôtre entend simplement le Psautier en général. Ce savant Commentateur ignoroit-il donc que la préposition Grecque *ἐν*, éne, dont se sert ici S. Paul, veut dire,

* Hebr. IV, 7.

Sur le Psaume 94. Hébr. 95. 415
per, en François, *par*, & que les
 mots *in Davide* ne signifient point (*dans
 David*) mais (*par David*) comme
 M. le Gros les rend de la manière sui-
 vante. *En disant tant de tems après
 par David.*

Le même interprète remarque que
 l'Eglise chante tous les jours le Psaume
Venite exultemus, &c. au commence-
 ment de matines; mais quelle le chante
 selon l'ancien Psautier Romain, diffé-
 rent de la Vulgate, quant à quelques
 termes. Par exemple, on lit aujour-
 d'hui dans le premier Verset du Texte
 original le mot רֹכֵן letsour, *rupes*,
rocher, la *force*, dont l'Auteur de
 l'ancienne Version ne parle point;
 soit qu'il ait négligé de le rendre,
 soit qu'il ne l'ait point trouvé dans
 le manuscrit dont il a fait usage. On
 lit dans le Verset 4. de l'ancienne
 Version les mots suivans: *Quoniam
 non repellet Dominus plebem suam*,
*parce que le Seigneur ne rejettera
 point son peuple*; ces Termes ne se
 trouvent point dans le Texte Hébreu
 d'aujourd'hui; & dans le même Verset
 au lieu de לו *lô*, *ejus sunt*, lui appar-
 tiennent, il paroît avoir lu לוֹ אֵין אֵין

416 *Avertissement*
hôu-râ-âh, *ipse conspicit*, il regarde
lui-même.

On trouve encore quelque différen-
tes leçons dans le 7^e Verset. La pre-
mière provient de ce que l'on a ajouté
l'affixe י^h khôléma u terme עַם^{gh} ghâme,
populus, peuple. La seconde a été occa-
sionnée par la transposition de l'ouâou,
que l'on a retiré de devant le Substan-
tif יָצִין^{ts} ts-ôn^e, *Grex*, Troupeau, pour
le faire précéder celui de מִרְעִיתוֹ^{mâ} mâ-
re^{gh} ghîthô. L'autre consiste dans le terme
יָדוֹ^{îâ} îâdô, *manus ejus*, de sa main, qui
n'étoit point dans le premier original,
selon les apparences. Celle qui est dans le
Vers. 10. n'est pas moins considérable.
On lit aujourd'hui dans l'Hébreu אֶקוּט^{âk}
-âkoûte, *tadio affectus sum*, j'ai eu du dé-
goût, tandis qu'il paroît que l'Auteur de
l'ancienne Version à lu dans son ma-
nuscrit אֶקְרוֹב^{éker} -ékerôb, *appropinquavi*,
proximus fui, je me suis approché. Quo-
iqu'il en soit, aucune de ces variantes n'est
assez considérable pour déranger l'har-
monie qui règne dans cette pièce, lors-
qu'on lui donne pour objet la délivrance
de la captivité.

Nous n'oublierons pas de remarquer
qu'au Vers. 6. Le Verbe *ploremus*, pleu-
rons, qui se lit dans l'ancienne Version

Sur le Psaume 94. Vers. 95. 417

Latine, ne se trouve point dans l'Hébreu, où se lisent ces paroles, níkeh-râⁿghâh níberekhâh líphenêi- íehôâh, *supplices incurvemur, flexis genibus procumbamus coram Domino*. La raison de cette différence vient de ce que le Grec sur lequel a été faite l'ancienne Version Latine lisoit dans son Original Hébreu níbekhéh, *ploremus*, au lieu qu'on lit aujourd'hui níberékh *genua flectamus*, fléchissons les genoux & avec un ן Hê- énergique se rend par *flexis genibus procumbamus*, fléchissons humblement les genoux.

Mais ces petites différences n'alterent en quoi que ce soit, ni le sens de la Prophétie, ni l'harmonie du Texte.

On apperçoit deux interlocuteurs dans ce Cantique. Le premier est un chœur d'Israélites qui anime la nation sainte à se disposer à témoigner au Tout-puissant sa reconnoissance des bienfaits qu'il est sur le point de lui accorder; le second est Dieu lui-même qui avertit les captifs que pour les mériter, ils ne doivent point suivre l'exemple de leurs peres, qui se révolterent contre lui dans le désert, malgré tous ce qu'il avoit fait en leur faveur.

S v

A R G U M E N T.

Sens littéral de l'ancien Israël.

I. L'Eglise d'Israël adresse la parole à ses enfans qu'elle désigne par ces termes du Verset 4. *ceux qu'il recherchera dans la terre, c'est-à-dire, dans le pays de Babylone.* Elle les invite à rendre grâce à leur Libérateur des merveilles qu'il doit operer en faveur de l'*Elément aride, c'est-à-dire, de la terre d'Israël* rendue déserte par les Babyloniens : elle leur annonce que l'Eternel tient sous sa dépendance *les montagnes les plus redoutables, aussi bien que la mer, c'est-à-dire, la Chaldée & ses plus puissans Royaumes.*

II. Elle les invite à venir se prosterner devant le Tout-puissant qui doit les créer de nouveau, & dont ils seront les Brebis s'ils obéissent à sa voix.

III. L'Eternel les avertit que leur délivrance dépend du soin qu'ils apporteront à ne point imiter l'inflexibilité de leurs pères, qui après avoir vu les prodiges opérés dans l'Egypte en leur faveur se révolterent contre lui. Ingratitude qui le contraignit à leur interdire l'entrée de la terre, qu'il leur avoit promise en héritage.

I.

I. **V**enite, festivis cantibus,
Plaudamus Æterno:
Clangore tubarum celebremus

A R G U M E N T.

Sens littéral du nouvel Israël.

I. *L'Épouse du Verbe incarné s'adresse à ses enfans qu'elle caractérise par ces termes : ceux qu'il recherchera dans la terre ; c'est-à-dire, qu'il appellera à la lumière de la foi. Elle les invite à témoigner leur reconnaissance au Seigneur de ce qu'il fera en faveur de l'Élément aride, c'est-à-dire, en faveur des gentils, des fidèles Israélites & de ses Elus d'entre les nations regardés par les Juifs comme des terres arides & privés des Bénédiction du Ciel. Elle leur apprend que le Seigneur tient sous sa main les montagnes les plus redoutables aussi bien que la mer, c'est-à-dire, qu'il est le Maître des Royaumes du monde & de l'Empire de Sion.*

II. *Prosternons nous leur dit-elle, devant notre Dieu, demandons lui une création nouvelle, nous qui sommes son Troupeau, afin que vous deveniez ses brebis si vous êtes dociles à sa voix.*

III. *L'Éternel recommande aux Israélites de ne point suivre l'exemple de leurs pères qui, après avoir été témoins des merveilles qu'il a fait éclater à leur sortie d'Égypte, se revoltèrent contre lui. Crime qui l'obligea de les laisser périr dans le désert.*

I.

I. **V**enez, que nos chants d'allégresse
Célébrent la gloire de l'Éternel
Que le son éclatant de nos trompettes

420 *Versions Latine & Françôise*

Robur liberatoris nostri.

2. Citi præoccupemus adventum ejus
Cum gratiarum actione;
In concentibus
Tubâ clangamus ei.
3. Quoniam Deus fortis magnus est
Æternus,
Et rex magnus,
Excelsior omnibus Diis.
4. Etenim in manu ejus sunt
Investigandi terræ;
Ejus sunt vires montium.
5. Ipsius est mane:
Nam ipse fecit illud.
Aridam quoque formarunt manus ejus.

II.

6. Accedite supplices incurvemur,
Flexis genibus procumbamus,
Prostratique adoremus
Majestatem Æterni creatoris nostri.
7. Verè ipse Deus noster;
Nos verò grex pascui ejus.
Eritis oves quas manu reget,
Si hodie voci ejus obtemperaveritis.

III.

8. Nolite obdurare cor vestrum,
Eâdem rebellione quæ exorta est
Die tentationis in deserto;

du Psaume 94. Hébr. 95. 428

Annonce la force invincible,
De notre Libérateur.

2. Hâtons-nous; prevenons son arrivée
Par des actions de grâces;
Que la trompette en son honneur
Retentisse dans nos concerts.
3. Parce que l'Eternel est le Dieu
Plein de force & de majesté:
Il est le Monarque suprême;
Il est au dessus de tous les Dieux.
4. Car il tient sous sa main,
Ceux qu'il recherchera dans la terre;
Et les montagnes les plus redoutables
Sont soumises à son Empire.
5. Il est le Maître de la mer;
Car il en est le Créateur.
L'Elément aride est de même
L'ouvrage de ses mains.

II.

6. Approchez, inclinons - nous avec
respect,
Flechissons humblement les genoux,
Et prosternés en terre
Adorons la majesté
De l'Eternel notre Créateur.
7. Lui seul est vraiment notre Dieu;
Nous sommes le troupeau de son paturage;
Et vous serez les brebis
Qu'il conduira de la main,
Si vous êtes maintenant
Dociles à sa voix.

III.

8. N'endurcissez point vos cœurs
Par une révolte semblable
A celle qui s'éleva dans le désert
Au jour de la tentation,

422 *Version Latine & Françoisse*

9. Quando tentaverunt me patres vestri ;
Et probaverunt me ,
Et si vidissent opus meum.

10. Quadraginta annis
Tædio affectus sum à generatione istâ ;
Tunc dixi : populus devio corde sunt ,
Ipsi non noverunt vias meas ;

11. Idcirco juravi in irâ meâ ,
Certe numquam introibunt
In requiem meam.

OBSERVATION.

Vers. I. DE NOTRE LIBÉRATEUR.

Ce Libérateur est le Verbe qui délivre Israël de captivité par le ministère de Cyrus.

Vers. II. PREVENONS SON ARRIVÉE.

Suppléez dans la monarchie de Babilone où il n'entrera que pour nous tirer de l'esclavage.

Vers. IV. CAR IL TIENT SOUS SA MAIN.

C'est-à-dire , sous sa protection , sous sa puissance.

Ibid. CEUX QU'IL RECHERCHERA DANS LA TERRE.

Mot à mot *scrutationes terra* , les recherches de la terre. מְחַקְרֵי *mé^hkhekerêï*. Mais la cause est mise ici pour l'effet ; les recherches pour ceux qui en sont l'objet , comme la fort bien re-

au Psaume 94. Hébr. 95. 423

7. Lorsque vos pères me tenterent,
Et me mirent à l'épreuve,
Quoi qu'ils eussent été témoins
Des merveilles que j'avois opérées.
10. Je n'ai eu pendant quarante ans
Que des dégoûts à essuyer
De cette génération perverse.
Je dis alors : Le cœur de ce peuple
Est dans l'égarement ;
11. C'est pourquoi je jurai dans ma colère
Qu'il n'entreroit jamais dans le lieu de
repos
Que je lui avois promis.
-

marqué l'auteur de la synopse des critiques. *Scrutationes*, . . . *profunda*, pro quibus *scrutatio fit*. C'est pourquoi nous traduisons ce terme par *investigandi terra* ceux qui doivent être recherchés dans la terre ; c'est-à-dire, les *Israélites esclaves* dans les Provinces de Babylone. On cessera d'être surpris qu'ils soyent désignés ici par cette dénomination, lorsqu'on entendra le Prophète Isaïe les caractériser par ces termes : *ceux qui sont cachés dans les lieux les plus obscurs des prisons*. N'est-il pas en effet nécessaire que celui qui veut délivrer ceux qui y sont renfermés les recherche avec beaucoup de soin ? Voici comment Isaïe s'énonce dans le 22^e Vers. de son Chap. XLII.

Ce peuple cependant a été enlevé ;
 Et l'élite de tous les jeunes gens
 A été prise dans le piège ,
 Ils sont cachés dans les prisons
 Les plus obscures :
 Ils sont livrés en proie ,
 Sans que personne les délivre ;
 Ils sont abandonnés au pillage ,
 Sans que personne dise :
 Reprimez ces excès.

Il est clair que dans ce Verset Isaïe fait la peinture de l'état des Israélites captifs à Babylone. Car, dit Dom Calmet sur ce passage, » il dépeint l'état des » Juifs dans les guerres qu'ils eurent à » soutenir, & celui où ils furent réduits » dans leur captivité, environnés de » pièges, chargés de chaînes, & exposés » à cent dangers. « Tel est encore le sentiment de M. Duguet, » mais le peuple, dit-il sur le même endroit, » méritera par ses continuelles prévarications & par son incrédulité d'être » pillé, ruiné, abandonné à ses ennemis » sans ressource ; & mis aux fers à Babylone. «

Ibid. ET LES MONTAGNES LES PLUS RÉDOU-
TABLES.

C'est-à-dire, les plus puissans Royaumes de la Chaldée ; voyez la pag. 409. & les suivantes de notre I. Volume.

Vers. V. IL EST LE MAÎTRE DE LA MER ;
CAR IL EN EST LE CRÉATEUR.

sur le Psaume 94. Vers. 5. 425

Comme si le Prophète disoit : Oui ,
c'est le Tout-puissant, qui a formé l'Em-
pire de Babylone ; il lui appartient donc,
selon les paroles du Psaume XXIII.
Hébr. XXIV. Vers. 1.

La terre & tout ce quelle contient ,
L'univers & ceux qui l'habitent
Appartiennent au Seigneur.

Ainsi il le renversera lorsqu'il le ju-
gera à propos.

Ibid. L'ÉLÉMENT ARIDE EST DE MÊME
L'OUVRAGE DE SES MAINS.

C'est-à-dire : Lui même a réduit la
terre d'Israël dans l'état affreux où
elle est ; il peut donc , quand il le vou-
dra , lui rendre sa première splendeur.

Vers. VII. LE TROUPEAU DE SON PATURAGE.

Parce que le souverain Maître devoit
les faire paître dans la terre d'Israël ;
après leur sortie de la captivité , selon
ces paroles du Ps. XXII. Hébr. XXIII. 1.

L'Eternel est mon pasteur ,
Je ne manquerai de rien ,
Il me fera reposer
Dans d'abondans paturages ,
Il me reconduira doucement
Aux eaux qui coulent paisiblement.

C'est le peuple du retour qui profère
ces dernières paroles, selon Dom Calmet.

Voyez aussi les Vers. 22, 23, 24, 25
& 26. du Ch. 34. d'Ezéchiel. Cette Pro-
phétie s'est trouvée vérifiée dans l'an-

426 *Obs. sur le Ps. 94. Hébr. 95.*

rien & dans le nouvel Israël ; car l'une & l'autre Eglise sont caractérisées dans ce Chapitre par le nom Symbolique de *David*.

Ibid. MAINTENANT.

C'est-à-dire , pendant que vous êtes esclaves à Babylone.

Vers. VIII. AU JOUR DE LA TENTATION.

Les Hébreux avoient coutume de désigner les lieux par les événemens qui s'y passoient. Ainsi par le moien d'une seule parole ils transmettoient à la postérité la mémoire de l'action, & celle du lieu où elle étoit arrivée. Ce qui nous oblige à rendre les noms propres des lieux par le mot Hébreu, ou par une petite periphrase qui fasse sentir l'Analogie qu'il y a entre la racine du mot, & l'événement qui s'y est passé.

Vers. IX. ET ME MIRENT A L'ÉPREUVE.

Dans le désert de Raphidim, lorsque pressés de la soif les Israélites murmurèrent contre moi, Exod. XVII.

Ibid. DES MERVEILLES QUE J'AVOIS OPERÉES.

En les faisant sortir de l'Egypte, & en pourvoyant à tous leurs besoins dans le désert.

Vers. X. DANS LE LIEU DE REPOS.

Dans la terre promise.

Fin du neuvième Volume.

T A B L E
D E S M A T I E R E S

Contenues dans ce Volume.

A vertissement sur le Psaume CVI. Hébr. CVII.	pag. 1.
Argumens de ce Psaume,	27
Versions Latine & Françoisse ;	30
Première Observation,	40
Seconde Observation,	54
Troisième Observation,	73
Quatrième Observation,	93
Cinquième Observation,	110
Sixième Observation,	130
Article sixième. Termes Généraux.	155
Avertissement sur le Psaume XXXVI. Hébr. XXXVII.	239
Argumens de ce Psaume,	244
Versions Latine & Françoisse,	246
Observation,	256
Argumens du Psaume LXXII. Hébr. LXXIII.	294
Versions Latine & Françoisse de ce Psaume,	296
Observation,	302
Avertissement sur le Psaume CXVIII. Hébr. CXIX.	307
Argumens de ce Psaume,	324
Versions Latine & Françoisse,	326
Observation,	362

<i>Avertissement sur le Psaume XCIV. Hébr.</i>	
<i>XCIV.</i>	413
<i>Argumens de ce Psaume,</i>	418
<i>Versions Latine & Françoisse,</i>	420
<i>Observation,</i>	422

Fin de la Table.

E R R A T A.

PAge 17. ligne 11. à qui seul, *lis.* auxquels seuls. P. 42. l. 6. Israël, *lis.* les Israélites. *ibid.* l. 7. en lui accordant, *lis.* en leur accordant. P. 49. l. 9. pat ie, *lis.* patrie. P. 107. l. 1. cicatrie, *lis.* cicatrice. P. 117. l. 2. Baltassar, *lis.* Baltasar. P. 134. l. 26. avon, *lis.* avons. P. 135. l. 4. Chaldé ns, *lis.* Chaldéens. P. 141. l. 19. essuvé, *lis.* essuyé. P. 149. l. 9. d'ent e, *lis.* d'entre. P. 176. lodernière, *tenent Castrus*, *lis.* *tenent Castrus*. P. 181. l. 22. 3^e Livre des Empires, *lis.* 3^e Livre de l'histoire des Empires. P. 183. l. 6. droitur, *lis.* droiture. P. 207. l. 17. Khemishephâté, *lis.* Khemishephâtêi. P. 303. l. 22. שפכה *lis.* שפכה P. 318. l. 20. ordonnance, *lis.* ordonnances. *ibid.* l. 21. ordre, *lis.* ordres. P. 330. l. 1. Ghimél, *lis.* Ghîmél. P. 332. l. 16. Hé-, *lis.* Hê-. P. 354. l. 27. augustiâ, *lis.* angustia. P. 360. l. 1. Cîne, *lis.* Çîne.

